Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15544 – 7 F — MARDI 17 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Elysée alimente l'hypothèse d'une candidature de M. Barre

MM. Fabius et Emmanuelli font l'éloge de l'ancien premier ministre

FACE à Edouard Balladur et alors que le débat se polarise pour le moment entre le premier ministre et Jacques Chirac, la gauche, divisée, est menacée de ne pas réussir à être présente au second tour de l'élection présidentielle. La présidence de la République alimente, dans des conversations privées, l'hypothèse de la candidature de Raymond Barre, seul capable, selon son analyse, de concurrencer M. Balladur au centre. Salué pour ses qualités d'homme d'Etat et pour son *« impartialité »* par Laurent Fabius et par Henri Emmanuelli, dimanche 15 janvier, l'ancien premier ministre pourrait être, pour les divers opposants à M. Balladur, un candidat de ralliement au second tour, à la manière dont le centriste Alain Poher l'avait été, en 1969, contre Georges Pompidou.

Lire page 7

Les extrémistes algériens posent leurs conditions

Après l'offre de paix de l'opposition le GIA craint d'être marginalisé

LE GROUPE ISLAMIQUE ARMÉ (GIA) s'est dit prêt à *« arrêter la guerre »*, dans un communiqué rendu public dimanche 15 janvier à Paris. Mais il pose à son offre des conditions inacceptables pour le pouvoir. La branche la plus radicale de la mouvance intégriste a demandé qu'une suite favorable soit donnée aux propositions que les principaux partis de l'opposition algérienne réunis la semaine dernière, à Rome, ont inscrites dans une *« plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise »*.

A ce préalable, le GIA a ajouté ses propres exigences : libération *« immédiate et sans conditions »* de l'un de ses anciens chefs, Abdelhak Layada, *« application de la loi de Dieu »* contre les *« généraux »*, accusés d'avoir retardé l'application du projet islamique, et *« dissolution de tous les partis communistes athées »*.

Partisan de la guerre sainte (djihad) jusqu'au renversement de la « junte » au pouvoir, le GIA, qui a revendiqué la plupart des assassinats d'étrangers et le récent détournement de l'Airbus d'Air France, évoque pour la première fois la possibilité de mettre un terme aux violences. Mais rien ne montre, dans son dernier communiqué, qu'il se soit converti à davantage de modération ou de pragmatisme.

En réalité, le GIA a mesuré le risque de se trouver marginalisé si les principaux partis d'opposition, y compris les représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), entamaient des négociations avec le pouvoir, toujours sur la défensive. L'aile la plus radicale de l'islamisme cherche donc à se présenter en véritable partie prenante des négociations à venir, mais en faisant singulièrement monter les enchères.

Les conditions posées à une « sortie de crise » par les signataires de l'« appel de Rome » prennent en effet en compte les exigences des démocrates, notamment en matière de pluralisme politique et de liberté d'expression. Le GIA, en revanche, est loin de partager ces vues. Il continue à défendre une idée totalitaire du pouvoir, qui vise à *« combattre les ennemis de la religion »*.

Lire page 5

« Eltsine est un cadavre politique », nous déclare Sergueï Kovalev

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Il a la voix cassée. Après une incursion aux alentours de Grozny et une série d'entretiens avec les dirigeants ingouches, Sergueï Kovalev, le délégué aux droits de l'homme de Boris Eltsine, entré en dissidence depuis l'engagement des troupes russes en Tchétchénie, reçoit les journalistes, samedi 14 janvier, tard dans la nuit. Depuis le hall de son hôtel à Nazran (Ingouchie), il pronostique : *« Bien sûr, la Russie saura s'emparer de Grozny, mais il faudra transformer la ville en un immense tas de briques. Le tableau n'est pas meilleur que celui de Stalingrad pendant la guerre de 1945. L'endroit géographique où existait Grosny sera libéré de ce qui était ses habitants ; il sera occupé par les Russes. La guerre ne va pas s'arrêter sur ce point. »*

Pour Sergueï Kovalev, ce n'est que le début de *« la grande guerre caucasienne »*, tantôt par flambées, tantôt à feu doux, une guerre comparable à celle de l'Afghanistan : *« Les perspectives sont horribles pour les Tchétchènes et tous les Caucasiens du Nord. Mais elles le sont aussi pour la Russie, car celle-ci n'aura pas d'autre choix que d'installer la censure, revenir aux principes du pouvoir soviétique, employer la violence contre le peuple de la métropole. »* Réagissant aux propos de Bill Clinton, qui a réaffirmé son soutien à Boris Eltsine et à sa *« politique de réformes »*, Sergueï Kovalev pense que c'est en condamnant Eltsine et la guerre que l'on peut justement *« réorienter la Russie vers les réformes »* : *« L'escalade de la répression contre tous ceux qui penseront autrement dans le pays signifiera aussi la fin de la liberté économique, ce sera une chaîne sans fin. Les partisans de la guerre vont reprendre en main l'appareil de production – l'agriculture, l'industrie. Ils le mettront au service de la guerre. »*

Ne reniant pas les qualificatifs d'*« ordures »* et de *« salauds »* qu'il a utilisés pour désigner l'entourage de Boris Eltsine, Sergueï Kovalev considère que ce dernier est *« un cadavre politique »*. *« Pour lui, c'est une tragédie personnelle. Pendant longtemps, il s'est montré comme un personnage courageux, capable de s'adapter, de comprendre. Peu à peu, il a pris l'abitude de penser que les moyens de la force finissaient par lui donner raison. Avec la Tchétchénie, il a procédé de la même manière. »*

Sergueï Kovalev n'est pas loin de penser que *« l'homme est arrivé au bout de ses limites »* et qu'il a déjà échoué sur le premier problème qui se pose à chaque nouveau président lors de son accession au pouvoir : réunir une bonne équipe. *« Eltsine a obéi à un vieux principe du parti, qui consiste à engager plus bêtes et plus faibles que soi, des personnes sans ambition supérieure que d'être agréables aux dirigeants à chaque instant. C'est facile, assez plaisant à vivre, de boire de la vodka et de fréquenter les bars. Mais ces gens-là sont incapables de travailler. Eltsine est responsable de cette équipe. Je le regrette pour lui, pour sa personnalité. Sa carrière politique a été courte, rapide, courageuse. Elle l'a amené à un fiasco. »*

Après une visite à Mozdok, lundi 16 janvier, au siège de l'état-major de l'armée russe engagée en Tchétchénie, le militant des droits de l'homme fera une passage éclair à Moscou, puis reviendra à Nazran, où il installera son bureau. *« Peut-être même à Grozny, on verra. En tout cas, j'ai décidé de m'installer ici »*, dit-il, sans illusions sur ses possiblités d'être entendu dans la capitale russe.

Dominique Le Guilledoux

Lire page 2

Une Eglise qui s'éloigne de la société

QUI EST concerné par la révocation de Mgr Gaillot ? Les catholiques, bien sûr, dont beaucoup, y compris des prêtres, ne se sont pas privés d'exprimer leur *« écœurement »* au cours des derniers jours. Les chrétiens des autres confessions aussi, dans la mesure où toute initiative importante du pape rejaillit sur l'image de leurs Eglises et sur la crédibilité du message évangélique. Mais la révocation de l'évêque d'Evreux n'est pas seulement une affaire interne à l'Eglise. A preuve, les nombreuses réactions qui se manifestent dans les cercles les plus éloignés du catholicisme, pour ne pas dire les plus anticléricaux. Même la Ligue communiste révolutionnaire a cru devoir exprimer son soutien à Jacques Gaillot...

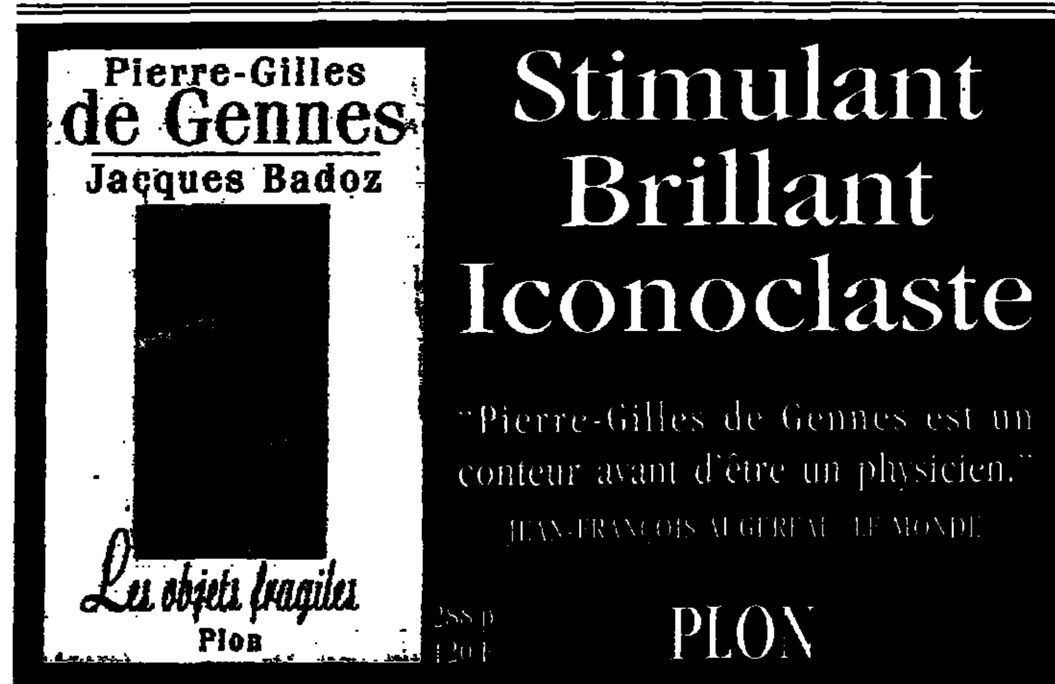
Cela tient, pour une part, au personnage lui-même, qui avait su nouer des liens dans des milieux peu fréquentés par des ecclésiastiques, mais surtout à ses prises de position sur des sujets brûlants, qui concernent tout le monde, comme l'avortement ou les moyens de combattre le sida. Au-delà d'un conflit interne, l'affaire Gaillot illustre les rapports complexes entre l'Eglise et la société en France. Une France qui n'est plus, depuis belle lurette, la fille aînée de l'Eglise et tend à devenir, selon l'expression de Michel Winock, *« une nation catholique d'incroyants »*.

Il fut un temps où l'Eglise comptait des évêques mais pas d'épiscopat. Chaque « Monseigneur » faisait figure de prince dans son diocèse ; Rome était loin et aucune institution nationale ne venait restreindre son pouvoir. Aujourd'hui, ce serait plutôt l'inverse : l'Eglise compte un épiscopat et ne supporte pas les cavaliers seuls. La hiérarchie catholique est perçue comme un bloc organisé, avec ses assemblées, ses commissions et ses porte-parole. Sur l'essentiel, il n'y a pas de pluralisme qui vaille.

C'est dire si Jacques Gaillot, présent sur tous les fronts, dérangeait ses pairs. Mais on s'aperçoit, depuis quelques jours, que sa révocation les gêne plus encore. Au lieu de raffermir l'unité de l'Eglise, la sanction de Rome souligne sa division. Et, tout en faisant de l'évêque d'Evreux le chef d'une dissidence, sinon un martyr, elle aboutit, paradoxalement, à affaiblir l'autorité épiscopale.

Robert Solé

Lire la suite page 16
et nos informations page 10



François Furet et l'illusion communiste



APRÈS AVOIR d'une façon radicale révisé l'histoire et l'interprétation de la Révolution française, ce qui lui a valu une notoriété mondiale, François Furet fait aujourd'hui avec éclat son entrée dans l'histoire contemporaine, avec la parution de son essai *Le passé d'une illusion*, consacré à l'idée communiste au XXe siècle.

Avant ce nouvel ouvrage, pour lequel l'écrivain Jorge Semprun dit dans nos colonnes son enthousiasme, François Furet, prix Tocqueville 1990, avait donné plus d'un signe d'intérêt soutenu pour la période contemporaine, les aléas de l'idée démocratique et les passions révolutionnaires qui ont agité le siècle finissant. Dans *La République du centre*, ouvrage collectif paru en 1988, il avait examiné les contours les plus actuels de l'épuisement des mythes et utopies issus de 1789.

Historien accoutumé à provoquer par ses écrits discussions et polémiques, François Furet, qui fut lui-même membre du Parti communiste, doit s'attendre à en susciter de nouvelles en livrant les résultats de son voyage interprétatif au coeur du bolchevisme et de cette autre tempête surgie presque en même temps : le fascisme.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 86 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; ...



COMBATS L'artillerie russe a continué, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 janvier, de pilonner le centre de la capitale tchétchène, qui est toujours le théâtre de violents combats. Le palais présidentiel, *« totalement encerclé »*, d'après le service de presse du ministère de la défense, est toujours aux mains des résistants tchétchènes. ● L'aviation russe a, d'autre part, poursuivi ses bombardements sur les villages du Sud, où se sont réfugiées les personnes déplacées. ● A la veille de la rencontre Warren Christopher-Andreï Kozyrev, mardi et mercredi à Genève, les Etats-Unis continuent d'apporter leur soutien à Boris Eltsine. ● Dans le monde musulman, si les autorités adoptent encore une attitude prudente à l'égard du conflit, les mouvements islamistes manifestent de plus en plus ouvertement leur soutien aux indépendantistes tchétchènes.

La guerre s'étend à toute la Tchétchénie

Alors que Grozny, dévastée par les bombardements, n'était toujours pas tombée lundi 16 janvier au matin, l'armée russe a multiplié les opérations dans le reste du pays où la résistance s'organise

MOSCOU
de notre correspondant

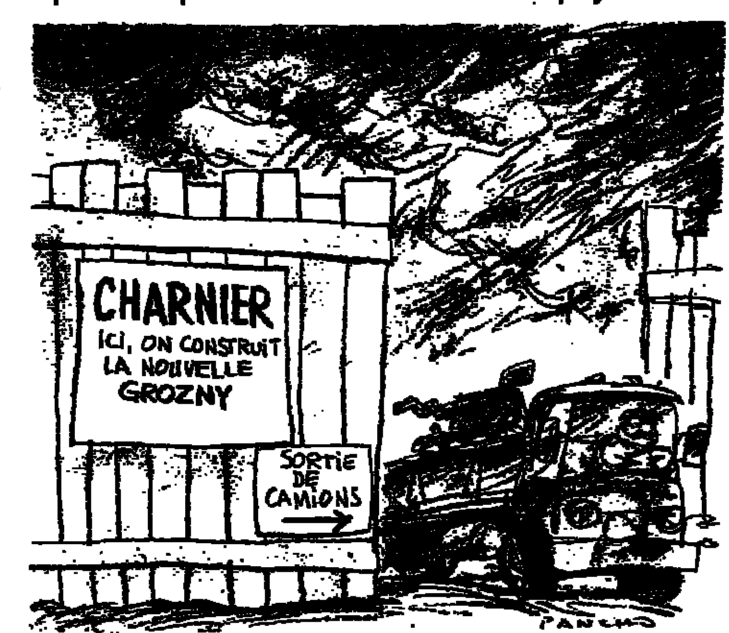
Toujours impuissantes, au quatrième jour de leur troisième assaut, à s'emparer de Grozny, les forces russes ont poursuivi, dimanche 15 janvier, leurs bombardements aériens contre les villages du Sud, où se sont la majorité des personnes déplacées. Les localités de Chali (30 km au sud-est de Grozny) et de Tchiri-Iourt (30 km au sud) ont été la cible, dimanche, de raids aériens, selon des témoins cités par l'AFP.

Plus au sud encore, les villages de montagne sont presque quotidiennement attaqués par l'aviation russe, selon les témoignages. Ainsi le village de Gukhoi, à 2 000 mètres d'altitude, près de la frontière géorgienne, a été frappé, mercredi 11 janvier, par seize missiles tirés par des avions russes. Vendredi, c'est le village de Chatoï qui a été frappé. Les forces russes avaient parachuté des hommes dans les montagnes, dont une unité de cinquante hommes, qui ont été faits prisonniers. Des raids aériens de représailles ont suivi. Un journaliste russe, proche de l'état-major militaire, avait, cette semaine, produit une menace en forme d'analyse : beaucoup de villages pourraient refuser d'apporter leur soutien à la résistance par crainte des raids aériens. Mais la violence russe, incontrôlée, semble plutôt faire basculer la population du côté de la rébellion.

PILLAGES ET VIOLS

Dans les zones sous contrôle de Moscou, des soldats russes, parfois des repris de justice engagés sous contrat, se livrent à des pillages et à des viols, selon des témoignages recueillis sur place. Les troupes russes sont aussi la cible, dès la tombée de la nuit, d'opérations de commandos. Les villages « libres » du Sud, qui sont hors de la zone des combats, fournissent un appui logistique aux combattants de Grozny. Les villages « occupés » ont commencé une résistance passive voire active.

« La Russie ne veut pas détruire le régime de Doudaev. Elle veut détruire le peuple tchétchène », estime un représentant de la diaspora tchétchène à Moscou. La population est convaincue que la Russie est déterminée à l'exterminer, ce qui ne fait que renforcer la résistance. Ce représentant tchétchène, un de ceux reçus, vendredi, par le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, cite à l'appui de sa thèse l'inefficace mais meurtrière « stratégie » militaire russe.



Moscou refuse toute solution qui pourrait mettre un terme aux combats, notamment l'envoi d'observateurs neutres, étrangers. Les *« opérations de police »* tuent plus de civils que de militaires et Moscou bloque, malgré ses promesses, l'acheminement de l'aide humanitaire en Tchétchénie, souligne-t-il. Un premier avion du haut commissariat aux réfugiés de l'ONU a, certes, pu atterrir dimanche dans la République voisine d'Ossétie du Nord, plus de quinze jours après que Moscou eut fait officiellement appel au HCR. Il transportait de quoi ravitailler 10 000 personnes, alors que le nombre de réfugiés est évalué à près de 400 000.

« UN CRATÈRE DE BOMBE »

Faute de réussir à s'emparer rapidement de Grozny, les forces russes continuent de transformer la capitale en un tas de pierres. Tous les quartiers de la ville sont la cible des bombardements russes, qui tuent de nombreux civils n'ayant pu quitter Grozny. Ce pilonnage est cependant jugé *« trop mou »* par le leader ultranationaliste Vladimir Jirinovski, devenu le principal soutien de M. Eltsine dans l'aventure tchétchène. *« Si je commandais, Grozny serait aujourd'hui un cratère de bombe. Plus un chien nulle part. Plus un cadavre. Rien qu'un cratère »*, a déclaré M. Jirinovski à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*.

Objet d'une lutte symbolique, le palais présidentiel, déserté par les autorités et tenu par des combattants basés dans ses sous-sols, a été de nouveau la cible des tirs d'artillerie russes. Les forces russes ont tenté de s'en emparer, samedi, pénétrant même dans le bâtiment dévasté, avant d'être repoussées par des défenseurs tchétchènes, aujourd'hui pratiquement isolés de leurs arrières. Un porte-parole du ministère de la défense a affirmé, dimanche, que les forces russes encerclaient désormais ce palais mais aussi la ville. Selon le correspondant de la chaîne privée NTV sur place, les forces tchétchènes auraient repoussé, dimanche, les troupes russes sur un front du centre-ville. Les combattants utilisent les caves et les souterrains, réussissant parfois à prendre à revers les forces de Moscou.

Mais même si le palais ou la ville devaient bientôt tomber, il s'agirait d'une victoire à la Pyrrhus. La guerre a déjà gagné le reste du territoire. *« Les Etats-Unis ont fait cette expérience au Vietnam, la France en Algérie, la Russie en Afghanistan. Une armée peut battre une autre armée, pas un peuple. Elle peut seulement le détruire »*, explique le député démocrate Alexis Arbatov, membre de la commission de défense de la Douma. A force de vouloir gagner la guerre, le Kremlin devra-t-il, contraint ou pas, en passer par le génocide ?

Jean-Baptiste Naudet

« Des bandits ne tiennent pas des armées en échec »

GROZNY
de l'envoyé spécial de Reuter

Exténué par une nuit de combats et couvert de poussière, Akhmed Kadivo conduit un groupe d'hommes à travers des gravats qui jonchent les rues de Grozny. La nuit du samedi 14 au dimanche 15 janvier a été rude pour ce combattant tchétchène. Rude mais victorieuse, puisque ses hommes ont réussi, une fois encore, à empêcher l'armée russe de s'emparer du palais présidentiel. *« Nous revenons du palais. On s'est battu toute la nuit dans certains bâtiments de la place* [de la Liberté]. *Nous avons combattu les Russes pièce après pièce. On a fait une trentaine de prisonniers »*, explique-t-il. *« Ils* (les Russes) *nous présentent comme des bandits, mais ils ont une vraie armée, et nous les tenons en échec. Des bandits ne tiennent pas des armées en échec »*, ajoute-t-il.

Bien que confrontés à une armée bien plus équipée et entraînée qu'eux, les combattants tchétchènes ont réussi à stopper l'avancée des chars et des véhicules blindés russes dans Grozny, cinq semaines après le début de l'intervention russe en Tchétchénie. Les soldats russes qui étaient parvenus, samedi, à s'introduire dans les bâtiments faisant face au palais présidentiel sur la place de la Liberté ont été tués ou faits prisonniers, affirment les résistants tchétchènes.

FRANCS-TIREURS

Mais à voir, dimanche, l'activité des francs-tireurs aux abords du pont, près de la rue Avtourkhanova, qui débouche sur le sud de la place, on comprend que les Russes n'ont pas dit leur dernier mot. Cette rue, qui, il y a une semaine, constituait le principal axe de ravitaillement du palais présidentiel, est désormais impraticable.

La périphérie de Grozny n'a pas été épargnée par les combats, même si ceux-ci sont moins importants que les semaines précédentes. Cinq personnes ont été tuées par un obus tombé dans la matinée sur une place située à quelques kilomètres au sud-ouest du palais présidentiel.

Kurt Schork

La communauté tchétchène de Jordanie se mobilise

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Dans une banlieue d'Amman, au-dessus d'une station-service. L'endroit ne paie pas de mine, mais il est chargé d'histoire. C'est là, à Sweilah, alors un village juste construit par les premiers arrivants, que se sont ouverts, en 1932, le premier club et la première école pour les Tchétchènes de Jordanie. Aujourd'hui, c'est une ruche bourdonnante, siège du tout récent « Comité jordanien d'aide au peuple de la République caucasienne indépendante de Tchétchénie ».

Chaque soir, les anciens, en haute chapka d'astrakan ou en keffieh, et les plus jeunes, en jeans, se réunissent pour commenter les dernières nouvelles du « pays » et, surtout, pour tenter d'éveiller l'attention du monde sur le drame de leurs frères. Des dizaines de fax sont envoyés chaque jour à des dirigeants politiques, des associations, pour expliquer le conflit et demander des interventions. S'estimant être environ quinze mille, les Tchétchènes de Jordanie, qui ont tous des liens étroits avec leurs familles établies dans le Caucase, entendent bien faire le maximum pour aider leurs frères. Porte-parole du comité, Toujan Faisal, seule femme siégeant au Parlement jordanien, élue à l'un des sièges réservés aux Circassiens, insiste sur le caractère pluraliste du comité, qui *« rassemble tous les segments de la société jordanienne, Arabes, non-Arabes, musulmans, chrétiens »*.

MANIFESTATION EN TURQUIE

« Le soutien en Jordanie est massif, dit-elle. *Nous recevons des dons de tout le monde. »* Côté officiel, cependant, la prudence reste de règle. La presse rend compte des événements, mais sans beaucoup de commentaires, et la télévision, selon Mme Faisal, ne fait pas une part très large au conflit. *« Elle utilise le terme « séparatiste »*, accuse-t-elle, *or il est faux de dire que ce conflit est une affaire interne russe, puisque la Tchétchénie n'a jamais signé l'acte de constitution de la Fédération de Russie. » « Au début du conflit, le gouvernement était très réservé »*, affirme encore Toujan Faisal, qui a obtenu du Parlement, contrairement à la position officielle jordanienne, la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple tchétchène. *« Il semble que les choses changent,* dit-elle, *et le roi Hussein, qui nous a reçus, nous a assuré de son soutien. Il nous a affirmé qu'il ferait tout pour faire cesser ce drame et, en attendant, il nous a promis son aide pour l'acheminement de nos colis de médicaments et s'est déclaré prêt à recevoir et soigner gratuitement les blessés. »*

« Une fois de plus, ajoute-t-elle, *le monde est plus amorphe quand il s'agit d'une agression contre un Etat musulman. »* Si les Etats arabes et islamiques se sont, jusqu'à maintenant, contentés de protestations verbales face à l'agression russe en Tchétchénie, l'opposition islamiste commence à manifester sa rancoeur, et l'attitude occidentale risque une fois de plus d'alimenter son ressentiment. Plus de deux mille islamistes turcs ont ainsi manifesté, vendredi 13 janvier, dans les rues d'Istanbul, autant se sont rassemblés au Caire et à Beyrouth, et ce sont les deux chefs des communautés musulmanes sunnite et chiite qui ont dénoncé le *« massacre des Tchétchènes au vu et au su des grandes puissances qui brandissent le slogan de la démocratie et des droits de l'homme »*.

Pour les musulmans radicaux, mais pas seulement pour eux, après le drame des Palestiniens et celui des Musulmans bosniaques, la tragédie tchétchène va s'ajouter à la liste des *« injustices »* commises par l'Occident envers l'islam. Présents en Turquie, en Syrie, en Jordanie, où ils sont particulièrement nombreux dans les professions libérales, les Tchétchènes, qui sont arrivés au début du siècle, conservent leurs traditions, et chacun ici parle le tchétchène. *« J'ai découvert l'arabe au jardin d'enfants »*, affirme Mohammad Chamseddine Ashab, un artisan de trente-cinq ans. Se sent-il jordanien ou tchétchène? *« Jordanien en premier,* répond-il, *mais, c'est sûr, mes racines sont là-bas. »* Depuis quelques années, ils sont nombreux à être allés en Tchétchénie, et quelques familles sont même retournées s'établir là-bas.

Dans le club, où des jeunes s'exercent au billard et au ping-pong, au milieu de cartons de médicaments soigneusement emballés et répertoriés, Yazan, dix-huit ans, est disposé à aller se battre pour la Tchétchénie. *« Je suis prêt à mourir pour notre indépendance »*, dit-il, approuvé par tous. Le comité enregistre les noms des volontaires, mais *« nous ne les encourageons pas et leur expliquons que, sur place, ils n'ont pas besoin de combattants »*, affirme Mme Faisal. Seuls sont allés se battre des étudiants tchétchènes ou des visiteurs qui étaient en Jordanie quand l'invasion a eu lieu, affirme un membre du comité.

Historien de la communauté et président du Centre des études tchétchènes, le docteur Taha Sultan Murad interroge: *« Comment peut-on dénier à un peuple le droit à l'autodétermination ? Nous sommes une nation, nous ne renoncerons jamais. Nous avons combattu l'occupation russe depuis l'époque des tsars, nous continuerons. »*

Francoise Chipaux

Washington espère que le conflit est une « erreur de parcours » de Moscou

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, s'apprête à mettre en garde son homologue russe, Andreï Kozyrev

WASHINGTON
de notre correspondant

En haussant – modérément – le ton depuis une huitaine de jours, les responsables américains ont souhaité faire comprendre à M. Eltsine que la guerre en Tchétchénie est de plus en plus insupportable à l'opinion internationale. En se prolongeant, le conflit risque de remettre en cause le soutien politique et économique accordé au président russe. C'est ce constat que le secrétaire d'Etat Warren Christopher doit dresser lors de sa rencontre avec Andreï Kozyrev, son homologue russe, mardi 17 janvier à Genève.

M. Christopher pourra d'autant plus librement faire état de la réprobation des Etats-Unis devant les excès d'une intervention militaire si peu économe en victimes civiles que, sur le fond, l'administration américaine n'a pas d'objections à faire valoir : Washington ne conteste pas au pouvoir politique russe le droit de « rétablir l'ordre » en Tchétchénie. Les Etats-Unis sont au moins autant attachés au principe du respect de l'intégrité territoriale de la Russie, que l'est M. Eltsine. Comme lui, ils craignent le risque de contagion que représenterait une « victoire », même symbolique, des nationalistes tchétchènes sur Moscou.

FRAGILISATION

Parmi les vingt et une Républiques que compte la fédération russe, une bonne demi-douzaine pourraient être tentées de suivre l'« exemple » tchétchène. Or la politique russe suivie depuis la fin de la guerre froide par les Etats-Unis repose sur un soutien à l'homme réputé capable de conduire un processus graduel de réformes politiques et économiques dans une Russie stabilisée. Dans cette période de fragilisation du processus politique à Moscou, l'administration Clinton estime que ce n'est pas le moment d'affaiblir davantage M. Eltsine en faisant le jeu des factions qui lui sont hostiles.

Les Américains constatent aussi qu'en dépit de la montée de son opposition intérieure, celui-ci n'a pas voulu ou n'a pas pu recourir à des mesures d'exception comme l'instauration de l'état d'urgence ou une censure des moyens d'information. Pour le reste, M. Eltsine n'a pas remis en cause la politique de coopération visant à démanteler l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS, que Washington juge essentielle pour réussir à « ancrer » la fin de la guerre froide. De même, Moscou reste attaché au processus de désarmement stratégique des traités START I et II, bien que ceux-ci n'aient pas été ratifiés. Enfin, à propos de la Bosnie ou de l'Irak, et en dépit de profondes divergences avec Washington, Moscou n'a pas remis en cause les acquis de la détente.

Bref, ce qui lie les Etats-Unis et la Russie est plus important que ce qui les sépare. *« Ce serait une terrible erreur de réagir de manière réflexe aux hauts et bas expérimentés par la Russie et qu'elle connaîtra dans les années à venir »*, a insisté M. Clinton qui aimerait convaincre ses concitoyens que les intérêts à long terme des Etats-Unis résident davantage dans une Russie qui aura maintenu l'intégrité de ses frontières et l'autorité du pouvoir central, que dans la reconnaissance des aspirations à l'indépendance de la minorité tchétchène.

Ce discours est cependant loin de faire l'unanimité, y compris dans le camp démocrate. Sous le titre «Complice de Moscou», Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Carter, soulignait récemment, dans les colonnes du *New York Times*, que le gouvernement américain s'était aligné sur la position russe, gommant la légitimité historique et morale du combat des Tchétchènes. *« La Tchétchénie pourrait devenir la tombe de la réputation morale de l'Amérique »*, ajoutait-il.

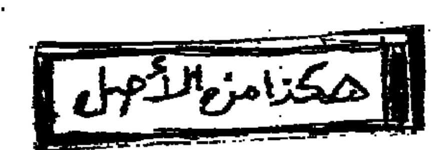
CRITIQUES

Les responsables républicains, pour qui Moscou se livre à une répression de type communiste en Tchétchénie, estiment aussi que Washington apporte un soutien inconditionnel à M. Eltsine. Les Etats-Unis, insistent-ils, doivent préserver leurs relations à long terme avec Moscou, et ne pas mener une politique qui s'identifie à un seul homme.

L'administration Clinton a été sensible à ces critiques. La veille de son départ à Genève, M. Christopher a souligné que, *« jusqu'à présent »*, M. Eltsine avait été un des *« principaux protagonistes »* de la politique de réformes engagée en Russie. Les Etats-Unis continueront donc à le soutenir *« aussi longtemps qu'il va dans la bonne direction »*. Quant au conflit tchétchène proprement dit, le secrétaire d'Etat américain s'est borné à constater que l'intervention militaire a été *« mal conçue et mal exécutée »*, qu'elle a fait *« beaucoup de mal »*, qu'elle constitue *« un grave recul en arrière en matière de réformes de l'économie de marché et de réformes démocratiques »*.

Tout comme M. Eltsine, les responsables américains estiment que les dérapages sanglants et l'enlisement du conflit tchétchène sont largement dus à l'incompétence des généraux russes. Ils sont prêts à reconnaître que cet épisode pourrait ne constituer qu'une « erreur de parcours », mais ils demandent à M. Eltsine de réaffirmer ses intentions démocratiques en mettant fin, *« dès que possible »*, au bain de sang.

Laurent Zecchini



Felipe Gonzalez est confiant dans la survie de son gouvernement

La campagne pour les élections locales est lancée

MADRID
de notre correspondant

Felipe Gonzalez est bien décidé à ne pas se rendre. Pressé de démissionner ou sommé par l'opposition de procéder à des élections anticipées en raison d'une baisse importante de crédibilité provoquée par le scandale du GAL (Groupe antiterroriste de libération), le président du gouvernement a décidé de faire front. Pas question de procéder à des élections, ni de démissionner, ni de poser la question de confiance. Apparemment sûr de lui, d'autant qu'il continue de bénéficier de l'appui des Catalans, Felipe Gonzalez s'est déclaré convaincu qu'il préparerait encore les *« budgets de 1996 et 1997 »* et, a-t-il consenti, *« un jour nous perdrons, mais nous durerons le plus longtemps possible »*.

Pour le chef du gouvernement, cette embarrassante affaire d'escadrons de la mort que le pouvoir socialiste est accusé d'avoir créés n'est pas de nature à mettre un terme à douze ans de règne du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol).

L'exécutif, après avoir fait le dos rond, tente maintenant de reprendre l'initiative afin de démontrer que les accusations *« malveillantes »* de deux policiers repentis vont empêcher *« l'accomplissement d'un projet historique pour le pays »*, comme l'a expliqué Felipe Gonzalez, vendredi soir 13 janvier, à Valence.

« LA FIN D'UNE ÉTAPE »

Au cours de ce premier meeting préélectoral en vue du scrutin municipal et régional du 28 mai, le chef du gouvernement s'est dit prêt à résister à *« l'opération de harcèlement et de démolition »*, reconnaissant néanmoins l'importance de la crise. *« Nous devons nous habituer à ramer à contre-courant »*, a-t-il insisté, alors que tous les sondages témoignent d'une perte de confiance sans précédent. Pour la première fois, selon une enquête publiée par *El Pais*, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite), devance Felipe Gonzalez dans l'opinion. Celle-ci estime en majorité que le Parlement devrait être dissous (53 %) et a acueilli favorablement la proposition du dirigeant de la principale formation d'opposition de déposer une motion de censure (46 %).

M. Aznar a toutefois précisé que cette motion ne serait déposée que si une majorité se dégageait au préalable au Congrès des députés. Ce qui a permis à Felipe Gonzalez d'accuser son adversaire de ne pas *« disposer d'un programme alternatif »*. Malgré tout, il a offert *« une main tendue »* au PP pour que l'Espagne puisse sortir de la crise et réussir sa reprise économique. Offre évidemment rejetée, parce que *« celui qui prétend être le secouriste est le naufragé »*, selon le mot de Francisco Alvarez Cascos, secrétaire général du PP.

La droite comme la gauche exigent toujours des élections anticipées afin de clarifier les choses et de sortir du bourbier politique. Mais elles sont peu probables dans l'immédiat : le virulent Julio Anguita, coordonnateur de Izquierda Unida (Gauche unie, dominée par le Parti communiste), bien que très critique, n'est pas prêt à voter une motion de censure déposée par la droite. Dans ces conditions, cette situation de crispation va se poursuivre, à moins que les socialistes ne parviennent à refaire une partie du terrain perdu en profitant des bons indices économiques, notamment une baisse de 149 000 demandeurs d'emploi en 1994 et un taux d'inflation annuel de 4,3 %, le meilleur depuis vingt-cinq ans.

Remonter la pente apparaît cependant difficile. Même le quotidien *El Pais*, qui pendant des années a fidèlement soutenu le pouvoir, a parlé dans un éditorial de *« la fin d'une étape »* : *« L'impression pratiquement générale est que le modèle de gouvernement que Gonzalez a mené à bien pendant les douze dernières années touche à sa fin. Les solutions de rechange au sein du PSOE paraissent pratiquement inexistantes. Il faut entamer une nouvelle étape dans la vie du pays, et il est plus que probable que l'épuisement de Felipe Gonzalez ne lui permettra pas de continuer à développer le rôle vedette qu'il s'attribue à lui-même. »*

Avec les scandales qui se succèdent, on voit mal, en effet, le secrétaire général du PSOE capable de renouveler le tour de force des élections générales du 6 juin 1993, qui avait permis aux socialistes de limiter les dégâts en obtenant une majorité relative. *« Le socialisme n'est pas un but, c'est un chemin »*, a répété Felipe Gonzalez à Valence.

S'il fallait une preuve de la perte de crédibilité d'un régime incarné par un homme, celle-ci a été fournie vendredi 13 janvier. Jusqu'en début d'après-midi, la rumeur a couru à Madrid que Felipe Gonzalez était reçu en audience par le roi pour, disait-on, présenter sa démission. La Bourse et la peseta se sont immédiatement redressées jusqu'à ce qu'un communiqué du palais de la Zarzuela (résidence de Juan Carlos) démente l'entretien, provoquant leur rechute. Ce qui fait dire aux partis d'opposition que le gouvernement en se maintenant compromet les chances de la reprise.

Michel Bole-Richard

La route de Sarajevo reste fermée par les Serbes

L'ONU n'a pas réussi à faire appliquer l'accord signé en Bosnie. La trêve hivernale continue d'être régulièrement violée dans l'enclave assiégée de Bihac

La route permettant de relier Sarajevo au reste de la Bosnie restait fermée dimanche 15 janvier en dépit d'un accord signé vendredi 13 janvier entre Serbes et Bosniaques, sous l'égide des Nations unies. L'échec de cet accord, dû à l'intransigeance des Serbes, laisse mal augurer de l'avenir du processus de paix en Bosnie que les diplomates occidentaux tentent en vain de relancer. La Forpronu, qui reprenait espoir depuis l'accord de cessez-le-feu commence à douter de *« la farouche volonté des belligérants d'en finir avec la guerre »*. La trêve hivernale, officiellement entrée en vigueur à Noël, continue d'être régulièrement violée dans l'enclave assiégée de Bihac.

SARAJEVO
de notre correspondant

La trêve hivernale bosniaque n'aura, jusqu'à présent, pas permis aux diplomates de relancer le processus en vue d'un règlement politique du conflit. Au terme d'une tournée de trois jours dans l'ex-Yougoslavie, les émissaires du « groupe de contact » auront regagné leurs capitales sans être parvenus à abattre les obstacles.

Pour la première fois, après six mois d'isolement diplomatique, les Serbes de Bosnie ont reçu la délégation internationale et ont eu l'opportunité de réitérer leur volonté de renégocier le plan de partage du pays avant de signer la paix. Le dirigeant serbe, Radovan Karadzic, a qualifié les entretiens de *« laborieux »*, tandis qu'à Sarajevo, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, parlait de *« l'échec »* de la mission du « groupe de contact ».

Le camp gouvernemental bosniaque, qui avait accepté le plan de paix dès juillet 1994, a profité de la visite des diplomates du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne et France) pour réaffirmer également sa position : la carte de partage du pays ne sera éventuellement soumise à des modifications qu'après son acceptation par les séparatistes serbes. Les Bosniaques tiennent depuis six mois le discours qui était auparavant celui des Occidentaux : le plan de paix est *« à prendre ou à laisser »*.

Outre l'échec de cette tournée diplomatique, l'accord de « cessation des hostilités », officiellement en vigueur pour une période de quatre mois à compter du 1er janvier, n'est pas appliqué. Près de Bihac, les forces bosniaques ont repoussé, samedi, les assiégeants serbes du village de Klokot où se trouve la station de pompage de la ville. En représailles, le centre de Bihac a été bombardé par les artilleurs serbes, tuant sept personnes samedi et dimanche. A Sarajevo, les « routes bleues » sont restées fermées. La Forpronu, qui reprenait espoir depuis l'accord de cessez-le-feu commence à douter de *« la farouche volonté des belligérants d'en finir avec la guerre »*, selon l'expression d'un officier français.

La route d'accès à Sarajevo, à travers l'aéroport contrôlé par les « casques bleus », a été bloquée à la suite d'un « malentendu ». Vendredi, la Forpronu annonce qu'un accord a été signé et que les routes, l'une reliant deux faubourgs serbes et l'autre la capitale assiégée au monde extérieur, s'ouvrent dès le lendemain, pour les civils et le trafic humanitaire. Samedi, les Bosniaques présentent au point de contrôle plusieurs dizaines de camions, désirant profiter de l'occasion pour reprendre le trafic commercial à destination de la capitale assiégée. Les Serbes annoncent qu'ils *« ne peuvent pas garantir la sécurité de l'aéroport »*, formule magique qui provoque la fermeture immédiate des barrières. La Forpronu, embarrassée, avoue que l'accord de la veille n'existe qu'en rêve, qu'aucun papier n'a été signé, qu'on a peut-être menti un tantinet à la population. Dimanche 15 janvier, les Bosniaques persistent toujours à exiger le passage des camions, forçant les « casques bleus » à maintenir les barrières fermées, craignant que les Serbes ne mettent leur menace à exécution. Les réunions se poursuivent afin de parvenir à un accord. *« Les Bosniaques insistent pour utiliser ces routes librement, les Serbes veulent les contrôler ; les Bosniaques dénoncent le bombardement de Bihac, les Serbes critiquent la présence de troupes gouvernementales dans le mont Igman... Le temps passe, l'accord du 31 décembre n'est pas appliqué et, en plus, le « groupe de contact » est rentré bredouille. La situation est critique »*, commente un officier supérieur de la Forpronu. L'atmosphère est, certes, à la détente en Bosnie-Herzégovine, mais le mot d'ordre de chaque armée reste la défiance et les fronts peuvent s'embraser au moindre faux pas, à la première provocation.

Rémy Ourdan

Première réunion de la commission de moralisation de la vie politique britannique

LONDRES
de notre correspondant

La Commission sur les critères de la vie publique, ou commission Nolan, du nom de son président, le juriste lord Nolan, tiendra sa première audience publique, mardi 17 janvier.

Créée, en octobre dernier, à l'initiative du premier ministre alors que Westminster était secoué par les scandales, son objet, comme l'a indiqué John Major le 14 novembre, est d'être *« un atelier éthique pour faire les réparations nécessaires à la bonne marche »* de la vie politique.

Composée de dix membres, dont deux anciens ministres de l'opposition, la commission s'était déjà réunie en privé, manifestant à l'occasion son indépendance d'esprit. Elle va s'attacher à des questions concrètes et, en premier lieu, à la conduite des parlementaires. On se souvient qu'à l'automne dernier plusieurs députés conservateurs avaient été accusés d'avoir accepté de l'argent pour poser des questions lors de séances publiques aux Communes, ou servir des groupes de pression.

La commission entendra l'ancien premier ministre travailliste James Callaghan. Plusieurs de ses membres souhaitent qu'elle étende ses investigations à des sujets brûlants, tels les cadeaux reçus par les hommes politiques. Alors que les conservateurs veulent éviter que la commission se livre à ce qu'ils considèrent comme une inquisition dans la vie publique, les travaillistes demandent, au contraire, la mise en place d'une véritable législation anti-corruption et un contrôle du financement des partis politiques, jusqu'à présent quasi inexistant. En attendant que le très respecté lord Nolan présente ses conclusions, dans plusieurs mois, la commission risque d'être l'occasion de sérieuses empoignades politiques.

Patrice de Beer

L'Autriche, la Finlande et la Suède incarnent une Europe plus « verte »

Les trois nouveaux pays membres de l'Union européenne, forts de réglementations nationales extrêmement rigoureuses, manifestent des exigences écologiques pionnières

Les trois nouveaux pays qui ont récemment adhéré par référendum à l'Union européenne ont une particularité : ils font preuve, en matière d'écologie et de protection de la nature, de préoccupations nettement plus élevées que celles qui ont généralement cours dans l'ancienne Europe des Douze. L'Autriche, la Finlande et la Suède font, de ce point de vue, figure d'avant-garde. Dès la fin des années 60, ces pays ont été les premiers à imposer des mesures draconiennes pour favoriser la protection de l'environnement. Que ce soit en matière de réglementation, d'innovations technologiques *ou de sensibilisation, la priorité est systématiquement* donnée à la qualité de la vie. Au point que les Suédois, les Finlandais ou les Autrichiens savent se priver de centrales nucléaires, de barrages ou de *trafic routier*. Leur participation aux institutions de l'Union européenne provoquera-t-elle au sein de celle-ci de nouveaux critères de convergence, écologiques cette fois ?

LA SUÈDE a toujours eu une longueur d'avance en matière de protection de l'environnement. Dès 1967, avant tout le monde, elle s'est dotée d'une agence nationale pour la protection de la nature (Statens Naturvardverk, ou SNV). Une administration qui ne plaisante pas. En 1969, elle interdit l'utilisation du DDT ; en 1971, elle bannit l'immersion des déchets en mer. Lorsque l'ONU convoque la première conférence internationale sur l'environnement, en 1972, elle choisit tout naturellement Stockholm. Parallèlement, un vaste programme de sensibilisation à l'environnement est lancé dans le pays, qui touche des centaines de milliers de volontaires. Le gouvernement suédois souhaite former des citoyens soucieux du patrimoine naturel, capables d'alerter les pouvoirs publics en cas de nuisance et désireux de participer au débat avant chaque grande décision.

C'est dans le domaine nucléaire que cette politique pionnière va être la plus manifeste. Dès 1977, la Suède se préoccupe de ses déchets radioactifs et n'autorise la construction d'une centrale nucléaire que si est prévue l'évacuation *des combustibles irradiés*. L'année suivante, devant la montée de la contestation antinucléaire et avant même l'accident américain de Three Mile Island, il est envisagé un référendum pour décider de la suite à donner au programme. Finalement, c'est le Parlement lui-même (Riksdag) qui, en 1980, vote en faveur de l'arrêt progressif des centrales nucléaires suédoises avant 2010. Le pays le plus précocement nucléarisé s'engage le premier vers la sortie du nucléaire, réclamée à cor et à cris par les écologistes de toute l'Europe.

La Suède se pose aussi en champion de la « veille écologique » en Europe. C'est elle qui déclenche l'alerte aux pluies acides en expliquant que les fumées du charbon anglais et allemand stérilisent ses lacs. Elle se porte au secours de la mer Baltique, polluée par l'Elbe et par la Vistule. Elle est la première à déceler l'accident de Tchernobyl *grâce à ses stations de surveil*lance de la pollution atmosphérique – ce qui conduira les autorités suédoises à ordonner l'abattage de troupeaux entiers de rennes pour éviter toute contamination radioactive ! La Suède est encore le premier pays au *monde, en 1988, à ouvrir un* centre de stockage de déchets nucléaires à vie longue, niché dans le granite à 50 mètres sous la mer Baltique. Même la Suisse n'a toujours pas fait l'équivalent.

Aujourd'hui, les Suédois restent les champions du recyclage des déchets, avec jusqu'à sept poubelles différentes dans certains foyers. La consigne est la règle pour les bouteilles, les canettes d'aluminium et même les piles et les batteries. La récupération atteint des taux records : 84 % des canettes consommées reviennent au distributeur pour être ensuite refondues par les emballeurs. Plus écolo qu'un Suédois, on ne trouve pas en Europe !

LA FINLANDE LAVE PLUS BLANC

Les voisins finlandais, eux, ne prétendent pas à l'antériorité, mais ils affirment avoir rattrapé le maître et, sur certains points, l'avoir dépassé. Si la Finlande n'a *créé son ministère de l'environ*nement qu'en 1983, les industriels, eux, n'ont pas attendu cette date pour se lancer à fond dans les technologies propres. Dès 1979 a été mis sur pied une société chargée de traiter tous les déchets industriels du pays. Après *quelques hésitations pour le* choix du site – on pensait l'implanter loin au nord, en Laponie, ce qui n'était guère rationnel –, une usine a finalement été inaugurée en 1984 dans le sud, au cœur de la Finlande industrielle. Cette usine, Ekokem, ultra-moderne, est capable de traiter tous les résidus de l'activité industrielle, depuis les tubes fluorescents jusqu'aux solvants chlorés, en passant par les batteries de voiture ou les huiles de vidange. Un rêve pour bien des pays européens, toujours à la recherche de sites introuvables...

C'est dans la fabrication du papier, toutefois, que les Finlandais ont fait le plus de prouesses. Il est vrai que l'industrie papetière était naguère en première ligne pour la pollution et les nuisances : coupes à blanc dans les forêts, rejet des liqueurs noires dans l'eau, émanations de chlore dans l'air, et fortes odeurs de choucroute dues à la cuisson du bois. Hormis l'odeur, décidément tenace, toutes les *autres nuisances ont pratiquement* été éliminées en Finlande. L'exploitation des forêts, qui sont aux deux tiers privées et très morcelées, se fait aujourd'hui en douceur, sans déboisement massif. L'Etat propose aux propriétaires des plans de gestion très poussés *dans le détail, et il prend* à sa charge la moitié des frais de leur préparation. Le gouvernement assure ainsi ce qu'il appelle un *« développement durable »* de la forêt, en garantissant une exploitation inférieure en volume à l'accroissement naturel du bois sur pied *(lire ci-contre)*.

La petite Finlande est aujourd'hui si sûre d'elle-même en matière de technologies propres *qu'elle propose ses services chez* les voisins moins avancés. Entre 1991 et 1993, elle a investi 40 millions de dollars pour « nettoyer » la Russie, l'Estonie et la Pologne. Elle s'est aussi lancée dans les énergies alternatives : depuis 1991, elle dispose d'une centrale éolienne. Avec le groupe Neste, elle s'est dotée d'une société spécialisée dans l'énergie... solaire, allant même jusqu'à racheter un fabricant français de plaques silicones pour équiper les photopiles. Les Européens de l'union, même les plus verts, n'ont qu'à bien se tenir.

L'AUTRICHE CONTRE LES CAMIONS

L'Autriche offre cette particularité d'être le seul pays au monde à avoir construit une centrale nucléaire... et à l'avoir laissée sous cocon. La centrale de Zwentendorf, à une quarantaine de kilomètres de Vienne, était fin prête en 1978 lorsque la contestation nucléaire, ajoutée à un contexte politique confus, a poussé le gouvernement à soumettre son ouverture à référendum. Réponse des Autrichiens : non. Avant même l'accident de Three Mile Island, une *majorité de citoyens avaient donc* estimé que le nucléaire n'était pas une bonne formule pour fabriquer de l'électricité. Bilan : 5 milliards de francs dépensés pour rien et un coût annuel de 25 millions de francs pour maintenir l'outil en état de marche, au cas où...

La population viennoise apparaît toujours en pointe dans le combat écologique. En 1985, grâce à la conjonction d'écologistes, de scientifiques et d'opposants politiques déterminés, le projet de barrage de Hainburg, sur le Danube, est finalement abandonné. *Les électriciens autrichiens*, privés de nucléaire et d'un dernier barrage, doivent se rabattre sur le charbon (une technologie ultrapropre)... et sur le fameux barrage de Gabcikovo, au-delà de la frontière, qui va devenir une pomme de discorde entre la Hongrie et la Slovaquie. C'est aussi en 1985 que les autorités viennoises imposent aux poids lourds une limite de 50 km/h dans la traversée des forêts qui entourent la capitale.

Cette politique répressive contre les poids lourds pollueurs va *s'étendre...* contre les camions immatriculés dans l'Europe des Douze. Au point que l'Autriche va devoir négocier avec Bruxelles, en 1991, un accord pour atténuer les limitations qu'elle souhaite imposer. Il est finalement établi un quota calculé en passages de camion. Chaque véhicule dispose d'un carnet à points, qui lui sont retirés à chaque passage en Autriche, avec des modulations liées à la « propreté » du poids lourd. Un camion à carburant propre (lequel est produit dans des coopératives *agricoles spécialisées) ou équipé* de dispositifs épurateurs disposera de davantage de points et pourra donc effectuer plus de passages. Ce dispositif, théoriquement valable jusqu'en 2004, pourrait être encore renforcé si l'interdiction de franchir les cols alpins décrétée en *1994 chez le voisin suisse* avait pour résultat de rejeter le trafic poids lourds sur l'Autriche. Car, pour la sauvegarde de leurs forêts, de leur air pur et de la qualité de vie des habitants, les Autrichiens sont prêts à aller très loin dans la sévérité des normes et de la répression. Aussi loin que pour eux-mêmes lorsqu'ils se privent d'une centrale nucléaire ou d'un barrage.

Roger Cans

Les usines les plus propres du monde

Depuis 1985 – dix ans déjà –, les papetiers finlandais pratiquent le blanchiment biologique de la pâte, supprimant du même coup les émissions de chlore. Les liqueurs noires provenant de la cuisson du bois ne sont plus rejetées à la rivière mais brûlées dans les fours à vapeur, et les eaux usées complètement nettoyées dans des stations d'épuration qui, souvent, *occupent plus de surface* que les bâtiments industriels eux-mêmes. *« Nous avons les usines les plus propres du monde »*, affirme sans ambage Pertti Laine, directeur à la Fédération finlandaise des industries forestières. Ce qui a permis aux Finlandais de *racheter ou d'implanter* d'innombrables usines de pâte à papier à travers le monde, à commencer par l'Europe (dont sept en France).

François d'Aubert dénonce les dérives de Bruxelles

QUEL DOMMAGE que ce livre *ne soit pas paru lors du référendum* sur le traité de l'Union européenne ! Il est concret, dédaigneux des vaines abstractions « maastrichtiennes », bourré d'informations, parfois inédites, parfois tues pudiquement, qui justifient pleinement son sous-titre : *Enquête sur les dérives de Bruxelles.*



BIBLIOGRAPHIE

« Entre 50 et 75 milliards de francs de fraude par an », soit 15 % du budget communautaire, telle est l'estimation du député de la Mayenne. Consciente du problème au point d'avoir fait ouvrir dans tous les Etats membres (sauf en Grèce) un réseau téléphonique permettant les dénonciations anonymes, *la* Commission *s'en* tient pour sa part au préjudice financier résultant des arnaques découvertes, soit seulement 1 % des dépenses totales. Principaux filons : les fonds structurels, théorique*ment destinés aux régions les plus* pauvres, et les fameuses restitutions visant à compenser la différence entre le cours européen des matières agricoles et le cours mondial, moins élevé. Plus mauvais élèves de l'Union : l'Italie, la Grèce, l'Espagne et, dans une moindre *mesure, le Portugal.*

Pour décrire et dénoncer les combines des organisations criminelles du sud de l'Italie ou celles de certains responsables espagnols, le vice-président du groupe UDF à l'Assemblée nationale ne s'embarrasse pas de précautions diplomatiques. La France aussi a droit à son paquet. Sous la plume de M. d'Aubert, la cause des incendies en Corse devient lumineuse, chaque hectare calciné valant à ses heureux propriétaires une part accrue des petits cadeaux de Bruxelles : *« primes à l'herbe »*, *« primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes »*, *« indemnités spéciales de montagne »*. Mais l'auteur ne se borne pas à montrer du doigt le pâtre des maquis, petit profiteur ingénu d'un système qui le broie *par ailleurs. Il remonte la filière des* gros bonnets de l'agroalimentaire, donne des noms, explique le système Doumeng, feu le *« milliardaire rouge »* du groupe Interagra.

Malgré le caractère parfois répétitif de son livre, M. d'Aubert sait mettre les rieurs de son côté avec *les gaietés de la politique immobi*lière de la Commission, les bizarreries de certaines statistiques, telle la consommation de beurre des Andorrans (1,5 kilo par jour et par habitant) parce qu'une bonne partie du tonnage « importé» repart en France ou en Espagne après que les trafiquants ont touché les restitutions. Autant d'anecdotes instructives pour le contribuable français, de plus en plus sollicité pour un budget de l'Union européenne qui a presque doublé en dix ans.

Sans mettre en cause la probité personnelle de Jacques Delors, mais en lui reprochant d'avoir couvert trop de laxisme, l'iconoclaste M. d'Aubert souhaite que la fin de son règne *« permette de partir sur de nouvelles bases »*. Méfiant à l'égard d'un Parlement européen *présenté comme irresponsable et* démagogue, il plaide pour sa paroisse en appelant à un contrôle accru des dépenses communautaires par les Parlements nationaux. N'hésitant pas à dire ce qu'il pense d'un ancien commissaire espagnol et à s'interroger sur les pra*tiques qui conduisirent récemment* un eurocrate démasqué à se jeter du sixième étage d'un immeuble de la Commission, il invite les Etats à réagir contre ce qu'il appelle éloquemment l'*« euromertà »*.

Ancien collaborateur de Raymond Barre, M. d'Aubert ne peut être soupçonné *d'hostilité de* principe à l'entreprise des Quinze. Après son livre, il s'attend néanmoins à un *« procès en sorcellerie »* de la part des *« eurolyriques »*. Sans doute, mais d'autres, à Bruxelles, pourraient lui savoir gré d'ouvrir, sans inhibition, un débat nécessaire.

Jean de la Guérivière

★ ***Main basse sur l'Europe***, de *François d'Aubert*, Plon, 468 p.

La longue marche des communistes américains

Entre nostalgie et espoir, le PC. proclame son « renouveau » et affiche un solide optimisme, même si l'âge du gros des troupes invite plus à la retraite qu'à l'agit-prop

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Rien ne signale, dans la 23e Rue, l'originalité des locaux du numéro 235. Une entrée passe-partout, discrète par précaution, vu les antécédents. Ce soir-là, veille de Noël, les piétons hâtaient le pas. De temps à autre, l'un d'eux poussait la porte. Des murs et des couloirs tristounets accueillent le visiteur. Ils mènent à une librairie bien fournie en œuvres marxistes-léninistes, plus loin aux fourneaux d'une grande cuisine. Sur une table, une pile du *People's Weekly World*, l'hebdomadaire du parti. Au rez-de-chaussée, il fallait se présenter à un cerbère bon enfant, avant de gagner le 1er étage, par un ascenseur antédiluvien. La fête battait son plein : une fois l'an, les communistes américains se retrouvent pour un rassemblement amical et politique.

Des cascades de serpentins et de ballons jaunes et verts tombaient du plafond, des guirlandes s'étiraient sur les murs, la tribune arborait l'emblème vénérable (faucille, marteau et roue dentée) et une musique se faisait entendre en sourdine. De longues tables avaient été dressées, chargées de mets chauds et de boissons fortes : vodka et whisky. Avant de pénétrer plus avant, un « camarade » désignait le registre ouvert, et la corbeille remplie d'autocollants, à placer sur la poitrine. Rien d'obligatoire bien sûr, ni pour l'adresse ni pour le nom. Aussi était-il plus aisé de faire connaissance avec « Paul », « Dave », « John », « Patricia » et « Nancy » qu'avec leurs patronymes.

Les habitudes ont la vie dure : il n'y a pas si longtemps, après tout, que les agents du FBI ont cessé d'épier les cadres du parti et que les formulaires de visa, dans les ambassades américaines, ne posent plus la question de l'appartenance ou non au Parti communiste. Il reste bien des soupçons de ce long hiver de la guerre froide. Çà et là dans l'assistance, les uns et les autres confirmeront : *« Je ne dis pas autour de moi, à plus forte raison à mon employeur, que je suis communiste. »* Employeur ? La fête était certes joyeuse, mais l'assistance avait dépassé, pour certains depuis bien longtemps, l'âge de la retraite.

*A recenser les chevelures nei*geuses, les visages ravinés et les cannes, les représentants du troisième âge devaient même constituer le noyau dur. On remarquait vite, parmi ces militants pétris de l'histoire du mouvement ouvrier américain, la génération montante de la Ligue des jeunes communistes. Tous attendaient le clou de la soirée, le discours tonique de leur président, Gus Hall, l'un des plus vieux leaders communistes de la planète, puisque, à quatre-vingt-quatre ans, il préside aux destinées du Parti communiste américain depuis 1959.

FOSSILISATION OU RÉVEIL ?

L'Amérique, combien de communistes ? La question, manifestement, est dérangeante, un rien policière. Gus Hall n'y répond pas, et Jarvis Tyner, président de la commission d'action politique, restera évasif. Les estimations varient entre mille cinq cents et quinze mille militants. Le premier chiffre est cité par les (nombreux) dissidents, le second est rappelé avec constance, depuis une décennie, par la direction. Celle-ci ignore l'hémorragie du militan*tisme, ne veut pas entendre parler* de la réduction drastique du nombre des permanents, nie que le parti percevait, et a perdu, en 1989, une subvention annuelle, versée par Moscou, de quelque 2 millions de dollars. Elle entend également oublier les sordides histoires financières qui ont accompagné l'exclusion, fin 1991, des « réformateurs », parmi lesquels les communistes « historiques » comme Angela Davis.

Entêtement, fossilisation, « stalinisme », comme le répètent les dissidents ? Simple étape de la « longue marche » vers le socialisme, comme l'affirment ses chefs ? Aujourd'hui, ajoutent-ils, le Parti communiste des Etats-Unis (PCEU) connaît une *« explosion militante », un « renouveau »*, comme s'il retournait à ses sources, à cette convention de Chicago, de septembre 1919, qui l'a vu naître. Le préambule de sa Constitution rappelle avec fierté qu'il est appelé à jouer un rôle majeur en raison de sa science de la société, fondée sur le *« marxisme-léninisme »* et *« le principe d'organisation du centralisme démocratique »*.

Comment douter ? Gus Hall, *sous les applaudissements de ses* groupies un peu rhumatisantes, affirmera que le PCEU est *« l'organisation politique américaine qui croît le plus rapidement »*. Une raison à cela : *« L'anti-communisme continue de disparaître, nous poursuivons notre développement en tant que défenseurs de la classe ouvrière, et un virage s'est produit, en 1994, sur la scène internationale : la crise du socialisme est terminée, les forces socialistes et communistes à travers le monde sont en train de restaurer le socialisme là où il était en vigueur. »* Preuve de ce regain de jeunesse, selon Jarvis Tyner, les communistes de New York ont augmenté leurs effectifs de six cents nouveaux adhérents l'année dernière et, à l'échelle des Etats-Unis, c'est près d'un millier de nouveaux convertis qu'il faut compter.

Chiffres modestes ? *« Peut-être en comparaison de vos partis communistes européens*, reconnaît M. Tyner, *mais, pour nous, c'est un signe qui ne trompe pas. »* Et d'expliquer que le *« radicalisme »* et l'*« extrémisme »* de la nouvelle majorité républicaine ne peuvent qu'entraîner les Américains vers le seul Parti qui défend la démocratie et les droits des travailleurs, que l'Amérique a enfin compris que le capitalisme *« ne sert pas la démocratie »*. Reed Smith, cravate et costume bleu marine, qui était *« depuis longtemps à la retraite »* et membre du parti démocrate, lorsque, en 1990, il a décidé de *« rejoindre le parti »*, le confirmera : *« Les démocrates nous ont trahis, ils ont menti. »*.

Blanc bonnet et bonnet blanc, donc : Bill Clinton et Newt Gingrich (le nouveau speaker républicain de la Chambre des représentants) sont également voués aux gémonies. Gus Hall, triomphant, s'attirera un franc succès en soulignant que l'aube du Parti communiste américain a été indirectement saluée par un long article publié récemment par le *New York Times*. Et peu importe si le journal a aligné les *« mensonges et les calomnies »* provenant des *« agents du FBI »*, puisqu'il a montré ainsi *« la faillite et la dégénérescence des laquais de la classe dirigeante »*. L'essentiel est que le Parti communiste soit devenu « indispensable » : *« Le baromètre de la démocratie américaine*, ajoutera, sans vraiment rassurer, Gus Hall, *est reflété par la taille et l'influence du PCEU. »*

Laurent Zecchini

Le Groupe islamique armé pose ses conditions pour une trêve en Algérie

A la suite de la réunion de Rome, les extrémistes islamistes cherchent à éviter l'isolement

Quarante-huit heures après la présentation, à Rome, d'une « plate-forme » de l'opposition pour une « issue pacifique » de la crise algérienne, les extrémistes du Groupe islamique armé (GIA) ont fait savoir qu'ils s'engageraient à « arrêter la guerre », à condition que le pouvoir satisfasse leurs propres exigences. Ces préalables, aussi inacceptables par l'armée que par les démocrates, traduisent surtout la crainte du GIA d'être marginalisé.

DANS UN COMMUNIQUÉ reçu à Paris, dimanche 15 janvier, par plusieurs agences de presse, le Groupe islamique armé (GIA) s'est dit prêt à *« arrêter la guerre »*, à condition, d'une part, que le pouvoir réponde favorablement aux propositions de l'opposition réunie, la semaine dernière, à Rome, et, d'autre part, que soient satisfaites ses propres exigences – à tous égards inacceptables. Rédigé en arabe et portant le cachet habituel du GIA, ce texte – non authentifié – est signé par le chef présumé du mouvement extrémiste, Abou Abderrahmane Amine.

Parmi les trois préalables, posés par les maquisards islamistes, figure la libération *« immédiate et sans conditions »* d'un ancien chef du GIA, Abdelhak Layada, condamné à mort par la Cour spéciale d'Alger et emprisonné, depuis septembre 1993, dans la région d'Alger, et de l'un de ses comparses, Ahmed el Wedd. Manière de mettre ses propres dirigeants sur un pied d'égalité avec ceux de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, dont la *« plateforme »* de Rome réclame l'élargissement.

Le texte du GIA exige, en outre, *« l'application de la loi de Dieu »* contre *« les généraux »*, accusés d'avoir *« retardé l'application du projet islamique »* en Algérie. En travestissant ce qu'ils appellent la *« loi de Dieu »* en simple loi du talion, les responsables du GIA mettent le doigt, à leur façon, sur l'un des points les plus délicats d'un éventuel accord entre le pouvoir et les partis d'opposition, celui des *« garanties mutuelles »*, mentionné de manière sybilline dans la Déclaration de Rome. Cette interprétation revancharde revient, à l'évidence, à en trahir et la lettre et l'esprit.

SURENCHÈRE

Le GIA réclame, enfin, la *« dissolution de tous les partis communistes et athées »*. Cette troisième et dernière condition serait une *« preuve »* de la bonne volonté du pouvoir à *« combattre les ennemis de la religion »*, précise le texte. Elle confirme, surtout, la vision totalitariste que les islamistes se font, sous couvert de religion, de la vie politique. Et l'incompréhension haineuse qu'ils nourrissent à l'égard de la démocratie. Rien, dans tout cela, n'est bien nouveau, ni surprenant. On est loin, là encore, de la « plate-forme » de l'opposition, qui posait, en termes de *« principe »*, le respect du *« multipartisme »* et celui de *« l'alternance politique »*.

S'engager à *« arrêter la guerre »*, dans de telles conditions, est une façon de dire... qu'on n'est pas prêt à le faire de sitôt. Cette réaction du GIA – jusqu'alors opposé à toute idée de trêve –, n'en est pas moins révélatrice d'une certaine évolution au sein de la mouvance islamiste. Se livrer à une aussi violente surenchère, 48 heures après la publication de la « plate-forme » de l'opposition, est moins la marque d'un fléchissement que l'expression d'une crainte : celle de la marginalisation. Rejeté par la majorité d'une population qu'il tyrannise, affaibli par les coups de boutoir de la répression militaire, le GIA a compris, semble-t-il, le risque mortel qu'il courrait à être exclu, demain, d'un éventuel dialogue entre le pouvoir et l'opposition.

ALLÉGEANCE

Conscient de ce danger, les responsables du GIA font explicitement référence au *« cheikh Ali Benhadj »*, numéro deux de l'ex-FIS, jurant de faire taire les armes si, une fois leurs exigences satisfaites, lui-même le leur demande. Cet acte d'allégeance conforte le *« parti de Dieu »* dans son rôle de « grand commandeur » des maquis et, par-là même, d'interlocuteur indispensable pour ramener la paix. Mais il représente aussi un défi embarrassant pour l'aile « politique » de la mouvance islamiste, comptable, plus que jamais, des exactions et des méfaits de son *alter ego* « militaire ».

La violence, qui sévit en Algérie depuis trois ans, ne semble pas devoir s'arrêter de sitôt. La réunion de Rome, dénoncée avec véhémence par les médias d'Etat, n'a pas été commentée par le gouvernement en tant que tel. En revanche, deux *« journées d'étude »* sur la préparation de l'élection présidentielle, que les autorités entendent organiser d'ici à la fin 1995, ont commencé, lundi, à Alger. La veille, on apprenait l'assassinat d'un membre du Conseil national de transition (CNT) – qui fait office de parlement –, Falah Nour, tué par des *« terroristes »*, dans le quartier algérois de Kouba. Six militants du FLN ont, d'autre part, été tués, jeudi, dans la région de Relizane, dans l'ouest du pays, ont indiqué, samedi, les services de sécurité.

Catherine Simon

Le Yémen veut éviter une guerre avec l'Arabie saoudite

Sanaa et Ryad ont conclu un accord pour réduire la « tension » après des incidents frontaliers

APRÈS une escalade notamment marquée par des échanges d'accusations entre le Yémen et l'Arabie saoudite, au cours des derniers jours, à propos d'incidents frontaliers, un communiqué officiel publié dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 janvier à Ryad a annoncé un accord pour *« circonscrire la tension »*. Hormis le fait qu'elle a été prise grâce aux bons offices de la Syrie, cette décision n'est pas la première du genre depuis le début de la crise en décembre 1994. Dimanche encore, Sanaa et Ryad s'accusaient de masser des troupes de part et d'autre d'une frontière qui, comme toutes celles qui séparent les pays de cette région, n'a jamais été définitivement tracée.

Les régions contestées

Ryad
Najrane
Sanaa
Golfe d'Aden
500 km

Dans un entretien avec *Le Monde*, à son arrivée dimanche 15 janvier à Paris pour une visite officielle de moins de quarante-huit heures, le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a plaidé la bonne foi de son pays, qui, a-t-il dit, *« ne fera pas la guerre, même si l'Arabie saoudite en prenait l'initiative »*.

MÉDIATIONS

« Nous ne combattrons pas des frères », ajoutait-il, exprimant vivement le souhait que les médiations syrienne et égyptienne permettraient un début de décrispation. On voit mal en effet comment l'armée yéménite, forte de 60 000 hommes seulement et dotée de matériel désuet, pourrait prendre l'initiative d'hostilités avec un voisin saoudien doté des équipements militaires les plus modernes, surtout depuis l'invasion du Koweït par l'Irak.

Le président Saleh réfute les informations selon lesquelles le Yémen aurait massé des troupes face à son puissant voisin. Selon lui, ce sont tout simplement des unités qui s'étaient repliées à l'intérieur du pays *« pour combattre les sécessionnistes »*, lors de la guerre entre Yéménites du Nord et Yéménites du Sud (de mai à juillet 1994), *« qui ont regagné leurs casernements »* à la frontière.

CONTENTIEUX

Mardi 10 janvier, une unité yéménite qui regagnait ses positions s'est retrouvée, selon lui, face à deux drapeaux saoudiens hissés – *« au cœur du territoire »*, au nord-est du pays, – par deux Yéménites qui précédemment faisaient office de guides pour les gardes-frontières de leur pays. *« Nous avons essayé par tous les moyens de réduire la tension*, ajoute-t-il, *et avons donné l'ordre à cette unité de se retirer, dans le seul but d'assainir le climat en vue de négociations sur les frontières et la normalisation des relations. »*

Ali Abdallah Saleh, qui a fait escale au Caire où il s'est entretenu avec le président Hosni Moubarak, avait auparavant reçu à Sanaa le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, et le chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh ; ce dernier se trouvait dimanche à Ryad, où il a rencontré son homologue saoudien.

Au-delà des accusations et contre-accusations que Sanaa et Ryad ont échangées, les incidents frontaliers ne sont que l'expression d'un contentieux vieux de quatre ans et que la guerre de sécession de l'été dernier n'a fait qu'envenimer. L'Arabie saoudite n'a jamais pardonné au président Abdallah Saleh d'avoir pris fait et cause pour l'Irak lors du conflit du Golfe. En 1994, Ryad, qui n'a jamais voulu d'un Yémen unifié à sa frontière, a soutenu les dirigeants ex-marxistes du Parti socialiste yéménite lorsqu'ils ont proclamé la sécession du Sud et l'avènement – éphémère – d'une République démocratique du Yémen, avant la défaite des sudistes.

Le différend frontalier est plus ancien. En vertu d'un accord conclu entre les deux pays en 1934, l'Arabie saoudite se voyait accorder les provinces de Najrane, Jizane et Assir, riches en pétrole, mais où il existerait aussi des nappes aquifères. Renouvelable tous les vingt ans, l'accord est contesté par les Yéménites, alors que Ryad voudrait le voir définitivement confirmé et souhaite aussi délimiter les frontières maritimes en mer Rouge.

UN PAYS ÉPUISÉ

Selon le président Abdallah Saleh, le Yémen est désireux de régler ce litige frontalier et a confié cette tâche à une commission de deux ministres, dirigée par le président du Parlement et dirigeant du parti islamiste El Islah, Cheikh Abdallah El Ahmar, par ailleurs très proche de l'Arabie saoudite. Mais les derniers incidents ont renvoyé à des jours meilleurs la visite que cette délégation devait effectuer samedi à Ryad pour engager les pourparlers sur la frontière, préparer une rencontre au sommet entre le roi Fahd et le président Saleh, et aboutir à *« une normalisation »* entre les deux pays.

Au sortir de la guerre de sécession, le Yémen, dit encore le président Saleh, *« se retrouve épuisé économiquement »*. Il estime les pertes à 11 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter *« les 6 milliards de dettes contractées par les anciens dirigeants du Yémen du Sud auprès des pays de l'ex-bloc de l'Est »*.

« Mais, affirme-t-il, *le peuple yéménite est prêt à endurer, car il est déterminé à mettre en échec le complot qui vise à l'affamer. »* Il refuse de dire qui a ourdi ce *« complot »*, se bornant à indiquer qu'il suffit pour cela de *« regarder la carte de la région »*. Si l'on suit donc son regard, c'est une fois de plus l'Arabie saoudite qui est visée, puisque depuis la guerre du Golfe elle a cessé son assistance au Yémen, l'un des pays les plus pauvres de la planète.

Si le président yéménite a choisi de venir en France pour sa première visite en Occident depuis la fin de la guerre, c'est, dit-il, pour remercier *« le président Mitterrand, le gouvernement et le peuple français pour leur soutien à l'unité du Yémen et à la démocratie »*. Ce n'était pas, par parenthèse, sans malice que Paris avait adopté cette position, qui lui permettait de traduire son irritation envers l'Arabie saoudite pour avoir réservé aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne les contrats les plus importants de l'après-guerre du Golfe.

Mouna Naïm

La presse surveillée

Le président Abdallah Saleh affirme que la presse dans son pays est *« libre de publier et de dire ce qu'elle veut »* et qu'*« aucune mesure ne sera prise »* contre elle. Or, selon des sources bien informées, le quotidien d'opposition *El Ayam* est suspendu depuis trois semaines après une série d'articles critiques envers le régime. Leur auteur, Abou Bakr El Sakkaf, professeur de philosophie à l'université de Sanaa, a été renvoyé de l'université. Un autre journal d'opposition, *El Choura*, a été traîné en justice pour avoir critiqué le régime, mais il a gagné le procès. Le *Yemen Times*, proche du gouvernement, a vu ses lignes téléphoniques interrompues pendant plusieurs semaines après avoir organisé une conférence sur le thème « Le Yémen après la guerre », dont tous les participants ont été interpellés.

Le rêve asiatique de Jean Paul II

Après sa visite à Manille, où il a été acclamé par des millions de Philippins, le pape est arrivé en Papouasie-Nouvelle-Guinée

MANILLE
de notre envoyé spécial

Face à la marée humaine de Luneta Park, à Manille – un million de jeunes samedi soir, plus de trois millions de fidèles à la célébration du lendemain –, le pape a semblé subitement ragaillardi. De tels records d'affluence n'avaient été atteints que dans son pays natal, la Pologne – deux millions et demi à Cracovie en 1987 –, où la foi, comme aux Philippines, est robuste, populaire et traditionnelle. L'effet fut immédiat : le masque de cire est tombé. L'ancien acteur s'est remis à vibrer, à sortir de son texte et à improviser en anglais, à réprimander la foule quand elle scandait *« Lolek »* – le diminutif de Karol, prénom du pape polonais –, à faire monter les applaudissements et conclure, comme un artiste de music-hall, par des *« Wonderful »*.

« John Paul two, we love you. » Pendant quarante-huit heures, la ville de Manille s'est enivrée à ce refrain. La clé est à chercher dans la fierté des Philippins, flattés d'avoir été choisis pour accueillir le rassemblement mondial de la jeunesse, organisé tous les deux ans par le Vatican. C'est un peuple de *« survivants »*, dit un observateur, qui a traversé l'épreuve de la colonisation, les dominations espagnole et américaine, la guerre avec le Japon, des calamités naturelles sans nombre. Il réclame aujourd'hui en Asie davantage de considération.

En outre, il entretient des rapports particuliers avec l'Eglise. L'évangélisation n'y a pas produit les mêmes traumatismes qu'en Amérique latine et le catholicisme y est davantage identifié au peuple, à sa culture et à son histoire. Là encore, le parallèle avec la Pologne est frappant. Depuis l'affrontement victorieux de 1986 avec la dictature Marcos, la hiérarchie catholique a pris conscience de sa force. Face à une classe politique discréditée et au risque d'agacer, elle s'implique davantage dans les débats de la société.

GRAIN DE FOLIE

Le pape a spectaculairement cautionné les actions de l'Eglise philippine en faveur du développement et de la solidarité, mais aussi son harcèlement contre le gouvernement et ses campagnes contraceptives. En août 1994, quelques jours avant la conférence du Caire sur la démographie, elle avait organisé une imposante manifestation de rue. Dans son homélie de dimanche, Jean Paul II a dénoncé l'*« esclavage moral »* qui menacerait les Philippines et qu'expriment l'éclatement des structures familiales et les nouveaux modèles de consommation.

Comment passer d'un catholicisme hérité, traditionnel et un peu superstitieux à un catholicisme plus conscient, formé et actif ? C'est à cette tâche que le pape s'est attelé aux Philippines, en s'adressant en particulier aux jeunes d'un pays où 65 % de la population a moins de vingt-cinq ans. Une veillée de jeunes avec le pape, c'est à la fois un pique-nique populaire, un one man show et un jamboree spirituel. Il s'y ajoutait cette année le grain de folie du public philippin, qui mélange allègrement cantiques, chants patriotiques et rock américain, où policiers et religieuses ne craignent pas de se mêler aux danseurs. Il hurle mécaniquement à chaque apparition du pape, mais applaudit quand il s'écrie que *« l'Evangile n'est pas une théorie ou une idéologie »*. Seraient-ils venus sans le pape ? *« Oui*, dit un jeune Français. *L'important, c'est l'échange d'expériences avec d'autres jeunes du monde entier. Mais le pape, c'est la cerise sur le gâteau. »*

PAS DE PROSÉLYTISME

Aux jeunes Asiatiques, Jean Paul II répète ce qu'il a dit aux Européens à Czestochowa et aux Américains à Denver. La foi est un *« défi »* permanent. Elle donne un sens à la vie, mais elle est menacée par la *« confusion des valeurs »*, qui naît de l'urbanisation et de la sécularisation. Il ne s'en tient toutefois pas à un discours spirituel ou moral. Il se fait longuement applaudir quand il dit qu'*« en Dieu il n'y a pas de division, pas de rivalité ethnique, pas de discrimination sociale »*. Et il ouvre aux jeunes des perspectives historiques et géographiques, évoque le troisième millénaire et le champ de l'« évangélisation » qui s'ouvre en Asie.

Les Philippines restent en effet une exception, qui confirme la règle, d'un christianisme très minoritaire, voire quasiment étranger à ce continent. Et c'est un programme complet de « mission » que le pape a développé, dimanche soir à Manille, avant de clore sa visite, devant la conférence des évêques d'Asie réunie au grand séminaire Saint-Charles. Il s'est réjoui de la rapide modernisation économique et matérielle du continent, mais constate que le prix à payer est une indifférence religieuse, un individualisme et une sécularisation qui menacent toutes les traditions culturelles et religieuses. *« Au plan spirituel*, dit-il, *l'Asie est à un carrefour. »* Dans ce contexte, il observe que le christianisme n'est pas démuni d'atouts, pour peu qu'il soit fidèle à son message de *« libération »* : *« L'Eglise ne peut pas négliger les besoins des pauvres, des opprimés, des affamés, de ceux qui sont sans défense et privés de culture »*, dit Jean Paul II. Il se défend de tout prosélytisme. *« L'Evangile ne doit jamais être imposé »*, ajoute t-il. Et il plaide pour un dialogue entre les religions en Asie : *« L'Eglise ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans les grandes religions. Elle peut seulement espérer qu'un jour son annonce de l'Evangile viendra à maturité, selon des voies à la fois pleinement chrétiennes et pleinement asiatiques. »* L'Asie, nouvel horizon de Jean Paul II ? Il assure que, si l'Europe a été évangélisée au premier millénaire, l'Amérique et l'Afrique au deuxième millénaire, l'Asie sera, pour l'Eglise, le continent du troisième millénaire. Rêve ou utopie ?

Henri Tincq

Record battu

Le rassemblement de Manille, samedi 14 janvier, était la cinquième Journée mondiale de la jeunesse organisée par le Vatican sous le pontificat de Jean Paul II. Les précédentes avaient eu lieu à Buenos-Aires (1987), Saint-Jacques de Compostelle (1989), Czestochowa (1991), et Denver (1993). La prochaine doit se tenir à Paris en 1997.

Tous les records de participation ont été battus à Manille, avec cent dix pays représentés, même de façon marginale comme Israël, Taïwan et la Chine populaire, ces deux dernières délégations agitant chacune son drapeau (*Le Monde* daté 15-16 janvier). Les jeunes venaient aussi de Corée (2 000), de Malaisie, de Thaïlande, de Hongkong, de Taïwan, des Etats-Unis (1 500), d'Europe, dont près de 400 Français. Le Vietnam n'a pu être représenté que par cinq évêques, hormis les Vietnamiens des camps de réfugiés et de la diaspora américaine.

L'Egypte brade ses croisières sur le Nil pour faire revenir les touristes

Les attentats islamistes sont à l'origine d'un changement de clientèle

Très affectés par la baisse du tourisme occidental *« de luxe »*, les tour-opérateurs égyptiens ont été contraints de démocratiser leurs offres, pour réduire les pertes, en attendant des jours meilleurs. Malgré ces efforts, le taux de remplissage moyen des hôtels de Louxor tourne toujours autour de 25 % et le chiffre d'affaires du tourisme a baissé de plus d'un tiers en deux ans.

LE CAIRE
de notre correspondant

« Huit jours en Egypte, tout compris, avec croisière sur le Nil pour 2 860 francs ». C'est le prix qu'affiche une agence de voyages parisienne. Le contrat comprend sans doute quelque clauses en petits caractères, qui font que tout n'est pas « vraiment » compris. Mais cette publicité illustre le fait que le pays des pharaons se vend aujourd'hui pour un plat de fèves.

Chauffeurs de taxi de Liverpool, paysans siciliens endimanchés ou hommes d'affaires d'Europe de l'Est « s'éclatent » sur les bateaux de croisière, aux côtés d'Occidentaux qui considéraient cette prestigieuse vallée comme leur chasse gardée. La violence islamiste a provoqué un brutal changement de clientèle touristique. En tête d'affiche, les voyages à 10 000 francs s'effacent devant des circuits à 3 000 ou 4 000 mille francs.

Les tour-opérateurs égyptiens, *spécialisés dans* le *tourisme* culturel, ont été contraints de démocratiser leur clientèle *« pour continuer à faire tourner la machine, réduire les pertes en attendant des jours meilleurs »*. Une bonne partie des deux cents compagnies locales qui *vivaient du tourisme occidental ne* savent plus, en effet, comment régler leurs dettes aux banques, comment s'acquitter de leurs charges en personnel, et se plaignent des promesses d'aide que le gouvernement leur a faites mais qu'il n'a pas tenues.

« Casser les prix n'a pas servi à grand-chose, sauf à diminuer les gains », estiment ceux qui travaillaient dans le tourisme « haut de gamme ». Le taux de remplissage moyen des hôtels de Louxor, sauf à l'occasion des congés de fin d'année, tourne toujours autour de 25 %. La situation est encore plus dramatique pour les deux cents bateaux de croisière qui naviguent sur le Nil : la compagnie Garana, qui en possédait quinze, en a vendu dix, bloqué quatre à quai et n'en utilise plus qu'un seul, rempli aux deux tiers...

CAP SUR LA MER ROUGE

Des professionnels inventifs cherchent à lancer de *« nouveaux produits »*, notamment en direction des *« voyages de motivation »* (*incentive tours*). A preuve, notamment, le succès en septembre, au Caire, de la conférence internationale sur la population et le développement. Elhami el Zayyat propose ainsi cinq nuits dans le Sinaï, une à Petra, en Jordanie, et une *autre à Jérusalem. Il cherche aussi* à convaincre le ministère du tourisme de « ressusciter » l'aéroport de Ras Naqab, à l'est du Sinaï, pour être en mesure de faire face à une concurrence israélo-jordanienne qui se profile déjà. *« Si nous n'agissons pas rapidement, nous nous retrouverons avec des touristes qui passeront la journée à se dorer quasi gratuitement sur les plages du Sinaï et coucheront à Eilat, en Israël, ou à Aqaba, en Jordanie. »*

En attendant, la direction du Hilton de Taba, *près d'Eilat, se frotte* les mains de satisfaction. Grâce aux joueurs israéliens, le casino a rapporté, en moins d'un an, 20 millions de francs, soit quatre fois plus que le reste de l'établissement, en une dizaine d'années. Certains croupiers rêvent éveillés d'un *« nouveau conflit arabo-israélien... sur le tapis vert »*. Mais les Arabes du Golfe ne sont pas au rendez-vous. Les rares qui fréquentent le Sinaï s'y rendent pour chasser les gazelles, outardes et hyènes, et sont généralement accompagnés d'une caravane de 4 × 4, de générateurs et de camions frigorifiques.

Le Caire, en revanche, attire de nombreux touristes du Golfe, qui représentent, chaque année, plus du tiers du nombre des visiteurs étrangers. Mais ce pactole ne profite pas aux agences de voyages. *« Les Arabes* [du Golfe] *gardent leurs coutumes bédouines et ne voyagent jamais en groupe organisé »*, déplore le directeur d'une compagnie de tourisme.

Bien que le tourisme n'ait rapporté que moins de 2 milliards de dollars en 1994 – au lieu de 3 en 1992 –, beaucoup d'hommes d'affaires continuent d'investir dans ce secteur-clé.

Mordu de la pêche, Samih Sawires cherchait un havre, en mer Rouge, pour son bateau. Il l'a trouvé à El Gouna, à 30 kilomètres au nord d'Hourgada. Il y a construit une maison, puis, joignant l'utile à l'agréable, il s'est offert un hôtel de 150 chambres. Aujourd'hui, l'endroit abrite un ensemble de villas, *un établissement de 300* chambres, un aéroport privé pour avions de tourisme, et un port de plaisance.

Farid Saad a, lui aussi, un projet pharaonique sur la mer Rouge, où beaucoup situent désormais l'avenir du tourisme égyptien. Entre 1993 et 1995, à Hourgada, le nombre des chambres d'hôtel a sauté de 4 000 à 8 000. Des travaux d'infrastructures, dont le coût est estimé à plus de 500 millions de francs, doivent incessamment débuter dans la presqu'île d'Abou Soma, à 40 kilomètres au sud de cette cité balnéaire.

Alexandre Buccianti

Les autorités nigérianes veulent briser la résistance des Ogonis

Lors d'un procès « historique », l'écrivain Ken Saro-Wiwa et d'autres opposants risquent la peine de mort

LAGOS
correspondance

Le procès de l'écrivain nigérian Ken Saro-Wiwa et de plusieurs autres animateurs du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop) – une *minorité du delta du Niger qui* lutte depuis trois ans pour ses droits écologiques et politiques – devait s'ouvrir lundi 16 janvier à Port-Harcourt, capitale de l'Etat de Rivers, devant un tribunal « spécial » où siège notamment un militaire. Les organisations de défense des droits civiques ont protesté en vain contre cette procédure d'exception et soupçonnent les autorités nigérianes de vouloir *imposer un verdict sur mesure. Quelques* jours avant le procès, la police a arrêté à Lagos deux « habitués » des prisons nigérianes, le président du comité pour la défense des droits de l'homme, le docteur Beko Ransome-Kuti, ainsi que l'avocat Femi Falana qui, aux côtés de son célèbre confrère Gani Fawehinmi, devait défendre plusieurs des inculpés de Port-Harcourt.

Impliqués dans le meurtre de quatre notables ogonis, l'écrivain et son principal coaccusé Ledum Mitee risquent la mort. Depuis leur arrestation fin mai 1994 ils ont été maintenus au secret sans que leur dossier soit transmis à la justice, et à deux reprises Ken Saro-Wiwa a entamé une grève de la faim pour protester *contre ses conditions de détention*. A l'automne dernier (*Le Monde* du 15 octobre 1994) il s'est vu décerner par une institution suédoise le « prix Nobel alternatif », tandis que la répression subie par les Ogonis figurait en bonne place dans le rapport d'Amnesty International sur le Nigeria.

Pour le régime du général Sani Abacha, il s'agit d'un test décisif, et Ken Saro-Wiwa, 53 ans, est sans aucun doute un « homme à abattre ». Malgré leur faible nombre – à peine un demi-million – les Ogonis sont en effet devenus le fer de lance d'un mouvement qui *risque de faire tache d'huile parmi les nombreuses* « minorités » (jusqu'à six ou sept millions d'individus dans le cas des Ijaws) peuplant les régions du Delta où sont concentrées la plupart des réserves de pétrole et de gaz du Nigeria. Le Mosop réclame aux compagnies Shell et Chevron, ainsi qu'à la société nationale de pétrole NNPC, le paiement de 400 millions de dollars en compensation des dommages *causés depuis plus de trente ans* à l'environnement des Ogonis, un peuple de pêcheurs et d'agriculteurs. Depuis le printemps 1993, malgré l'appui apporté par la police et l'armée fédérales, Shell a dû interrompre l'exploitation de ses puits en territoire ogoni et éteindre les torchères qui brûlaient jour et nuit à proximité des villages.

CAMPAGNE DE TERREUR

« Bête noire » des grandes compagnies pétrolières comme de l'oligarchie nordiste qui a peur de voir rogner ses privilèges, le Mosop s'était pourtant réjoui de l'arrivée au pouvoir du général Abacha en novembre 1993 : le nouveau gouvernement paraissait ouvert au dialogue et avait promis une « conférence constitutionnelle » chargée de définir un système de partage plus équitable des richesses pétrolières (les régions productrices perçoivent ne que 3 % des revenus mais *« 100 % de la pollution »*, selon M. Saro-Wiwa).

Le climat pourtant se dégradait lentement dès le début de 1994 avec notamment l'expulsion d'une journaliste du *Wall Street Journal* venue enquêter sur les Ogonis, et un tournant critique a eu lieu au printemps durant les préparatifs de la conférence constitutionnelle où Ken Saro-Wiwa comptait bien être élu délégué. *Un document confidentiel, signé du chef* des services de sécurité de l'Etat de Rivers, le redoutable commandant Okuntima, révèle que, dès le milieu du mois de mai, les autorités militaires préparaient une opération de grande envergure pour briser la résistance des Ogonis. Le 21 mai, à la veille de l'élection des délégués à la conférence, quatre Ogonis, dont un ancien fondateur du Mosop devenu un adversaire de M. Saro-Wiwa – *étaient massacrés* à coups de râteaux et de bouteilles dans des conditions non encore éclaircies.

Dès le lendemain, l'administrateur de l'Etat de Rivers, le lieutenant-colonel Dauda Koma, convoquait une conférence de presse pour imputer la responsabilité de ce quadruple meurtre à Ken Saro-Wiwa, qui se trouvait à Port-Harcourt au moment des faits et qui a *toujours prôné la non-violence. Les militaires* déclenchaient alors une véritable campagne de terreur contre la population, poursuivie jusqu'à fin juillet malgré les protestations des organisations humanitaires et les demandes d'explications formulées par l'Union européenne.

Le Mosop redoute que, malgré la publicité dont va bénéficier ce procès auprès de l'opinion internationale, le régime du général Abacha ne soit décidé à infliger à l'écrivain une sentence « exemplaire » qui le mettrait pour de longues années derrière les barreaux.

Michèle Maringues

La Colombie tente de réduire la production de coca et de pavot

BOGOTA
de notre correspondante

Lors d'un conseil de sécurité réuni vendredi 13 janvier, le gouvernement colombien a réaffirmé sa volonté *de faire disparaître toutes* les cultures servant à la fabrication de la drogue grâce, notamment, à des épandages chimiques aériens. Il a aussi annoncé la nomination d'un conseiller présidentiel chargé de mener à bien un programme de substitution de ces cultures et de dialoguer avec les populations concernées. La présence militaire sera renforcée dans les régions touchées. La veille, un accord avait été signé avec les paysans de deux régions très dépendantes des cultures illégales, théâtre, depuis plus d'un mois, d'un mouvement de contestation.

Plusieurs manifestations de protestation paysanne ont en effet eu lieu ces dernières semaines : 25 000 *paysans du Guaviare, au sud-est du* pays, ont bloqué les trafics aérien, routier et fluvial pendant plus d'une semaine, en décembre ; 6 000 autres du Putumayo, département frontalier avec l'Equateur, ont occupé les installations pétrolières d'Ecopétrole pendant trois semaines *avant d'être évacués par* l'armée, causant à l'entreprise colombienne plus de trois millions de dollars de pertes.

Selon des sources militaires, ces mouvements, qui seraient soutenus à la fois par la guérilla et les narcotrafiquants, pourraient s'étendre à d'autres régions où les cultures de feuilles de coca *ou de pavot ont* largement augmenté ces dernières années. Ces soulèvements ont obligé l'Etat colombien à négocier avec les paysans et surtout à se souvenir de ces départements « oubliés ». Car, dans ces régions du Sud très peu habitées mais riches en minerais et en pétrole, il n'y a souvent ni moyen de transport ni électricité. Le moindre village est situé à des *heures des pistes ou des fleuves*, et le taux d'alphabétisation est parmi les plus bas du pays. Dans ces territoires retirés, en pleine forêt amazonienne, on ne rencontre parfois que la guérilla pour faire la justice et les « narco » pour investir socialement.

SEUL MOYEN DE SUBSISTANCE

Dans certains villages, les instituteurs sont même payés par les trafiquants. Par la force des choses, les cultures illégales restent le seul moyen de subsistance rentable des paysans. Ainsi, selon la police antidrogue colombienne, sur les 40 000 hectares de feuilles de coca *cultivés* en Colombie, 30 000 le sont dans le département du Guaviare.

L'envoi d'avions a donc déclenché la fureur des paysans. D'autant plus que, pour éviter des attaques de la guérilla, très présente dans ces régions, ils n'osent pas voler à basse altitude et pulvérisent des doses importantes de produits chimiques sans atteindre forcément leurs objectifs *de manière précise. Les* fleuves et les autres cultures risquent donc d'être pollués.

Les paysans du Putumayo, comme ceux du Guaviare, sont finalement parvenus jeudi 12 janvier, à un accord avec le gouvernement, selon lequel les cultures illégales de moins de deux hectares seront détruites de manière manuelle et non *par épandange de produits* chimiques. Cette destruction sera réalisée en échange de crédits leur permettant de mettre en place d'autres types de culture.

L'Etat s'est engagé également à construire des routes, à électrifier et à mettre en place des réseaux de solidarité sociale. Mais le gouvernement *reste en état d'alerte*. Le chef des armées a rendu publique une conversation téléphonique interceptée par ses services entre deux chefs présumés des FARCS (Forces armées révolutionnaires de Colombie), qui échangeaient des instructions sur les mouvements paysans et se proposaient de les stimuler dans de nouvelles régions.

Anne Proenza

80 000 Berlinois commémorent Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht

BERLIN. Le traditionnel rassemblement sur les tombes des deux dirigeants spartakistes Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, assassinés le 15 janvier 1919 sur ordre de l'état-major allemand, a réuni cette année une *foule record de 80 000* personnes au cimetière berlinois de Friedrichsfelde. Cet anniversaire est devenu depuis la réunification le point de ralliement des sympathisants du Parti communiste réformateur allemand (PDS), troisième force politique dans les Länder de l'Est. Du temps de la RDA, il donnait lieu à une commémoration officielle, qui avait été troublée les dernières années par des dissidents se réclamant de l'héritage des deux dirigeants révolutionnaires pour réclamer la liberté d'expression.

Les responsables américains justifient leur engagement financier au Mexique

WASHINGTON. « Nous avons de gros intérêts en jeu au Mexique. La santé de l'économie mexicaine déterminera si le Mexique est un marché majeur pour nos produits », a déclaré, dimanche 15 janvier, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Washington s'apprête à mettre à la disposition du Mexique 40 milliards de dollars de garanties de crédit (*Le Monde* daté 15-16 janvier), soit 210 milliards de francs, pour aider ce pays à sortir de la crise financière qui le secoue depuis le 20 décembre. De son côté, le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a souligné que le soutien financier apporté par les Etats-Unis *« vise uniquement à protéger les intérêts américains »*. La Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé samedi le financement d'un programme de développement de 3 milliards de dollars pour le Mexique, dont 500 millions déblocables à très court terme.

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire américain au travail, Robert Reich,** a déclaré, dimanche 15 janvier, que, contrairement à ce que réclament les républicains, son but n'était pas *« d'avoir un budget équilibré (...) mais de s'assurer que le revenu américain continue à augmenter, que nous avons des emplois et que, si nous avons une récession, nous aurons la capacité de stimuler l'économie »*. Le président Clinton *« est opposé au seul équilibre du budget »*, a poursuivi M. Reich. La Maison Blanche avait mis au défi la semaine dernière les républicains de présenter un *« plan concret »* pour réduire le déficit budgétaire. – *(AFP.)*

■ **OUZBÉKISTAN : les communistes remportent 95 % des sièges du nouveau Parlement.** Le deuxième tour des élections législatives a confirmé la victoire écrasante des néo-communistes du Parti populaire démocratique (PPD, ex-communiste), formation du président Islam Karimov. Ainsi, 231 des 243 sièges attribués lors des deux tours reviennent aux candidats du PPD, 7 sièges restent à pourvoir lors d'un nouveau vote qui sera organisé le 22 janvier. L'opposition au régime de M Karimov, interdite depuis deux ans, n'a pu participer au scrutin et les observateurs internationaux ont relevé de nombreuses irrégularités dans la tenue du scrutin. – *(AFP.)*

■ **CHINE : se préparer aux « nouvelles circonstances » et s'unir** *« autour de la pensée de Deng Xiaoping »*, tel est l'appel que publie lundi 16 janvier *le Quotidien du peuple* dans un éditorial de première page. L'organe du PCC, jugeant que la *« la situation ne cesse de changer »*, ajoute : *« Il faut unir les pensées pour s'adapter aux nouveaux problèmes (...) autour de la théorie du socialisme aux caractéristiques chinoises de Deng »*. Le *« Quotidien »* dit encore : *« Jiang Zemin* [président chinois] *dit qu'il faut reste fidèle aux pensées de Deng et de Mao »*. Cet appel est publié quatre jours après que Deng Rong, fille de M. Deng, eût dit pour la première fois que la santé de son père, âgé de 90 ans, *« décline de jour en jour »*. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : le procès de Taslima Nasreen** a de nouveau été reporté dès son ouverture, dimanche 15 janvier, après que les avocats de l'écrivain eurent émis des objections de procédure. Mme Nasreen est inculpée d'offense aux sentiments religieux des musulmans ; elle est passible de deux ans de prison. Elle a fui son pays et vit aujourd'hui en Suède après avoir été menacée de mort par des fondamentalistes qui l'accusent d'avoir *mis en cause* le Coran. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : Benazir Bhutto a fait à l'Inde** une offre conditionnelle depourparlers. Le premier ministre pakistanais a déclaré, dimanche 15 janvier, que son pays était prêt à discuter avec son voisin à condition que celui-ci réduise les forces qu'il entretient au Cachemire et abolisse des lois spéciales en vigueur dans ce territoire à majorité musulmane, disputé depuis 1948 entre les deux grands Etats du sous-continent. *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le transfert formel d'autorité** entre la force actuelle sous *commandement américain* et la *mission des Nations unies* aura lieu *« d'ici à la fin mars »*, a indiqué, dimanche 15 janvier, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. Il a précisé que le commandant en chef des troupes américaines en Haïti, le général George Fisher, devrait déclarer sous peu qu'un climat *« sûr et stable »* prévaut dans ce pays, ouvrant ainsi la voie au prochain déploiement de 6 000 casques bleus, américains pour moitié. – *(AFP.)*

■ **BRESIL : les Etats-Unis ont cessé de financer la lutte** contre le trafic de drogue au Brésil, après l'avoir fait pendant dix ans. Le *département d'Etat américain*, a-t-on *appris* dimanche 15 janvier de sources officielles, s'est déclaré *« déçu de l'abscence de volonté politique »* du gouvernement brésilien d'investir dans la *répression* des trafics de drogue et de la corruption, notamment aux frontières. Au cours de la décennie écoulée, Washington a versé 11,7 millions de dollars à Brasília à ce chapitre. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : l'ancien dictateur Efrain Rios Montt** a été élu, samedi 14 janvier, président du parlement, grâce à l'appui que lui ont apporté les démocrates chrétiens. Des centaines de militants des droits de l'homme ont manifesté leur mécontentement contre ce général, accusé d'avoir fait massacré des milliers d'Indiens en 1982 et 1983 – *(AFP.)*

■ **PEROU : huit membres de la faction dure de la guérilla** *« maoïste »*, connue sous le nom de *« Sentier rouge »* ont été tués, samedi 14 janvier, dans la région de l'Alto Huallaga, au cours d'un affrontement avec une patrouille de l'armée. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Conseil de sécurité de l'ONU** a décidé, vendredi 13 janvier, qu'il fallait organiser *« sans plus tarder »* un *référendum d'autodétermination*. Cette consultation a été reportée, à plusieurs reprises, en raison de différends sur l'identification des électeurs. Le Conseil a prorogé, jusqu'au 31 mai, le mandat de la mission de l'ONU sur place. – *(AFP.)*

■ **BAHREIN : des personnes impliquées dans les troubles** de décembre ont été expulsées et 200 autres ont été libérées, a-t-on annoncé, dimanche 15 janvier, de source officielle. Le nombre des expulsés n'a pas été précisé, ni le ou les pays d'accueil. Selon l'opposition basée à l'étranger, cheikh Ali Salmane, dignitaire chiite dont l'arrestation avait provoqué des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, et deux autres dignitaires chiites, ont été expulsés vers Doubaï, dans les Emirats arabes unis. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : plus d'une dizaine de personnes ont été tuées** et de nombreuses autres blessées, samedi 14 janvier, à Monrovia, après que des manifestations organisées en faveur de la paix eurent dégénéré en émeutes. Une *« chasse »* aux chefs de guerre, accusés par la population d'avoir fait capoter le processus de paix, a été déclenchée par des milliers de personnes, qui ont envahi les rues de Monrovia, armées de bâtons ou de barres de fer. Les *« casques blancs »* de la force interafricaine interposition (ECOMOG) ont ouvert le feu pour rétablir l'ordre.

GAUCHE Alors que la déclaration officielle de candidature d'Edouard Balladur est attendue pour cette semaine, la gauche est plus que jamais divisée sur la stratégie qu'elle doit adopter face au premier ministre.

● « **RASSEMBLEMENT** ». Lionel Jospin étant le seul candidat déclaré au PS, Laurent Fabius a évoqué, dimanche 15 janvier, la nécessité de trouver un homme de « rassemblement », qui ne paraît pas devoir être l'ancien ministre de l'éducation nationale.

● **PROBABILITÉ.** Présenté comme un candidat « probable » par Bruno Durieux, l'un de ses fidèles, Raymond Barre est attendu à l'émission « 7 sur 7 », le 22 janvier. L'ancien premier ministre serait, aux yeux de l'Elysée et d'une partie des dirigeants du PS, le seul qui puisse entamer le capital électoral amassé par M. Balladur.

M. Fabius tente d'opposer à M. Jospin un candidat de rassemblement

Faute de pouvoir entrer lui-même dans la compétition, l'ancien premier ministre ne renonce pas à peser sur la stratégie des socialistes, tandis que Jack Lang envisage de se mettre sur les rangs le 18 janvier

« **CETTE ÉLECTION,** *je la sentais bien !* » Pour la première fois, dimanche 15 janvier, au « Grand Jury *RTL-le Monde* », Laurent Fabius a confessé que si la douloureuse affaire du sang contaminé ne l'avait pas lourdement et durablement handicapé face à l'opinion, il aurait revendiqué l'investiture socialiste pour l'élection présidentielle. M. Fabius a fait cet aveu non sans émotion.

« Je ne suis pas en situation », se contentait-il de répondre, jusqu'à maintenant, quand on l'interrogeait sur son état d'esprit. Récemment encore, après la défection de Jacques Delors et face à l'imbroglio socialiste qui s'était ensuivi, certains de ses proches étaient revenus à la charge, l'encourageant à « se lancer », pour saisir cette occasion de s'expliquer devant tous les Français. *« Je ne veux pas vous entendre ! »* avait-il coupé. Sa souffrance personnelle et celle, aussi, et peut-être surtout, du père sachant ce que ses deux jeunes enfants ont à subir, toutes ces raisons intimes ont, pour le moment, balayé chez lui ambition et espoir.

Mis en examen le 30 septembre 1994 pour complicité d'empoisonnement, l'ancien premier ministre n'attend plus qu'une chose : *« que l'instruction permette d'établir la justice et la vérité »*. Cette affaire a changé l'homme plus profondément qu'il ne veut le laisser paraître, mais son avenir politique demeure bien incertain. Que la justice vienne définitivement l'absoudre, il n'en sera peut-être pas quitte encore avec l'opinion, cette terrible opinion, dont il se voulait l'expert.

M. Fabius sait tout cela. L'admettre, comme il vient de le faire, pudiquement constitue, quoi qu'on en pense, un rare moment de vérité. Le PS a eu ses candidats virtuel, naturel, surnaturel, même. M. Fabius n'est plus, aujourd'hui, qu'un candidat impossible. S'ajoute à ce drame personnel et politique ce que nul, raisonnablement, ne pourra non plus contester : l'impression qu'il donne d'être le seul, dans la cacophonie de la gauche, à parler clair, à savoir ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire pour ralentir, sinon pour faire dérailler le convoi doré d'un balladurisme qui progresse sans rencontrer aucun obstacle.

Sa dénonciation de *« l'Etat-Balladur »*, qui, peu à peu, risque bien de se mettre en place dans le pays au niveau des grands groupes industriels et des médias ; son observation pertinente sur les relations courtoises et ambiguës entre le premier ministre et Jean-Marie Le Pen ; son discours sur les critères d'une économie social-démocrate ; sa méthode précise pour assurer le redressement de l'Europe, tranchant avec les conceptions floues de la majorité sur le même sujet : lorsque M. Fabius avoue qu'il sent bien cette élection, on ne peut lui donner tort. On imagine que ses plans sont prêts.

RIEN N'EST FOUTU, LA GAUCHE PEUT ÊTRE PRÉSENTE AU PREMIER TOUR !

« ARRÊTEZ LE MASSACRE ! »

Il n'aurait pas voulu, comme le dit la méchante rumeur, attendre l'élection de 2002. *« Nous sommes en train de montrer, un peu à notre surprise, la force de notre rassemblement et le redémarrage de l'espoir »*, avait-il lancé avec enthousiasme, en novembre, à Liévin, quand tout un congrès socialiste se rangeait sous l'auréole de M. Delors. Aurait-il pu, trois mois plus tard, incarner ce rassemblement et cet espoir ? On ne le saura jamais. Les socialistes eux-mêmes l'auraient-ils, d'ailleurs, admis ? M. Fabius aurait eu la bénédiction de François Mitterrand. Bernard Tapie n'aurait pas grogné. Henri Emmanuelli n'aurait pu que faciliter la mise sur orbite de son allié. Sans doute M. Fabius aurait-il eu dans son jeu de vrais atouts, mais on sait bien qu'avec des « si », on mettrait le PS en bouteille !

Comme celle de Lionel Jospin, la candidature de l'ancien premier ministre aurait automatiquement réveillé l'hydre du congrès de Rennes, puisqu'il est depuis longtemps admis que les haines fonctionnent dans les deux sens. Et M. Rocard aurait dû crier : *« Arrêtez le massacre ! »*, comme il vient de le faire dans *Le Monde* (daté 15-16 janvier). Ce massacre aura-t-il lieu demain ? On devrait être assez vite fixé.

Le 18 janvier, s'ouvre la période du dépôt des candidatures socialistes, sur laquelle M. Jospin avait anticipé le 4 janvier. Son initiative n'a pas transporté d'aise M. Fabius et ses amis, qui ont longtemps espéré que Pierre Joxe, puis Robert Badinter viendraient les aider à briser net ce genre de prétention. Pour des raisons différentes, l'un comme l'autre ont refusé de mettre le doigt dans cet engrenage d'appareil. M. Jospin a donc pu continuer d'avancer ses pions. Les cousins germains de Radical ont protesté, invoquant l'indispensable rassemblement des forces de gauche.

Faute d'avoir un Bernard Tapie opérationnel, le nom de Bernard Kouchner a été lancé. Celui-ci s'est plaint vivement d'être instrumentalisé. *« Que Bernard Tapie ait prononcé mon nom ne fait pas de moi son candidat »*, a-t-il protesté, dans *le Journal du dimanche* du 15 janvier. En donnant l'impression de vouloir arbitrer les débats au sein du PS, Radical n'a fait, en réalité, que renforcer les positions internes de M. Jospin.

SPÉCULATIONS ROCARDIENNES

L'ancien ministre de l'éducation nationale reste en mesure d'être le candidat des militants socialistes, mais il n'est toujours pas le candidat des sondages. Pour Jack Lang, c'est l'inverse. L'ancien ministre de la culture semble prêt à se déclarer. Plus personne ni rien ne paraît devoir le retenir. Jean-François Hory, le président de Radical, vient de lui apporter un soutien qui trahit cette ambition. Si cette candidature se confirme le 18 janvier, tout est à craindre. Un troisième homme pourrait dès lors resurgir : Michel Rocard, lequel, en confortant avec soin son image de conscience de la gauche, laisse entendre qu'il n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Si le PS offrait de nouveau le triste spectacle de ses divisions entre deux lignes, deux attitudes, deux conceptions de la politique, qu'incarnent si différemment M. Jospin et M. Lang, M. Rocard pourrait être tenté de revenir à la surface. Certains de ses proches, toujours pour « arrêter le massacre », songent à susciter des appels extérieurs à sa candidature. Les rocardiens pourraient mettre en place une stratégie de contournement du PS, voire de dépassement, que l'on pourrait dire d'inspiration barriste.

En tout état de cause, les socialistes sont, aujourd'hui, très attentifs à ce que pourrait entreprendre Raymond Barre, même s'ils ne savent pas encore s'il leur faut redouter ou espérer une possible entrée en lice de l'ancien premier ministre. Henri Emmanuelli lui a reconnu, dimanche, sur France 3, des qualités d'homme d'État. M. Fabius, avant le premier secrétaire, avait mis en exergue le mérite de M. Barre d'avoir toujours su imposer l'exigence de l'Etat impartial.

De toute évidence, M. Barre bénéficie, au moins à gauche, d'un vrai courant de sympathie. Cependant, de ce côté, tout peut encore arriver : un PS avec deux candidats, un sursaut d'honneur de M. Rocard, des radicaux qui entendent faire la pluie et le beau temps. *« Les choses se sont compliquées »*, admet M. Emmanuelli. On ne peut dire moins. Pour aboutir à une vraie candidature de rassemblement de la gauche, certains, tel le président du club deloriste Témoin, François Hollande, rêvent encore d'une grande consultation générale des militants de toutes ses composantes. Ce que la droite n'a pu faire aboutir en six ans devrait être monté en six semaines ! C'est dire le désarroi qui règne à gauche.

Daniel Carton

M. Barre, le candidat « probable »

***« Je tiens pour assez probable qu'il se présentera »*, a déclaré Bruno Durieux, ancien ministre d'« ouverture » des gouvernements Rocard et Cresson, en parlant de Raymond Barre, sur Radio-Classique, dont il était l'invité samedi 14 janvier. *« Je pense qu'il est tout à fait souhaitable que Raymond Barre se présente,* pas seulement d'ailleurs pour la question européenne, *mais je crois qu'il y a une certaine attente »*, a indiqué M. Durieux, ancien député (UDF-CDS) du Nord. *« Vous avez remarqué, quand même que, en décembre, il explique qu'il n'exclut aucune hypothèse pour l'élection présidentielle et que dans les enquêtes d'opinion de janvier, il prend 15 ou 16 points »*, a souligné cet ancien collaborateur du député du Rhône, en refusant d'*« imaginer que le débat présidentiel se limite à une discussion entre deux personnalités du RPR* [MM. Balladur et Chirac], *aussi respectable, important et organisé que soit le RPR »*.**

M. Hory maintient sa pression sur les socialistes

RADICAL continue de prospérer sur le *« champ de ruines »* du Parti socialiste, selon l'expression de Michel Rocard. Dans une tribune publiée par *Le Monde* (daté 15-16 janvier), l'ancien premier ministre avait mis en garde ses amis contre ceux qui, *« hors du PS »*, veulent *« profiter de l'occasion* (...) *pour essayer de s'emparer d'une part de marché »*, en visant, sans le nommer, le parti de Jean-François Hory et de Bernard Tapie. Après le rétablissement officiel des relations avec le PS, consacré par la rencontre, le 10 janvier, entre les dirigeants du mouvement et une délégation socialiste conduite par Henri Emmanuelli, Radical entend se placer en situation d'arbitre des candidats de la gauche à l'élection présidentielle.

Face à Lionel Jospin, dont ils ne veulent pas, les dirigeants de Radical continuent d'entretenir la menace d'une candidature de Bernard Tapie. Dans une déclaration à l'AFP, dimanche 15 janvier, le député des Bouches-du-Rhône a indiqué que rien ne devrait l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle. *« Si le jugement du tribunal de commerce de Paris m'a mis personnellement en liquidation judiciaire, ce qui m'empêche d'exercer des fonctions publiques électives, je peux tout de même me présenter à l'élection présidentielle »*, a affirmé M. Tapie, en ajoutant : *« Mais si j'étais élu, je ne pourrais exercer ce mandat. »* Le sort du député des Bouches-du-Rhône sera partiellement fixé le 27 janvier, date à laquelle l'ordonnance sur la demande de suspension des effets provisoires du jugement sera rendue, avant une nouvelle échéance judiciaire, début mars, lorsque la cour d'appel, saisie par M. Tapie, se prononcera au fond (*Le Monde* du 13 et daté 15-16 janvier).

L'HYPOTHÈSE LANG

Faute d'assurance absolue sur l'avenir de son candidat favori, M. Hory a multiplié les consultations avec *d'autres personnalités susceptibles d'être soutenues* par son parti, tels que Bernard Kouchner ou Jack Lang. Invité dimanche 15 janvier de Radio-J, le président de Radical a observé que l'hypothèse d'une candidature commune à l'ensemble de la gauche non communiste ne lui paraît *« pas très probable »*. *« Parmi les candidats socialistes, Jack Lang nous paraît plus intéressant que Lionel Jospin, mais c'est à lui de se déclarer »*, a ajouté M. Hory. Evoquant sa rencontre, mardi 10 janvier, avec l'ancien ministre de la culture, M. Hory a indiqué qu'il l'avait trouvé *« intéressé par la situation »*, mais *« un peu amer à l'égard de ceux qui, à l'intérieur de son propre parti, lui avaient fait un procès avant même qu'il se déclare »*.

L'autre hypothèse à laquelle s'intéresse de près Radical est la candidature de Bernard Kouchner. L'ancien ministre de l'action humanitaire *« n'a pas le profil du candidat commun à l'ensemble de la gauche aujourd'hui »*, a déclaré M. Hory, en soulignant que sa candidature *« pourrait être utile dans le scénario où le rassemblement aurait échoué »*. M. Kouchner *« pourrait avoir, alors, une fonction politique importante dans la rénovation de la gauche »*, a-t-il précisé.

Hospitalisé à la suite d'un choc en voiture, *l'intéressé a répondu, dans un entretien accordé au Journal du dimanche* du 16 janvier : *« Que Bernard Tapie ait prononcé mon nom ne fait pas de moi son candidat. Que Jean-François Hory m'ait reçu, parmi d'autres, ne constitue pas une investiture de Radical. » « Si je devais être candidat, ce serait* (...) *pour réunir et non pour diviser »*, a observé M. Kouchner, en affirmant qu'il est temps *« d'arrêter une entreprise de démolition que les Français, et surtout les jeunes, contemplent aujourd'hui avec stupeur »*.

P. R.-D.

Dominique Voynet se proclame « la seule candidate de l'écologie »

DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, les Verts attendaient ce rendez-vous avec impatience. Le 27 novembre 1994, les délégués de leur conseil national inter-régional (CNIR) s'en étaient même allés manifester au siège de France 2 pour protester contre la déprogrammation subite de Dominique Voynet de « L'heure de vérité ». L'émission devait être un moyen de distinguer Mme Voynet des deux autres candidats écologistes à l'élection présidentielle, Brice Lalonde et Antoine Waechter.

Dimanche 15 janvier, le porte-parole des Verts s'est ainsi présenté comme la candidate de *« l'écologie généreuse »*, bref comme *« la seule candidate de l'écologie »*. Le plateau des invités avait fait l'objet d'un soin particulier de la part de l'entourage de la candidate : l'ancien ministre communiste Charles Fiterman, Jean-Pierre Brard, député communiste de Seine-Saint-Denis, Gilbert Wasserman, porte-parole de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), apportaient la caution d'une partie de la mouvance communiste, aux cotés de Françoise Giroud, du patriarche écologiste René Dumont, de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, d'anciens membres de Génération Ecologie et de représentants de grandes associations écologistes, telles que France-Nature-Environnement et Greenpeace.

LE THÈME DE L'EXCLUSION

Avec l'aide des élus qui se sont séparés de M. Lalonde et celle des dissidents communistes, le porte-parole des Verts compte faire la différence avec ses rivaux dans la quête des cinq cents signatures d'élus nécessaires pour concrétiser une candidature à l'élection présidentielle. Elle mise, aussi, sur le fait qu'après M. Dumont en 1974, M. Lalonde en 1981 et M. Waechter en 1988, l'écologie politique sera représentée pour la première fois par une femme à l'élection présidentielle.

Enfin, à la différence des autres candidats écologistes, elle participe très régulièrement aux divers rassemblements organisés contre l'exclusion. Le 8 janvier à Paris, elle était la seule candidate à l'élection présidentielle à défiler, à l'appel de l'association Droit au logement, derrière les familles de mal-logés de la rue du Dragon (*Le Monde* du 10 janvier). *« C'est le seul évêque que je connaisse »*, a-t-elle dit de Mgr Jacques Gaillot, sur France 2, en précisant qu'elle l'avait rencontré *« dans les luttes »*.

Pour tenter de sortir de son isolement, M. Lalonde a commencé à poser les premiers jalons d'une contre-offensive. *« Si deux candidats sur trois se mettent d'accord pour n'en désigner qu'un sur un bon programme, que le troisième s'efface ! »*, propose l'ancien ministre de l'environnement dans sa dernière lettre hebdomadaire, *Générations*. En clair, si MM. Lalonde et Waechter, qui ont en commun le rejet de toute « dérive gauchiste », parvenaient à se retrouver, il faudrait que Mme Voynet se retire. Porte-parole du plus important des mouvements écologistes (les Verts) et désignée comme candidate au terme de « primaires » qui ont regroupé plusieurs organisations, *la « candidate de l'écologie généreuse »* ne peut évidemment pas accepter une telle perspective. Toutefois, certains de ses amis lui conseillent de provoquer une rencontre des trois candidats, afin de ne pas laisser à M. Lalonde le bénéfice d'une initiative en apparence unitaire.

Jean-Louis Saux

M. Le Pen présente les « idées simples » de son projet de VIe République

Le Front national en convention présidentielle à Tours

Le Front national a réuni, samedi 14 et dimanche 15 janvier à Tours, une convention présidentielle qui a réuni environ 1 800 représentants. Jean-Marie Le Pen, candidat à l'élection présidentielle, en a profité pour présenter, à partir de quelques *« idées simples »*, selon la formule de Bruno Mégret, délégué général du mouvement d'extrême droite, son projet de VIe République.

TOURS
de notre envoyée spéciale

Ce devait être une grand-messe. Le candidat à l'élection présidentielle Jean-Marie Le Pen devait tracer à grands traits, devant des militants unis derrière leur chef, le visage de la France nationaliste qu'il instaurerait au lendemain de l'élection. La grand-messe a bien eu lieu. Mais, les quelque 1 800 représentants du Front national, réunis les 14 et 15 janvier à Tours pour une *« convention présidentielle »*, ont également eu droit à un rappel à l'ordre contre toute velléité de querelles prématurées sur la succession du président. Un rappel confié à un fidèle et inconditionnel lieutenant de M. Le Pen, le secrétaire général, Carl Lang. *« Nous appelons de tous nos vœux un septennat Le Pen, un septennat de reconquête nationale à la tête de l'Etat ou sinon, à défaut bien sûr, un septennat de résistance nationale à la tête du mouvement national »*, a insisté celui-ci. Une précision qui s'imposait, car les petites phrases perfides ou les interventions amères en ateliers qui ont animé la première journée ont montré que l'unité mise en avant par le Front national aujourd'hui n'est que de façade. Les querelles de succession, que l'âge du dirigeant (soixante-six ans) et sa fatigue apparente encouragent, n'ont été que provisoirement enterrées et ne manqueront pas de resurgir si les résultats recueillis par le président du Front national ne sont pas à la hauteur des espoirs de ses troupes.

« L'IMAGINAIRE NATIONAL »

Amer depuis le congrès de janvier 1994 qui a conforté le poids de Bruno Mégret, délégué général du Front, représentant de la tendance « moderne » soucieuse de sortir le parti de son isolement, l'intégriste Bernard Antony, de son vrai nom Romain Marie, ne s'est pas privé, dans l'atelier qu'il présidait sur le thème « valeurs et morale », d'encourager les militants qui déploraient le faible engagement de leur candidat à l'Elysée en faveur des commandos anti-avortement et pour l'abrogation de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. Pour dire également « merde » à tous ceux qui ont peur d'invoquer un *« ordre moral »* sous prétexte qu'il rappelle Vichy. De son côté, Bruno Mégret n'a pas manqué de souhaiter que, à l'image de l'Italie, *« la classe politique française tombe le temps d'une présidentielle »*, avant de se lancer dans un long discours appuyé à la gloire du chef. Histoire de montrer que Le Pen n'écoute que Le Pen, le président du Front national a balayé l'allusion italienne et a perfidement mis les points sur les « i », en se gaussant des *« quadras et quinquagénaires piaffant d'impatience »*.

« Nous devons mobiliser l'imaginaire national autour de la VIe République », a expliqué M. Le Pen à l'assistance avant d'énoncer *« les idées simples »* (*dixit* M. Mégret) sur lesquelles elle repose. Parmi elles, l'inscription de la *« préférence nationale »* dans la Constitution, ce qui signifie la priorité aux Français pour les emplois, les logements et l'octroi exclusif des prestations sociales et familiales. *« Aux droits de l'homme, nous préférons ceux du citoyen »*, a-t-il précisé.

« Je m'engage à créer 4 millions d'emplois en sept ans », s'est-il exclamé, avant de promettre encore qu'avec lui *« la sécurité sera rétablie. » « Que les bons se rassurent et les méchants tremblent »* car, a-t-il expliqué, *« les bandes ethniques seront arrêtées, les peines appliquées, les prisons construites, les frontières contrôlées, la peine de mort rétablie »*. Après avoir fait l'éloge du travail, il a fait celui de la famille traditionnelle. Pour cette famille, M. Le Pen se propose de créer un revenu parental de 6 000 francs et d'accorder des prêts avantageux pour favoriser l'accession à la propriété. Il lui restait à réciter l'ode à la France, l'ode à la patrie. Il n'y a pas failli, vantant les charmes des grandes provinces de France et appelant à la vigilance pour une *« France souveraine »* menacée par *« l'euromondialisme »*.

Christiane Chombeau

Deux mille manifestants

« Le Pen, Royer, expulsés » : l'affaire des sans-domicile fixe, squatters expulsés par la justice d'une ancienne maison de retraite, à la demande du maire, a servi de détonateur, samedi 14 janvier à Tours, à l'occasion d'une manifestation, prévue de longue date, contre la tenue de la convention du Front national au palais des congrès. A l'initiative du groupe d'Indre-et-Loire du Manifeste contre le Front national, organisation lancée en 1991 par Jean-Christophe Cambadélis, présent à la manifestation, deux mille personnes ont paralysé le centre-ville pendant trois heures en scandant : _« Le Pen fasciste, Royer complice »_, ou encore _« Tourangeaux pas fachos »_. Une trentaine d'associations, partis et syndicats avaient répondu à l'appel. La Licra, dans une publicité parue dans la presse locale, avait regretté que Tours, ville d'équilibre et d'harmonie, puisse ouvrir les bras _« au champion des thèses discriminatoires et d'exclusion »_. Les SDF squatters, qui avaient envahi la mairie dans la matinée lors d'une autre manifestation, ouvraient le cortège qui a été arrêté par plusieurs compagnies de CRS postées à une centaine de mètres du palais des congrès. – _(Corresp.)_

M. Balladur entend maintenir la crédibilité nucléaire française

A L'OCCASION de la visite du premier ministre, lundi 16 janvier, à l'île Longue, sanctuaire de la force de frappe française, *Le Télégramme de Brest* publie un entretien d'Edouard Balladur, dans lequel celui-ci confirme la volonté de la France de parvenir à un *« traité d'interdiction complète des essais nucléaires, universel et vérifiable »*. Cette *« démarche »*, précise-t-il, sans se prononcer sur une éventuelle reprise des essais nucléaires français, ne saurait affecter la *« détermination »* de la France de *« maintenir la crédibilité et la performance »* de ses propres forces nucléaires.

Le chef du gouvernement ajoute que *« la croissance semble être revenue »* et il assure qu'il *« faut profiter de cette période pour apporter à notre société les changements qui nous permettront de mieux faire face aux difficultés dans l'avenir »*. M. Balladur récuse la notion de *« réformes populaires ou impopulaires »*. *« Il y a des réformes nécessaires »*, affirme-t-il, en dressant sa liste des *« préoccupations de la majorité des Français »* : lutte contre le chômage, meilleure formation pour les jeunes, survie du système de protection sociale, poursuite de la construction européenne, place de la France dans le monde.

M. Longuet écrit aux conseillers régionaux de Lorraine

GÉRARD LONGUET, président du Parti républicain et président de la région Lorraine, vient d'adresser aux conseillers régionaux une lettre dans laquelle il explique les raisons de son silence après sa mise en examen. *« J'ai fait le choix de la discrétion bien que n'étant pas astreint au secret de l'instruction*, écrit-il. *Je m'efforcerai donc de le respecter comme j'attends que les autres parties concernées le respectent aussi. Dans cet esprit, ayant été convoqué le 20 décembre pour rencontrer le magistrat chargé de l'instruction dans la semaine du 16 janvier, j'ai délibérément pris le parti du silence pour savoir qui le briserait le premier. Je constate que ni le juge ni moi-même, naturellement, ne l'avons rompu. Ainsi, dans l'avenir c'est avec confiance que je pourrai m'adresser à ce juge, certain que les fuites éventuelles ne viendront pas de son fait. » « En attendant le déroulement normal et, j'en suis certain, heureux, d'une procédure sereine d'instruction, je m'efforcerai de continuer à être utile à la région Lorraine »*, conclut M. Longuet.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **Les Clubs Perspectives et Réalités des Hauts-de-Seine** ont demandé, le 13 janvier, à *« Edouard Balladur d'être candidat à l'élection présidentielle »*, et à la fédération nationale des Clubs Perspectives et Réalités *« de ne soutenir aucune autre candidature de simple représentativité »*, alors qu'Hervé de Charette, délégué général des Clubs, plaide pour une candidature UDF.

■ **Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste français,** a refusé, dimanche 15 janvier à *« 7 sur 7 »* sur TF 1, d'envisager l'hypothèse où seuls Edouard Balladur et Jacques Chirac pourraient être présents au second tour de l'élection présidentielle. Si les candidats de gauche *« s'affichent vraiment à gauche »*, a-t-il expliqué, *« la gauche peut être présente au second tour »*. Interrogé sur la sanction prise à l'encontre de l'évêque d'Evreux, M. Hue a affirmé : *« Dans une communauté, il faut accepter ceux qui ne partagent pas forcément l'opinion générale. C'est une question à laquelle nous avons été confrontés à l'intérieur du Parti communiste. »*

DÉPÊCHES

■ **ENA : selon un sondage réalisé par la SOFRES** du 26 au 28 décembre 1994 auprès de mille personnes et publié par *Le Figaro* du 16 janvier, 56 % des Français sont favorables au maintien de l'Ecole nationale d'administration (ENA), alors que 26 % seulement pensent qu'il faut la supprimer. A la question : *« Pensez-vous qu'il faut maintenir une grande école comme l'ENA car elle permet de bien sélectionner et de former des élites efficaces ? »*, les sympathisants de droite sont 65 % à répondre « oui », contre 49 % seulement chez ceux de gauche.

■ **DÉCENTRALISATION : la commission des lois du Sénat** vient de confier à Jean-Paul Delevoye, sénateur et maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, la présidence d'un groupe de travail sur la responsabilité des élus locaux. Dix autres sénateurs, de toutes tendances, participeront à ce groupe. *« La responsabilité des maires, notamment la responsabilité pénale, s'est fortement accrue ces dernières années (...) Les magistrats peuvent désormais se trouver mis en cause au pénal presque quotidiennement »*, indique M. Delevoye.

■ **FORCE OUVRIÈRE : à un an de son congrès confédéral**, fixé du 27 février au 1er mars 1996, les opposants au secretaire général Marc Blondel ont sonné le rappel. Ils ont recueilli un peu plus de 30 % des suffrages contre la résolution générale et dans un entretien au quotidien *Les Echos* daté du lundi 16 janvier, Jacques Mairé, secrétaire général de l'union départementale de Paris, l'un des chefs de file déclaré de l'opposition à M. Blondel, estime qu'*« il s'agit de lutter contre les dérives à l'intérieur même de FO »*. Pour M. Mairé, les sujets de divergences ne manquent pas, que ce soit au sujet des prises de position de la centrale sur l'Union européenne ou sur la protection sociale, et notamment la maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

M. Pasqua privilégie le dialogue avec les nationalistes corses « légalistes »

Le ministre de l'intérieur estime qu'un « consensus pour l'abandon de la violence » est proche

AJACCIO
de notre correspondant

Près d'un an après le voyage d'Edouard Balladur, Charles Pasqua est revenu en Corse, samedi 14 janvier, dresser le bilan de l'œuvre accomplie. Il a souligné que l'île bénéficiera au total de 5 milliards de francs environ de crédits publics en cinq ans. A cette somme viennent s'ajouter les 6 milliards de la dotation globale de décentralisation.

Ainsi s'achève, a précisé le ministre de l'intérieur, la première phase de mise en place des moyens nécessaires au développement. Mais, a-t-il ajouté, *« rien ne sera possible tant que durera la violence, et j'ai donc invité l'ensemble des mouvements nationalistes à l'abandonner et à s'insérer dans le processus démocratique. Je pense d'ailleurs que l'on n'a jamais été aussi près d'un consensus sur l'abandon de la violence par ceux qui l'ont pratiquée, et qui ont pris conscience qu'elle ne mène à rien »*.

Dans ce contexte, M. Pasqua a tenu à se rendre à la chambre de commerce d'Ajaccio, où il a été reçu par le président (nationaliste) nouvellement élu, Gilbert Casanova, qui avait, la veille, tenu une conférence de presse pour dénoncer effectivement les violences, politique et autres. Tous les entretiens avec les parlementaires, les membres des exécutifs régional et départementaux, les présidents des groupes politiques (à l'exception des communistes, qui avaient décliné l'invitation) apparaissent comme un hommage du gouvernement à tous ceux qui privilégient l'expression républicaine du suffrage.

CLARIFICATION

Charles Pasqua a tenu à clarifier les choses après ce qui avait paru, le 25 novembre 1994, un échange de correspondance, par presse interposée, avec le « FLNC historique », lequel observe une trêve depuis le 15 novembre et demande que l'île soit admise au bénéfice de l'article 74 de la Constitution relatif aux territoires d'outre-mer. *« La clarification est simple*, a dit le ministre. *Il n'y a pas de négociations de l'Etat avec quelque faction que ce soit et il n'y en aura pas. Il y a des institutions : c'est avec l'Assemblée de Corse que le dialogue a lieu. Je ne vois cependant aucun inconvénient à ce que telle ou telle association engage avec les Corses un débat sur un autre statut.*

C'est son affaire. Pour ma part, j'estime qu'avant de se lancer dans un nouveau statut il vaut mieux utiliser tous les moyens qui existent. » En écartant la discussion avec la seule Cuncolta, organisation publique proche du « FLNC historique », sur l'article 74, M. Pasqua a visiblement voulu faire écho à ce que le président du groupe MPA (Mouvement pour l'autodétermination) à l'Assemblée de Corse, Dominique Bianchi, a qualifié *d' « aspect médiatique mal maîtrisé »*. Il a fait remarquer enfin qu'il a entendu les explosions de la matinée – étaient visées les trois sous-préfectures rurales, une agence bancaire à Saint-Florent et, dans un attentat à la voiture piégée, une agence France Télécom à Bastia –, survenues après les assassinats de fin décembre : *« C'est la sonnette d'alarme.*

J'ai analysé depuis longtemps ce qui risque de se passer lorsque l'on réintègre le débat démocratique. Il y a toujours une radicalisation que certains utilisent à des fins personnelles. Ce sont des criminels et ils seront recherchés et poursuivis comme tels. Si l'on a confondu mon souci de dialogue avec de la faiblesse, on s'est trompé. » Pour M. Pasqua, la Corse a besoin d'une politique claire pour retrouver la tranquillité : *« Il nous faudra du temps. Espérons qu'il nous sera donné : dans quelques semaines notre candidat sera élu à la présidence de la République. A mon poste comme si j'en occupais un autre, je continuerai à m'occuper de la Corse, où le moment est venu pour que toutes les bonnes volontés s'affirment. »*

Paul Silvani

Ballottage favorable pour le candidat soutenu par M. Chammougon en Guadeloupe

3e circonscription de Guadeloupe (Capesterre - Belle-Eau, Pointe-Noire)

	5-6-1988	12-6-1988	21-3-1993	28-3-1993	15-1-1995
Inscrits	45 992	45 933	55 667	55 676	56 390
Votants	13 449	19 441	28 763	28 997	20 790
Abstentions (%)	70,75 %	57,67 %	48,33 %	47,91 %	63,13%
Suffrages exprimés	**12 734**	**18 372**	**26 954**	**27 219**	**19 436**

Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Léo Andy (PS dissident)	-	-	-	-	3 855	14,30	-	-	7 303	37,74
Joël Beaugendre (UDF-CDS)	3 534 (1)	27,75	8 042	43,77	7 202 (1)	26,71	13 744	50,49	6 649	34,36
José Toribio (div. gauche)	-	-	-	-	3 596	13,34	-	-	3 151	16,28
Georges Louisor (PS)	5 416 (2)	42,53	10 330	56,22	8 489 (2)	31,49	13 475	49,50	1 566	8,09
Félix Flémin (PCG)	1 371 (3)	10,76	-	-	1 267	4,70	-	-	767	3,96
Clodomir Bajazet (RPR)	1 585	12,44	-	-	2 162	8,02	-	-	-	-
Gérard Lauriette (ext. g.)	828	6,50	-	-	168 (3)	0,62	-	-	-	-
Danielle Maya (PLN *)	-	-	-	-	215	0,79	-	-	-	-

(1) Edouard Chammougon (div. d.) (2) Dominique Larifla (3) Philippe Anaïs

* PLN : Parti de la loi naturelle

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Après la condamnation pour corruption d'Edouard Chammougon, et la privation de ses droits civiques et civils pour cinq ans, son épouse, Marcelle Chammougon, lui a succédé, en l'espace de cinq semaines, à la mairie de Baie-Mahault (*Le Monde* du 6 décembre) et au conseil général (*lire ci-contre*). Mme Chammougon ne briguait pas personnellement le siège de son époux déchu à l'Assemblée nationale. Elle n'était toutefois pas absente de l'élection législative partielle, puisque Joël Beaugendre, candidat unique de la majorité, lui-même ancien suppléant de M. Chammougon, l'avait choisie pour suppléante. M. Beaugendre était opposé à quatre adversaires de gauche, dont le socialiste dissident Léo Andy, maire de Capesterre-Belle-Eau.

Activement soutenu par Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et président du conseil régional, il recueille un meilleur score que celui qu'avait obtenu M. Chammougon en 1993. Bien qu'en seconde position derrière M. Andy, M. Beaugendre peut espérer bénéficier, comme M. Chammougon il y a deux ans, des divisions de l'opposition.

M. Andy était soutenu par le président du conseil général, Dominique Larifla, contre lequel il s'était présenté en 1993, alors que M. Larifla était député sortant. Il avait également reçu le soutien des anciens communistes du Parti progressiste démocratique guadeloupéen (PPDG). Il était en revanche concurrencé par les socialistes « orthodoxes », en la personne de leur secrétaire fédéral, Georges Louisor, ancien chef de cabinet de M. Larifla. En outre se présentaient deux fils de personnalités locales : Félix Flémin, fils du maire (PCG) de Deshaies, Félix Flémin, et José Toribio, qui a succédé comme maire du Lamentin à son père, René Toribio, ancien sénateur socialiste, après le décès de ce dernier,

Eddy Nedljkovic

Deux élections cantonales partielles

GUADELOUPE : canton de Baie-Mahault (1er tour).
L, 8 909 ; V., 4 657 ; A., 47,72 % ; E., 4 366.

Marcelle Chammougon, div. d., m. de Baie-Mahault, 2 425 (55,54 %) ELUE ; Paul Mado, div. g., c. m., 1 617 (37,03 %) ; Frantz Dessout, div., c. m., 324 (7,42 %).

[Organisée en même temps que l'élection législative partielle, cette cantonale avait également pour but de remplacer Edouard Chammougon au conseil général, après la déchéance de ses mandats pour corruption. Son épouse, dont la liste l'avait déjà emporté lors d'une municipale partielle en décembre 1994, a été élue sans surprise, dès le premier tour, face à deux des trois têtes de listes qu'elle avait alors battues.

22 mars 1992 : L, 7 971 ; V., 5 059 ; A., 36,53 % ; E., 4 636 ; Edouard Chammougon, div. d., c. s., c. r., m. de Baie-Mahault, 3 504 (75,58 %) ; Paul Mado, div. d., c. m., 774 (16,69 %) ; Armel Balaïnette, div.g., 186 (4,01 %) ; Marcel Célanie, PCG, 96 (2,07 %) ; Christian Flesque, div., 76 (1,63 %).]

CÔTE-D'OR : canton de Montigny-sur-Aube (1er tour).
L, 2 156 ; V., 1 376 ; A., 36,17 % ; E., 1 348.

Philippe Chardon, app. UDF, m. de Montigny-sur-Aube, 571 (42,35 %) ; Jean-Claude Hecquet, div. d., 293 (21,73 %) ; Georges Morin, div. d., adj. m. de Brion-sur-Ource, 248 (18,39 %) ; Marcel Aurousseau, div. d., 150 (11,12 %) ; Alain Morizot, PC, 86 (6,37 %). BALLOTTAGE

[Cette élection fait suite au décès du conseiller général (UDF) sortant, Tanneguy d'Harcourt, également maire de Belan-sur-Ource, qui était l'élu de ce canton depuis 1985. En l'absence de candidat du Front national, dont la représentante était arrivée en seconde position en 1992, c'est Philippe Chardon, officiellement soutenu par la majorité départementale, qui arrive en tête. Deux autres candidats divers droite, Jean-Claude Hecquet, conseiller municipal de Montigny-sur-Aube, et Georges Morin, sont en mesure de se maintenir au second tour. Le soutien du PS local n'a guère profité au candidat communiste, Alain Morizot.

22 mars 1992 : L, 2 241 ; V., 1 576 ; A., 29,67 % ; E., 1 482 ; Tanneguy d'Harcourt, UDF, 965 (65,11 %) ; Marie-Claude Lecomte, FN, 193 (13,02 %) ; Marie-Claire Chainey, Verts, 145 (9,78 %) ; Sylvie Scherer, PS, 127 (8,56 %) ; Michel Jobard, PC, 52 (3,50 %).]

Le TGV Rhin-Rhône fait une halte imprévue en Franche-Comté

Les élus jurassiens veulent que la ligne passe par leur département. Sinon, ils menacent de bloquer le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Evidemment, il serait malvenu de la part du préfet Jean-Louis Dufeigneux de regretter, publiquement, le bon vieux temps où l'Etat et son bras ferroviaire, la SNCF, décidaient seuls du départ des trains. N'empêche, le préfet de la région Franche-Comté, coordonnateur des travaux préparatoires à la future liaison à grande vitesse, dite Rhin-Rhône, aurait de quoi soupirer. Jusque-là, les élus des trois régions concernées – l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne – avaient bien tenu leur rôle de cofinanciers du projet, conscients de leurs responsabilités en tant que membres du comité de pilotage, siégeant aux côtés des représentants de l'Etat et de la SNCF. Ils semblaient pressés de le voir aboutir. Mais, à la veille de la fin des études préliminaires, le 25 janvier, toutes les négociations semblent à reprendre.

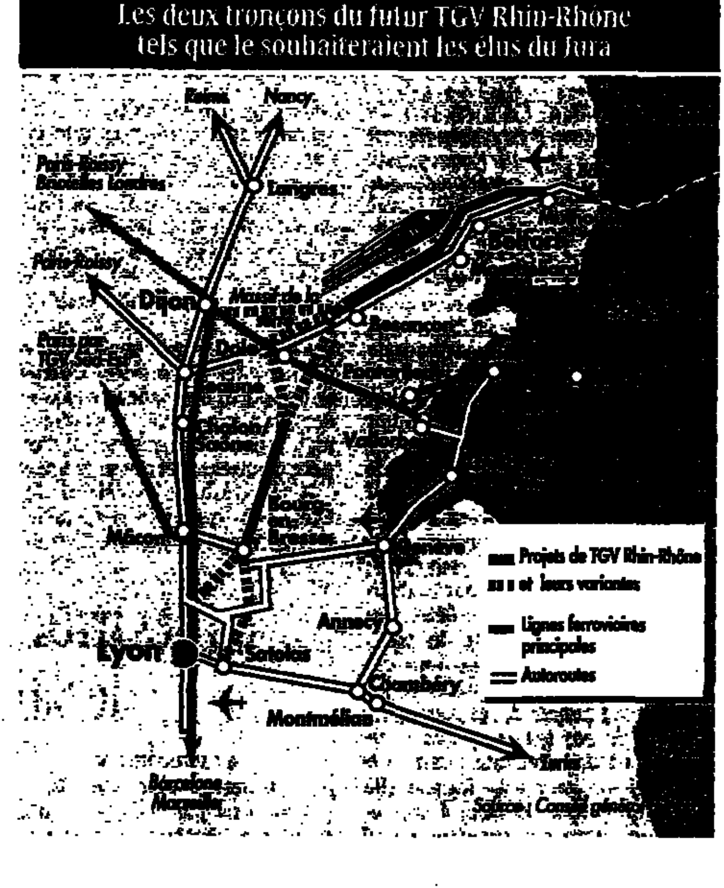
« Avec la décentralisation, il faut peut-être une année de concertation de plus qu'autrefois, admet le président du conseil général du Jura, Gérard Bailly (RPR). *Et alors ? »* L'homme aurait mauvaise grâce à nier ce contretemps, car les Jurassiens jouent les premiers fauteurs de troubles. Lundi 16 janvier, lors d'une séance extraordinaire du conseil régional de Franche-Comté, ils devaient demander à cette assemblée d'entériner leur exigence : obtenir l'assurance qu'une branche sud du TGV Rhin-Rhône passera un jour, même lointain, par chez eux.

Faute de quoi M. Bailly, un agriculteur élu à la tête du département au printemps 1994, s'engage à *« faire capoter le projet »*. Autrement dit : *« si le Jura ne bénéficie pas du TGV, je préfère qu'il n'y en ait pas du tout ! »*. La menace ne tient toujours pas de la fanfaronnade. Avec les voix du Jura, l'appui de certains élus du Doubs et de Haute-Saône, plus quelques écologistes allergiques à la grande vitesse, la majorité du conseil régional pourrait se prononcer contre le schéma ébauché, voire refuser de payer sa part.

A l'origine, pourtant, tout était simple, du moins autant que puisse l'être le tracé d'une ligne TGV. L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, le *« poumon économique de Franche-Comté »* comme elle se proclame à juste titre, à environ quatre heures de train de Paris, rêvait d'une desserte plus rapide. Mais ce projet s'est révélé difficile à défendre. Jean-Pierre Chevènement – sur ce point d'histoire au moins, le consensus existe – a alors eu l'idée d'élargir son projet en en faisant un *« maillon-clé des transports ferroviaires européens »*, selon la terminologie de la SNCF. Ce qui est ainsi devenu le TGV Rhin-Rhône, inscrit dans le schéma directeur national idoine en 1991, devra permetre aux voyageurs des Länder rhénans, du sud de l'Alsace et du nord de la Suisse de rejoindre soit Paris *via* Belfort, Besançon et Dijon, soit le réseau Sud-Est et l'Espagne *via* un itinéraire qu'il restera à définir au cours d'une deuxième phase.

Ce double flux de passagers s'annonce important et la rentabilité plutôt bonne : les trois régions traversées se montrent donc pleines de bonne volonté. Rapidement, elles acceptent de cofinancer, à parts égales avec l'Etat, les études d'un premier tronçon Mulhouse-Dijon. Seulement, la liaison Rhin-Rhône n'a jusque-là de rhodanienne que le nom. Par où rejoindra-t-elle le grand sillon ? Aux yeux des Jurassiens, si la question n'est pas posée dès maintenant, elle risque de ne l'être jamais.

Alors, les élus de la petite région de Franche-Comté (1,1 million d'habitants) sont devenus fébriles. Vendredi 13, les présidents et vice-présidents du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône sont allés chercher le soutien de leurs homologues de l'Ain. Ils ont décidé ensemble de *« constituer un groupe d'action »* en faveur d'une liaison à grande vitesse *« vallée du Rhin-vallée du Rhône »* : en clair, un nouveau tronçon entre la région de Dôle et



Les deux tronçons du futur TGV Rhin-Rhône tels que le souhaiteraient les élus du Jura

Lyon-Satolas, traversant l'Ain.

La région Rhône-Alpes ne siège certes pas au comité de pilotage, mais son président, Charles Millon (UDF-PR), ne se prive pas de défendre par écrit cette thèse auprès du ministre des transports, sans aller toutefois jusqu'à évoquer la question de son financement. Tout en rappelant que sa priorité reste un futur TGV Lyon-Turin, M. Millon n'oublie pas qu'il est, aussi, maire de Belley, dans l'Ain, justement.

> « Si le Jura ne bénéficie pas du TGV, je préfère qu'il n'y en ait pas du tout ! »

Louis Souvet (RPR), maire de Montbéliard, dans le Doubs, a ouvert les hostilités contre le Jura le 9 janvier, en s'en prenant dans *l'Est républicain* aux *« prises de position radicales de nombreux responsables jurassiens (...) dont les conséquences ne pourront que retarder la réalisation d'un projet vital »*. Il exhorte ces derniers à *« faire preuve d'un peu de patience »*. Son inquiétude et son agacement semblent fondés. Après avoir accepté le principe d'un TGV, le gouvernement – celui-ci ou son successeur – appréciera probablement peu de se voir sommer d'en construire un deuxième par quelques irréductibles.

En attendant une décision du ministre des transports, chacun se renvoie son manque de solidarité régionale. La lutte se cristallise actuellement autour du massif de la Serre. Les Jurassiens voudraient que le Mulhouse-Dijon ne le traverse pas, comme les études le prévoient, mais insistent pour que le train passe au sud. Ce tracé présenterait le double avantage d'épargner la verte vallée de l'Ognon et de tirer déjà le TGV vers Dole. Selon M. Bailly, *« cela ne coûterait qu'une minute et demie de temps de transport de plus »* (deux, selon la SNCF). C'est sans compter les 4 millions de francs supplémentaires et la réalisation de nouvelles études qui navrent par avance le comité de pilotage.

Jean-Pierre Chevènement, allié objectif de son voisin RPR de Montbéliard dans cette affaire, a fini par se rendre, le 5 janvier, à *Lons-le-Saunier*, dans l'hôtel du département tout neuf de M. Bailly. La visite était d'importance, car le maire de Belfort préside aussi l'Association Trans-Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée. Celle-ci regroupe, en vrac, des maires allemands, des ministres suisses, des parlementaires européens, des élus du Languedoc-Roussillon et même l'indispensable et puissant président de la Catalogne espagnole, Jordi Pujol (centre droit). Les dernières heures étant propices aux concessions, le *« lancement des études préliminaires des branches (...) permettant de répondre aux intérêts jurassiens »* a été accepté par M. Chevènement. Toutefois, cet accord de principe ne l'engage guère, lui qui estime *« non rentable, donc non finançable »* une liaison Besançon-Lyon. Seulement, la majorité ne penche pas de son côté au sein du conseil régional de Franche-Comté. Le président de cette assemblée, Pierre Chantelat (UDF-PR), s'apprêtait à *« soutenir le Jura »* au cours de la réunion de lundi, qui devait avoir lieu devant un public des grands jours : maires, présidents de conseils généraux et parlementaires comtois.

l'inverse, chez leurs voisins bourguignons de Dijon, cette résolution, si elle est votée, risque de retentir comme une déclaration de guerre. Ici, on ne voit pas l'intérêt d'une branche sud desservant les voisins, alors qu'un tronçon plus modeste suffirait à relier Dijon au réseau Sud-Est. *« Qui pourrait bien la financer ? »*, s'interroge, ironique, le président du conseil régional de Bourgogne, Jean-François Bazin (RPR). Sûrement pas les Bourguignons !

M. Bazin pronostique que *« la fin des difficultés n'est pas pour demain »*, histoire de faire sentir que sa détermination vaut bien celle des Jurassiens. De leur côté, ces derniers continuent à faire monter les enchères, non sans succès. Le maintien, voire la modernisation de la ligne Paris-Lausanne, qui passe par Dole, semble au moins en bonne voie grâce au soutien de la Communauté de travail franco-suisse du Jura. Cette liaison, elle-même menacée par un éventuel TGV Mâcon-Genève, ne leur suffira probablement pas en guise de lot de consolation, si la branche sud devait être renvoyée à d'autres temps ou d'autres cieux. *« Comtois, têtes de bois »*, soupire M. Chevènement, en fils du pays plutôt inquiet.

Martine Valo

■ **COLLOQUE** : le Groupement des institutions financières spécialisées (GIFS) organise un colloque « Développement économique et dimension territoriale », jeudi 19 janvier au Pavillon Gabriel, à Paris. Les thèmes du colloque sont les suivants : « Opérateurs du développement territorial : un nouveau partenariat public-privé ? Réalisations et développement : gérer les contradictions du court et du long terme. Collectivités locales : quel dialogue avec les PME ? » Ce colloque doit être clôturé par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie.

Les chambres régionales des comptes regrettent la faiblesse de leurs moyens

Leurs magistrats réclament une nouvelle organisation

Alain Sérieyx, président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, juge que la *« dimension »* prise par l'activité de ces chambres *« ne correspond plus au dispositif mis en place au départ »*. Un malaise plane sur l'ensemble du corps des chambres régionales.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Alors que les « affaires » continuent à occuper le devant de la scène politique, Alain Serieyx, président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, devait recevoir la presse, lundi 16 janvier, à Marseille, pour estimer que *« la situation financière des collectivités locales paraît s'être un peu stabilisée. » « Il n'y a pas de catastrophes supplémentaires en vue »*, juge M. Serieyx, tout en se demandant si cette apparente normalisation de la situation n'est pas dictée par la proximité des élections municipales.

Plus généralement, M. Serieyx évoque, douze ans après les premières lois de décentralisation, la nécessaire réforme du mode d'organisation et de fonctionnement des chambres régionales des comptes. *« Tant par le volume que par la diversité des vérifications à effectuer, la fonction de régulation financière qui nous a été confiée a pris aujourd'hui une dimension qui ne correspond plus au dispositif mis en place au départ »*, affirme-t-il.

A ce propos, l'Association des présidents de chambres régionales des comptes, présidée par Jacques Belle, président de la chambre de Lyon, a mis en chantier un programme quinquennal d'adaptation en profondeur des missions et des moyens de l'institution. Parallèlement, les magistrats des chambres se sont regroupés dans une association professionnelle représentant 80 % d'entre eux. Elle vient d'estimer, dans un communiqué, que *« les moyens ne* [leur] *sont pas donnés pour exercer efficacement et en toute indépendance leurs missions actuelles et futures »*. Pour manifester cette mauvaise humeur, les représentants élus des magistrats ont, récemment, refusé de siéger à une séance du conseil supérieur des chambres consacrée aux avancements.

« Le corps des conseillers des chambres vit, actuellement, un profond malaise », nous a déclaré Pierre Rocca, ancien élève de l'ENA, magistrat hors classe à la chambre de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et vice-président de l'Association professionnelle des magistrats des chambres régionales des chambres (APMCRC).

PAS DE « DROIT DE SUITE »

Tout en saluant comme une *« avancée »* la dernière loi relative au financement de la vie politique, qui permet, notamment, aux chambres, d'exercer leur contrôle sur les délégations de service public, l'association regrette la timidité des mesures prises. C'est ainsi qu'au dernier moment a été gommée une disposition qui aurait donné aux magistrats la possibilité d'exercer un « droit de suite », c'est-à-dire d'explorer jusqu'à leur terme les relations financières des collectivités locales avec les entreprises privées.

Par ailleurs, si les chambres peuvent recourir à des expertises extérieures, elles n'ont pas d'argent pour les payer... Quant aux ministères, ils font encore des difficultés aux chambres qui ont besoin de consulter des fonctionnaires. L'APMCRC estime aussi que les magistrats des chambres ne disposent pas de moyens humains suffisants pour faire face à leurs tâches de contrôle de gestion – extrêmement complexes – et, plus encore, à celles qui touchent aux notions de transparence et de probité. Il existe, actuellement, un écart de 15 % entre les effectifs théoriques et les effectifs réels des chambres. Mais il convient, sans doute, davantage, de mieux recruter plutôt que d'augmenter le nombre des magistrats.

« Le corps des magistrats des chambres, ironise lui-même M. Serieyx, *ressemble à une armée mexicaine dans lequelle la majorité des personnels se trouve au sommet du tableau. C'est une pyramide inversée qui repose sur la tête. Il faudrait que les magistrats des chambres deviennent des coordonnateurs d'équipes multidisciplinaires faisant appel à des spécialistes, dans et hors de l'administration, pour apprécier les réalités très complexes des gros marchés publics. Nous n'avons pas, actuellement, la compétence voulue et cela prive les chambres de l'essentiel de leur efficacité. »*

Alors que les effectifs des magistrats hors classe sont pléthoriques, l'APMCRC propose, elle, de renforcer le nombre et la qualification des assistants de vérification et celui des présidents de section (ils ne sont que trente dans l'ensemble des vingt-quatre chambres).

L'association juge, enfin, indispensable, de protéger les magistrats des pressions, nombreuses, qu'ils subissent et de leur assurer une meilleure évolution de carrière. Elle souhaite également plus de facilités de détachement dans d'autres corps, car *« on ne fait pas dix ans de contrôles sans se scléroser »*.

Guy Porte

PROTESTATION Des prêtres ouvriers au théologien allemand contestataire Eugen Drewermann, nombre de voix, y compris au sein de la hiérarchie catholique, se sont élevées pour critiquer la révocation de Mgr Jacques Gaillot. ● Au cours de dizaines de rassemblements spontanés devant les églises et les évêchés, des milliers de catholiques ont apporté dimanche leur soutien au prélat nommé évêque in partibus à Partenia (diocèse disparu de Mauritanie), une affectation que l'intéressé a qualifiée de *« bidon »* sur France 2. ● Pour Jean-Michel Di Falco, porte-parole des évêques de France, le *« grand reproche »* de l'Église à l'encontre de Mgr Gaillot est d'avoir provoqué, *« en menant son propre combat »*, *« une rupture de l'unité »*. Le Père Di Falco a estimé, lundi 16 janvier sur Europe 1, que les responsabilités de la situation actuelle étaient *« partagées »*.

Des milliers de catholiques manifestent leur soutien à Mgr Gaillot

Alors que l'épiscopat français apparaît divisé et que des fidèles critiquent ouvertement le pape, des rassemblements ont eu lieu dans de nombreuses villes françaises

EVREUX (Eure)
de notre envoyée spéciale

Entre chien et loup, dimanche 15 janvier, au 35 rue Saint-Louis, une fenêtre s'ouvre à l'étage de l'évêché sous les clameurs de la foule amassée sur le pavé. *« Au balcon ! »*, réclame-t-on. Un visage souriant apparaît, celui d'un homme frêle, visiblement ému. Jacques Gaillot envoie des baisers à tous ces gens qui veulent une fois encore, une dernière fois, l'apercevoir, l'entendre surtout. *« Vous êtes merveilleux. Je crois rêver. Êtes-vous bien là ? »*

– *« Oui »*, hurlent les fidèles.

– *« Vous savez aller dans la rue pour vous exprimer. Pour certains, c'est la première fois. C'est une sorte de réveil, c'est formidable. »*

Mais l'évêque doit partir pour être sur le plateau de France 2 au journal du soir. Un chant sourd s'élève, comme un adieu sur l'air de *Nabucco*, de Verdi. La fenêtre se referme. Et l'on se disperse aux quatre coins de la ville, envahie par la nuit.

MANIFESTATION DE RUE

Vers 15 heures, ce même dimanche, le parvis de la cathédrale est noir de monde. Les quinze diacres du diocèse ont appelé la veille à une marche silencieuse. Déjà des centaines de pétitions circulent : *« Révoltés par les méthodes d'une Eglise dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas, nous voulons dire notre indignation. »* Jacques Gaillot *« incarne pour tous, croyants et non-croyants, la fidélité à l'évangile »*.

Le beffroi égrène trois coups dans l'air froid. Devant la porte de la cathédrale, Roland Dollé, vicaire général, lit la lettre de l'évêque : *« Je cesse de vous servir, mais je ne cesse pas de vous aimer. Bonne route ! »* L'évêque a choisi de ne pas venir, laissant quelque cinq mille personnes réclamer justice. Certains notent les adresses du nonce apostolique à Paris et du pape Jean Paul II à Rome, affichées sur les murs de la cathédrale.

« Non aux tribunaux d'exception ! », peut-on lire sur des banderoles. *« Libérez la parole ! »*, ponctue le défilé. Un vieux retraité brandit comme un fanion : *« Jean Paul, écoute Jésus et les hommes plutôt que les monarques de ta cour ! »* Plus loin, un Noir et sa femme blanche : *« Jacques Gaillot Sans Diocèse Fixe »*. Un défilé tout couleur : des clochards, des handicapés, des dames en foulard, des religieuses en tenue, des curés de campagne en civil, des citadins de tous âges... Défilent également des Arabes, des Africains, pour la plupart musulmans. A Evreux, nul n'ignore les liens qu'entretient l'évêque avec les imams de la communauté.

STANDARD PRIS D'ASSAUT

Le cortège s'ébranle enfin. En tête, Roland Dollé est entouré des secrétaires nationaux du MRAP et du Mouvement pour la paix. Dans toute la ville, Michel Leblanc, maire adjoint et conseiller régional communiste, diffuse un appel : Le 22 à 13 h 30, devant la mairie, se réuniront tous ceux qui ont reçu l'aide de l'évêque ; le 22 également, à 15 h 30, Jacques Gaillot célébrera une messe d'adieu en la cathédrale.

L'évêché ne désemplit pas depuis l'annonce, vendredi 13 à midi, sur les ondes, de la révocation papale. Des centaines de fax sont arrivés de France. Du Canada, où la conférence épiscopale réclame, elle aussi, justice pour Jacques Gaillot, de Belgique encore; et aussi de Rome, de Paris, de l'imam de la mosquée, de partout les appels continuent d'affluer.

Le standard de la mairie est pris d'assaut. Le maire, communiste refondateur, Roland Plaisance, met la main à la pâte, désireux de voir la ville soutenir *« son ami »*. Le regard triste, il se souvient de l'arrivée de Jacques Gaillot en 1982. Il n'avait pas laissé percevoir ses idées. Deux ans plus tard, il s'était mobilisé pour l'école laïque, en pleine bagarre de l'école libre. Après, il avait reçu à Evreux Arafat et sa femme. Récemment, il s'était insurgé contre les lois Pasqua. *Coups de gueule contre l'exclusion* fut le titre d'un de ses livres où il pose en couverture vêtu d'un T-shirt *« Le rock dans tous ses états »*, le nom du festival annuel d'Evreux.

Le maire poursuit : *« J'ai appris à le connaître. Ce n'est pas un traître à l'Eglise, il est profondément croyant. Il n'est ni l'envoyé du diable ni l'évêque communiste que ses détracteurs ont dénoncé avec succès à Rome. »* Mercredi 18 janvier, Roland Plaisance remettra à son ami la médaille de Citoyen d'honneur d'Evreux.

A la grand-messe de 11 heures, dimanche 15 janvier, la cathédrale est loin d'être pleine. Le prêtre qui officie ne fait pas de commentaire, mais lit les lettres de Mgr Gaillot et de l'équipe épiscopale qui le soutient. Sur les bas-côtés ornés de magnifiques boiseries du XIV[e] siècle, un jeune séminariste déploie une ingénieuse casuistique pour convaincre une jeune paroissienne choquée par la décision papale. Celle-ci s'entête. Son interlocuteur hausse le ton : *« Quand le pape décide, nous devons nous incliner. L'évêque n'a jamais tenu compte de ses pairs. »*

« Il n'a pas tenu sa place », surenchérit une élégante fidèle. *« Je me réjouis pour lui*, ajoute-t-elle avec un rien de perfidie. *Il va pouvoir se consacrer aux démunis. Il n'était pas fait pour être évêque. Il ne s'occupait pas de son diocèse. »*

MESSE A LA PRISON

Loin du centre-ville, sur le marché du quartier populaire de la Madeleine, une fermière venue vendre ses poulets exprime une opinion à peu près identique. Les critiques se font plus en demi-teinte chez deux élus UDF siégeant au conseil municipal, Michel Simon et Jean-Jacques Hubert. Ce dernier, avocat bien connu du centre-ville, accuse : *« Vous, les médias, êtes responsables de sa chute. »* « Frou-Frou » et « Rien à cirer », *« ce n'était pas sa place »*. A entendre ces arguments, plutôt rares en ville, un vendeur de primeurs du marché Madeleine ironise : *« L'Eglise a fait des funérailles grandioses à un archevêque de Paris, Mgr Daniélou, mort dans la chambre d'une prostituée. Aujourd'hui, elle vire salement un homme qui défend tout le monde, les exclus et les autres, les croyants comme les non-croyants. »*

Loin de la scène politique et à l'abri des regards médiatiques, l'évêque a choisi de célébrer la messe, dimanche matin, au centre de détention du Val de Reuil, situé en plein champ, à 30 kilomètres d'Evreux. *« Puisque vous ne pouvez venir à moi, je viens vers vous pour vous dire au revoir »*, a t-il annoncé à la petite trentaine de détenus venus assister au service. Certains ont apporté des cadeaux. Il y a là des musulmans, des catholiques, un protestant et même un Polonais, qui vient d'écrire au pape.

A la sortie de la prison, Mgr Gaillot cite quelques phrases de la lettre cosignée par les détenus. *« Cher Jacques, nous avons au moins un point en commun. Comme nous, te voilà exclu. Pas pour les mêmes raisons, certes. Ton crime, si l'on peut dire, est d'avoir été du côté des plus faibles. »* Ulcérés par une procédure qui n'égale même pas celle en usage à l'intérieur de la prison – le détenu menacé de mitard peut s'expliquer et faire appel –, les cosignataires enfoncent leur clou : *« Tu es un fonceur. De la même trempe que l'abbé Pierre, un prophète des temps modernes. Ne baisse pas les bras. »* Cette messe avait été interdite la veille par Paris, puis ré-autorisée en soirée.

Danielle Rouard

Le désarroi des paroissiens de Saint-Denis

SAINT-DENIS
de notre envoyée spéciale

Cela n'est pas si fréquent d'applaudir à l'église. Cela n'est pas l'usage d'y signer des pétitions. Cela n'est pas l'habitude d'y mijoter quelques slogans et brûler d'y crier son courroux à l'égard de Rome. A vrai dire, c'était même, dimanche, de l'inédit. Mais à situation extraordinaire, il avait bien fallu improviser et opposer réponse originale. Une réponse qui dise l'indignation et la souffrance devant la sanction frappant Jacques Gaillot; qui clame la solidarité avec l'évêque d'Evreux et exprime à la fois le sentiment d'injustice et l'inquiétude pour l'image et l'avenir de l'Eglise. Cela donna aux messes comme un surcroît de ferveur. Un sentiment renforcé de la communauté.

La voix ardente, le Père Bernard-Jean Berger avait d'emblée donné le ton, en ouvrant la grand'messe de 10 heures à la basilique. *« Nous sommes dans la peine, dans l'humiliation, dans la honte. Prions pour que cette honte ne se transforme pas en révolte. Le fils ne se révolte pas contre sa mère. Mais il peut souffrir de ses erreurs. »* Et puis l'épître de saint Paul aux Corinthiens s'était révélée un prêche admirable pour « l'unité et la diversité » de l'Eglise.

Le Père Jean Jannin, chancelier du diocèse, plaça également son homélie sous le thème de la diversité du peuple chrétien. *« L'unité*, dit-il, *se construit à partir de la richesse de chacun et dans le respect des différentes cultures et dans diverses expressions de la foi... Quand on dit « catholique », on ne dit pas « tout le monde pareil » ou « tout le monde doit faire pareil » ! Catholique veut bien dire universel. Notre Eglise de France l'est-elle suffisamment? »* L'interrogation valait bien sûr réponse. Et quelques signes discrets d'approbation et de sympathie marquèrent la connivence de paroissiens.

Enfin, avant la bénédiction finale, le curé invita un jeune homme à prendre le micro pour appeler les fidèles à signer une pétition : *« Monseigneur Gaillot a fait le choix d'aller vers tous, en particulier les exclus, les marginaux, les personnes en recherche. Il s'est donné les moyens de témoigner de Jésus-Christ à travers les médias (...). La parole d'évêque lui est ôtée dans notre pays. Cela renvoie l'image d'une Église qui divise au lieu de rassembler (...). Nous aurons désormais encore beaucoup plus de mal à faire comprendre le message du Christ. »*

Il fallait sans doute une fausse note. Elle survint donc juste à la fin, quand un homme cria à l'officiant : *« J'ai honte de Mgr Gaillot, j'ai honte de vous! »* Il y eut des regards furieux. Mais le curé sourit. Enfin un débat! Alors, tandis que nombre de fidèles (parmi lesquels beaucoup d'Antillais) se dirigeaient vers le fond de l'église apposer leur nom et signature sur la pétition, le prêtre rejoint dans l'allée le dissident du jour. Extraits du dialogue :

« Gaillot a outrageusement provoqué.

– Le Christ lui-même a toujours bousculé.

– Ses positions étaient racoleuses, contraires à l'Eglise !

– Il était près des gens, il touchait les exclus ! Les deux tiers de la société ne sont plus en phase avec l'Eglise !

– Ce n'est pas une raison pour prendre des positions contraires à la définition du magistère. Le pape s'est déjà montré patient pendant plus de dix ans !

– Pendant plus de vingt-cinq ans on a supporté Saint-Nicolas-du-Chardonnet!

– Le pape est bien informé et sait ce qu'il fait.

– Mais l'Eglise ne peut rester figée ! Elle doit affronter de nouvelles questions ! Vous croyez qu'on peut parler du divorce comme il y a vingt-cinq ans ? Vous avez des réponses sur les questions posées par la bioéthique ?

– Le pape en aura !

– Nous ne sommes pas des brebis tondues sans libre-arbitre ! L'Eglise doit être lieu de débats !»

PÉTITION APPLAUDIE

A quatre cents mètres de là, à l'autre bout d'une rue piétonne envahie par un marché, les paroissiens de l'église Saint-Denys-de-l'Estrée vivaient le même désarroi. La pétition, applaudie, fut prise d'assaut, signée en premier lieu par le Père Jean Le Fur qui ne pouvait s'empêcher d'évoquer le rappel par Rome des prêtres ouvriers en 1954. *« On croyait ce temps-là passé aux oubliettes depuis le Concile! »* C'est sûr, notait une dame martiniquaise, *« le Vatican a été sensible aux lettres d'intégristes! »*

Manifester? Quand il le faudra. Au moindre signe de *« Jacques »*. Se rendre bien sûr à Evreux. Et puis écrire. Faxer. Lettres ouvertes, communiqués. Aux évêchés. A Rome. En attendant, quelques coups de fil avaient suffi à rassembler près de deux cents fidèles devant l'évêché de Saint-Denis. Représentants d'associations familiales ou pour les droits de l'homme, militants catholiques. Sur leur manteau, le badge « diocèse de Parténia », allusion à ce diocèse fantôme attribué à Jacques Gaillot et que ses fidèles, *« écœurés de cette fiction humiliante »*, se disaient décidés à repeupler.

Le matin même, l'évêque Guy Deroubaix, nous avait confié, en signe de sympathie à Jacques Gaillot, un poème :

« (...) Une Église qui écoute avant de parler,
qui accueille au lieu de juger,
qui pardonne sans vouloir condamner,
qui annonce plutôt que de dénoncer.
Une Église de miséricorde. »

Annick Cojean

A Brest, Lille ou Lyon, une même protestation

A LILLE, Mgr Vilnet a fait ouvrir les grilles de l'évêché. Ils sont plus d'un millier, en ce dimanche après-midi 15 janvier, à se presser devant l'hôtel de la rue Royale. Une foule heureuse et surprise de se retrouver là aussi nombreuse. Les appels dans les paroisses, les coups de téléphone aux « frères » n'avaient pas cessé depuis samedi.

Quelques calicots ont été fabriqués à la hâte : *« Tais-toi, prophète, tu déranges ! »* ; *« Jean-Paul II en Mauritanie, Jacques Gaillot en Italie ! »* Un prêtre du groupe Jonas, *« un groupe de prêtres assez âgés, qui parfois trouvent que trop c'est trop »*, se fait l'interprète de tous. *« Il y a des procédés qui font mal à l'Eglise*, affirme l'abbé Albert Braems, prêtre à Armentières. *Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur tout avec Jacques Gaillot. Mais personne ne nie son esprit évangélique. »* Les applaudissements montent.

Applaudissements encore quand Philippe Maillard, dominicain lillois, militant auprès des pauvres, des prisonniers, des exclus, demande ce que *« les évêques de France collectivement ont l'intention de faire »*. Mgr Vilnet ne se dérobe pas. Légèrement aphone, il demande à un autre prêtre de lire le communiqué qu'il a fait diffuser la veille. Il y rappelle ses liens personnels avec Jacques Gaillot, dit la gravité de la décision mais aussi sa certitude que *« le témoignage évangélique qui rayonne du Père Gaillot est et demeurera »*.

● Au même moment, un millier de *Lyonnais* écoutent devant l'évêché de leur ville Christian Terras, le directeur de la revue *Golias*. *« Ce qui a abattu Jacques Gaillot, c'est l'incapacité de dialogue avec la modernité »*, lance-t-il. Dès le matin, les « catholiques contestataires » de *Golias* avaient élevé symboliquement un mur de briques devant l'entrée de la cathédrale Saint-Jean. En appelant à l'esprit de *« résistance »*, ces catholiques annonçaient également la création d'une Coordination pour plus de liberté dans l'Eglise (CLÉ). Dans le quartier populaire du grand ensemble de la Duchère, l'équipe sacerdotale affichait une attitude aussi résolue. *« Alors que le Vatican s'accommode dans plusieurs régions du monde d'évêques qui sont liés à des dictateurs parmi les plus odieux, le comportement de l'évêque d'Evreux lui était devenu insupportable »*, écrivaient-ils dans un communiqué».

● Il est 15 heures, et à Amiens également, des pancartes émergent d'une foule de trois cents personnes rassemblées devant l'évêché. *« Jean-Paul, ça suffit ! »* ou *« Nous voulons une Eglise tolérante ! »*, *« Athée mais solidaire de Monseigneur Gaillot ! »* Sur le parvis, Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens, fait lire un texte par son vicaire général. *« Je déplore qu'on veuille faire taire une voix qui avait su faire résonner l'Evangile dans les milieux les plus éloignés de l'Eglise*, a-t-il écrit. *Je souffre de ce que notre Eglise risque de se retrouver plus divisée encore. J'ai peine pour un frère dans l'épiscopat dont je me suis senti proche le plus souvent. »*

● Dans le Finistère, les cinq prêtres de la paroisse de Douarnenez ont lu lors des messes du week-end un message de protestation. *« Nous ne sommes pas sûrs que cette décision attire du monde à l'Eglise*, estiment-ils. *Nous craignons qu'elle fasse fuir un certain nombre de personnes et qu'elle opère une déchirure entre chrétiens. »* Quatre-vingt-treize personnes, dont quarante-neuf prêtres et religieux, ont signé une pétition en faveur de l'évêque d'Evreux, *« parce que nous croyons que l'Evangile appelle à la tolérance, à la solidarité envers les plus démunis et non à l'exclusion. »*

● Des lettres de protestation sont arrivées à l'évêché de Quimper. L'évêque Mgr Clément Guillon fait savoir qu'il y répondra. *« Je regrette ce qui est arrivé à Mgr Gaillot mais je regrette aussi qu'il n'ait pas entendu l'appel de Mgr Duval »*, souligne-t-il. En revanche, la révocation de l'évêque d'Evreux n'émeut guère le Père Michel Jaouën, qui prépare à Brest une nouvelle croisière avec son bateau *le Bel espoir*, à bord duquel doivent embarquer quelques toxicomanes. *« Un détail*, dit-il. *Pas de quoi fouetter un chat. La situation n'est pas dramatique. Gaillot n'est pas en prison. »*

Gérard Buétas (Lyon), Michel Curie (Amiens), Jean-René Lore (Lille), Gabriel Simon (Brest)

De nouvelles réactions

Dans l'épiscopat, Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, a estimé que la révocation de Mgr Gaillot constituait une *« décision d'une gravité extrême »*. Pour Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai et président de Justice et paix, elle est *« regrettable »*. Mgr André Collini, archevêque de Toulouse, s'est dit *« profondément attristé »* et Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc, *« choqué et meurtri »*. *« J'aurais préféré que le dialogue se poursuive (...)*, a dit Mgr Fruchaud, [Mgr Gaillot] *avait des interpellations à adresser à tous nos frères évêques et nous avions des questions à lui poser. »*

● A l'étranger, un millier de personnes ont manifesté en silence, à Liège, leur soutien à l'ancien évêque d'Evreux. Le théologien et psychothérapeute allemand Eugen Drewermann, lui-même sanctionné par l'Eglise, s'est demandé s'il *« n'est pas maintenant temps pour Jean Paul II de démissionner »*. Huit autres théologiens allemands ont réclamé la réintégration de Mgr Gaillot.

● La Fédération protestante de France a estimé que la destitution de Mgr Jacques Gaillot de l'évêché d'Evreux constitue une décision *« avant tout très douloureuse »*

● Dans les milieux politiques, Lionel Jospin, s'est déclaré *« surpris comme citoyen »* par la décision du Saint-Siège. Bernard Tapie a estimé *« cette destitution scandaleuse »*. Enfin, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur chargé des cultes, et dont Mgr Gaillot a vivement critiqué la politique en matière d'immigration, a indiqué qu'il *« se garderait bien de tout commentaire »*.

Simone Veil / ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville

« L'avortement ne représente plus aujourd'hui en France un enjeu politique »

Vingt ans après le vote de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui porte depuis son nom, Simone Veil déclare au *Monde* que *« l'avortement ne représente plus en France un enjeu politique »*. Ajoutant que sa loi est « acceptée par une large majorité », Mme Veil estime que les polémiques et les violences observées aux Etats-Unis ne sont pas envisageables en France, en dépit de quelques récentes actions spectaculaires de militants anti-avortement. Selon Mme Veil, les problèmes posés par l'avortement ne relèvent pas d'une législation européenne. De son côté, le conseil permanent de la Conférence des évêques de France dénonce à l'occasion de cet anniversaire *« la mise à mort d'être humains innocents »* que constitue selon lui l'IVG.

« Depuis vingt ans, le nombre des interruptions volontaires de grossesse demeure relativement stable en France en dépit des progrès de la contraception féminine et des incitations à l'usage des préservatifs masculins. S'agit-il selon vous d'un phénomène inéluctable ?

– Non. Il nous faut obtenir une diminution du nombre des avortements et mieux orienter encore les femmes vers la contraception. Sur ce point, les objectifs n'ont pas été atteints.

– Plusieurs observateurs notent aujourd'hui un désintérêt du corps médical pour la pratique de l'avortement, un essoufflement du militantisme. Partagez-vous ce constat ?

– Absolument. Les médecins s'expriment clairement sur ce sujet et on peut d'autant mieux les comprendre que les plus jeunes d'entre eux n'ont pas connu le drame des avortements clandestins. Cet essoufflement du militantisme est d'ailleurs à l'origine d'une partie des problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Il est clair que le statut des médecins pratiquant des avortements dans le cadre de vacations hospitalières est trop précaire. Un décret – dont la mise au point a été beaucoup plus longue que je ne le souhaitais – leur donnera prochainement sinon le statut de praticien hospitalier titulaire, du moins une vraie place dans l'hôpital, avec un statut de contractuel. Au-delà, il nous faudrait parvenir à développer des centres où la prise en charge des femmes serait plus large, traitant de l'ensemble des problèmes liés à la procréation. Pour l'opinion publique, tout ce qui concerne la naissance est naturel, donc simplifié, il existe un droit à l'enfant même lorsqu'il s'agit d'adoption, un droit à la procréation médicalement assistée, et, pour d'autres, un droit à l'avortement. Or en ce domaine, rien n'est simple. Il faut mieux adapter la réponse à une demande parfois complexe, quelle qu'elle soit. Il faudrait aussi bien évidemment commencer par une éducation sexuelle, celle des garçons autant que celle des filles.

– Quels principaux souvenirs gardez-vous de ce combat ?

– Il s'agissait surtout d'un combat au Parlement, un combat qui a conduit à des affrontements, amendement après amendement. Un combat qui, parfois, par son caractère passionnel, devenait presque physique. Les députés puis les sénateurs ont fait preuve d'une passion, pour ou contre, qui explique l'intensité des affrontements, sous le regard des tribunes archibondées et tout aussi passionnées. Le Parlement reflétait d'ailleurs l'émotion et les passions de l'opinion, traduites par la presse et amplifiées par le fait que pour la première fois, la télévision, alors qu'elle était en grève, avait décidé de diffuser l'ensemble des débats. Si beaucoup d'orateurs restèrent dans les limites de la raison, d'autres se laissèrent emporter par une violence dont l'objet dépassait l'enjeu du débat.

Les avortements légaux en France métropolitaine

– Aviez-vous alors la certitude de l'emporter ?

– Nullement. Valéry Giscard d'Estaing avait pris, lors de sa campagne présidentielle de 1974, l'engagement de rechercher une solution législative. Sous le précédent septennat, le garde des sceaux, M. Taittinger, avait défendu un projet de loi d'ailleurs assez différent dans son esprit, mais ce texte avait été renvoyé en commission. Il faut rappeler qu'à cette époque, les avortements se faisaient souvent ouvertement, qu'il existait des organisations structurées permettant à des groupes de femmes de se rendre à l'étranger, aux Pays-Bas ou en Angleterre, pour des interruptions de grossesse. Une réponse s'imposait, mais le président de la République n'était pas assuré que le texte proposé pourrait réunir une majorité.

– Quels éléments ont, selon vous, permis de réunir cette majorité ?

– Je crois que j'ai su faire passer un message : l'esprit dans lequel je défendais ce texte. Il s'agissait de mettre fin à une immense hypocrisie, une hypocrisie qui abandonnait à un sort dramatique les femmes en situation de grande détresse, les plus favorisées, les mieux informées trouvant des solutions certes coûteuses mais sans danger, en France ou à l'étranger. Certains, alors, ont fortement aidé à faire comprendre l'angoisse et le drame vécus par nombre de femmes. Je pense notamment à Eugène Claudius-Petit, avec son humanisme chrétien, ou à Bernard Pons, avec son expérience de médecin de campagne. Une majorité s'est ainsi formée pour comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une loi laxiste, permettant aux femmes de satisfaire on ne sait quelles convenances au nom de leur droit à « disposer de leur corps ». Bien au contraire, il s'agissait d'en finir avec une situation aux conséquences dramatiques. Il y avait chaque année des centaines de femmes qui mouraient ou restaient marquées par des handicaps lourds, notamment la stérilité.

– Avez-vous parfois douté de la justesse de la cause que vous défendiez ou regretté que la loi porte votre nom ?

– Non, je n'ai aucun regret. C'est un problème sur lequel j'avais beaucoup réfléchi auparavant, quand j'étais magistrat. Et comme beaucoup de mes collègues, je pensais qu'il était indispensable de mettre fin à l'interdiction pénale existante.

– Pensez-vous que la législation sur l'avortement soit un jour menacée en France par des mouvements du type de ceux que l'on observe actuellement aux Etats-Unis ?

– Pas du tout. Aux Etats-Unis, l'opposition à l'avortement est beaucoup plus forte et beaucoup plus relayée par des forces politiques. Ce sujet est un élément important des campagnes présidentielles et la majorité des femmes sont, dans ce pays, très mobilisées. C'est un enjeu majeur du champ politique et social. En France, j'observe une volonté plus ou moins forte de *statu quo*, quels que soient les discours de certains hommes politiques ou de certaines formations.

> « Les problèmes posés ne relèvent pas d'une législation européenne. Ils sont liés aux cultures et aux traditions de chaque nation. »

D'aucuns craignaient, ou ont fait croire dans un souci de polémique, que le récent débat autour des lois sur la bioéthique allait conduire à une remise en cause de la loi de 1975. Cela n'a pas été le cas. Aujourd'hui en France, l'avortement ne représente plus un enjeu politique. La loi est acceptée par une large majorité parce qu'elle répond à une demande, aussi douloureuse soit-elle, où l'avortement, quoi que l'on dise, n'est jamais un acte banal pour une femme. Cela dit, je comprends parfaitement que des personnes y restent fondamentalement hostiles et expriment en conscience ce refus dès lors qu'elles respectent les opinions des autres et les textes en vigueur.

– Une harmonisation des législations européennes sur l'interruption volontaire de grossesse vous paraît-elle souhaitable ?

– Non. A mon sens, les problèmes posés par l'avortement ne relèvent pas d'une législation européenne. Ils sont liés aux cultures et aux traditions de chaque nation, même si la plupart des pays européens ont été quasi simultanément amenés à légiférer. Ainsi les Italiens ont adopté un texte qui est assez proche du nôtre parce qu'ils connaissaient une situation du même ordre qu'en France.

En Irlande, où le problème est posé dans un contexte très particulier, c'est aux Irlandais eux-mêmes qu'il appartient de choisir comment concilier des points de vue très opposés. Il ne me paraîtrait pas acceptable d'imposer une législation à l'Irlande au motif qu'elle est membre de l'Union européenne. D'ailleurs, rien dans le traité ne le permet. Il s'agit là d'une question qui relève à la fois de la vie privée et de la conscience, que seules les législations nationales peuvent appréhender. La récente conférence du Caire, qui a adopté une résolution tendant à ce que partout les femmes dans une situation de détresse bénéficient d'une protection médicale, me paraît une approche exemplaire, à la fois humaniste et respectueuse de toutes les convictions.

– Le développement de la médecine prénatale et de l'assistance médicale à la procréation fait presque de l'embryon une personne. Cette évolution pourrait-elle selon vous à terme nourrir de nouvelles croisades contre l'avortement ?

– Cela était sous-jacent pendant le débat parlementaire sur la bioéthique mais en définitive, la question du statut de l'embryon a été écartée. Même les scientifiques ne tiennent pas à se prononcer sur cette question. L'assistance médicale à la procréation et les manipulations génétiques posent des questions du même ordre.

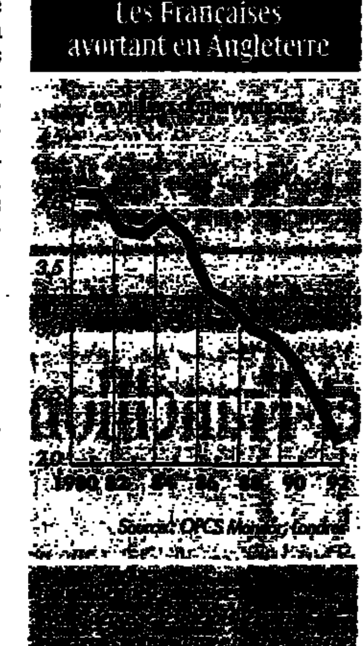
– Vous affrontiez il y a vingt ans un sujet passionnel, vous souhaitiez résoudre un grave problème de santé publique, et vous avez en définitive dépénalisé une pratique. On ne peut s'empêcher aujourd'hui de faire le parallèle avec la toxicomanie...

– Je ne pense pas qu'on puisse faire de comparaison, ce qui ne veut pas dire que le problème ne se pose pas. Il y a vingt ans, la morale, les convictions religieuses et la société étaient intéressées par la situation des femmes et des femmes enceintes mais les enjeux touchaient directement à la vie privée. Avec la toxicomanie, le besoin de se procurer les produits, la consommation de crack, provoquent des violences qui constituent une menace pour la société.

Face aux drogues dures, nous avons déjà fait un choix très important, celui de la politique du moindre risque, quitte à devoir modifier l'actuelle législation et les pratiques : développement de la méthadone, encore mal comprise par beaucoup, et échanges de seringues. Il y a quelques mois, on me disait « le ministère de l'intérieur ne suivra pas ». Nous avons tout de même considérablement progressé depuis. Un décret va incessamment être publié autorisant la délivrance des seringues par les associations.

La méthadone, une fois qu'elle aura obtenu son autorisation de mise sur le marché comme médicament, sera remboursée par la sécurité sociale dès lors qu'elle sera prescrite dans les conditions spécifiques prévues.

» Vis-à-vis des drogues douces, le Comité d'éthique vient de prendre position en indiquant que, scientifiquement, il n'y a pas lieu de faire une différence entre le cannabis et le tabac ou l'alcool. La science peut apporter des éclairages nouveaux et des évaluations peuvent être faites. Actuellement, elles ne sont concluantes ni dans un sens ni dans un autre. Pour ma part, j'attends le rapport de la commission Henrion que j'ai mise en place voici quelques mois, notamment pour éclairer en profondeur tous les éléments de ce débat. »


Les Françaises avortant en Angleterre

Source : OPCS Londres

Propos recueillis par Laurence Folléa et Jean-Yves Nau

Les évêques de France réitèrent leur opposition à l'IVG

A l'occasion du vingtième anniversaire de la loi Veil dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse, la Conférence des évêques de France a publié la déclaration suivante :

Nul ne peut déclarer droit humain ce qui implique un déni d'humanité. Les dispositions législatives adoptées il y a vingt ans, et qui dépénalisent dans certaines conditions l'avortement provoqué, ne sauraient être interprétées comme exprimant ou créant un droit.

La mise à mort d'êtres humains innocents et dans leur plus grande fragilité est, et demeure, une blessure mortelle, une blessure physique, morale et spirituelle, de notre humanité. C'est la blessure de femmes le plus souvent contraintes à ne voir d'autre issue à leur situation ; c'est l'altération de la relation médicale ; c'est une plaie toujours béante dans la famille et dans notre corps social. La demande d'avortement révèle de tels maux. Sa pratique ne les guérit pas. Sa libéralisation les amplifie et les camoufle.

A qui veut ouvrir ses yeux et son cœur, à qui veut approcher ces réalités, ces malheurs apparaissent. Au-delà du silence, au-delà des cris et des griefs, la présence active et discrète de certains aux côtés de celles qui sont ou ont été touchées par l'avortement nous lance aujourd'hui le plus pressant, le plus évangélique appel.

Nous espérons que le vingtième anniversaire d'une législation dramatiquement discutée sera l'occasion d'un réveil des consciences. Nous souhaitons une critique lucide des pratiques et une correction de leurs dérives, une objection de conscience médicale plus claire, un examen de la timidité des politiques familiales, un effort éducatif redoublé, un soutien familial et social plus constant. Dans sa conscience, que chacun, à sa place et dans ses responsabilités, entende cette question fondamentale, voix de Dieu en lui : *« Qu'as-tu fait de ta sœur en peine ? Qu'as-tu fait de son enfant, de ton enfant ? »*

Aimer la vie et la défendre en toutes circonstances est pour nous un engagement absolu.

■ **ALGÉRIE : La commission nationale consultative des droits de l'homme demande** *« que l'accès au territoire français soit facilité pour les Algériens craignant avec raison d'être persécutés »*. Dans un avis rendu public, samedi 14 janvier, cette instance placée auprès du premier ministre critique *« l'interprétation retrictive »* de la Convention de Genève sur les réfugiés. La commission rappelle que le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) n'approuve pas la jurisprudence française de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) refusant l'asile politique aux Algériens au motif que les persécutions n'émaneraient pas du pouvoir légal.

■ **PAPON : la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a demandé au président de la République, François Mitterrand, et au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, de** *« régler sans plus de délai »* le dossier de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Réunie samedi 14 et dimanche 15 janvier à Paris pour son quarantième congrès, la LICRA précise qu'à défaut, elle *« les tiendra pour complices de ce refus de juger et en appellera au peuple français au nom duquel la justice est rendue »*. Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, a été inculpé de crimes contre l'humanité le 19 janvier 1983. Il est accusé d'avoir signé des documents autorisant l'arrestation et le transfert de 1 690 juifs vers le camp de Drancy.

■ **UNIVERSITÉS : François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé** la création de 500 emplois supplémentaires d'ingénieurs, techniciens, personnels administratifs ouvriers de service et de santé (IATOSS) dans les universités. Ces postes s'ajoutent à la dotation de 215 postes initialement inscrite au budget 1995.

Fanatisme à l'américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

Le 30 décembre 1994, l'affrontement entre opposants et partisans de l'avortement libre a franchi une nouvelle étape aux Etats-Unis lorsque John Salvi, apprenti coiffeur de vingt-deux ans, a fait irruption, à quelques minutes d'intervalle, dans deux cliniques du Massachusetts, ouvrant le feu sur employés et patientes. Pour la première fois, un extrémiste de la lutte contre l'avortement s'aventurait, pour tuer, à l'intérieur d'un établissement pratiquant les interruptions volontaires de grossesse (IVG) – le bilan de cette double agression fut de deux morts et cinq blessés –, et pour la première fois les cibles n'étaient plus seulement des médecins, mais des réceptionnistes et des patientes.

Comme les meurtriers des précédentes victimes abattues aux abords de cliniques gynécologiques, l'auteur présumé de ce double meurtre est sous les verrous. Mais, aujourd'hui, plus personne ne paraît à l'abri d'un fanatisme qui, s'il reste marginal, n'en constitue pas moins une menace quotidienne et réelle. La condamnation à mort, trois semaines plus tôt, de Paul Hill, ancien pasteur jugé coupable du meurtre d'un gynécologue et de son escorte en Floride (*Le Monde* du 8 décembre 1994) devait, pensait-on, dissuader les partisans de la violence : de toute évidence, il n'en a rien été.

L'attorney général, Mme Janet Reno, vient de commander au département de la justice un rapport sur un éventuel renforcement de la protection des cliniques. Vendredi 13 janvier au soir, Mme Reno condamnait énergiquement sur ABC cette forme de *« terrorisme visant à empêcher les gens d'exercer leurs droits constitutionnels »* ; une enquête est en cours, a-t-elle affirmé, pour déterminer s'il existe actuellement un complot organisé contre les établissements pratiquant les IVG. En réalité, la législation destinée à protéger les cliniques existe : le Congrès a voté en mai dernier une loi supposée garantir le libre accès aux cliniques, tout en autorisant, au nom de la liberté d'expression, les manifestations pacifiques contre l'avortement à proximité de ces établissements. La Cour suprême avait l'an dernier autorisé les directeurs des cliniques à instaurer un « périmètre d'exclusion » d'une dizaine de mètres autour de leur établissement pour tenir les protestataires à distance. Le problème réside surtout dans l'application de ces mesures, que, selon plusieurs organisations féminines, ni la police ni les autorités fédérales ne se sont donné les moyens de faire respecter.

« UN DÉBAT D'EXTRÊMES »

La hiérarchie religieuse protestante et catholique, dont se réclament la plupart des manifestants, n'a pas non plus manifesté un grand souci de dédramatisation. L'évêque catholique de Boston, le cardinal Law, a demandé aux militants de se retirer des abords des cliniques du Massachusetts, mais le cardinal O'Connor, de New York, a refusé d'en faire autant, déclarant qu'il n'envisageait un moratoire sur les manifestations que *« si un moratoire sur les avortements était décrété »*.

De plus en plus, les médecins pratiquant des IVG sont donc contraints d'endosser gilet pare-balles et casque de combat pour aller travailler, tandis que les cliniques installent en hâte vitres blindées et portiques de sécurité. Mais le résultat essentiel est que, aujourd'hui, aux Etats-Unis, il est plus difficile de se faire pratiquer une IVG que dans les années qui ont suivi la légalisation de l'avortement, à la faveur d'un arrêt de la Cour suprême de 1973 (Roe contre Wade). Selon l'étude d'un institut de recherche indépendant, l'Allan Guttmacher Institute, le nombre d'établissements médicaux pratiquant des IVG a diminué de 18 % de 1982 à 1992. Plus des trois quarts des comtés (subdivisions administratives) américains n'assurent pas ce service. Les jeunes médecins sont de moins en moins disposés à se plier à d'aussi difficiles conditions de travail. Autant de raisons qui contribuent peut-être à la baisse du nombre d'IVG : 1,5 million en 1992 (27,5 % des grossesses), le chiffre le plus bas depuis 1979.

Pourtant, la plupart des analystes estiment que la liberté de l'avortement, réaffirmée par la Cour suprême en 1992, n'est pas menacée. « L'opinion est divisée sur la question de savoir si l'avortement est un meurtre, mais en même temps nous croyons profondément à la liberté de choix », souligne Karlyn Bowman, analyste à l'American Enterprise Institute, *« le débat est aujourd'hui un débat d'extrêmes. »* Et le « contrat avec l'Amérique », programme législatif de la nouvelle majorité républicaine au Congrès, ne fait aucune mention de ce sujet politiquement et socialement ultrasensible.

Sylvie Kauffmann

Le débat sur la validité des écoutes dans l'affaire « Schuller-Maréchal »

Le gouvernement considérait en 1993 que de telles pratiques étaient illégales

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononcera le 8 février sur la validité des enregistrements de conversations téléphoniques entre le docteur Jean-Pierre Maréchal et le conseiller général (RPR) Didier Schuller. Mercredi 11 janvier, l'avocat général s'est prononcé pour la valididité de ces interceptions. Contrairement à la position défendue dans une affaire comparable par le gouvernement d'Edouard Balladur, le 30 avril 1993 devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

L'ÉCOUTE des conversations téléphoniques entre le beau-père du juge d'instruction Eric Halphen, le docteur Maréchal et le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller donne lieu à un débat juridique important: de sa conclusion dépend en partie le dessaisissement du magistrat chargé d'enquêter à Créteil sur le financement occulte du RPR en région parisienne. On se souvient que plusieurs entretiens téléphoniques entre M. Maréchal etM. Schuller, enregistrés à la mi-décembre par les policiers de l'Office des «stups» se tenant aux côtés du conseiller général, avaient permis l'interpellation du psychiatre, qui venait de recevoir un sac contenant 1 million de francs des mains de l'homme politique. Selon ces conversations téléphoniques, le docteur Maréchal proposait, moyennant finances, d'intervenir auprès de son gendre en charge d'un dossier d'instruction dans lequel M. Schuller se trouve mis en cause.

Le parquet de Paris avait saisi la chambre d'accusation afin d'examiner la validité juridique des enregistrements et de leurs transcriptions. Mercredi 11 janvier, l'avocat du docteur Maréchal, Me Pierre-Olivier Sur, a plaidé que les policiers n'auraient pas dû procéder à des écoutes car ils agissaient dans le cadre d'une enquête préliminaire conduite sous le contrôle du parquet, et non d'une information judiciaire confiée à un juge d'instruction.

De son côté, l'avocat de Didier Schuller, Me François Gibault, a considéré que le conseiller général était en droit d'autoriser la police à écouter ses conversations téléphoniques et à transcrire ensuite leur contenu. L'avocat général, Bruno Barral, a fait écho à ces derniers arguments: dans ses réquisitions écrites, il s'est prononcé pour la validation de ces enregistrements et transcriptions. Or le gouvernement avait adopté une position radicalement inverse dans un dossier comparable – un projet d'homicide contre Pierre de Varga, commanditaire présumé de l'assassinat du prince Jean de Broglie – qui a été jugé dans un arrêt du 23 novembre 1993 par la Cour européenne des droits de l'homme.

En juillet 1980, un repris de justice avait prévenu le commissaire Lucien Aimé-Blanc, chef de l'Office central de répression du banditisme, qu'un médecin parisien lui proposait de tuer Pierre de Varga. Alors détenu à la maison d'arrêt de la Santé après son inculpation dans l'affaire de Broglie, M. de Varga aurait été tué d'un coup de fusil à lunette tiré à partir d'un appartement donnant sur la cour de promenade de la prison. Le repris de justice s'était alors proposé de téléphoner au domicile du médecin pour l'entretenir des modalités de réalisation du crime et enregistrer la communication. Ce qui fut fait, le coup de fil étant passé à partir du bureau du commissaire Aimé-Blanc. Aussi le médecin, apprenant l'existence de cet enregistrement versé au dossier d'instruction, avait-il déposé plainte le 9 novembre 1981 pour atteinte à l'intimité de la vie privée et violation du secret des correspondances et avait saisi en février 1989 la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans son mémoire devant la Cour européenne de Strasbourg déposé le 30 avril 1993, soit un mois après l'arrivée à Matignon d'Edouard Balladur, le gouvernement avait alors développé une position inverse de celle adoptée aujourd'hui par le ministère public dans l'affaire Schuller-Maréchal: *« Le droit français a été récemment modifié par la loi du 10 juillet 1991* [posant le principe d'interdiction des écoutes téléphoniques], *qui a précisé le droit applicable aux interceptions de communications téléphoniques, et il est clair qu'en vertu du droit actuel une écoute telle que celle pratiquée dans cette affaire* [l'enregistrement de la conversation sur le projet d'assassinat de Pierre de Varga] *serait pénalement prohibée. »* Le gouvernement affirmait ainsi que cette loi réprime en tant que telle l'interception de conversations privées, même s'il y a eu consentement d'un partenaire. La Cour de Strasbourg avait, dans son arrêt du 23 novembre 1993, donné raison au médecin plaignant et condamné l'Etat français.

L'avocat général Bruno Barral a-t-il pris ses réquisitions, qui demandent la validation des enregistrements, sur la base d'instructions données par le ministre de la justice Pierre Méhaignerie ? Le parquet général de Paris refuse de répondre à cette question « sensible », contrairement aux engagements du garde des Sceaux sur la nécessaire transparence du fonctionnement de la justice.

Erich Inciyan

Deux affaires mettent en cause le commissariat de l'armée de terre

Absence d'appel d'offres, crédits détournés... Des enquêtes sur des passations de marché ont été ouvertes à Marseille et à Rennes

DEUX DIRECTIONS régionales du commissariat de l'armée de terre, à Marseille et à Rennes, font, depuis la fin de 1994, l'objet d'une double enquête – administrative et disciplinaire – après la découverte de manquements graves et d'irrégularités dans la passation de marchés. Des sanctions ont d'ores et déjà été prises par le ministre de la défense qui se réserve le droit de déposer plainte contre certains cadres en cause.

Le contrôle général des armées et la Cour des comptes ont été saisis, par François Léotard, de deux affaires impliquant les directions du commissariat de l'armée de terre (Dicat) de Marseille et de Rennes. Il s'agit d'une administration militaire qui est plus spécialement chargée de gérer, au quotidien, le fonctionnement des corps de troupe et qui a, en quelque sorte, pris partiellement le relais de ce qu'on appelait jadis l'intendance dans l'armée de terre, sur le modèle des commissariats dans la marine nationale et dans l'armée de l'air, de création plus ancienne.

A Marseille comme à Rennes, l'attention du contrôle général des armées a été attirée par la façon dont certains marchés, notamment d'équipement de bureaux, ont été passés par l'administration et dont certains crédits alloués ont pu être plus ou moins détournés de leur destination initiale.

Premier grief: les enquêteurs du contrôle général des armées ont estimé que des marchés conclus avec la société LaboMétal, dans les deux villes, n'ont pas été exécutés selon les règles et les modalités en usage dans l'administration publique. Il n'y a pas eu appel d'offres pour certains contrats, comme cela aurait dû être le cas. Les contrats passés ont été, pour d'autres, volontairement divisés par tranches pour éviter d'être redevables des textes en vigueur sur les marchés propres à l'Etat.

Second grief: des crédits affectés à des opérations identifiées avec précision au départ ont servi à d'autres fins. Il s'agirait d'opérations qui touchent, en réalité, à l'équipement de locaux militaires, de mess de garnison ou de salles de réunion diverses. Ce sont des pratiques que les enquêteurs du contrôle général des armées sont en droit d'assimiler à « une utilisation frauduleuse » ou à « un détournement » de fonds s'ils devaient trouver trace d'intentions délibérément malveillantes. Pour la Dicat de Marseille, par exemple, de telles irrégularités ont porté sur quelque 10 millions de francs, au total, en plusieurs années.

LES EFFETS DE LA RÉFORME « ARMÉES 2000 »

En même temps qu'il saisissait le contrôle général des armées, qui dépend directement de lui, et la Cour des comptes, dont le président est l'ancien ministre de la défense Pierre Joxe, M. Léotard a arrêté une série de décisions à son niveau de responsabilités. Il a invité le « patron » de la Dicat de Marseille, le commissaire général Boileau, à quitter par anticipation – par rapport à l'âge-limite légal de son grade dans l'armée de terre – ses fonctions et le service actif à compter du 1er janvier 1995. Avant d'être en poste à Marseille, l'intéressé avait exercé des fonctions comparables à la Dicat de Rennes.

Le ministre de la défense a, d'autre part, décidé de sanctionner sur un plan administratif le nouveau responsable de la Dicat de Rennes, qui fut précédemment l'adjoint du commissaire-général Boileau. D'autres cadres à Marseille et à Rennes ont été sanctionnés par des arrêts de rigueur ou par des mutations, autant d'initiatives d'ordre disciplinaire que M. Léotard peut prendre à titre conservatoire avant la fin de l'enquête.

Selon ce que seront les conclusions du contrôle général des armées, le ministre de la défense s'est réservé la possibilité de déposer une plainte judiciaire, s'il y avait, par exemple, des signes manifestes d'un enrichissement personnel, d'abus social ou de complicité d'abus social.

Le contrôle général des armées a été invité par M. Léotard à étendre ses investigations à d'autres Dicat au cas où il découvrirait que ces pratiques de gestion administrative sont, ou non, fréquentes en raison même du système d'engagement des dépenses qui prévaut dans l'institution. En effet, la réorganisation « Armées 2000 », si elle n'est pas forcément à l'origine de telles affaires, a néanmoins contribué à leur ouvrir la voie. Auparavant, le système était extrêmement centralisé, avec une direction centrale du commissariat – à l'échelon national – vers laquelle remontait la passation de la majorité des marchés pour l'armée de terre. « Armées 2000 » a créé des Dicat régionales singulièrement plus autonomes et pouvant, au pire, se croire moins systématiquement contrôlées.

Jacques Isnard



CARNET

DISPARITIONS

Jacques Jacquet-Francillon

Un fidèle du « Figaro »

LA CHINE et *Le Figaro*. Tels sont les deux pôles de la carrière professionnelle de Jacques Jacquet-Francillon, directeur des relations internationales du *Figaro*, mort dimanche 8 janvier à Paris, et inhumé samedi 14 janvier, dans l'intimité. Il avait 67 ans. Né le 31 juillet 1927, à Vintimille (Italie), Jacques Jacquet-Francillon travailla d'abord au ministère des affaires étrangères. En 1958, il était envoyé par l'Agence France Presse à Pékin, où il fut le premier journaliste occidental en poste en Chine depuis l'arrivée au pouvoir de Mao.

En 1960, il est recruté par Pierre Brisson, alors directeur du *Figaro*. Jacques Jacquet-Francillon y effectuera le reste de sa carrière. Prix Albert-Londres, en 1960, pour ses reportages sur la Chine, il devient envoyé spécial permanent en Extrême-Orient et part pour Tokyo, jusqu'en 1966. En 1960, il avait publié un livre qui constituera son unique ouvrage, *La Chine à huis clos*.

Ensuite, il fut correspondant permanent du *Figaro* à Washington, de 1966 à 1974. Il revient alors au siège du journal pour y être successivement rédacteur en chef, directeur adjoint de la rédaction et directeur de la rédaction. Depuis avril 1990, il était adjoint au directeur général et directeur des relations internationales et rédigeait régulièrement des éditoriaux de politique étrangère.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jean-Michel Dasque a été nommé ambassadeur de France auprès de l'Office des Nations unies et organisations internationales à Vienne, a annoncé vendredi 13 janvier le ministère des affaires étrangères.

[Né le 6 avril 1938, ancien élève de l'ENA, M. Dasque a occupé des postes à Phnom Penh, Madrid et Varsovie. Ambassadeur à Port Moresby (1983-1987), il a ensuite été ambassadeur à Quito (1987-1989).

Depuis mai 1990, il était consul général à Monaco.]

INDUSTRIE

Philippe Andres, 42 ans, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 11 janvier, directeur général de l'administration et des finances du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. Administrateur hors classe des PTT, M. Andres est entré en janvier 1994 au cabinet de Gérard Longuet en tant que conseiller social.

Il occupait les fonctions de directeur adjoint de cabinet de José Rossi, le successeur de Gérard Longuet au ministère de l'industrie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 14 janvier sont publiés :

● **Villes nouvelles**: un arrêté modifiant le chiffre de la population des agglomérations nouvelles et de leurs communes membres. Le nombre des habitants entre dans le calcul des subventions attribuées aux collectivités locales.

● **Pompiers**: trois arrêtés modifiant la rémunération des sapeurs-pompiers. Le premier concerne les indemnités allouées aux professionnels qui participent à la lutte contre les feux de forêts. Le second modifie le taux des vacations horaires allouées aux sapeurs-pompiers non professionnels. Le troisième concerne l'allocation de vétérance des anciens sapeurs-pompiers non professionnels.

● **Concours général**: un arrêté définissant le concours général des métiers; celui-ci doit permettre de distinguer les meilleurs jeunes préparant le baccalauréat professionnel.

● **SEITA**: un avis relatif à la vente d'actions de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita). Ce texte précise les modalités de l'appel d'offres destiné à composer le groupe d'actionnaires stables de la Seita, première entreprise devant être privatisée en 1995 (*Le Monde* daté 15-16 janvier).

Au *Journal officiel* du dimanche 15 janvier sont publiés :

● **Bibliothécaires**: un arrêté autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de bibliothécaires adjoints spécialisés.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mardi 17 janvier:

Le président de la République se rend à Strasbourg pour présenter au Parlement européen le programme de la présidence française de l'Union européenne.

Mercredi 18 janvier:

– 10 heures: conseil des ministres.

– 18 heures: remise des lettres de créance des ambassadeurs du Honduras, du Costa Rica, de l'Ouzbékistan, du Maroc et d'Andorre.

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Monique Hawelka,
sa fille,
Et toute la famille Chalmin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie CHALMIN,

survenu le 11 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à La Ferté-Milon (Aisne).

14, avenue Duchesse-du-Maine,
92160 Antony.

– Catherine et Alain Calvié
et leurs enfants,
Françoise et Michel Zisman,
leurs enfants et petits-enfants,
Janine Noël,
ses enfants et petits-enfants,
Jeannette et Louis Le Bras,
leurs enfants et petits-enfants,
Simone et René Hervé,
Marguerite Hervé,
ses enfants et petits-enfants,
Sophie et Gilles Audren
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Annie HERVÉ
née Noël,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 12 janvier 1995.

L'incinération aura lieu le mercredi 18 janvier à 10 h 45 au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

1, rue des Thermes,
13090 Aix-en-Provence.

M. Guy JAILLARDON,
officier des palmes académiques,
professeur honoraire de mathématiques
au lycée technique d'Etat
de la Martinière (Lyon),

est décédé le 8 janvier 1995.

De la part de sa famille, et de ses nombreux amis.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes mais des dons pour la recherche médicale.

– *L'association les Anciens de la Résistance juive en France*, ARJF, fait part avec une profonde tristesse du décès accidentel, survenu le 11 janvier, à La Bresse, ville au développement industriel de laquelle il a pris une part essentielle, de son président

M. Aron LUBLIN,
dit « Lucien »,
chevalier de la Légion d'honneur,
un des principaux fondateurs
sous l'occupation à Toulouse de l'AJ,
organisation juive de combat.

Ses obsèques auront lieu le mardi 17 janvier 1995, à 11 heures au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Michèle de Swarte,
son épouse,
M. Pascal de Swarte,
son fils,
M. Francis de Swarte,
Le docteur et Mme Michel de Swarte,
Mme Marcelle Hochart,
ses frères et belles-sœurs,
Mme Claudia Daccorso,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Denis de SWARTE,
ancien interne des hôpitaux
de la faculté libre de Lille,

survenu le 13 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Martin, rue Jean-XXIII, à Herblay, où l'on se réunira.

A l'église, un registre tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni plaques.

Des dons peuvent être adressés à Médecins du monde, Médecins sans frontières, Association des paralysés de France.

98 *bis*, avenue Foch,
95220 Herblay.

Remerciements

– Les missionnaires d'Afrique, Pères blancs, et les familles des quatre tués à Tizi-Ouzou, remercient toutes les personnes qui ont envoyé un témoignage de sympathie et celles qui ont participé aux célébrations.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Messes anniversaires

– Le 17 janvier 1994

Monique DEGUY,
née Brossollet,

nous quittait.

Une messe sera dite par le Révérend Père Schneider, le 24 janvier 1995, à 9 heures en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, Paris-6e.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Françoise CHAUVET,
agrégée d'anglais,

nous quittait.

Ses amis ne l'oublient pas.

Conférences

Jean Bianchi, professeur de l'université catholique de Lyon, animera, lundi 23 janvier à 20 h 30, au FEC de Strasbourg (17, place Saint-Etienne, salle Léon-XIII), une conférence sur le thème : y a-t-il une culture de télévision.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

Thèses

Roland Amoussou-Guenou, avocat au barreau de Paris, soutiendra une thèse de doctorat en droit privé sur « Le droit et la pratique de l'arbitrage commercial international en Afrique subsaharienne », le jeudi 19 janvier 1995 à 14 heures, à l'université Panthéon-Assas Paris-II, 12, place du Panthéon, 75005, Paris. Bureau des directeurs de l'IHEI, escalier A, 2e ét., porte 222.

Rectificatifs

– Solution des mots croisés n° 6474 publiés dans nos éditions du vendredi 13 janvier 1995.

Horizontalement. I. Retouches. – II. Ecraseuse. – III. Frisolée. – IV. Eon. Narre. – V. Cuits. Tic. – VI. Tête. Pané. – VII. Oléine. Er. – VIII. Il. Gala. – IX. Réunion. – X. Essentiel. – XI. As. Este.

Verticalement. 1. Réfectoires. – 2. Ecrouelles. – 3. Trinité. U.S.A. – 4. OAS. Teignes. – 5. Usons. Nain. 6. Céla. Peloté. – 7. Huerta. Anis. – 8. Esérine. Et. – 9. Ecervelé.

هكذا من الأصل

...ent en cause
l'armée de terre
... Des enquêtes ... à Marseille et à Rennes



PAS BESOIN D'UNE ROUTE SABLÉE POUR APPRÉCIER LA TENUE DE ROUTE DE VOTRE ZX.



Citroën ZX vainqueur du Granada-Dakar 95

1er LARTIGUE-PERIN

Pour la deuxième année consécutive Citroën et P. Lartigue vainqueurs de la Coupe du Monde des Rallyes Tout-Terrain 93 et 94, remportent le Dakar. Citroën remercie TOTAL et MICHELIN pour leur participation à la victoire ainsi que A.I.S., Ektor, Facom, Magneti-Marelli, S.K.F., Speedline et Valeo.



Clarisse et Jean, « ravaudeurs de toxicos »

SANS qu'ils l'aient jamais cherché, la toxicomanie est venue à eux, depuis la rue. Avec la douleur de leurs patients, douleurs du corps et de la tête mêlées, les docteurs Clarisse Boisseau et Jean Carpentier ont dû tâtonner, inventer dans l'isolement de leur cabinet de généralistes. Certains de leurs confrères, si peu confraternels, les appellent *« des dealers en blouse blanche »*.

Au moment où les pouvoirs publics ont décidé d'autoriser la mise sur le marché de la méthadone, produit de substitution aux drogues dures, l'ordre régional des médecins de l'Ile-de-France les a condamnés à une interdiction d'exercer d'un mois pour avoir prescrit des opiacés à des toxicomanes au mépris de la réglementation.



Le cabinet de Clarisse Boisseau et Jean Carpentier, médecins généralistes à Paris, est un havre pour les toxicomanes qui cherchent à briser leur dépendance

Quelque part, Boris Vian l'a écrit :

« Je voudrais pas mourir
sans qu'on ait inventé
les roses éternelles
la journée de deux heures
la mer à la montagne
la montagne à la mer
la fin de la douleur. »

Et au gros feutre vert, sur la vitre d'une affiche éclaboussée de couleurs vives, ils ont recopié le texte.

Ils ? Lui ou elle ? Elle ou lui ? Jumeaux et partenaires, complices complémentaires, interchangeables mais distincts. *« Jean et Clarisse », « Clarisse et Jean »*, comme disent leurs patients. Elle, avec ses yeux en ille du bourru au tendre. Lui et sa bouille chiffonnée de jeune homme aussi incapable de vieillir que de renoncer à ses utopies. *« La fin de la douleur »*... C'est sûr, ils ne voudraient pas mourir sans qu'on l'ait inventée. En attendant des miracles auxquels ils ne croient pas, ils l'apprivoisent, la déjouent comme ils peuvent.

Elle aurait aimé être luthier dans les Vosges. Elle a fini par faire des études de médecine, à la Salpêtrière, sous l'ombre tutélaire de Freud et Charcot. Remplaçante de médecins de campagne du côté du Mans, c'est là qu'elle a appris son métier de généraliste, dont on lui avait tant dit qu'il était exercé par *« des ignares et des incapables »*. Lui, fils de médecins ballottés par l'exode jusqu'à un petit village du midi de la France, avait connu en 1972 une bien involontaire célébrité nationale en rédigeant un tract iconoclaste à l'intention des adolescents, intitulé « Apprenons à faire l'amour », ce qui lui avait valu – déjà – d'être condamné à une suspension d'un an par le conseil national de l'ordre des médecins. Clarisse avait remplacé Jean, une année où il était parti arpenter le Grand Nord. Dans le cabinet de Corbeil où il exerçait alors, elle s'était sentie bien tout de suite, sans le connaître. Ensemble, ils avaient décidé de s'installer à Paris. Quinze ans plus tard, l'association tient bon.

Au rez-de-chaussée de cette petite rue qui rejoint le marché d'Aligre, autrefois il y avait Marie-Louise, l'esthéticienne. *« Elle faisait la surface, et nous, au-dessus, la profondeur »*, se souvient Clarisse. Dans la chaleur du bon bistro d'à côté, joliment baptisé *La Connivence*, les imaginatifs du quartier refaisaient le monde. Les docteurs étaient de toutes les bagarres, contre les parkings qui risquaient de défigurer le marché, contre l'exclusion des pauvres, des immigrés. Ils pénétraient les misères secrètes, les dénuements oubliés, les détresses silencieuses.

A quartier populaire, clientèle populaire : cheminots de la gare de Lyon, artisans du faubourg Saint-Antoine, immigrés. Et « toxicos », peu nombreux encore. *« Des marginaux, pas trop mal insérés, qui arrivaient encore à vivre à la marge*, se rappelle Clarisse. *Tout ce que j'ai appris, c'est d'eux. Les produits, la façon de vivre, de penser, d'arnaquer. Au début, j'étais très énervée par leurs mensonges. J'ai eu du mal à admettre qu'ils se mentent plus à eux-mêmes qu'à moi. »* Jean a compris progressivement que ces patients-là étaient des *« enfants dont la vie avait été cassée »*, et qu'il fallait *« les aider à réparer »*. Lui et Clarisse sont devenus, peu à peu, des ravaudeurs de toxicomanes.

IL a fallu s'habituer, aussi, à la demande d'amour *« vampirisante »* des *« toxs »*, en sachant bien qu'on ne pourra y répondre à la mesure de l'attente. C'était le temps où, en prescrivant des médicaments à dose dégressive, ils tentaient de mini-sevrages. *« On cherchait par tous les moyens à les faire arrêter. Et ça ne marchait jamais »*, dit Clarisse. Jamais ou presque. On s'accrochait à ce « presque ». Parce qu'ils ne les mettaient pas dehors comme tant de confrères, ne s'agaçaient pas trop du désordre parfois explosif de la salle d'attente, parce qu'ici, dans ce cabinet aux allures de salle de bistro, ils ne se sentaient pas jugés, les toxicomanes sont venus de plus en plus nombreux, jusqu'à l'étouffement. Une trentaine en 1980, plus de deux cents aujourd'hui. Au fil des années 80, envoyés par des magistrats, des policiers, des confrères, incités par le bouche à oreille, ils ont déboulé. De plus en plus insistants, exigeants, et différents de ceux de la première vague.

Le cabinet s'est bientôt transformé en dépotoir des impuissances cumulées. Des cités des banlieues, *« les petits prolos »*, fils d'ouvriers, d'employés déclassés par le chômage. De la gare de Lyon, les premiers jeunes clochards, naufragés de la crise. Puis des couples, avec des enfants : instituteur, fleuriste, avocat, architecte, employé de bureau, épuisés par la clandestinité de leur double vie... Certains réussissaient, douloureusement, à couper avec ce qui des années durant avait représenté toute leur vie, leurs amitiés, leurs amours, leurs errances. *Déchirer leur carnet d'adresses*, partir le plus loin possible.

Lunettes papillon et buisson de cheveux tout fous, cette longue jeune femme était de ceux-là. Le jour de ses vingt ans, elle avait voulu goûter à la morphine, sûre que ce serait une manière de devenir elle-même. Plus tard, l'héroïne avait suivi. *« On arrêtait encore assez facilement »*, se souvient-elle, alternant *« les fêtes »* et les petits boulots. D'un voyage au bout du monde, elle était revenue cassée, demandant de l'aide. En voisine, elle était allée voir Clarisse et Jean, sous un prétexte. Puis elle avait *tout déballé, dans les larmes*. Depuis, ils ont toujours été là. Disponibles, capables de prendre du temps pour l'écouter. Elle n'a pas eu besoin de produits de substitution pour décrocher, ayant préféré mettre des milliers de kilomètres et quelques années d'absence entre elle et la drogue.

Aujourd'hui, elle a un petit garçon de deux ans et demi, qui va bien. Elle est une *« survivante »* des overdoses, *du sida, dont sa meilleure amie vient de mourir*. Mais elle vient d'apprendre qu'elle est contaminée par le virus de l'hépatite C. Et c'est tout un passé qui lui éclate à la figure, comme si son bonheur neuf était trop *« arrogant »*.

Pour les plus nombreux, ceux qui sont restés et ne sont pas morts de la drogue ou du sida, il a fallu inventer. En 1987, la commercialisation de la buprénorphine, sous forme de Temgésic, a constitué une piste, pas une solution-miracle. Délivré sur ordonnance simple, le médicament permet aux toxicomanes de cesser progressivement de consommer de l'héroïne sans ressentir d'effet de manque. Sans plaisir non plus. *« Le Tem, c'est un ticket pour une réinsertion. Tenter de retrouver un boulot. Regoûter aux plaisirs les plus simples, avoir envie d'un petit déjeuner, de vacances, de faire l'amour »*, constate modestement ce jeune homme aux yeux clairs, technicien du cinéma las de sa dégringolade et de se faire jeter des plateaux parce que trop souvent il y était arrivé *« déchiré »*. Aujourd'hui encore, il paie cher son passé. *« L'étiquette est infernale à décoller. Depuis le Tem, j'ai peut-être travaillé sur quarante films, mais je reste un personnage à haut risque. »*

Décrocher sans souffrir, cesser d'attendre des heures le bon vouloir d'un dealer, quand on est parvenu à emprunter, chaparder les centaines de francs nécessaires, arrêter pour certaines la prostitution : *ce fut une ruée chez les rares médecins qui acceptaient de prescrire du « Tem »*, et dont la liste circulait sous le manteau. Cinq ans plus tard, les autorités sanitaires décidaient d'autoriser la vente du Temgésic non plus sur simple ordonnance mais sur présentation d'un bon tiré d'un carnet à souches, ouvrant la voie à la pénurie et à tous les trafics. Pendant au moins deux mois, se souvient Jean Carpentier, les carnets à souches ont tardé à être délivrés. Certains de ses patients en sont morts, brusquement rejetés vers l'héroïne. Des médecins charognards se sont mis à vendre les bons, 500 francs, 1 000 francs parfois. L'un dit financer ainsi ses leçons de pilotage ; l'autre les réserve aux femmes, aux plus jolies.

Clarisse Boisseau et Jean Carpentier qui, malgré des demandes répétées à l'ordre des médecins, ne peuvent obtenir plus d'un carnet de vingt-cinq souches chacun par semaine, ont trouvé un *« truc »* pour contourner ce contingentement qu'ils jugent dramatique : ils délivrent des bons à usage du cabinet à la pharmacie du quartier. Les patients vont s'y fournir. Conscients des risques de débordement, les deux médecins appellent à l'aide, informent les autorités, montent avec d'autres confrères un réseau de généralistes qui acceptent de soigner les toxicomanes selon une charte bien précise. Le docteur Carpentier publie un livre, *La Toxicomanie à l'héroïne en médecine générale*, pour aider des confrères perdus. Ils dérangent, sans doute. Donc on les sanctionne. *« Dealers en blouse blanche » ?* L'accusation, cette fois explicite, fait mal.

> « Tout ce que j'ai appris, c'est d'eux, dit Clarisse, les produits, la façon de vivre, de penser, d'arnaquer. Au début, j'étais très énervée par leurs mensonges. J'ai eu du mal à admettre qu'ils se mentent plus à eux-mêmes qu'à moi. »

Sur la banquette du café, elle serre son bébé de quatre mois dans ses bras. Clarisse, débordée, a bien voulu d'elle quand même, il y a quelques mois, parce qu'elle était enceinte, et décidée cette fois à décrocher vraiment pour son bébé. Quand elle était petite fille, elle se couchait à 9 heures, et n'a eu le droit de regarder la télévision qu'à seize ans. Cela ne l'a pas empêchée de vivre, si l'on peut dire, quatre années d'héroïne à raison de 1 gramme par jour. Des années qui n'ont miraculeusement pas entamé sa beauté.

DEPUIS *huit mois, dit-elle*, elle n'a plus touché à la poudre. A la naissance, son enfant était en manque du dérivé de morphine qui lui servait de substitut à l'héroïne. Avec des bains, des câlins, ce stade est passé. Le père de l'enfant est là, suivi, lui, par un autre médecin. *« On ne ne peut pas*, dit-il, *revenir en arrière aujourd'hui. On s'est déjà trop donné la main pour se permettre de retomber. »* Ils habitent chez ses parents, où cela ne se passe pas trop bien. Ils attendent un appartement. Il a trouvé du travail.

L'été, quand elle reçoit ses clients, cette avocate ne met jamais ses bras à nu, et dissimule les marques de piqûre sous de longues manches. Adolescente, elle multipliait les tentatives de suicide, comme autant d'appels jamais entendus. *« L'héroïne était comme une vengeance. Se faire mal à soi-même et mal à ceux dont j'aurais tant aimé qu'ils m'aiment mieux, plus. »* Etudiante, elle se persuadait qu'elle travaillait mieux grâce à l'héroïne, et n'a jamais raté un examen. Aujourd'hui, elle n'a pas pu se résoudre à renoncer au geste de la piqûre, et s'injecte du Temgesic pilé. *« Quand je renoncerai à ce geste, je ferai le deuil de mes douleurs passées. »* Ce n'est pas loin, sans doute, mais elle n'est pas encore prête. Quand il lui arrive de défendre des dealers ou des toxicomanes, elle ne leur dit rien d'elle-même. Clandestine, malgré tout.

LUI, (*« et pourtant mon père n'a pas assassiné ma mère à coups de hache »*, dit-il en riant jaune), il a tout connu des chemins de la drogue. Les cages d'escalier quand on n'a nulle part où dormir, et même la honte suprême, *« avoir volé la télé de ma grand-mère »*. De ces choses dont on n'est pas fier, à des années de distance. Il est coursier aujourd'hui, et vient d'avoir un petit garçon. Lui aussi *« tient »* grâce au Temgésic. Grâce aux entretiens avec *« ses »* médecins, *« le seul lieu de confiance »*. *« Avec Clarisse et Jean, on peut jouer cartes sur table »*, dit cet autre jeune homme.

Il leur est arrivé punk, avec des dents comme des touches de piano. *« Une noire, une blanche. »* Il a tout connu, des centres de postcure aux hopitaux psychiatriques. La peur des psychotiques, les vieux avec leurs poches de pipi, les distributions de médicaments en rangs quasi-militaires. Et les squatts, et *« le tiers-monde affectif »*. Par tous les bouts, il a essayé de se reconstruire. En commençant par les dents, en récupérant son petit garçon placé par ses parents à la DDASS, alors que sa compagne s'enfonçait plus profondément encore dans cette absence à soi-même qui est la soeur de la toxicomanie.

Il travaille comme *« commercial »*, parce que son casier judiciaire lui a interdit d'être taxi. C'est sa mère qui gère son budget, car il a peur de lui-même encore et de l'envie qui, certains soirs, lui serre le ventre et la tête. Il n'a pas le téléphone, plus de carnet d'adresses. De temps en temps, comme un soleil, *son petit garçon blond placé* chez une nourrice a le droit de venir le voir. Il a peur de ne pas *« tenir »*. Les boîtes de cachets s'avalent trop vite. Chaque jour est un nouveau jour, où il s'assigne des buts pour atteindre le suivant. Récemment, Jean Carpentier a été tout étonné quand un de ses patients, un garçon si triste, l'a embrassé brusquement en sortant de la consultation. Récemment, Clarisse Boisseau a reçu la lettre du père d'un toxicomane qu'elle n'avait pas vu depuis dix ans. Le jeune homme avait quitté Paris, il s'était marié, il avait une petite fille. Et le grand-père disait que le bulletin de la petite, au premier trimestre du cours préparatoire, était drôlement bon. Qu'elle avait eu raison de dire, il y a si longtemps, qu'il ne fallait pas baisser les bras.

Agathe Logeart

★ Le livre du docteur Carpentier a été publié en octobre 1994 aux Editions Ellipses : 32, rue Bargue 75015, Paris.

L'illusion d'un avenir

par Jorge Semprun

« POURQUOI *et comment j'en suis arrivé à approuver ici ce que là je réprouve, c'est que, dans le terrorisme allemand, je vois une reprise, un ressaisissement du plus déplorable, du plus détestable passé. Dans l'établissement de la société soviétique, une illimitée promesse d'avenir.* » Ces mots d'André Gide, prononcés le 21 mars 1933 à une réunion de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, résument parfaitement les raisons d'une déraison qui aura obnubilé jusqu'à naguère une partie considérable, sinon majoritaire, de l'intelligentsia européenne. C'est cette illusion d'une illimitée promesse d'avenir dont François Furet retrace et analyse le passé, dans son essai sur l'idée communiste au XXe siècle, livre novateur, qui fera date, sans aucun doute.

Novateur, tout d'abord, par son point de vue, la perspective choisie. Nous disposons, en effet, de Boris Souvarine à Claude Lefort – pour faire vite et nous en tenir aux seuls auteurs français – d'un certain nombre de travaux remarquables sur l'origine et le développement du totalitarisme stalinien. Mais Furet reprend ce matériau critique, indispensable, et replace l'analyse dans un champ historique différent, ce qui lui donne un éclairage nouveau. Comme Alan Bullock dans ses « *Vies parallèles* » de Hitler et Staline, mais sur un terrain plus vaste, plus complexe que le strictement biographique, François Furet aborde de front une question essentielle de ce siècle, l'une des plus controversées, des plus tabouisées également : celle de l'analyse comparative du fascisme et du communisme.

« *Bolchevisme et fascisme*, écrit Furet, *entrent presque ensemble sur le théâtre de l'Histoire* (...). *Il est un peu difficile d'imaginer aujourd'hui que ce sont des idéologies si récentes, alors qu'elles nous paraissent, selon les cas, désuètes, absurdes, déplorables ou criminelles. Pourtant, elles ont empli le siècle ; l'une contre l'autre, l'une portant l'autre, elles en ont fait la matière. A la fois très puissantes, très éphémères et très néfastes, comment ont-elles pu mobiliser tant d'espoirs ou tant de passions chez tant d'individus ?* »

Répondre à cette question est le propos central de ce livre dense, riche en aperçus synthétiques et vues nouvelles, animé par une passion historienne et un sens aigu du tragique qui donnent à l'écriture un savant et heureux équilibre entre l'universalité des concepts et la singularité captivante des portraits des témoins et des acteurs du drame.

Pour comprendre la force des mythologies politiques qui ont bouleversé le siècle, Furet revient au moment de leur naissance. D'où une analyse pertinente et serrée des conséquences de la première guerre mondiale sur les nations européennes. En quelques dizaines de pages, le tableau est dressé des conséquences sociales et morales de ce désastre, de la situation de déréliction ou s'enracine la passion révolutionnaire – de signe contraire mais de résultat comparable – qui a traversé notre époque, s'en prenant au même ennemi : la démocratie pluraliste et parlementaire.

Dans son essai, François Furet innove par sa prise en compte globale du rapport dialectique entre les passions révolutionnaires contemporaines

Certes, Furet souligne dès l'amorce de ses analyses les traits qui distinguent fascisme et bolchevisme, dans leur commun combat contre l'univers de la bourgeoisie, privé de légitimité par les absurdes massacres de la guerre. « *Le fasciste*, écrit-il, *ne fait appel, pour briser l'individualisme bourgeois, qu'à des fractions d'humanité, la nation ou la race... Au contraire, le militant bolchevik, fidèle à l'inspiration démocratique du marxisme, se donne pour objectif l'émancipation du genre humain.* »

Pourtant, fascisme et bolchevisme, à travers des périodes d'affrontement et de connivence – d'alliance, même, de 1939 à 1941 – aboutiront à deux variantes d'un système totalitaire comparable. C'est à l'élucidation de ce double mystère : d'un côté, l'identité négative des deux mouvements ; de l'autre, la transformation de l'universalisme marxiste en système d'oppression, le plus opaque, le plus figé, le plus brutal de l'histoire contemporaine – que Furet consacre l'essentiel de son essai.

Dans cette perspective de recherche surgit inévitablement la question de la culture antifasciste, à laquelle Furet consacre quelques chapitres centraux de son essai. L'antifascisme, en effet, mouvement massif et pluriel, aux courants souvent contradictoires, a été intelligemment (cyniquement) manipulé par Staline, dès la montée en puissance de Hitler. Ainsi, dès 1934-1935, liquidant la période sectaire de Komintern – dont le mot d'ordre central était « *classe contre classe* », et l'ennemi principal la social-démocratie, qualifiée de « *social-fascisme* » –, la stratégie antifasciste a permis aux Partis communistes de restaurer leur crédibilité démocratique et d'élargir décisivement leur sphère d'influence.

Pourtant, c'est à cette même époque que le régime intérieur de l'URSS parvient, par la terreur massive, le monolithisme absolu de la pensée et les grands procès de Moscou, à l'apogée du totalitarisme stalinien. Dans ce contexte, les pages où François Furet analyse l'épisode de la guerre civile espagnole sont en tout point remarquables par la clarté qu'elles apportent sur une période complexe. Elles sont à lire avec une attention particulière, au moment où la guerre d'Espagne est parfois évoquée à tort et à travers, de façon purement rhétorique, pour parler de la tragédie bosniaque.

Dans la lignée royale des travaux de Hannah Arendt et de Raymond Aron, *Le Passé d'une illusion*, de François Furet, inaugure sans doute une période nouvelle – de nouveaux débats, de nouvelles recherches, donc – dans l'historiographie du XXe siècle, par sa prise en compte globale, sans faux-fuyants ni alibis idéologiques, du rapport dialectique entre les passions révolutionnaires contemporaines.

Aujourd'hui, l'« *illimitée promesse d'avenir* » dont parlait Gide, et qui rendait son antifascisme hémiplégique – pour peu de temps, certes, mais cet état de servitude volontaire s'est prolongé pendant des décennies pour tant d'autres écrivains et artistes – a cessé d'exercer sa fascination. Une conclusion paraît s'imposer, lorsqu'on examine avec Furet, dans son cycle historique complet, le passé de cette illusion. Les désordres sanglants du post-communisme, en effet, en révélant à quel point le totalitarisme stalinien avait atomisé la société civile russe, mettent aussi en évidence la difficulté dans ce système d'une transition démocratique. Qui aura été bien plus aisée, en revanche, l'expérience historique en est multiple, dans des systèmes de type fasciste.

Pourquoi ce paradoxe, au vu du moins des intentionnalités originaires des deux projets révolutionnaires ? Tout simplement parce que les fascismes ont sans doute pratiqué la haine du bourgeois, du nihilisme démocratique – Heidegger *dixit* –, mais qu'ils n'ont pas, comme l'a fait radicalement, dans le vertige de la terreur, le socialisme réel, aboli la propriété privée, ni détruit en tant que classes les couches sociales qui ont articulé autour de cette propriété l'organisation sociale. La propriété privée garante du pluralisme démocratique ? Voilà du grain idéologique à moudre pour la gauche européenne, après les utopies et les transcendances sociales.

Jorge Semprun *est écrivain, ancien ministre de la culture d'Espagne.*

★ **Le livre de François Furet *Le Passé d'une* illusion, essai sur l'idée communiste au XXe siècle paraît lundi 16 janvier aux éditions Robert Laffont/Calmann-Lévy (576 pages, 149 F).**

Géopolitique de l'argent sale

par Pascal Diener

EN moins de quinze ans, la France a fait un prodigieux plongeon dans les égouts de l'argent sale. Il est clairement établi que tous ses condottieres de la politique et des affaires, par l'intermédiaire de leurs spadassins du droit et de la finance, contrôlent et manipulent des sociétés offshore, coquilles opaques pour trafics en tout genre, localisées dans ce qu'il est convenu d'appeler des « paradis fiscaux ».

Il est temps de changer cette dénomination : passons sur l'injure faite au Paradis, retenons l'injure faite à la fiscalité. L'évasion fiscale est marginale. Ces trous noirs sont le sas de sécurité, la chambre de décompression, l'échelon avancé des narco-Etats, pour infiltrer l'argent du crime dans l'économie mondiale. Et la protection dont ils bénéficient est décidément bien étrange...

Abandonnons sans regret les définitions académiques. Les sociétés offshore (sens littéral : « *au-delà des côtes* ») ne sont-elles pas, tout benoîtement, des sociétés créées dans un paradis fiscal, afin de bénéficier des avantages fiscaux et de l'opacité totale de la législation du pays, en général un micro-Etat ? Qui ignore encore que nombre de sociétés et banques offshore sont des boîtes aux lettres, sous contrôle de la Mafia, de toutes les mafias ?

Les charmes vénéneux des sociétés offshore et les manipulations putrides dont elles sont l'outil de prédilection sont, désormais, exhibés en public. Grâce à la grande presse nationale. Grâce aux meilleurs de nos juges. Quotidiens, hebdomadaires nationaux, en révèlent la présence dans toutes les « affaires ». Sous un prétexte louable, certains prétendent les museler.

La vérité : de puissants groupes industriels et financiers, les banques d'Etat ou privées, possèdent, par filiales et sous-filiales interposées, des sociétés fictives dans tous les paradis des trafics du monde : Panama, l'île de Man, les Bahamas, Saint-Martin et sa partie néerlandaise Sint Marteen aux Antilles, les îles Caïmans, l'émirat d'Abou Dhabi et autres calamités de même nature.

Des initiés, pris la main dans le sac, camouflent leurs turpitudes derrière une banque d'Anguilla. Des plus-values illicites s'évanouissent dans des sociétés relais panaméennes, créées le jour même du délit. Des partis politiques sont connectés au pipeline financier d'obscures sociétés écran. Et, toujours, des flux financiers, puissants, constants, anonymes, par milliards de dollars ou de francs, chevauchent les comptes bancaires exotiques, franchissent les frontières.

C'est un fait peu connu : en France, longtemps avant que les juges ne soient saisis, avant les investigations de la presse, des chercheurs universitaires analysaient ces sujets. Ainsi, des spécialistes scrutent en permanence les systèmes, techniques et les procédés, démontent les constructions – juridiques et financières – les plus élaborées, établissent les connexions, anticipent en imaginant de nouveaux modèles. Mais les facultés de droit ne sont jamais consultées. Doublement suspecte, la doctrine juridique universitaire est mal en cour, quelle que soit la cour : elle est gratuite et revendique un droit de critique qui appartient à l'essence de sa liberté et conditionne son existence.

Aujourd'hui, une fraction du système occulte est mise au jour. C'est bien. Mais prenons garde de ne pas prendre l'apparence pour la réalité, les effets pour la cause. En amont de toutes les corruptions, de tous les trafics financiers, le blanchiment de l'argent sale les alimente tous.

Il est un peu simpliste de croire, ou de vouloir nous faire croire, que sociétés et banques françaises peuvent, en toute impunité, exporter dans leurs officines offshore les masses monétaires licites (ou émanant de la fraude et de l'évasion fiscale) qui serviront à la corruption. Même en échafaudant des cascades de holdings, même en bénéficiant des protections les plus hautes, il n'est pas si aisé de transférer des sommes aussi colossales.

La transparence des comptes n'est peut être pas assurée d'une manière parfaite par notre droit, mais tout de même ! Pour réaliser des fraudes et trafics sur une aussi grande échelle, il faudrait admettre le viol systématique et généralisé d'une bonne partie des règles du droit des sociétés et du droit comptable, avec la complicité de tous les professionnels.

Univers du mensonge : tel PDG affirme le plus sérieusement du monde qu'il ignore l'existence, dans son groupe, de filiales et sous-filiales off shore. Tel autre bat sa coulpe, reconnaît publiquement que certaines de ses filiales ont échappé au contrôle du groupe ! Pris la main dans le sac, tous sont alors saisis d'une frénésie morale a posteriori et se fabriquent sur mesure chartes, comités d'éthique et codes de déontologie. C'est trop !

Mais, en vérité, ce qui importe, ce ne sont certainement pas les flux monétaires dont on prétend qu'ils sortent de nos entreprises. Ce qui importe ce sont les flux monétaires qui pénètrent notre économie, prélavés dans les zones offshore. Les contrôles sont inexistants. Cette noria, grand-roue des comptes qui tourne, donne le vertige. La véritable question : d'où provient cet argent ? Comment pénètre-t-il ?

C'est simple. Les techniques de recyclage de l'argent gagné « au noir » et celles du blanchiment de l'argent du crime organisé sont identiques, les filières utilisées sont les mêmes. Seule l'importance des masses monétaires en jeu fait la différence. Il est impossible de séparer l'argent licite (entendez ; issu de la fraude fiscale internationale) de l'argent du crime. En mélangeant des flux d'argent de provenances occultes différentes, trafiquants et financiers limitent leurs risques. Il est si simple d'utiliser des circuits financiers superposés pour infiltrer des sommes prélavées par un ou deux transferts dans des banques et filiales offshore...

Les techniques de recyclage de l'argent gagné « au noir » et celles du blanchiment de l'argent du crime sont identiques : les filières utilisées sont les mêmes

Soupçons : résurrections industrielles, cascades de cessions d'entreprises en faillite, opérations immobilières ou commerciales dont le montage financier repose sur un crédit *in fine* adossé à des bons de capitalisation acquis offshore, produits de capitalisation, parfaitement anonymes, estampillés par l'Etat, proposés sur le marché par les grandes compagnies d'assurances et les banques, liens entre filières de la contrefaçon et financements occultes, délocalisations industrielles permettant des coûts de production dont la faiblesse ne peut uniquement s'expliquer par le coût des matières premières et de la main-d'œuvre.

L'échec de la lutte contre la corruption, les trafics financiers et le blanchiment est donc programmé. Les pitoyables déclarations de guerre aux narcotrafiquants, qui se multiplient, sont aussi inefficaces qu'hypocrites.

Les pays sous-développés revendiquent, depuis longtemps, au nom de leur survie économique, le droit de se financer par la culture et l'exportation des drogues, de toutes les drogues, vers les pays riches. Ils réussissent sans difficulté grâce aux banques et circuits financiers auxquels nous participons. Le monde dit libéral actuel aurait-il besoin de cet argent sale pour vivre ? Voilà, peut-être, le stupéfiant véritable qui mine notre société.

Univers des illusions. Paradis artificiel mortel : cette monnaie ne traduit pas la création de richesses nouvelles. Quand on saisit 3 tonnes de drogue, il faut cesser d'évaluer la « prise » aux prix de la rue, en millions de francs ou de dollars. Malgré le courage, le travail et les mérites des services de police et de douane, la prise réalisée n'a aucune valeur économique. Pour les narcotrafiquants, cette perte est insignifiante. Ils produisent des quantités illimitées, dont le coût de revient est quasiment nul.

Pour les narco-Etats, pour tous les trafiquants, les drogues ne sont pas des marchandises ordinaires, mais des instruments monétaires spécifiques. L'opération de vente n'est que la première phase d'une opération où s'échange un bien sans valeur économique contre une monnaie primaire, dont la caractéristique est d'être libellée en devises internationales, non convertibles à ce stade. La seconde phase, le blanchiment, s'apparente à la conversion des monnaies, même si le change s'effectue au sein d'un même système monétaire. La décote entre narcodollars ou narcofrancs et dollars ou francs « normaux » est le prix (élevé) du change, le coût de la corruption.

Nos économies sont donc victimes d'une véritable opération de change, originale et perverse, qui les tue. La pénétration d'une partie substantielle de l'argent de la drogue ne participe pas au cycle de la production des richesses nécessaires au progrès. Ce flux de monnaie artificielle, sans contrepartie économique, permet l'appropriation et la prise de contrôle des vrais richesses, produites par le travail des autres.

Pour abattre les grands prédateurs de notre époque, ces seigneurs de la nouvelle guerre, commençons par des mesures simples et efficaces. Les sociétés offshore ne sont pas toutes coupables, mais une même suspicion légitime les affecte tous.

Aucune présomption de bonne foi ne peut jouer en faveur d'une société française filiale d'une société offshore, d'une personne physique ou morale contrôlant ou ayant des participations dans une ou plusieurs sociétés offshore. Elles doivent être considérées comme suspectes.

Or la publicité officielle actuelle est inutile : toute recherche se heurte à l'opacité totale des holdings et filiales extérieures. Aussi des mesures législatives urgentes s'imposent-elles pour rendre transparent ce qui par nature est opaque. Auprès d'un service spécialisé et centralisé, créé à cet effet, tout groupe et société privés (et *a fortiori* ceux dont l'Etat est le principal actionnaire) devrait :

– déclarer en annexe de ses comptes (simples ou consolidés), la liste de toutes les sociétés offshore qui lui sont reliées, directement ou indirectement ;

– publier la configuration de leur capital (car il n'est pas inutile de savoir qu'une filiale offshore est elle-même constituée par des sociétés écran dont le siège social se situe dans d'autres zones d'ombre : Panama, Abou Dhabi, et de remonter la filière) ;

– publier un rapport spécial sur l'activité financière de chaque société offshore et ses comptes, incluant l'intégralité des flux financiers sortant et, surtout, entrant, par ce canal, leur origine et la description des techniques utilisées (par exemple transit par des bons de capitalisation identifiés).

L'objection des dirigeants de certains groupes transnationaux, qui invoquent les nécessités de la concurrence économique internationale, doit être balayée. Des arguments de ce type confirment que la corruption de la pensée, du langage, des concepts est bien le prélude à toutes les corruptions. La liberté d'entreprendre ne justifie aucune violation, ni des lois ni d'un principe général du droit tel que *fraus omnia corrumpit*, la fraude corrompt tout.

Avec la corruption, la fin de nos libertés est au programme. L'implosion de notre système a commencé. Sans, comme pour l'autre système, le moindre mur de Berlin symbolique à abattre. Là, sous nos yeux, un faux libéralisme, sans foi ni loi, assassine la démocratie, tue l'embryon d'un libéralisme économique moderne nécessaire.

Pascal Diener *est professeur de droit des affaires à l'université des Antilles et de la Guyane.*

AU COURRIER DU MONDE

« CHICHI » À L'ARRIVÉE

Chirac vieillit bien. Le jeune loup, le jeune requin, le prédateur, cède peu à peu la place – l'âge venant, les épreuves de la vie arrondissant les reliefs – au brave homme, à la bonne tête, une tête d'homme qui en a vu de toutes les couleurs, qui a connu les succès, certes, mais mêlés de pas mal d'échecs. Il devient sympathique, et pas comme le lui conseillent ses agents en marketing ; non, vraiment sympathique, malgré lui. Il n'a aucune chance à l'élection présidentielle, et quel mal il se donne pourtant ! Ne s'avoue pas vaincu. Fera le spectacle jusqu'au bout (...). Se bat vraiment comme s'il devait arriver le premier, et sait bien, dans le fond, qu'il ne sera que second (au mieux).

C'est cela, probablement, qui lui donne ces traits d'humanité familière auxquels les Français sont si sensibles. Il ressemble de plus en plus à Poulidor. Le brave Poupou, qui a fini, dans les coeurs, par triompher de l'invincible Anquetil. Ainsi, peut-être, finira Chirac : en « Chichi ».

D. Gilbert
Paris

LA CARTE ABSOLUE

Aujourd'hui, rien de tel qu'un portefeuille bien rempli de cartes en tout genre pour faire son trou. C'est vrai, tous ces codes ultra-secrets et ces photographies à votre effigie, ça vous donne un air important et moderne du plus bel effet.

Mais, à la longue, il arrive qu'on se lasse de courir les cabines à se faire tirer le portrait ou qu'on mélange des chiffres magiques devenus un peu trop nombreux. Dans ces moments-là, on en vient forcément à rêver à la carte absolue : celle qui ferait comprendre à tous, d'un seul coup d'oeil, quel digne personnage on est.

Eh bien ! elle existe, et, grâce à elle, vous voici propulsé, excusez du peu, au rang de préoccupation numéro un des futurs, anciens et déclarés candidats à l'élection présidentielle. Enfin, quand je dis préoccupation numéro un, entendons-nous bien. Vous venez tout de suite après les choses réellement vitales : la consultation-analyse des sondages et la recherche fébrile de la prochaine petite phrase assassine pour les gros titres des journaux.

En plus, avec cette petite carte-là, pas besoin de s'encombrer la mémoire d'un nouveau « *Sésame, ouvre-toi !* » ou de s'entraîner devant la glace pour trouver son sourire le plus avantageux, car vous n'aurez ni code secret à apprendre ni photo à coller. Eh oui ! bizarre, bizarre..., la carte de l'ANPE est bien la seule carte que personne au monde ne songera jamais à vous « piquer ».

Marielle Mevel
Brest

Le Monde

L'enjeu chinois

S'IL se libéralise, le commerce international n'en reste pas moins une affaire d'Etat. La vente par la France d'une nouvelle centrale nucléaire à la Chine – un contrat de 11 milliards de francs pour Paris – en est une nouvelle illustration. Dans ce qu'il est convenu d'appeler la guerre économique mondiale, les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer. Face à l'agressivité de Washington et à l'efficacité, discrète mais redoutable, de Bonn et de Rome notamment, Paris aurait tort, sous prétexte d'un attachement au libre-échange, de s'abstenir.

Le français Framatome a emporté le contrat de Daya Bay 2 grâce à son savoir-faire. Mais la diplomatie a pesé lourd. En choisissant Framatome, GEC-Alsthom et EDF, les dirigeants chinois ont voulu sanctionner Washington. Dans un geste fort apprécié à Pékin, Bill Clinton avait certes renoncé, l'an dernier, à lier commerce et droits de l'homme. Les Etats-Unis avaient empêché, fin 1994, l'adhésion immédiate de la Chine à l'organisation mondiale du commerce, provoquant la colère de Pékin d'abord, sa vengeance aujourd'hui.

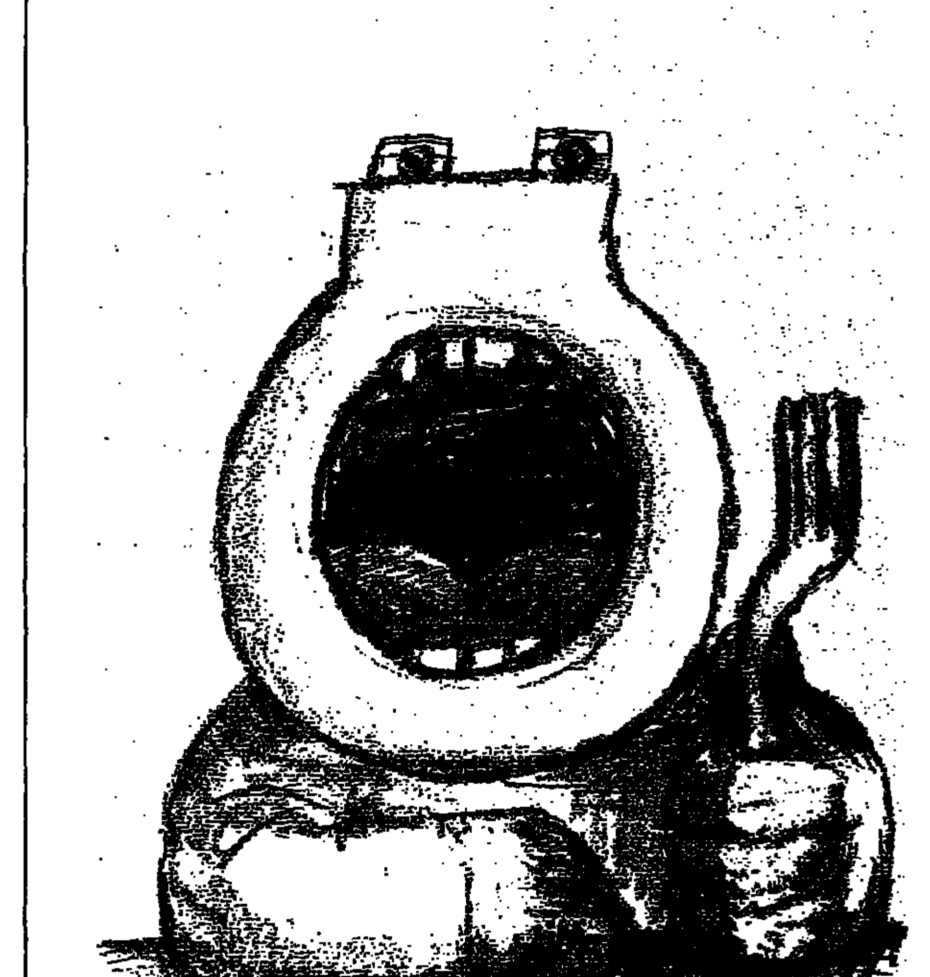
La Chine a surtout voulu récompenser la France pour son pragmatisme. S'alignant sur la ligne générale des pays occidentaux, Paris a privilégié à son tour ses intérêts commerciaux. Le nouveau gouvernement a aussi pris ses distances à l'égard de Taïwan. La vente de Mirage au régime nationaliste, à l'époque où les socialistes dirigeaient à Paris, avait provoqué un net refroidissement dans les relations commerciales franco-chinoises. Depuis un an jour pour jour – et le voyage d'Edouard Balladur à Pékin – la France attendait une traduction sonnante et trébuchante de cette réconciliation. Pour décrocher ce contrat, Paris a dû consentir un effort financier considérable. Les fournisseurs français ont accepté de réduire leurs prix. Surtout, l'Etat s'est engagé à garantir un crédit total de 15 milliards de francs à des conditions extrêmement avantageuses pour la Chine. L'affaire apparaît finalement coûteuse pour l'Etat et les contribuables.

L'effort de l'Etat français est pourtant largement justifié. C'est l'emploi en France qui est en jeu. Au-delà de la centrale nucléaire de Daya Bay 2, de gigantesques marchés nouveaux s'annoncent. La Chine, l'Inde ou le Brésil ont d'énormes besoins d'infrastructures. Avec la crise des années 80, les grands contrats avaient disparu. Ils vont revenir. Sur ces dossiers, la concurrence entre les grandes puissances sera de plus en plus vive.

L'administration Clinton l'a d'ores et déjà fort bien compris. Depuis deux ans, elle a engagé une politique de soutien en faveur de ses industriels comme jamais dans l'histoire américaine. On peut s'inquiéter, à Washington comme à Paris, du coût d'une telle politique. On peut regretter l'inaction de Bruxelles et la division de l'Europe. On peut souhaiter un consensus minimum entre les grands pays industriels. En attendant, il serait bien naïf et dangereux pour Paris de ne pas jouer le même jeu que les autres.

60 millions de consommateurs

par André François



M. Chirac économiste

DÈS lors qu'il n'y aurait qu'une politique économique et sociale raisonnable, comment se démarquer de la ligne incarnée par Edouard Balladur ? Pour tous les candidats à l'élection présidentielle, la question se pose avec acuité, en ces jours qui devraient être marqués par l'arrivée ou la confirmation des derniers postulants à la charge suprême. Hormis Robert Hue, qui représente bien une option de gauche, et Jean-Marie Le Pen, qui se réfugie une fois de plus dans la basse démagogie en proposant de rapatrier trois millions d'immigrés pour créer quatre millions d'emplois en sept ans, chacun cherche d'autres voies. Dans le débat tel qu'il se trouve posé, en raison même des succès supposés du premier ministre, aucun candidat n'est assuré de trouver une solution de rechange. Du moins s'il ne veut pas choquer ou déstabiliser une opinion habituée à la continuité de la politique économique depuis 1983.

Si la marge est étroite pour l'opposition socialiste et celui de ses prétendants qui voudra fatalement rassurer sur ses capacités de gestionnaire, elle l'est tout autant pour ceux qui, dans la majorité, briguent la présidence de la République. À commencer par Jacques Chirac, bien entendu, dont toutes les déclarations, jugées parfois contradictoires, comme ses hésitations, prouvent que le pas à franchir n'est pas sans risque. Ce que, *a contrario*, souligne également le ralliement de Michel Giraud à la candidature Balladur. Si, en effet, comme l'écrit le ministre du travail dans sa lettre d'explication, son choix est dicté par sa « *conception de la gestion sociale du pays* » et s'il « *ne croit pas à l'effet bénéfique pour l'emploi et contre l'exclusion de mesures chocs* », il ne saurait y avoir de place pour une autre politique.

Pour sortir de ce dilemme, Jacques Chirac s'est encore livré à un numéro d'équilibriste dans l'entretien qu'il a accordé, ce lundi 16 janvier, au quotidien *les Echos*. Dans un cocktail savant, il mêle les accents balladuriens à des références d'inspiration très libérale et y ajoute une forte dose de raisonnements paraissant empruntés à Philippe Séguin. Prônant une réforme immédiate pour alléger les droits de la transmission d'entreprise plus radicale que celle de Nicolas Sarkozy, souhaitant une réduction de l'impôt sur le revenu, il n'en propose pas moins d'abaisser le coût du travail en jouant sur les charges sociales. Il veut en outre affecter à l'impôt le financement des dépenses de solidarité pour que le travail soit avantagé par rapport au capital. Ce qui ne l'empêche pas de réclamer la mise en place de fonds de pension, pour les retraites, dont l'épargne devrait financer l'investissement productif, puis de préconiser une mesure autoritaire pour favoriser l'insertion des chômeurs de longue durée avec un « *contrat initiative-emploi* » pour le moins curieux.

Ces propos, à défaut d'être dérangeants, sont ceux d'un candidat qui cherche à incarner une rupture, alors que la volonté de changement des Français demeure un postulat non-vérifié. Mais, pour l'heure, le positionnement « raisonnable » d'Edouard Balladur continue d'être bien accueilli.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ;
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, *président* ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Une Eglise qui s'éloigne

Suite de la première page

Pour le moment, tout au moins, car le poids de l'institution finit généralement par prendre le dessus. L'histoire de l'Eglise est pleine de prophètes qui ont été réduits au silence et oubliés. A Rome, on ne voit pas les choses avec les mêmes lunettes qu'à Evreux ou à Paris. Pour les responsables de la curie, l'événement religieux de ces derniers jours n'est pas la révocation d'un évêque indiscipliné dans un pays où la pratique religieuse est tombée à des taux dérisoires, mais les foules immenses qui ont acclamé le pape à Manille. Jamais, depuis son accession au pontificat en 1978, Jean Paul II n'avait attiré autant de fidèles. Pour rester dans les chiffres, il est clair qu'en France même les partisans de Mgr Gaillot sont beaucoup moins nombreux que ses censeurs. Plusieurs centaines de ceux-là se sont empressés d'écrire aux autorités romaines, qui ont toujours préféré le gros des troupes aux avant-gardes.

L'évêque d'Evreux savait parfaitement à quoi s'en tenir. Devenu une vedette médiatique, il avait pris goût aux caméras et à une certaine provocation. Le regard clair, parfaitement ecclésiastique d'aspect, il détonnait complètement dès qu'il ouvrait la bouche. C'était toujours lui qu'on allait interviewer, sachant qu'il saurait s'exprimer à contre-courant et sans langue de bois. Acceptant de participer à une émission un peu leste comme « *Frou-Frou* », ne dédaignant pas de figurer dans des magazines aussi contestés que *Lui* ou *Gai Pied*, il avait un argument de poids : porter la parole évangélique là où elle n'arrivait pas. Mais c'était surtout le contenu de ses paroles qui heurtait la hiérarchie catholique : non pas à propos des immigrés ou de l'injustice sociale – car l'Eglise est aussi « *à gauche* » sur ces questions qu'elle est « *à droite* » sur la morale privée – mais à propos de la sexualité en général et de questions internes comme l'ordination d'hommes mariés. L'évêque d'Evreux disait tout haut ce que beaucoup de prêtres pensent tout bas.

La rupture entre Mgr Gaillot et le Saint-Siège était difficilement évitable. Jean Paul II ne pouvait tolérer qu'à chacune de ses interventions importantes, un prélat en charge d'un diocèse apparaisse à la télévision pour le contredire. Cela ne correspond pas à la logique d'une institution très hiérarchisée qui ne se considère pas comme une démocratie et dont le pape, plébiscité par les foules du monde entier, fait figure de monarque. Au sein même de l'épiscopat français, c'est la collégialité qui prévaut, même lorsque des personnalités se distinguent du lot, par leur tempérament ou leurs idées, comme le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

De nombreux avertissements avaient été lancés à Jacques Gaillot. Un protocole d'accord avait même été signé, le 15 février 1989, entre lui-même et le cardinal Decourtray qui occupait à l'époque la charge de président de l'épiscopat français. En vain. Le franc-tireur continuait à se poser en porte-voix des exclus et à tenir un langage en lequel se reconnaissaient les catholiques (ou ex-catholiques) les plus en phase avec la société. Sa révocation paraissait plus que probable. Nombre de fidèles s'étonnaient même qu'on ait attendu si longtemps pour faire taire ce provocateur. Mais le Vatican hésitait. Révoquer un évêque n'est pas chose courante dans l'Eglise, étant entendu que nul n'a le pouvoir d'effacer son statut, à moins de procéder à une excommunication, comme ce fut le cas avec Mgr Lefebvre en 1988.

C'est la deuxième fois en effet, au cours des dernières décennies, qu'un évêque français se heurte à ses pairs et croise le fer avec Rome. Pour des raisons exactement opposées. Mgr Lefebvre accusait l'Eglise d'avoir trahi le dogme en cédant aux sirènes du monde moderne ; Mgr Gaillot lui reproche, au contraire, de s'arcbouter à un âge révolu en oubliant que l'évangile est un message de liberté. La dissidence de Mgr Lefebvre a fini par un schisme, facilement « digéré » par une Eglise qui compte à sa tête un pape conservateur. Avec Mgr Gaillot – beaucoup plus lié à l'épiscopat français que ne l'était l'ancien archevêque de Dakar – on n'en est pas là.

UN « PEUPLE QUI S'ÉVEILLE »

L'intéressé paraît être ravi des manifestations de soutien dont il bénéficie, sans bien mesurer encore leurs conséquences. Il parle d'un « *peuple qui s'éveille* » et d'un « *essai à transformer* », tout en affirmant qu'il ne veut pas rompre avec son Eglise. Le SDF (sans diocèse fixe) qu'il est devenu sera désormais plus libre de se faire entendre. Les caméras continueront à aller vers lui, surtout s'il ne les repousse pas... Focalisera-t-il autour de sa personne un mouvement de contestation, comme ceux qui fleurissaient dans les années 70 ? Il est un peu tôt pour le dire. Sa révocation risque, en tout cas, d'éloigner un peu plus de l'Eglise des catholiques qui s'y reconnaissent de moins en moins. Et ce n'est pas la dernière déclaration de l'épiscopat français, qualifiant l'avortement de « *mise à mort d'êtres humains innocents* » qui les fera changer d'avis.

L'affaire Gaillot coïncide, en effet, avec le vingtième anniversaire de la promulgation de la loi Veil. Sur l'interruption volontaire de grossesse, comme sur la contraception et, plus récemment, sur l'emploi de préservatifs pour combattre le sida, la hiérarchie catholique a adopté une position intransigeante, au lieu de s'en tenir à quelques grands principes et laisser chacun choisir en conscience le meilleur moyen de se comporter. C'est une position intenable. Tôt ou tard, quoi qu'elle dise, l'Eglise reviendra là-dessus. Quand ? La date ne concerne pas que les catholiques. En Afrique notamment, le drame du sida est d'une telle urgence, et l'influence du catholicisme reste telle, que cela intéresse tout le monde.

Robert Solé

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

« Economie des politiques publiques » par Xavier Greffe

Mode d'emploi de l'Etat

L'ÉTAT est-il à bout de souffle ? Faut-il réduire son emprise sur l'économie, qu'il étouffe sous les impôts et les réglementations ? On ose à peine poser ces questions, tant le trop-plein étatique est devenu une évidence presque triviale. C'est pourquoi le manuel du recteur d'académie Xavier Greffe, consacré à l'*Economie des politiques publiques*, vient à point nommé. Il acclimate en France une réflexion qui a donné lieu à une immense littérature anglo-saxonne, notamment à partir de l'Ecole néolibérale des choix collectifs, connue outre-Atlantique sous le nom de *Public Choice*, pour laquelle les remèdes publics sont souvent pires que les maux privés qu'ils prétendent guérir.

Cette nouvelle discipline consiste à étudier la « production publique » et ses effets, qu'elle prenne la forme de subventions, de réglementations ou de la fourniture effective de biens et de services. Et elle est amenée à poser, en termes « scientifiques », des questions qui surgissent tous les jours, ou presque, sur la scène médiatique : Quel doit être le budget de la santé, de l'éducation ? Pourquoi mettre en œuvre un revenu minimum d'insertion ? Faut-il faire payer les pollueurs ? Augmenter la CSG ou la TVA ? Mais elle formule aussi des interrogations fondamentales pour la vie de nos démocraties, et d'abord celle-ci : la règle de la majorité est-elle une bonne règle de décision ? Ou encore : la conscription universelle respecte-t-elle vraiment l'égalité des chances des citoyens ou faut-il lui préférer l'armée de métier ?

> « Le développement du procès de l'Etat-Providence a montré que les limites de l'intervention publique étaient loin d'être atteintes »

*On s'y est habitué de longue date, les « Précis Dalloz » ne font pas dans la dentelle, et les cinq cents pages massives de celui-ci, bourrées d'équations et de graphiques, sont à déguster très lentement, si l'on ose dire. D'autant qu'il arrive à l'auteur d'omettre de donner la signification des paramètres qu'il emploie (Ah ! le maudit petit « b » de la page 413 donnera des cauchemars même aux lecteurs les plus studieux). Passons ! Plus dommageables sont les omissions de quelques grands noms de la critique de l'économie étatique, entre autres Murray Rothbard (*L'Ethique de la liberté*) et Anthony de Jasay (*L'Etat*). Robert Nozick (*Anarchie, Etat et utopie*) n'a droit lui-même qu'à un quart de page. John Rawls est traité en quelques paragraphes... Pourtant l'auteur s'efforce de tenir la balance égale entre libertariens, néoclassiques, keynésiens ancienne ou nouvelle manière, etc. La ligne de partage entre les différents clans est identifiée : est-il possible, oui ou non, de trouver un étalon commun, qui permettrait de comparer entre elles les utilités subjectives ? Mais, en dépit de la neutralité tout académique qu'il affiche, il ne peut s'empêcher d'avouer qu'il s'agit pour lui « *de redresser l'image extrêmement négative que l'école des choix collectifs avait donnée de l'intervention publique et, par voie de conséquence, celle excessivement positive donnée du marché* ». Pour Xavier Greffe, c'est au cas par cas qu'il faut décider s'il y a lieu, pour la puissance publique, d'intervenir. D'où ce livre-mode d'emploi de l'Etat, fort précieux à garder à portée de main pour les débats actuels. On regrettera toutefois qu'il ne consacre pas un mot à l'économie de la corruption, dont certains disciples de l'école du *Public Choice* ont pourtant fait leurs délices.

A la cinq cent unième page, Xavier Greffe réussit à nous surprendre : « *Le développement du procès de l'Etat-Providence a, de manière un peu paradoxale, montré que les limites de l'intervention publique étaient loin d'être atteintes* », écrit-il en guise de conclusion. Tant de foi dans le *Léviathan* d'aujourd'hui, ça finit par faire drôle.

Philippe Simonnot

★ Précis Dalloz, 1994, 546 pages, 220 F.

RECTIFICATIFS

CHARLES PASQUA

Dans la lettre de Charles Pasqua à Jacques Chirac, publiée dans notre édition du 14 janvier, il fallait lire, s'agissant du RPR : « *bien que je n'y exerce plus de responsabilités* » et non « *bien que tu n'y exerces...* », comme écrit par erreur.

PHILIPPE SÉGUIN

Une coupe a rendu incompréhensible la fin du compte rendu du livre d'Alain Minc et Philippe Séguin *Deux France ?* (éditions Plon), dans *Le Monde* du 14 janvier. C'est la phrase de M. Séguin : « *Baisser les taux d'intérêt à court terme n'est plus aujourd'hui la priorité, même s'il existe encore des marges de manœuvre* » – phrase qui a sauté – qui amène son interlocuteur, M. Minc, à se réjouir en concluant que « *le débat sur l' « autre politique économique » est un débat* post mortem ».

ASSURANCES La Macif, la première mutuelle française d'assurance automobile, augmente pour la deuxième année consécutive ses tarifs. C'est à la fois la conséquence des intempéries de 1994 et d'une politique de diversifications hasardeuses.

● JACQUES VANDIER, le fondateur de la mutuelle, a pris des participations importantes dans des banques qui ont rencontré de graves difficultés, comme Saga et la Banque commerciale privée, aujourd'hui en redressement judiciaire.

● L'IMMOBILIER, que ce soit par l'intermédiaire du promoteur de centres commerciaux Tréma ou des investissements hôteliers dans les Antilles françaises, à Saint-Martin, coûte également très cher à la mutuelle. En conséquence, M. Vandier pourrait être amené à quitter la direction de la Macif plus vite que prévu.

La Macif est contrainte d'augmenter ses tarifs

La première mutuelle d'assurance automobile française paye plus le prix de diversifications imprudentes décidées au milieu de la décennie 80 que les conséquences des intempéries des dernières années

LES 3,6 MILLIONS de sociétaires de la Macif (Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France) vont de nouveau passer à la caisse. Après une augmentation de ses primes comprise entre 3 % et 10 % en 1994, la mutuelle, fondée par Jacques Vandier, réitère en 1995. L'aggravation des sinistres climatiques en est, selon lui, la cause première. Mais la Macif, à l'instar de sa consœur la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), s'est laissé entraîner dans une diversification hasardeuse. *« Des opérations de placements malheureuses »*, admet-il, qui, conjuguées avec la chute des revenus financiers, commandent de reconstituer les fonds propres après une perte de 83 millions de francs en 1993.

C'est à la fin des années 50 que Jacques Vandier a l'idée de se lancer dans l'assurance. Il connaît la profession pour avoir été commissaire contrôleur à la direction des assurances. L'époque s'y prête : l'assurance automobile vient d'être rendue obligatoire. La Maif (Mutuelle assurance des instituteurs de France) existe déjà. Son rayonnement se limite au corps enseignant. Celui qui sera, plus tard, surnommé *« le pape du mutualisme »* (une appellation cocasse puisqu'il est protestant) se propose de conquérir les secteurs de l'économie qui n'ont pas encore rallié l'esprit mutualiste. Une démarche que ne peut qu'approuver la Maif. Jacques Vandier s'engage donc à vendre ses produits sans intermédiaire et à s'installer à Niort, siège historique de la mutualité.

Le succès est immédiat. Mais la Macif grandit trop vite et doit adapter ses structures en 1987, le prélude à une diversification malheureuse. Depuis trois ans déjà, Jacques Vandier et le conseil d'administration réfléchissent à une réorganisation de la mutuelle. Celle-ci est devenue trop importante et le système centralisé ne permet plus de la contrôler efficacement.

Le choix est simple : rester centralisé et multiplier les inspecteurs ou décentraliser. La seconde solution est adoptée. Onze régions sont créées. Elles reproduisent fidèlement le fonctionnement antérieur. Les directeurs régionaux s'appuient sur leur propre conseil d'administration, qui respecte à son tour l'équilibre politique. *« La démocratie fonctionne mieux, car les organes sont plus proches des sociétaires »*, explique Jacques Vandier.

Le siège ne lâche cependant pas tous les pouvoirs. Si les régions sont autonomes dans la constitution de leurs provisions techniques, c'est Niort qui arrête les comptes, représente la mutuelle auprès des pouvoirs publics, impose un relèvement de tarifs dans une région si celle-ci est déficitaire, négocie la réassurance et gère les placements financiers destinés à préserver ou augmenter les fonds propres.

VENDRE AU PLUS VITE

Les régions continuent à placer leurs fonds dans les obligations. Jacques Vandier, lui, se lance dans les valeurs mobilières. Les Mutuelles de Niort (Macif, Maaf, Maif...) créent ensemble une société de participations : Ofivalmo (Office de valorisation mobilière), dont Jacques Vandier est président. Il décide, *via* cet office, de prendre le contrôle de la banque Saga, dédiée à la gestion de fortunes (avec pour spécialité les crédits d'impôts fictifs) et la banque d'affaires.

Cette acquisition n'est pas du goût des autres actionnaires d'Ofivalmo, qui demandent à la Macif de la prendre dans son propre portefeuille. Jacques Vandier s'exécute et détient désormais 51 % du capital de Saga aux côtés de deux actionnaires minoritaires dont la réputation n'est pas au-dessus de tout soupçon, Philippe Peret et Marc Petit. Pour la mutuelle, il s'agit d'une situation provisoire dont elle souhaite sortir au plus vite. Elle est d'ailleurs liée par une option d'achat au prix coûtant envers les deux autres actionnaires, qu'elle charge de trouver un acquéreur.

Jean-François Hénin, le patron d'Altus, filiale du Crédit lyonnais, cherche à la même époque à se développer dans la banque d'affaires et se déclare intéressé – très intéressé même – au rachat de la petite banque, malgré diverses mises en garde sur la santé de l'établissement et ses pratiques. L'acheteur est tout trouvé. Les deux actionnaires minoritaires font jouer leur option en 1989, rachètent la quasi-totalité des actions de la Macif au prix convenu de 642 francs l'action et les revendent le jour même à Altus à 1 200 francs, réalisant au passage une plus-value de 110 millions de francs.

« JE NE SUIS PAS UN CAPITALISTE »

Lorsqu'en 1990 la Banque Saga, qui se révèle décidement être une mauvaise affaire, affiche quelque 70 millions de pertes, c'est Jacques Vandier que Jean-François Hénin appelle au secours. Il n'est pas déçu. La Macif lui rachète pour 160 millions de francs la holding qui abrite des participations acquises par Altus – dont AOM et Jacques Fath – et la lui revend pour 1 franc symbolique. *« Il m'avait tiré une épine du pied en rachetant Saga. Je ne suis pas un capitaliste. Je devais l'aider »*, explique Jacques Vandier.

C'est encore l'amitié qui entraînera la Macif dans la société Tréma, premier développeur-investisseur et gestionnaire de centres commerciaux européens, devenue sa filiale à 75 %. *« Une affaire lourde à porter »*, convient-il. L'origine de cette affaire est ancienne. C'est son ami Gilbert Magal, alors président de la GMF et franc-maçon, qu'il a aidé à financer la construction de sa tour administrative de la ville communiste de Gennevilliers, qui lui présente Roger Flament. Ce dernier a monté une société de promotion de centres commerciaux.

L'homme a de l'ambition et veut se lancer dans des opérations plus importantes. Pour trouver des fonds, il se tourne naturellement vers la GMF et la Macif. *« L'idée de construire des centres commerciaux entourés de galeries marchandes était excellente »*, se rappelle Jacques Vandier. *« Faire de la promotion exige d'importants crédits bancaires, difficiles à trouver en l'absence de recettes immédiates. La Macif apportait sa garantie. Lorsque la promotion était louée, les banques consentaient alors des crédits à long terme et la garantie tombait. »*

SOUTENU AVEUGLÉMENT

Les premières affaires se déroulent sans problème. Mais, grisé par le succès et soutenu aveuglément par ses actionnaires, Roger Flament s'attaque à des opérations trop importantes, mal ficelées, *« dont le prix de revient était trop élevé »*, dit M. Vandier sans en expliquer les raisons. Pour corser le tout, Roger Flament commet des imprudences et, en 1994, est accusé d'avoir versé des pots-de-vin à différents partis politiques italiens pour obtenir un permis de construire dans la banlieue de Turin. Pour la Macif, qui a consenti des garanties à hauteur de 1,4 milliard et des avances en compte courant de 800 millions de francs, l'affaire tourne au cauchemar. La mutuelle cherche aujourd'hui à se désengager aussi de ce dossier.

Autre affaire délicate : la Banque commerciale privée, mise en liquidation judiciaire, dont la Macif détient 16,8 % du capital, une participation qui lui a coûté 36 millions de francs et dont elle possède 50 millions de certificats de dépôt. Enfin, conservant toute son estime pour Jean-François Hénin, Jacques Vandier a pris 20 % de la nouvelle société de l'ex-patron d'Altus, Electricité et eaux de Madagascar.

La magnifique aventure menée par Jacques Vandier, membre du PS, conseiller régional de Poitou-Charentes, qui a bâti la première mutuelle d'assurance automobile de France, va-t-elle être entachée par les sorties de route de son fondateur ? L'effort de solidarité demandé aux régions pour renforcer les fonds propres à la suite du coût des intempéries subies par certaines d'entre elles, mais également pour compenser les pertes subies dans des placements malheureux, a donné lieu à d'âpres discussions au sein du conseil d'administration.

Jacques Vandier, qui aura soixante-huit ans en avril prochain, doit théoriquement quitter la direction générale de la mutuelle d'ici trois ans. Mais certains estiment qu'il devrait songer à passer la main plus tôt. Une hypothèse qu'il n'exclut d'ailleurs pas. La relève est pourtant loin d'être assurée. Pendant trente-cinq ans, le patron de la Macif a symbolisé le monde mutualiste, et il ne semble pas avoir préparé sa succession.

Babette Stern

Avec la GMF aux Antilles

En 1985, la Macif se laisse entraîner par la GMF dans l'acquisition de terrains à Saint-Martin, dans les Antilles. Les deux mutuelles prennent chacune 50 % d'un investissement qui s'élèvera, une fois le complexe hôtelier construit, à près de 500 millions de francs. Mais, alors que Michel Baroin, patron de la GMF, s'aventure du côté néerlandais, Jacques Vandier reste prudemment en zone française, ce qui lui permet de défiscaliser l'investissement. Malgré l'échec commercial, à ce jour, la Macif n'a pas perdu d'argent sur ce dossier. *« Les économies d'impôt compensent les pertes »*, explique le patron de la mutuelle. Mais ça ne durera pas : la Macif cherche aujourd'hui à vendre par tous les moyens.

Le secret de la réussite

Dans les années 60, pour lancer son activité, Jacques Vandier exploite un circuit en friche : les comités d'entreprise. C'est par eux – et les syndicats – qu'il décroche ses premiers contrats. Il se révèle un gestionnaire hors pair et sans état d'âme. Ses placements sont exclusivement obligataires. Il sélectionne les risques en faisant remplir à la main les contrats par les clients potentiels (celui qui ne rédige pas en bon français n'est pas accepté) et invoque la trahison de l'esprit mutualiste pour résilier les contrats dès qu'un sociétaire collectionne les accidents. A ce régime, la Macif mange rapidement la laine sur le dos des assureurs traditionnels. En 1978, dix-huit ans après sa création, la mutuelle compte un million de sociétaires. Son fonctionnement est démocratique. La Macif repose sur les principes de la solidarité. Son conseil d'administration respecte un savant équilibre politique où sont représentés l'ensemble des syndicats, le PS, le PC et... les francs-maçons. Sa santé est florissante. L'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981 viendra encore renforcer l'influence des mutuelles de Niort dans l'économie française.

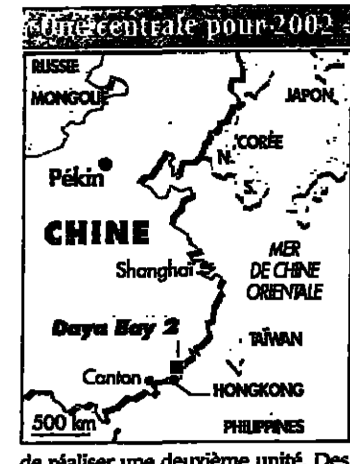
La deuxième centrale chinoise de Daya Bay est une chance pour le nucléaire français

La commande signée à Pékin va préserver des emplois dans l'Hexagone

Après avoir construit la première centrale nucléaire au sud de la Chine, la France a obtenu de Pékin la réalisation d'une deuxième unité sur le même site. Framatome, EDF et GEC-Alsthom sont intéressés. Mais, pour enlever la décision, Paris a dû consentir le plus gros crédit export jamais monté par les autorités françaises pour un contrat industriel. Ce succès doit préserver l'emploi chez Framatome au-delà de l'an 2000.

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Après d'âpres négociations, le ministre français de l'industrie, José Rossi, et le vice-premier ministre chinois, Zou Jiahua, ont signé dimanche 15 janvier, à Pékin, des lettres confiant à des entreprises françaises la construction d'une seconde centrale nucléaire à Daya Bay, dans la province de Guangdong, au sud de la Chine, près d'Hongkong. La centrale, qui sera équipée de deux réacteurs de 1 000 mégawatts, représente un investissement de 18 milliards de francs, dont 15 milliards pour la France. Elle sera construite par le même groupe d'entreprises, Framatome, EDF et GEC-Alsthom, qui ont réalisé la première centrale de Daya Bay, deux tranches de 900 mégawatts, démarrée en 1994. Après le succès de cette première réalisation, les Chinois ont demandé voici un an aux Français de réaliser une deuxième unité. Des discussions se sont engagées en novembre, de « gré à gré » entre les deux pays, sans appel d'offre international, avec pour date butoir le 14 janvier à minuit. Le montant des contrats pour les trois firmes françaises oscille entre 10 et 11 milliards de francs, le restant représentant les intérêts capitalisés dont bénéficieront des banques françaises menées par la BNP. L'îlot nucléaire construit par Framatome est estimé à environ 6 milliards de francs, la partie intermédiaire, représentant l'interface entre le réacteur et les installations conventionnelles, coûtera 1 milliard de francs. La partie conventionnelle revenant à GEC-Alsthom vaut un peu moins de 3 milliards de francs, tandis que l'ingénierie assurée par EDF atteindra le milliard de francs.



De plus, le premier ministre, Li Peng, a confirmé l'attribution définitive à GEC-Alsthom de la centrale thermique de Luohang II dans le Sichuan qui avait fait l'objet d'une lettre d'intention en juillet 1994. Le montant de ce contrat s'élève à 1,6 milliard de francs.

Le ministre de l'Industrie, José Rossi, ne cachait pas dimanche sa satisfaction pour ces commandes qui interviennent un an, presque jour pour jour, après la normalisation des relations entre Paris et Pékin. Daya Bay II représente à lui seul *« un montant supérieur aux exportations françaises vers la Chine en 1994 »*.

9 000 EMPLOIS

Chez Framatome, l'acteur principal de cette réalisation, la réaction est contrastée, avec d'un côté la satisfaction de reprendre les exportations interrompues depuis neuf ans, d'assurer l'emploi au-delà de l'an 2000, et de l'autre la déception sur le prix retenu. *« On a fait des sacrifices considérables durant les discussions »*, racontait dimanche matin Jean-Claude Lény, fatigué et dépité. *« Par rapport à Daya Bay I, qui était déjà la centrale nucléaire la moins chère du monde, on a baissé le prix de revient de 20 %. »*

Mais, en contrepartie, le constructeur de chaudières renforce sa position en matière nucléaire en Chine et, seul étranger à y opérer, est bien placé pour participer à l'extension de la centrale de Quinshan. Elle pourrait fournir un réacteur de 600 mégawatts.

Ce contrat permet également d'assurer le plan de charge de son usine de Chalon-Saint-Marcel, en Bourgogne, au-delà de l'an 2000, et d'assurer le maintien de 9 000 emplois dans cette branche d'activité du groupe.

Dominique Gallois

Un crédit export sans précédent

Le crédit export de 15 milliards de francs accordé à la Chine pour la construction d'une deuxième centrale nucléaire à Daya Bay est le plus important jamais octroyé par la France, a déclaré Jacques Desponts, directeur des Financements spécialisés de la BNP, chef de file du pool bancaire. Ce contrat est conclu au taux OCDE de 6,95 %, juste avant qu'il n'augmente.

Le Memorandum of Understanding (MOU) signé, le 14 janvier, entre la BNP et la Banque de développement d'Etat chinoise prévoit un prêt de 15 milliards de francs environ, sur une durée de quinze ans, à taux fixe et remboursable à partir de l'achèvement des travaux, dans sept ans. *« Le gouvernement français a fait un vrai effort, en garantissant une telle somme* [dans ces conditions] *»*, souligne Jacques Desponts. Comme tout crédit export, ce prêt est garanti par la Coface à hauteur de 95 %, en cas de non-remboursement.

■ **ALCATEL CIT : un contrat en Chine.** La compagnie française a signé, samedi 14 janvier, un contrat avec l'opérateur chinois Bejing Telecom Administration (BTA) pour l'équiper d'un réseau permettant de transmettre à très haute vitesse des informations entre des entreprises. D'un montant modeste, environ 5 millions de francs, cet accord permet au groupe français d'expérimenter ce système à Pékin. De son côté, la compagnie américaine ATT a pris pied sur ce marché en s'implantant à Canton voici quelques semaines.

Une négociation serrée, à la virgule près

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Fatigués mais satisfaits. Pourtant, jusqu'au dernier instant, les négociateurs ont bien cru que les contrats attribués à Framatome, GEC-Alsthom et EDF pour la construction de la centrale nucléaire de Daya Bay ne pourraient se conclure. Dimanche matin, quelques minutes avant la signature des lettres d'attribution, l'accord sur les montages financiers, laborieusement élaboré pendant la nuit, a failli trébucher sur une petite virgule.

Alors que les appariteurs chinois répétaient le cérémonial, ajustaient sur la table les drapeaux des deux pays, et vérifiaient les stylos, l'un des membres de la délégation française découvrait une erreur dans le texte définitif d'un des contrats. Une virgule avait été déplacée vers la gauche, modifiant à la baisse l'un des prix, au point de le rendre *« ridicule »*, selon ses mots. Subitement la solennelle et calme « Maison des hôtes étrangers » fut le théâtre de va-et-vient précipités pour empêcher de commettre l'irréparable en apposant les paraphes officiels sur de telles lettres. *« C'est encore une entourloupe, nous ne pouvons signer un tel document »*, fulminait un banquier, déjà éprouvé par deux nuits blanches. *« Ce protocole, nous vous l'avons transmis à 3 heures du matin, mais nous en avons eu une dizaine de différents »*, lui répondait son avocat en essayant de trouver l'origine de cette erreur. *« Rien de grave, après tout ce n'est certainement qu'une faute de frappe, nous allons la corriger »*, s'empressait d'ajouter un de ses collaborateurs, venu à la rescousse. D'un pas décidé, il se rendait une ultime fois auprès de la représentation chinoise et parvenait à rectifier le texte. La cérémonie de signature put se dérouler comme convenu, les officiels s'échangeant de longues poignées de main, sur fond de fresques bucoliques chinoises. La séance de congratulations ne fut ni trop brève ni trop étendue, juste assez longue cependant pour donner quelques inquiétudes au protocole, qui voyait déjà l'avion d'Air France repartir vers Paris sans la quinzaine de négociateurs.

« Ce n'est pas sans raison qu'ils ont inventé le supplice chinois », maugréait un des experts soumis en permanence *« au chaud et froid »* de ses interlocuteurs. Comme dans toute négociation internationale, la tension s'est amplifiée à mesure qu'approchait la date butoir des discussions, samedi 14 janvier à minuit. Concrètement, les trois derniers jours ont été les plus difficiles, obligeant les patrons de tous les groupes concernés – Jean-Claude Lény pour Framatome, Gilles Ménage pour EDF, Pierre Bilger pour GEC-Alsthom, et Jacques Desponts, le directeur de la BNP chargé des financements internationaux – à coordonner leurs stratégies. Ils se retrouvaient régulièrement à l'ambassade de France, pour faire le point avec Jean-Pierre Landau, directeur de la Direction des relations économiques extérieures (DREE), et José Rossi, le ministre de l'industrie.

« ILS VONT ME PLUMER »

La volonté d'aboutir paraissait manifeste côté chinois. Ainsi, jeudi 12 janvier, l'ambassadeur de Chine à Paris s'était rendu à l'aéroport de Roissy pour souhaiter bonne chance à José Rossi avant son départ. Vendredi 13, alors que chaque partie négociait, des rumeurs évoquaient l'organisation d'un banquet par les autorités gouvernementales en fin d'après-midi pour célébrer l'accord. Ce n'était qu'un mirage.

Samedi 14, au milieu des discussions, le premier ministre Li Peng recevait avec une amabilité extrême la délégation française dans son ensemble. Dès l'entrée des négociateurs, il saluait le patron de Framatome d'un sonore *« Bonjour, Lény »*, et rappelait qu'il connaissait également bien le président d'EDF.

Tout semblait aller pour le mieux, et la durée de l'entretien – une heure – était en elle-même perçue comme un signe positif. *« Le tarif normal, ici c'est vingt minutes. Si l'entretien dure, c'est que le courant passe »*, commentait un des membres du protocole qui attendait sur le perron, dans le froid, retournant périodiquement dans sa voiture, pour se protéger du vent glacial et sec. L'intérêt manifeste du premier ministre chinois pour la centrale nucléaire de Daya Bay ne l'empêcha pas de demander courtoisement à ses hôtes de retourner négocier.

Dans différentes salles de réunion, les discussions reprirent, mais pas du tout comme prévu. A leur grand désarroi, les Français se retrouvèrent face à des interlocuteurs muets, ne voulant plus bouger et encore moins faire de concessions. *« A cet instant j'ai bien cru que tout était terminé »*, raconte un des coordinateurs du *dossier. « Nous avions été les seuls à faire des efforts, et en face ils n'avaient pas fait le moindre geste depuis le début. Visiblement ils s'attendaient à ce que nous baissions encore nos prix. Nous ne le voulions plus. » « Ils vont me plumer »*, affirmait alors Jean-Claude Lény à José Rossi, manifestement très surpris, voire un tantinet sceptique. *« Je n'ai jamais vu quelqu'un dans cette situation continuer à sourire »*, confiait plus tard le ministre.

Avant d'envisager une rupture des négociations, un émissaire était envoyé dans la soirée vers un proche de Li Peng pour lui demander des explications. La réponse fut rapide et courte : les Chinois feront un geste, et tout sera bouclé d'ici à minuit. Mais la proximité de l'échéance étant trop courte, il fut convenu de se référer à l'heure universelle – le minuit sur cette échelle correspondant à 8 heures à Pékin. « *« Nous nous en doutions, ils sont coutumiers du fait »*, révélait un des membres de l'équipe de GEC-Alsthom. *« Nous sommes alors repartis pour une deuxième nuit de travail »*, confiait, excédé, un banquier en mal de sommeil.

Ce fut ensuite d'une précision à faire pâlir un Suisse. A 2 h 30 du matin, la tranche nucléaire concernant Framatome fut bouclée. Deux heures plus tard, ce furent celles des équipements conventionnels (turbines alternateurs) et de l'ingénierie, confiées respectivement à GEC-Alsthom et EDF. Enfin, 8 heures sonnaient quand le montage financier fut arrêté. En somme, ce fut une négociation serrée, mais on ne peut plus normale, à la virgule près.

Dominique Gallois

La SNCF veut augmenter ses recettes de 40 % en trois ans

La concurrence avec l'avion s'accroît

LA SNCF n'a pas tenu ses promesses. En janvier 1994, l'entreprise publique avait programmé un gain de trafic de 5,3 %. Ce gain n'a finalement été que d'un peu plus de 1 %, ce qui représente deux millions de voyageurs supplémentaires, alors que les recettes ont reculé.

Jacques Berducou, le directeur de l'activité grandes lignes à la SNCF, qui a présenté, dimanche 15 janvier à Venise, ses objectifs sur trois ans, avance trois explications à ces contre-performances. La consommation des ménages a été plus faible que prévu: 0,7 % au lieu des 2,5 % escomptés. Le retard pris dans le lancement du TGV Eurostar entre Paris et Londres a porté un coup dur à la relance. Enfin, les mesures confuses et une qualité de service insuffisante, notamment en terme de régularité des trains, ont découragé la clientèle. Il a donc fallu attendre le second semestre 1994 pour voir les courbes de trafic s'infléchir.

L'entreprise saura-t-elle adopter les méthodes marketing du secteur privé ? Afin de progresser dans cette voie, la SNCF vient de nommer Patrice Bruneau, ancien directeur général du groupe BSN-Danone en charge de la branche bière, directeur adjoint des grandes lignes. Il devra appliquer les recettes qui ont cours dans la grande distribution à une entreprise qui préférait jusqu'à présent des hommes du sérail trop éloignés du grand public, comme on l'a vu à travers la conception de Socrate. Et cela sans perdre de vue ses missions de service public.

Car *« l'objectif ambitieux »* de la SNCF consiste à faire passer le chiffre d'affaires de son activité grandes lignes de 20,6 milliards de francs, à la fin de 1994, à 28,6 milliards à la fin de 1997, soit un accroissement de 40 %. Globalement, l'augmentation de l'offre – à savoir la montée en puissance d'Eurostar, des liaisons TGV de province à province grâce au contournement de Paris – devrait contribuer pour 60 % à cette relance. Les 40 % restant seront parmi les plus difficiles à gagner, puisqu'ils reposent sur une amélioration du service et des méthodes commerciales.

LA PREMIÈRE CLASSE CHOYÉE

Pour démarrer, la SNCF table déjà, en 1995, sur une augmentation de 12,5 % de son chiffre d'affaires grandes lignes, dont 8 % grâce à Eurostar. Les hausses des tarifs atteindront cette année 2,4 %, à partir du 22 janvier. *« Cette hausse est à comparer à celle d'Air Inter, qui s'élève à 2,9%, ou à la hausse moyenne des carburants, de l'ordre de 5,5 % pour la voiture »*, note Jacques Berducou. Les augmentations les plus importantes concerneront les relations à grande vitesse inférieures à deux heures trente (+4,5 %). En revanche, certaines destinations grande vitesse fortement concurrencées par l'avion comme sur le TGV Méditerranée n'augmenteront pas : la SNCF, qui avait déjà lancé des prix plus compétitifs sur ces destinations vers le Sud-Est au-delà de Valence (baisse de 7 % en moyenne), poursuivra dans cette voie. En 1995, seules une dizaine de destinations devraient être concernées, principalement vers le Sud-Ouest. Paris-Toulouse, fortement concurrencé par l'avion, pourrait figurer en tête de liste.

Plusieurs opérations, dont la modernisation du TGV Sud-Est, la rénovation de 830 voitures Corail d'ici à la fin 1997, ainsi qu'une politique de relance de certains produits comme le train-auto, sont en cours. La clientèle de première classe, qui a subi une érosion importante ces dernières années, sera particulièrement choyée. Enfin, la SNCF explore de nouveaux produits à destination des voyageurs de loisirs.

Martine Laronche

Eridania-Beghin-Say renonce à se diversifier

LE GROUPE Eridania-Béghin-Say (EBS) poursuit son recentrage sur la production de sucre et d'amidon. Après avoir racheté, au prix fort, Lesieur en 1988 et surtout Ducros en 1992, pour vendre des produits de grande consommation à forte valeur ajoutée, le groupe contrôlé par l'italien Ferruzzi-Montedison, et qui réalise 51 milliards de chiffre d'affaires, fait marche arrière. Il a annoncé le 13 janvier aux comités d'entreprise concernés la cession des sauces, mayonnaises et condiments vendus sous les marques Lesieur et Ducros. Ces activités, qui représentent un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, seront reprises par l'américain CPC (Knorr, Banania, Alsa, etc.).

Depuis le début de l'année, Stefano Melloni, le nouveau président d'EBS, s'est délesté de deux autres sociétés, détenues à 50-50 avec Sodiaal, pour un montant global de 550 millions de francs : la société laitière Prodipal et Vedial, spécialiste des pâtes à tartiner allégées. Dans l'agroalimentaire, EBS n'a pas la taille critique. Le reste des activités de Lesieur et Ducros sera donc sans doute vendu quand EBS aura trouvé un acquéreur. *« Si les sauces sont vendues, y a-t-il encore une logique à conserver les épices Ducros ? »*, s'interroge Sylvain Massot, analyste financier chez Morgan Stanley. Seules les huiles d'olive semblent intéresser encore EBS, qui continue de renforcer sa position de leader européen. Il est en train de racheter 50 % du fabricant d'huile d'olive Oliprovence, dont il détenait déjà 50 %.

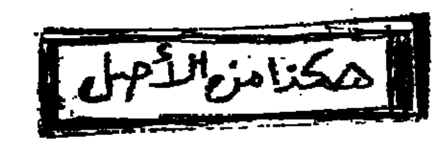
Eridania-Béghin-Say entend se renforcer dans ses métiers de base, la transformation des produits agricoles. Les perspectives de développement dans le sucre, qui reste la vache à lait d'EBS (26 % du chiffre d'affaires, mais 55 % du résultat d'exploitation du groupe), sont relativement limitées. Numéro un européen, EBS ne peut guère se développer plus sans s'attirer les foudres de la Commission de la concurrence de Bruxelles. Mais il rechignera à s'implanter dans le sucre hors CEE. L'expérience hongroise est difficile, le marché américain est beaucoup moins protégé, et le reste du monde utilise du sucre de canne inconnu d'EBS.

Le groupe veut en revanche s'étendre dans son deuxième métier, l'amidon (8 milliards de francs de chiffre d'affaires), où il est leader en Europe avec un tiers du marché. Comme pour le sucre, pour des raisons de concurrence, la filiale de Montedison ne peut plus croître de ce côté-ci de l'Atlantique. Pour prendre pied aux Etats-Unis, Stefano Melloni veut reprendre le numéro cinq américain de l'amidon, American Maize Products. Il a proposé aux deux familles qui détiennent 30 % du capital, mais 70 % des droits de vote, de racheter leurs actions au prix de 32 dollars chacune, valorisant la société à 330 millions de dollars (1,750 milliard de francs).

« C'est peu cher payé, commente Etienne Laussinotte, directeur à Paris de la société de Bourse Raymond James, *d'autant que l'actif net par action d'American Maize est de 21,5 dollars. »* Un avis apparemment partagé par les familles propriétaires et le conseil d'administration de la société, qui ont décliné, le 9 janvier, l'offre d'EBS. Mais Stefano Melloni veut jouer sur les divisions entre les deux familles en procès l'une contre l'autre pour le contrôle d'American Maize Products.

Pour l'heure, les boursiers n'ont qu'une crainte : qu'EBS rachète trop cher la société américaine, comme il l'a déjà fait pour Ducros et Lesieur.

Arnaud Leparmentier



LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

- **Mardi 17** : aux Etats-Unis, production industrielle (décembre) ; au Japon, commandes de biens d'équipement (novembre) ; en France, production intérieure brute (3e trimestre *définitif*).
- **Mercredi 18** : en Allemagne, prix à la production (décembre) ; en Grande-Bretagne, prix de détail et chômage (décembre).
- **Jeudi 19** : aux Etats-Unis, au Canada et en France, balance commerciale (novembre) ; en Grande-Bretagne, ventes au détail (décembre).
- **Vendredi 20** : au Japon, balance commerciale (décembre) ; en Allemagne, masse monétaire (M3, décembre) ; en France, production industrielle (novembre).
- **Lundi 23** : en Italie, prix à la consommation (décembre) ; en Grande-Bretagne, PNB (4e trimestre).

Evénements à l'étranger

- **Mardi 17** : à Genève, rencontre du secrétaire d'Etat américain et du ministre russe des affaires étrangères ; à Strasbourg, au Parlement européen, M. Mitterrand présente le programme de la présidence française de l'Union.
- **Jeudi 19** : en Allemagne, conseil de la Bundesbank ; à Bruxelles, réunion des ministres de la pêche ; en Inde (New Dehli), conférence des ministres du travail des pays non-alignés (jusqu'au 23).
- **Lundi 23** : à Bruxelles, prise de fonction du nouveau président de la Commission européenne.

Evénements en France

- **mardi 17** : examen en justice de la réduction des majorations de retraites pour les cadres.
- **Jeudi 19** : Edouard Balladur devrait annoncer officiellement sa candidature à l'élection présidentielle.
- **Lundi 23** : colloque organisé par la Fondation finances, présidée par Raymond Barre, sur le thème « Les relations financières franco-allemandes », avec la participation de M. Balladur.

INDICATEURS

France : la reprise cherche un second souffle

Forte au cours des trois premiers trimestres de 1994, la croissance s'est ralentie en fin d'année. Elle se poursuivra en 1995, mais à un rythme encore incertain

La première phase de la reprise économique s'est achevée. Au cours des trois premiers trimestres de 1994, la croissance du produit intérieur brut en volume a été forte, s'établissant à 2,7 %, soit 3,6 % en rythme annuel. Quatre éléments moteurs ont tiré la demande : les exportations, les achats d'automobiles, les acquisitions de logements et, surtout, la reconstitution des stocks par les entreprises. Si, fin 1994, la croissance des débouchés extérieurs restait dynamique, les trois autres piliers de la reprise semblaient s'essouffler. Le relais sera sans doute assuré par le redémarrage de l'investissement et par une progression modérée de la consommation des ménages. Mais les conditions de ce « passage de témoin » sont difficiles à apprécier vu les incertitudes, notamment fiscales, liées à l'élection présidentielle, qui risquent d'entretenir des comportements attentistes.

LA REPRISE a marqué en fin d'année un net infléchissement. Rompant avec la hausse rapide du début d'année, la production manufacturière a diminué de 1 % entre le point haut de juillet-août 1994 et octobre. Cette pause devrait être passagère, les enquêtes de l'INSEE laissant attendre une croissance modérée de la production industrielle dans les mois suivants. Même si le solde des opinions des industriels sur leurs perspectives de production reste significativement positif, on observe cependant dans les enquêtes de novembre et décembre une légère baisse.

La consommation de produits manufacturés avait également fortement progressé entre la fin de 1993 et l'été 1994, du fait principalement d'un rebond des achats de biens durables, notamment les automobiles. La consommation a ensuite fléchi en octobre-novembre ; elle devrait s'être reprise en décembre, mais les incertitudes demeurent. Le marché automobile aura augmenté de près de 15 % en 1994 grâce à la « prime à la casse », dont le plein effet sur la production a joué au premier semestre de 1994. Cette mesure doit prendre fin à la mi-1995 : elle continuera de soutenir le marché automobile jusque-là, avec un regain de prises de commande à la fin du premier semestre de cette année, suivi d'un contrecoup à la baisse.

SURSAUT DANS LE LOGEMENT

Le logement, autre moteur de la reprise, a connu, fin 1993 - début 1994, un vif sursaut, mais il semble ne s'être agi que d'une embellie passagère. Ainsi les résultats des enquêtes auprès des promoteurs immobiliers se sont nettement dégradés en juillet et octobre, en raison de l'épuisement des mesures de soutien prises en 1993 et de la remontée des taux d'intérêt à long terme. Troisième moteur : le comportement de restockage des entreprises, dont la contribution à la croissance a été exceptionnellement forte puisqu'elle explique la moitié de la hausse de la demande totale entre la fin 1993 et l'été 1994. Au stade de la production comme dans le commerce, les niveaux de stocks sont désormais jugés normaux. Ceux-ci devraient donc dorénavant évoluer parallèlement à la demande, contribuant d'une manière bien moins marquée à la croissance.

L'investissement des entreprises devrait pouvoir prendre en partie le relais et connaître cette année une croissance forte – comprise entre 5 et 10 % en volume selon la date retenue de redémarrage –, après une année de quasi-stabilisation en 1994 et deux années de baisse marquée.

Force est de reconnaître que, jusqu'ici du moins, les signes de reprise restent fragiles. La production, les importations de biens d'équipement comme les mises en chantier de bâtiments industriels stagnaient à un bas niveau jusqu'à octobre 1994. Les perspectives de production de biens d'équipement, de mieux en mieux orientées jusqu'en septembre, se sont ensuite quelque peu tassées.

REGAIN DE CONFIANCE

Autre point positif, la reprise de l'emploi salarié, plus forte et précoce que prévu, nourrit de plus en plus la croissance de la masse salariale et donc des revenus ; elle a permis un regain de confiance des consommateurs à partir d'une situation très dégradée fin 1993. C'est sur la poursuite de ce mouvement que se fondent les prévisions d'une croissance modérée de la consommation, de l'ordre de 2 à 2,5 % en 1995.

Enfin, la bonne tenue des exportations se confirme. A 111,7 milliards en octobre, elles atteignent un niveau record, et l'ensemble des enquêtes de conjoncture montrent que la demande étrangère s'affermit. Même si le nouvel accès de faiblesse du dollar, de la lire et de la peseta risque de freiner quelque peu leur développement, il y a là un socle sur lequel pourra reposer la deuxième phase de la reprise.

Hervé Monet

★ **Hervé Monnet est directeur des études économiques de la Société générale.**

LA DEMANDE ÉTRANGÈRE SE RENFORCE

	1993	1994				
	4e tri.	*1er tri.*	*2e tri.*	*3e tri.*	*octobre*	*novembre*
Production manufacturière (1)	104,2	107,5	110,5	112,5	111,6	
Perspectives de production (2)	– 12,7	+ 0,3	+ 12,7	+ 10	+ 20	+ 16
Consommation manufacturière (3)	54,9	55,5	56,3	57,1	56	56,9
Immatriculations automobiles (4)	144,3	145,6	170,3	169,8	161,3	180,9
Demande de logements neufs (5)	– 61	– 48	– 37	– 43	– 57	
Confiance des consommateurs (6)	72	77,7	84	85	84	83
Demande étrangère (7)	– 48	– 34,7	– 10,7	– 4,3	– 1	+ 9

(1) Base 100 en 1985. (2) Solde opinion industrie, en pourcentage. (3) Milliards de francs 1980. (4) Moyenne mensuelle en milliers. (5) Solde opinion promoteurs, en pourcentage. (6) Indice. (7) Solde opinion industrie, en pourcentage. Source : INSEE.

RÉGION

Proche-Orient : les incertitudes de la reconstruction

DANS aucune autre région du monde le terme de reconstruction n'aura été marqué par autant d'incertitudes. L'avenir du Proche-Orient reste pour l'instant suspendu à la réussite du processus de paix, qui devrait profiter, à terme, (s'il se confirme) à toute la zone. La Jordanie, désormais considérée comme un *« risque acceptable »* par les compagnies d'assurance-crédit, serait certainement la première à en recueillir les retombées. Le Liban, occupé, où se livrent de violents combats contre l'occupation israélienne, dans le Sud, reste toujours tributaire d'une paix incomplète. Celle-là même qui empêche aussi les territoires en gestation de Gaza et de Cisjordanie d'accueillir une véritable économie nationale, encore à l'état d'épure.

Si l'on s'éloigne un peu de l'axe israélo-palestinien, on observe une instabilité politique latente qui freine aussi, de façon plus insidieuse, le décollage. L'incertitude repose d'abord sur les interrogations liées aux fins de règne : qui succédera au *« lion »* de Syrie, Hafez el Assad, au pouvoir depuis 1970, et au roi Fahd d'Arabie Saoudite, sur le trône depuis 1982 ? Comment l'Egypte, où le président Moubarak vient d'entamer son troisième mandat, sortira-t-elle de sa confrontation avec les islamistes, qui perdure depuis 1981 ? La survie même de certains régimes est incertaine. Les contestations feutrées des monarchies du Golfe, au Koweït, à Bahrein, ainsi qu'à Oman, sont devenues plus insistantes, et un mouvement général de remise en cause de la répartition des pouvoirs semble inéluctable.

SOUS HAUTE SURVEILLANCE

La zone Iran-Irak-Koweït-Arabie Saoudite reste fossilisée sous la haute surveillance des Etats-Unis, qui maintiennent un climat de *« paix armée »*. L'Iran traverse une grave crise financière qui ne facilite pas la consolidation d'une solution politique. L'acharnement des Etats-Unis sur l'Irak ne semble pas non plus près de s'assouplir, au grand dam des entreprises françaises, qui piétinent à la porte de ce marché. La stabilité de la zone reste largement imposée de l'extérieur, ce qui limite les risques d'affrontements majeurs mais s'oppose aussi à des évolutions porteuses de modernité. Car une transition est nécessaire. La mission des Etats est désormais entravée par d'indispensables ajustements structurels. On note même une accentuation des risques d'insolvabilité dans des pays jusqu'ici épargnés. Déjà, des incidents de paiement ont été enregistrés en Arabie Saoudite, où certaines entreprises privées ont fini par pâtir des économies budgétaires. Il en va de même au Koweït et, à une moindre échelle, dans les autres pays du Conseil de Coopération du Golfe, dépendants du marché pétrolier.

Une zone politiquement instable

Population totale : 220 millions
PNB total : 331 milliards de dollars
(sans Afghanistan, Irak, Liban, Koweït)

Les Etats devront se résoudre à admettre la montée en puissance des secteurs privés nationaux. Ces derniers ont profité d'une accumulation de capitaux encore largement détenus aujourd'hui en dehors de la région. Le *« passage du témoin »* se fait néanmoins dans la plus grande prudence, pour ne pas perturber de délicats équilibres politiques. L'engagement des détenteurs de capitaux dans des fonds d'investissements locaux est encouragé, notamment au Liban, à Oman et, plus modestement, en Egypte.

DES PROJETS MINIERS

La mobilisation de l'épargne passe aussi par l'émission d'emprunts d'Etat. Enfin des programmes de privatisation sont engagés un peu partout, de l'Egypte au Koweït en passant par la Jordanie, Bahrein et même l'Arabie saoudite. Dans le sultanat d'Oman, la mise en place du schéma de construction d'une centrale thermique en BOT (construire, opérer, transférer) est d'ailleurs considérée comme un test pour l'ensemble du Golfe.

Avec deux pays qui dépasseront 60 millions d'habitants d'ici à la fin du siècle (Iran et Egypte) – trois si l'on ajoute la Turquie – et certaines populations bénéficiant de pouvoirs d'achat élevés (dans le Golfe, mais aussi ailleurs, dans les classes moyennes nées du commerce traditionnel ou de la libéralisation économique), le Proche-Orient est un marché porteur pour les biens de consommation et pour les grands travaux. En outre, en dépit des aléas du prix du baril, les projets miniers ne tarissent pas. Principal réservoir d'hydrocarbures de la planète, la région peut encore offrir d'importants développements en matière de pétrole (l'augmentation des capacités est inéluctable) mais aussi de gaz – au Qatar, en Oman, en Iran et au Yémen, pays qui aurait bien besoin d'une deuxième chance après le conflit meurtrier du printemps 1994.

Yves Garousse

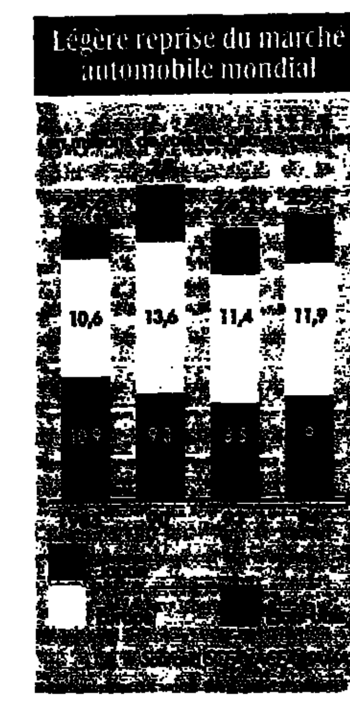
★ **Yves Garousse est analyste à Nord Sud Export.**

SECTEUR

Automobile : le redressement de l'activité se généralise

L'ANNÉE 1994 a marqué une reprise de l'ensemble du marché mondial de l'automobile. Que ce soit en Europe et au Japon, où les ventes avaient reculé en 1993, ou aux Etats-Unis, où le redressement s'est opéré il y a deux ans déjà, les nouvelles immatriculations en 1994 ont partout été plus nombreuses qu'en 1993. C'est aux Etats Unis que la croissance a été la plus spectaculaire, avec un bond des ventes de véhicules, toutes catégories confondues, de 8,6 %, à 15,1 millions d'unités. Les restructurations engagées par General Motors, Ford et Chrysler, en 1991, année noire pour le secteur, sont désormais achevées et la principale préoccupation des « trois grands » est aujourd'hui d'augmenter leurs capacités. Le marché outre-Atlantique est porté par les *« light trucks »* (camionnettes), monospaces, « pickups » et 4x4, qui ont représenté en 1994 40 % des véhicules mis en circulation. Les immatriculations de voitures particulières ne se sont en effet accrues que de 5,6 %.

En Europe, où les camionnettes ne représentent encore qu'une part infime du marché, la progression des ventes a été beaucoup plus raisonnable. D'après l'association des constructeurs automobiles européens (ACEA), elle s'établit à 5,9 % pour les voitures particulières. Un chiffre insuffisant pour permettre aux constructeurs présents sur le Vieux Continent de rattraper la chute de 16 % des ventes en 1993. Parmi les généralistes, Renault, PSA Peugeot-Citroën et Fiat, ont été les principaux bénéficiaires de cette embellie puisqu'ils affichent tous trois une croissance de plus de 9 %. Mais alors que la reprise du marché automobile est réelle au Royaume-Uni (+7,5 % d'après l'ACEA) depuis plus de deux ans et que les pays scandinaves (+70,2 % au Danemark, par exemple) ont rapidement rattrapé leurs pertes des années précédentes, l'Italie (-2,7 %) et l'Allemagne (+0,5 %) n'ont pas encore constaté une réel regain de la demande. Quant à la France (+14,6 %) et à l'Espagne (+21,9 %), leur bonne santé n'est qu'illusoire puisqu'elle est due en grande partie à diverses mesures gouvernementales.



Le cas de l'Hexagone est à cet égard assez significatif : sur le surplus de 252 000 véhicules vendu en 1994 par rapport à 1993, au moins 200 000 immatriculations sont directement imputables au coup de pouce de la prime Balladur. Et Peugeot tout comme Renault redoutent qu'au 30 juin 1995, date de fin de droits des *« Balladurettes »*, la croissance de leurs ventes ne soit compromise. *« Je crois qu'il faut aménager la sortie des mesures gouvernementales pour éviter une ruée des consommateurs jusqu'au 30 juin et un arrêt net de la demande ensuite »*, a déclaré jeudi 12 janvier le PDG de Renault.

De manière générale, les Japonais sont les grands perdants de cette année 1994. Sur le marché européen, leur part de marché est tombée à 10,9 %, contre 12,3 % en 1993. Aux Etats-Unis, le constat est moins noir : compte tenu de l'envolée de la demande et de l'incapacité des *« Big Three »* à y répondre, ils ont légèrement augmenté leur part de marché. La réévaluation du yen ne les a pas aidés, même si, aujourd'hui, ils produisent une grande part des voitures qu'ils vendent à l'étranger ailleurs qu'au Japon. Cependant, sur leur propre marché, les constructeurs nippons n'ont pas non plus bénéficié d'une franche reprise. Les immatriculations y ont en effet augmenté, d'après JAMA, de moins de 1 % pour atteindre un peu plus de 4,2 millions d'unités.

Virginie Malingre

ENTREPRISE

Renault : interrogations sur l'avenir

DÉMENTANT les doutes formulés au départ, la privatisation partielle de Renault a finalement connu un vif succès auprès des investisseurs. Quatre-vingt-quatre jours après avoir été introduite en Bourse, l'action Renault a reçu une consécration en étant admise, le 9 février, au CAC 40, indice phare du marché. Aux niveaux de cours actuel, le titre Renault est capitalisé en Bourse sensiblement plus cher à l'horizon 96 que son traditionnel rival Peugeot.

Pourtant, la pérennité des résultats de l'ex-Régie ne semble pas totalement assurée. Quatre éléments incitent à la prudence. D'abord les perspectives du marché français, dont la dynamique doit s'éteindre à la mi-95 avec la suppression de la « prime à la casse », ce qui devrait ralentir les ventes mais aussi provoquer un transfert vers le milieu de gamme, moins favorable pour Renault. Par ailleurs, la vulnérabilité des positions commerciales de l'Espace se précise. C'est l'existence même d'une rente de situation qui est menacée par la banalisation, dans une concurrence sévère, de ce segment de marché. Or ce modèle a constitué le centre de profit majeur du groupe au cours des trois dernières années. Face à cette évolution, tout repose sur la capacité du groupe à compenser, par des gains de productivité sur les autres modèles, la faiblesse redoutée de la rentabilité sur l'Espace.

Troisième interrogation : le poids lourd. Le maintien des résultats de la filiale américaine Mack Trucks en 95 repose sur l'hypothèse d'une poursuite du haut de cycle actuel aux Etats-Unis. Dans le cas contraire, la bonne orientation du marché européen ne serait pas suffisante. Enfin, la faiblesse des monnaies latines en Europe défavorise les constructeurs français face à la nouvelle compétitivité du groupe Fiat et de sa filiale poids lourds Iveco, qui disposent de gammes très concurrentes.

Ces éléments défavorables ne devraient pas trop peser sur les résultats du Renault en 1995, mais ils justifient une certaine prudence dans l'appréciation des performances futures du groupe.

Pierre Pery

★ **Pierre Pery est analyste financier à la société de Bourse Meeschaert-Rousselle.**

La Banque directe favorise la flexibilité et le maintien des effectifs

Un accord novateur en matière d'emploi

Une négociation importante entre les syndicats et la direction de la Compagnie bancaire (groupe Paribas) et de sa filiale, la Banque directe, devait aboutir lundi 16 janvier. Les syndicats entérinent une organisation du travail par roulement et relais à la *« banque sans guichet »*. La direction, de son côté, accepte une réduction du temps de travail et surtout le maintien des effectifs dans la maison mère.

LES DIRECTIONS de la Compagnie bancaire et de sa filiale, la Banque directe, devaient conclure, le lundi 16 janvier, une négociation historique sur l'emploi. Disposition essentielle de l'accord imminent : les syndicats signataires (vraisemblablement la CFDT, Force ouvrière et le SNB-CGC) admettent de *« déroger expressément au décret du 31 mars 1937 »*, et la direction du groupe Compagnie bancaire consent à réduire le temps de travail des salariés concernés et surtout *« garantit (...) la stabilité des effectifs permanents au niveau constaté par les parties au 31 décembre 1994, soit 6 806 collaborateurs »*. Si les syndicats acceptent une dérogation dans la filiale, la direction s'engage donc pour la maison-mère. Cet accord conclurait ainsi de façon spectaculaire ce qui était au départ apparu comme un bras de fer.

L'annonce, à l'automne dernier, de l'ouverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre et six jours sur sept de cette banque sans guichet avait, en effet, suscité les foudres syndicales. Ne contournait-elle pas le fameux décret de 1937 qui interdit aux banques non mutualistes tout travail par roulement et par relais et impose deux jours de congés consécutifs dont le dimanche ? Saisi de cette affaire par trois syndicats (CFDT, CGT, FO), le juge des référés du tribunal de Paris confia le dossier à un conciliateur, André Philbert, ancien haut fonctionnaire au ministère du travail, chargé de trouver un terrain d'entente avant le jugement sur le fond le 31 janvier.

VINGT NOUVEAUX EMPLOIS

Dans le projet d'accord, les organisations syndicales, *« conscientes du potentiel d'emplois nouveaux que comporte en général une augmentation de l'amplitude de fonctionnement des services, assortie notamment d'une réduction significative du temps de travail »*, acceptent le travail par relais et par roulement pour les équipes commerciales. Trois équipes, constituées exclusivement de volontaires, assurent le travail entre 7 heures et 22 heures. La première commence à 7 heures et travaille 35 heures par semaine, la deuxième commence à 9 heures et travaille 37 heures et la troisième finit à 22 heures et travaille 39 heures. Or toutes sont rémunérées sur la base de 39 heures.

Quant au service de nuit, il est *« assuré par deux équipes constituées au minimum de deux personnes et travaillant trois nuits par semaine »*. La nuit ne pouvant excéder 9 heures, les salariés concernés travailleront 27 heures payées 39 par semaine. Par ailleurs, voulant prouver que la Banque directe, qui n'emploie qu'une quinzaine de salariés, ne nuit pas aux activités bancaires classiques, la direction s'engage à maintenir les effectifs dans le groupe durant les deux années que couvre l'accord et à créer, à la Banque directe, vingt nouveaux emplois cette année et vingt-cinq en 1996.

Si ce schéma est effectivement retenu, chacun pourrait s'estimer satisfait. En acceptant de substantielles contreparties, la direction placerait la barre assez haut pour que d'autres concurrents éventuels hésitent finalement à l'imiter. De leur côté, les syndicats voient là l'occasion rêvée de montrer qu'ils acceptent le changement pour peu qu'ils obtiennent des garanties sur l'emploi.

Frédéric Lemaître

Sans guichet

La première banque française sans guichet a vu le jour le 8 septembre 1994, lancée par la Compagnie bancaire, filiale de Paribas. La Banque directe fonctionne uniquement par l'intermédiaire du téléphone, du Minitel, du fax et du courrier. Elle n'en offre pas moins des services complets qui vont du crédit à l'épargne en passant par la gestion de comptes. La Banque directe a profité de ses structures légères pour offrir des tarifs de service attrayants, notamment pas de dates de valeur et une carte de paiement gratuite. Si le succès semble au rendez-vous, la clientèle séduite ne correspond pas à la cible initialement visée puisqu'il s'agirait avant tout de Provinciaux et non pas de Parisiens débordés.

Pays-Bas : lutter contre l'argent sale

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les Pays-Bas viennent de franchir une étape attendue dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale. Après l'obligation faite aux banques, depuis le 1er janvier 1994, de signaler les transactions suspectes au Centre de communication des transactions inhabituelles – qui a reçu 15 000 dépositions, dont 1660 jugées douteuses, – l'heure du contrôle des bureaux de change par la Banque centrale a sonné.

Depuis le début de 1995, ces nombreuses officines sont tenues d'être inscrites, avant le 1er mars prochain, auprès de la Banque centrale, organe désormais chargé de leur tutelle. Cette démarche implique une enquête sur les antécédents judiciaires des propriétaires et autres personnes à responsabilité, ainsi que le contrôle de l'administration. Chaque opération devra obligatoirement être traitée et rapportée séparément à la Banque centrale, afin de rendre plus difficiles les manipulations d'argent sale. Tout manquement entraînera l'intervention des services du Contrôle économique (ECD) et, éventuellement, de la police. Les banques du territoire auront interdiction d'encaisser les sommes en provenance des bureaux non enregistrés. *« Cela ne les empêchera pas de s'adresser aux établissements des pays voisins*, reconnaît Bert Groothoff, porte-parole de la Banque centrale. *Tant que cela restera possible, nous ne pourrons pas bannir totalement le lessivage de l'argent sale mais simplement le rendre plus ardu. »* Ce dernier rappelle que *« l'Allemagne n'a pas encore de règlement équivalent et la Belgique se penche actuellement sur la question »*.

En instaurant ce contrôle, les Pays-Bas tentent de mettre un frein à l'explosion du nombre de bureaux de changes depuis le milieu des années 80. Il existe dans ce petit pays cent vingt officines de changes enregistrées dans une chambre de commerce, installées en grande majorité à Amsterdam. Selon la police, ce nombre serait, en fait, deux fois supérieur et l'ensemble traiterait annuellement plusieurs milliards de florins (1 florin vaut environ 3 francs) : un montant largement supérieur à la véritable demande touristique, estiment tant la police que l'organe de tutelle. Conclusion : une partie d'entre eux se livrent à d'autres activités, notamment au blanchiment de l'argent sale. Longtemps restée au stade du soupçon, cette impression a été confirmée en octobre 1993, lorsque la police d'Amsterdam a mis en lumière le lessivage, en cinq ans, de 500 millions de florins par cinq bureaux de change, lors d'une opération baptisée justement « Veau d'or ». Selon les estimations de la Banque centrale, entre cinquante et soixante-dix bureaux de change ne passeront pas l'étape de l'inscription.

Alain Franco

Onze compagnies ferroviaires lancent un réseau fibre optique

LA SNCF figure parmi les onze compagnies ferroviaires qui, avec la Deutsche Bundesbahn et British Rail, s'apprêtent, avec l'aide de l'américain GTS, à mettre en place un réseau de télécommunications trans-européen. Réunies au sein du projet Hermes Europe Railtel, ces compagnies devaient lancer, lundi 16 janvier, un appel d'offres pour la construction du réseau. Les dossiers de candidature auraient été adressés à Alcatel, ATT, Nokia, Northern Telecom et Siemens, fabricants de matériel de télécommunications. Le projet vise à mettre de la fibre optique dans les réseaux de communication qui longent les principales lignes ferroviaires et à assurer leur interconnection pour constituer un véritable réseau européen sans couture. Hermes Europe Railtel veut ainsi attaquer le marché des réseaux privés d'entreprises, d'ores et déjà ouvert à la concurrence, en proposant son infrastructure aux multinationales.

DÉPÊCHES

■ **ALCATEL BELL : le président du conseil d'administration d'Alcatel Bell, John Goossens, cinquante ans, a été nommé, vendredi** 13 janvier, administrateur délégué de Belgacom par le gouvernement belge. M. Goossens prendra ses fonctions le 1er février, mais accomplira encore certaines missions à l'étranger pour le compte d'Alcatel-Bell jusqu'au 1er mars. Numéro deux de Belgacom, M. Goossens assistera Michel Dussenne, cinquante-neuf ans, nommé le 23 décembre à la présidence du conseil d'administration de l'ancienne régie autonome des télécommunications belges, devenue depuis une société anonyme, en vue de l'ouverture d'une partie de son capital à un partenaire privé. L'ouverture de 25 % au maximum du capital de Belgacom à un ou des partenaires privés doit être décidée par l'Etat belge, actionnaire majoritaire. Le groupe Alcatel-Bell, filiale belge du groupe français Alcatel-Alsthom, pourrait devenir ce partenaire privé de Belgacom.

■ **CABLE AND WIRELESS : le groupe britannique serait sur le point de créer une société commune avec l'allemand Veba** (conglomérat énergétique) pour attaquer le marché des télécommunications outre-Rhin. Un porte-parole de Veba s'est refusé à commenter l'information publiée par le journal britannique *Sunday Times* dans son édition du 15 janvier. Veba pourrait prendre une participation de 10 % dans Cable and Wireless. La semaine dernière, Cable and Wireless s'était dit intéressé par un partenariat allemand similaire à celui noué, mardi 10 janvier, par BT (ex-British Telecom) avec le conglomérat Viag. Cable and Wireless, *via* sa filiale Mercury, est le grand concurrent de BT sur le marché britannique des télécommunications.

■ **MORLAIX ÉLECTRONIQUE : le tribunal de commerce de Morlaix (Finistère) a prononcé la mise en redressement judiciaire,** vendredi 13 janvier, de Morlaix Electronique (trois cent vingt-quatre salariés), ex-filiale de Thomson cédée au printemps 1993, dont le dépôt de bilan a été annoncé le 11 janvier. La mise en redressement a été prononcée pour une période de six mois et un administrateur judiciaire a été nommé. La semaine dernière (*Le Monde* du 11 janvier), la direction de Thomson avait répondu *« non »* à la demande des salariés d'être repris par leur ancien employeur.

■ **EAS : les syndicats de la compagnie Europe Aéro Service, en grève depuis vendredi 13 janvier, ont appelé, dimanche 15 janvier,** *« le personnel à continuer la grève tant que la direction n'aura pas daigné verser les salaires »* de décembre. Le mouvement de grève a été déclenché en raison de l'annonce en comité d'entreprise, jeudi 12 janvier, d'un projet portant sur 301 suppressions d'emplois sur 550.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le directeur du Trésor, Christian Noyer,** vient d'être nommé au conseil d'administration du Crédit lyonnais en qualité de représentant de l'Etat. Il succède à Jean-Pascal Beaufret, ancien chef du service des affaires monétaires et financières du Trésor, qui a rejoint, fin décembre, le Crédit foncier de France. Cette nomination intervient alors que la banque publique négocie le montant de sa recapitalisation avec les pouvoirs publics.

Le marché unique de l'audiovisuel serait mis à l'épreuve d'une formule transitoire pendant deux ou trois ans

Le nouveau commissaire européen Marcelino Oreja devrait faire des propositions à la mi-février

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères, a cité les « affaires cuturelles » parmi les priorités de la présidence française et a insisté pour que la Commission européenne présente rapidement des propositions d'aménagement de la directive « Télévision sans frontière » (TSF, qui organise le marché unique de l'audiovisuel). Le gouvernement français, se faisant ainsi l'écho d'une large partie de la profession, souhaite que la future réglementation assure, dans des conditions juridiques meilleures qu'aujourd'hui, la promotion de la production audiovisuelle européenne.

Il reste à savoir comment réagira la nouvelle Commission, présidée à partir du 23 janvier par le Luxembourgeois Jacques Santer. Marcelino Oreja, le commissaire (espagnol) désormais chargé du dossier, prendra-t-il comme base de réflexion le projet de son prédécesseur, le Portugais Joao De Deus Pinheiro, ou la discussion devra-t-elle repartir à zéro ?

Depuis novembre 1994, le projet de la direction générale des affaires culturelles de la Commission a sensiblement évolué, notamment sur les fameux quotas de diffusion qui, dans l'actuelle directive, obligent les chaînes couvrant le territoire de l'Union à consacrer la moitié de leur temps de diffusion à des programmes d'origine européenne, à *« chaque fois que cela est réalisable »*. (*Le Monde* du 11 janvier).

M. Pinheiro a élaboré un compromis : les chaînes (généralistes comme thématiques) pourraient choisir entre quota de diffusion et quota d'investissement. Mais Sir Leon Brittan, commissaire britannique chargé de la politique commerciale, sensible aux pressions de l'ambassadeur américain – selon l'interprétation du commissaire belge Karel Van Miert –, a demandé le report du débat prévu le 4 janvier. A partir du 6 janvier, la Commission Delors, qui n'expédie que les affaires courantes avant l'investiture de Jacques Santer, a d'autant moins cherché à faire passer le projet que le gouvernement de Paris a manifesté son hostilité à la proposition remaniée, les professionnels français estimant insuffisante la protection assurée par les quotas d'investissements...

« RELANCER LA DYNAMIQUE »

La première tentative pour échapper à l'ambiguïté de la directive de 1991 et améliorer la défense des intérêts de l'audiovisuel européen a donc échoué, victime de la lenteur de la Commission, de l'hostilité des chaînes commerciales, de la vigueur du lobbysme américain et de ce qu'un haut fonctionnaire bruxellois appelle *« l'aveuglement français »*. Mais les professionnels hexagonaux semblent avoir compris entretemps qu'ils ont peu de chance d'obtenir mieux que le « compromis Pinheiro » et, sans baisser les bras, seraient prêts à *« relancer la dynamique »* sur une base voisine.

M. Oreja manifeste *« une très grande attention pour ce sujet, au cœur de la construction communautaire »* et est sensible à la nécessité de *« sauvegarder l'identité culturelle européenne »*. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il entend toutefois garder sa liberté et préférer une formule transitoire de deux ou trois ans, permettant d'évaluer les effets des bouleversements technologiques sur le paysage audiovisuel européen : *« Une telle formule me tranquilliserait. »*

« J'avais demandé qu'on fasse le possible et l'impossible pour faire passer à temps la proposition. On se trouve maintenant, mais c'est indépendant de ma volonté, dans une situation nouvelle et je veux écouter les uns et les autres. » D'autant que le rapport de forces a changé dans un sens peu favorable aux thèses françaises, avec l'arrivée à la Commission ainsi qu'au conseil des ministres, des représentants des trois nouveaux Etats (Autriche, Finlande et Suède).

Le nouveau commissaire, même s'il admet ne pas aimer le mot de quota, est plutôt favorable au projet de directive tel qu'il existe aujourd'hui. Cependant, il se garde bien de laisser penser qu'il est prêt à le reprendre tel quel. Il exprime *« des doutes »*, en raison des développements de nouvelles technologies. *« Il faut faire preuve d'une certaine prudence afin de ne pas introduire un système figé pour l'avenir. »*

Autre nuance, il insiste sur la nécessité de ne pas discriminer, sous couvert de défense de l'identité culturelle européenne, les chaînes privées par rapport aux chaînes publiques.

Le calendrier que M. Oreja a en tête n'est pas très encourageant : il espère présenter les résultats d'un premier échange de vue de la Commission à la réunion informelle des ministres de la culture, les 13 et 14 février, à Bordeaux. Il souhaite aussi que le Conseil puisse débattre au fond le 3 avril, mais il n'est pas certain que la Commission ait pu auparavant adopter ses propositions.

Philippe Lemaître

La position de Jacques Toubon

le ministre de la culture, Jacques Toubon, a précisé, dimanche 15 janvier, lors du deuxième Festival du film fantastique d'Avoriaz, que *« la campagne électorale ne joue aucun rôle dans le dossier »* de la révision de la directive « Télévision sans frontières » : *« Il est suivi à la fois par Nicolas Sarkozy, premier lieutenant d'Edouard Balladur, et par moi-même, l'un des bras droits de Jacques Chirac, et nous sommes unanimes pour refuser d'ouvrir la présidence française de l'Union européenne (UE) par la remise en cause des acquis communautaires que constituerait la suppression des quotas de diffusion (...) permettant un minimum obligatoire de productions européennes sur les écrans de télévision »*. Voyant une forme d'*« union sacrée »* sur ce dossier, M. Toubon est convaincu que le président de la République *« ira dans le même sens »*, mardi 17 janvier, devant le Parlement de Strasbourg.

Le personnel de « Libé » vote un avertissement à la direction

Les salariés de *Libération* ont voté vendredi 13 janvier un *« avertissement »* à la direction du quotidien à propos des salaires et des effectifs. Sur 491 inscrits, il y a eu 240 votants (soit 48,87 %) et 210 d'entre eux ont voté « oui » (soit 88,23 %) à cet *« avertissement »*, élaboré avec le soutien de la CFDT, syndicat majoritaire.

« Il est nécessaire, soulignait un tract diffusé avant le vote, *de marquer par un « avertissement à la direction » que le mode de direction de ce journal doit changer, qu'on ne dirige pas un journal du fond d'un bocal, loin de l'équipe, surtout lorsque les lendemains ne s'annoncent pas si chantants qu'on s'obstine à nous le dire... Un « avertissement », ce n'est ni une demande de démission ni un acte symbolique. C'est une sanction sur un mode de direction que nous réprouvons »*, poursuivait le tract.

Le mouvement de grogne a été déclenché par l'augmentation de salaires de plusieurs membres de la hiérarchie, alors qu'une négociation salariale globale était reportée depuis six mois. Autre point litigieux : le sort d'une cinquantaine de personnes en contrats à durée déterminée, risquant de perdre leur poste. Jeudi, la direction du journal avait rencontré les représentants du personnel et accepté un gel des augmentations de salaires de la hiérarchie et s'était engagée à entamer des négociations salariales qui devraient aboutir avant la fin du mois de janvier. Lundi matin, Jean-Louis Péninou, directeur général du journal, ne souhaitait faire aucun commentaire sur une *« affaire interne »*.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Angelo Codignoni a été nommé consultant auprès de Patrick Le Lay, PDG de TF 1,** pour les questions de stratégies et de développement international. M. Codignoni, quarante-sept ans, a été depuis 1984 l'un des plus proches collaborateurs de Silvio Berlusconi et son représentant en France, d'abord comme PDG de Fininvest France, filiale française du groupe Berlusconi, puis comme directeur général de La Cinq, lorsque celle-ci comptait M. Berlusconi parmi ses principaux actionnaires. Jusqu'en décembre 1994, il a été secrétaire général de l'Association nationale des clubs Forza Italia, mouvement du président du conseil italien démissionnaire. C'est pendant sa carrière en France qu'Angelo Codignoni a tissé des liens avec Patrick Le Lay. Ironie du sort, un autre *« Berlusconi boy »*, Carlo Freccero, est depuis un an conseiller de Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision, en charge de l'harmonisation des programmes de France 2 et France 3 (*Le Monde* du 20 janvier 1994).

■ **PUBLICITÉ : Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1,** a proposé, vendredi 13 janvier, sur Europe 1, de limiter à neuf minutes par heure la publicité diffusée sur les télévisions publiques. *« C'est douze minutes sur les télévisions privées, qu'on fasse neuf minutes sur les télévisions publiques »*, a demandé M. Mougeotte avant de dénoncer la *« dérive actuelle »* de France Télévision, qui *aurait « considérablement augmenté son volume publicitaire (d'environ un tiers) au dernier trimestre de l'année 1994 »*.

■ **LE DEUTSCHEMARK a poursuivi son repli lundi 16 janvier à 3,4526 FF au cours des premiers échanges contre 3,4587 francs vendredi soir, et à 86,46 pesetas contre 86,95.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO et le marché des changes japonais étaient fermés lundi 16 janvier en raison d'un jour férié au Japon baptisé la *« fête des adultes »*.**

■ **LA BANQUE DE FRANCE a lancé lundi 16 janvier un appel d'offres dont la tombée est de 50,1 milliards de francs. L'échéance des bons du Trésor est fixée au 24 janvier.**

■ **LA BOURSE DE HONGKONG a rebondi lundi 16 janvier de 3,47 %, après une semaine de baisse. L'indice Hang Seng gagne 251,90 points à 7 504,24 points en clôture.**

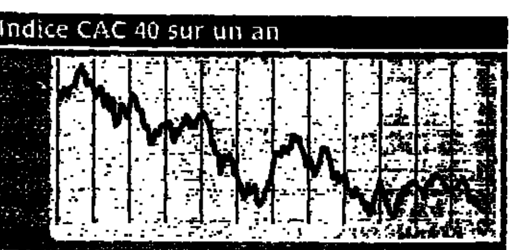
■ **L'OR a terminé en baisse lundi 16 janvier à Hongkong à 377,80 dollars l'once, contre 379,70 dollars vendredi en clôture. Il avait débuté la séance vers 379,30 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

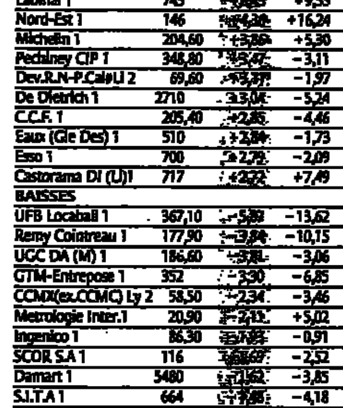
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK → DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Bon début de semaine à Paris

La Bourse de Paris confirmait, lundi 16 janvier, ses bonnes orientations affichées vendredi en fin de journée. Soutenues par l'amélioration des marchés obligataires, les valeurs françaises s'appréciaient très sensiblement dès les premières transactions (+0,91 %) et affichaient une heure plus tard un gain de 0,70 %. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 1,12 % à 1 874,74 points. Les transactions étaient un peu plus étoffées que celles observées au cours des dernières séances avec environ 1,2 milliard de francs échangés sur le marché à règlement mensuel. Du côté des valeurs, les échanges étaient importants sur Michelin, qui gagnait 4 % à 204,90 francs dans un marché de 313 000 titres. Labinal progressait de 6,4 % après l'annonce d'une hausse de 10 % des facturations du groupe l'an dernier. Rémy-Cointreau reculait de 3,8 % avec 15 000 titres échangés après l'annonce par le groupe d'une croissance du résultat annuel (avril 1994 - mars 1995) *« moins forte »* que prévu.



Indice CAC 40 sur un an



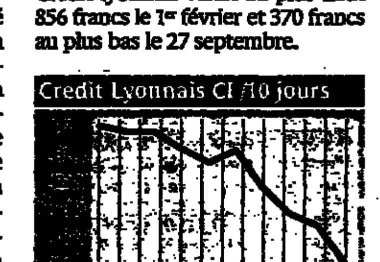
CAC 40 5 jours

Vive hausse initiale à Paris

N'AYANT PU RÉAGIR vendre-

Crédit lyonnais, valeur du jour

LE MARCHÉ du certificat d'investissement Crédit lyonnais a été très animé, vendredi 13 janvier à la Bourse de Paris, après la publication d'un nouveau rapport sur la gestion passée de la banque publique (*Le Monde* du 14 janvier). Le titre a terminé la séance sur une perte de 3,2 % à 394 francs dans un marché représentant 0,6 % du capital. Depuis le début du terme boursier, le titre affiche une perte de l'ordre de 10 %. En 1994, l'action Crédit lyonnais valait au plus haut 856 francs le 1er février et 370 francs au plus bas le 27 septembre.



Credit Lyonnais CI 10 jours

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Labinal 1	745	[illegible]	+9,55
Nord-Est 1	146	[illegible]	+16,24
Michelin 1	204,60	[illegible]	+5,30
Pechiney CIP 1	348,80	[illegible]	−3,11
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	69,60	[illegible]	−1,97
De Dietrich 1	2710	[illegible]	−5,24
C.C.F. 1	205,40	[illegible]	−4,46
Eaux (Gle Des) 1	510	[illegible]	−1,73
Esso 1	700	[illegible]	−2,09
Castorama Dl (Li)1	717	[illegible]	+7,49
BAISSES			
UFB Locabail 1	367,10	[illegible]	−13,62
Remy Cointreau 1	177,90	[illegible]	−10,15
UGC DA (M) 1	186,60	[illegible]	−3,06
GTM-Entrepose 1	352	[illegible]	−6,85
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	58,50	[illegible]	−3,46
Metrologie Inter.1	20,90	[illegible]	+5,02
Ingenico 1	86,30	[illegible]	−0,91
SCOR S.A 1	116	[illegible]	−2,52
Damart 1	5480	[illegible]	−3,85
S.I.T.A 1	664	[illegible]	−4,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES

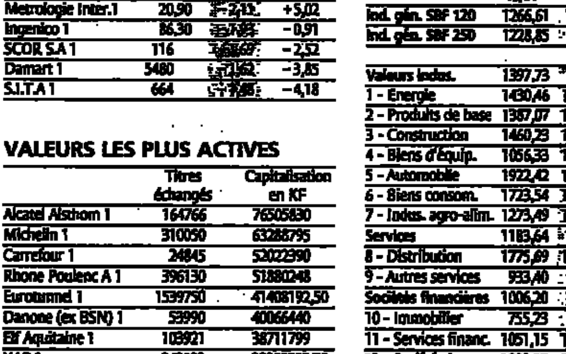
	Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	164766	76505830
Michelin 1	310050	63288795
Carrefour 1	24845	52022390
Rhone Poulenc A 1	396130	51880248
Eurotunnel 1	1539750	41408192,50
Danone (ex BSN) 1	53990	40066440
Elf Aquitaine 1	103921	38711799
UAP 1	243023	33388502,70
Peugeot 1	43450	31858600
Eaux (Gle Des) 1	59310	29836083

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

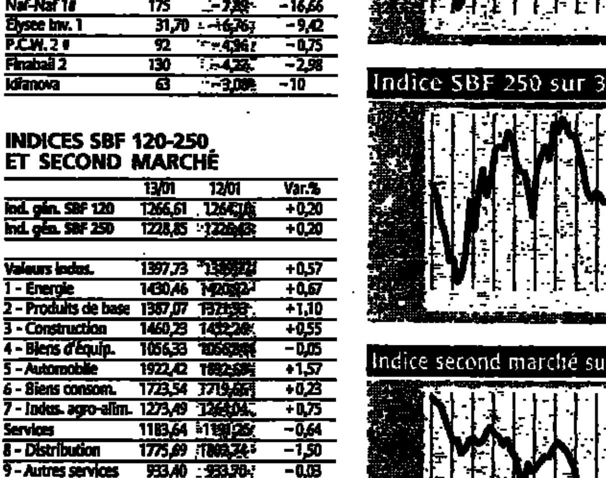
HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Clayeux (Ly)	104	[illegible]	+57,57
Finacor 2	137	[illegible]	—
Europ Propulsion 2	296	[illegible]	−0,67
B I M P	105	[illegible]	—
Technofan (B)	105	+5	+5
BAISSES			
Naf-Naf 1#	175	[illegible]	−16,66
Elysee Inv. 1	31,70	[illegible]	−9,42
P.C.W. 2 #	92	[illegible]	−0,75
Finabail 2	130	[illegible]	−2,98
Idianova	63	[illegible]	−10

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	13/01	12/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1266,61	[illegible]	+0,20
Ind. gén. SBF 250	1228,85	[illegible]	+0,20
Valeurs indus.	1397,73	[illegible]	+0,57
1 - Energie	1430,46	[illegible]	+0,67
2 - Produits de base	1387,07	[illegible]	+1,10
3 - Construction	1460,23	[illegible]	+0,55
4 - Biens d'équip.	1056,33	[illegible]	−0,05
5 - Automobile	1922,42	[illegible]	+1,57
6 - Biens consom.	1723,54	[illegible]	+0,23
7 - Indus. agro-alim.	1273,49	[illegible]	+0,75
Services	1183,64	[illegible]	−0,64
8 - Distribution	1775,69	[illegible]	−1,50
9 - Autres services	933,40	933,70	−0,03
Sociétés financières	1006,20	1005,61	+0,06
10 - Immobilier	755,23	754,35	+0,12
11 - Services financ.	1051,15	1050,92	+0,02
12 - Sociétés invest.	1090,37	1088,96	+0,13
Ind. Second Marché	239,51	239,27	+0,10



Indice SBF 120 sur 3 mois



Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Reprise à Hongkong

LES MARCHÉS boursiers et financiers ont chômé, lundi 16 janvier, à Tokyo, en raison de la célébration de la Fête des adultes. La semaine écoulée s'était soldée au Kabuto-cho par un recul de 0,97 %. A Hongkong, les valeurs se reprenaient lundi, après le recul excessif de la semaine passée (−5,6 %). A la clôture de la séance du matin, l'indicateur de tendance avait déjà repris 3 % sur son niveau de vendredi. En Europe, toutes les places avaient cédé du terrain sur la dernière période à l'exception de Francfort, qui a clôturé vendredi à l'équilibre. Seule la place allemande devrait encore progresser au cours des cinq prochaines séances dans le sillage des résultats des entreprises. Outre-Atlantique, les analystes s'attendent à un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine. Par ailleurs, le comité exécutif de la Fédération des Bourses ibéro-américaines (FIABV) devrait se réunir jeudi 19 janvier à Lima, afin de coordonner les plans et programmes de développement des marchés boursiers concernés. Participeront à cette réunion les responsables des Bourses de Mexico, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Caracas, Madrid, Bogota et Santiago-du-Chili.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/01	Cours au 13/01	var. en %
Paris/CAC 40	1853,980	1853,980	—
New-York/DJ indus.	3908,460	3908,460	—
Tokyo/Nikkei	19331,200	19331,200	—
Londres/FT100	3071	3048,300	—
Francfort/Dax 30	2055,620	2055,620	—
Frankfort/Commer.	769,870	769,870	—
Bruxelles/Bel 20	1537,860	1537,860	—
Bruxelles/Général	1368,920	1364,400	—
Suisse/SBS	279,050	279,050	—
Milan/MIB 30	14844	14844	—
Amsterdam/Gé. Cbs	276,300	276,300	—
Stockholm/Affarsal	1165,090	1165,090	—
Londres FT30	2346,800	2346,800	—
Hong Kong/Hang S.	7504,240	7252,340	—
Singapour/Strait t	2107,390	2080,730	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

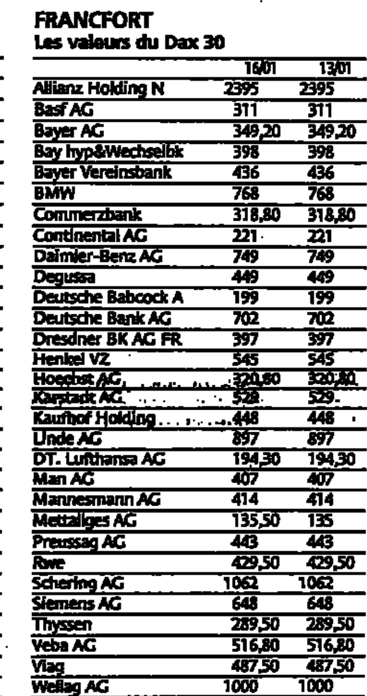
	13/01	12/01
Alcoa	89,12	89,12
Allied Signal	35,50	35,50
American Express	30	30
AT & T	49	49
Bethlehem	18	18
Boeing Co	49,37	49,37
Caterpillar Inc.	57	57
Chevron Corp.	44,12	44,12
Coca-Cola Co	49,75	49,75
Disney Corp.	46,62	46,62
Du Pont Nemours&Co	56,12	56,12
Eastman Kodak Co	48,12	48,12
Exxon Corp.	60,87	60,87
Gén. Motors Corp.H	35	35
Gén. Electric Co	52	52
Goodyear T & Rubbe	37,50	37,50
IBM	76,25	76,25
Intl Paper	79,25	79,25
J.P. Morgan Co	59,87	59,87
Mc Don Dougl	48	48
Merck & Co.Inc.	37,87	37,87
Minnesota Mng.&Mfg	52	52
Philip Moris	57,87	57,87
Procter & Gamble C	63,37	63,37
Sears Roebuck & Co	47,75	47,75
Texaco	60,75	60,75
Union Carb.	29,37	29,37
Utd Technol	63,87	63,87
Westingh. Electric	13,12	13,12
Woolworth	16	16

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

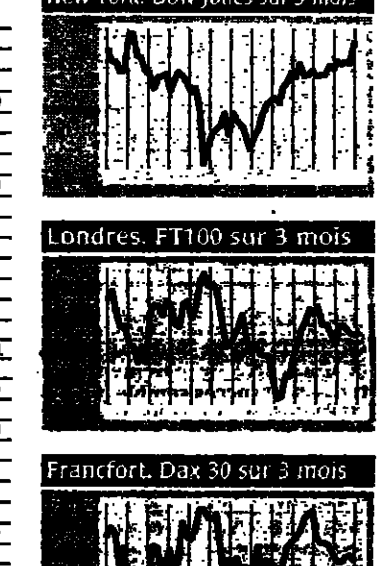
	16/01	13/01
Allied Lyons	5,37	5,30
Barclays Bank	5,89	5,87
B.A.T. Industries	4,56	4,50
British Aerospace	4,49	4,42
British Airways	3,86	3,85
British Gas	3,11	3,09
British Petroleum	4,22	4,16
British Telecom	4,10	4,07
B.T.R.	3,07	3,06
Cadbury Schweppes	4,14	4,15
Eurotunnel	3,19	3,17
Glaxo	6,94	6,86
Grand Metropolitan	3,90	3,82
Guinness	4,33	4,28
Hanson Plc	2,43	2,40
Great Ic	5,42	5,37
H.S.B.C.	6,49	6,41
Impérial Chemical	7,79	7,67
Lloyds Bank	5,51	5,48
Marks and Spencer	3,94	3,91
National Westminst	4,82	4,80
Peninsular Orienta	5,85	5,85
Reuters	4,38	4,28
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	7,09	7,04
Smithkline Beecham	4,69	4,63
Tate and Lyle	4,32	4,29
Univeler Ltd	11,83	11,79
Wellcome	6,61	6,62
Zeneca	8,95	8,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	16/01	13/01
Allianz Holding N	2395	2395
Basf AG	311	311
Bayer AG	349,20	349,20
Bay hyp&Wechselbk	398	398
Bayer Vereinsbank	436	436
BMW	768	768
Commerzbank	318,80	318,80
Continental AG	221	221
Daimler-Benz AG	749	749
Degussa	449	449
Deutsche Babcock A	199	199
Deutsche Bank AG	702	702
Dresdner BK AG FR	397	397
Henkel VZ	545	545
Hoechst AG	320,80	320,80
Karstadt AG	528	529
Kaufhof Holding	448	448
Linde AG	897	897
DT. Lufthansa AG	194,30	194,30
Man AG	407	407
Mannesmann AG	414	414
Mettallges AG	135,50	135
Preussag AG	443	443
Rwe	429,50	429,50
Schering AG	1062	1062
Siemens AG	648	648
Thyssen	289,50	289,50
Veba AG	516,80	516,80
Viag	487,50	487,50
Wellag AG	1000	1000



New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

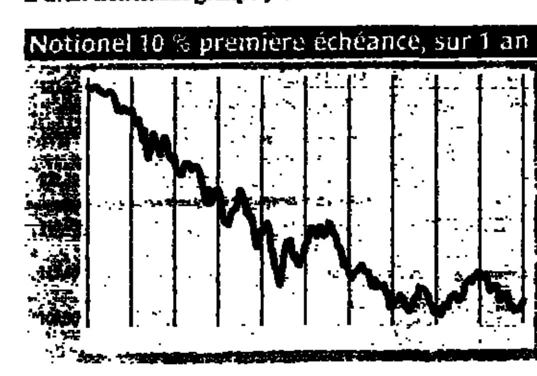
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Rebond outre-Atlantique

LES ESPOIRS d'ajournement d'un prochain resserrement de la politique monétaire et la baisse surprise des ventes de détail en décembre (−0,1 % contre +0,8 % attendu) ont permis aux taux d'intérêt américains de se détendre en fin de semaine dernière. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est tombé à 7,79 % vendredi contre 7,88 % jeudi. Il avait nettement grimpé jeudi en raison de la faiblesse du dollar. Cette baisse des taux américains devrait se répercuter sur les marchés européens. La Banque de France a lancé lundi 16 janvier un appel d'offres dont la tombée est de 50,1 milliards de francs. L'échéance des bons du Trésor est fixée au 24 janvier. La double procédure existante – bons du Trésor d'une part, créances privées et billets de trésorerie d'autre part – est maintenue. Le taux d'appel d'offres avait été laissé inchangé jeudi à 5 %.



Notionel 10 % première échéance, sur 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	—
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,78
Fed Funds	5,44
Eurodollar 3 mois	—
Bund 6,75 % 2004	7,56
Allemagne jour le jour	4,63
Euro DM 3 mois	—
Gilt 6,75 % 10/2004	8,70
Royaume-Uni jour le jour	5

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/01	Taux au 12/01	Indice (base 100 fin 93)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,83	7,85	100,12
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,97	8,04	100,19
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,20	8,20	100,13
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,30	8,27	100,16
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,58	8,29	100,34
Obligations françaises	8,41	8,43	100,03
Fonds d'État à TME	−0,66	−0,69	99,84
Fonds d'État à TRE	−0,61	−0,59	99,89
Obligat. franç. à TME	−0,53	−0,43	99,69
Obligat. franç. à P3R	+0,14	+0,15	100,34

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	13/01	12/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,45	5,57
3 mois	5,86	5,98
6 mois	6,24	6,36
1 an	6,82	6,94
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,62	—
2 mois	5,81	—
3 mois	6	—
6 mois	6,46	—
9 mois	6,75	—
1 an	7	—
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,32	—
Pibor Ecu 6 mois	6,68	—
Pibor Ecu 12 mois	7,19	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	135838	110,66	110,72	110,22	110,66
Juin 95	513	109,72	109,72	[illegible]	109,92
Sept. 95	125	108,98	108,90	108,90	109,36
Déc. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	36250	93,56	93,59	93,43	93,55
Juin 95	25255	93,08	93,10	92,93	93,07
Sept. 95	10769	92,80	92,82	92,65	92,80
Déc. 95	5830	92,55	92,59	92,39	92,55
ECU LONG TERME					
Mars 95	1408	[illegible]	80,76	80,28	80,74
Juin 95	—	[illegible]	—	[illegible]	80,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	27471	[illegible]	1867	1852	1862
Février 95	6	[illegible]	1872	1861,50	1871,50
Mars 95	968	[illegible]	1880	1857	1880
Juin 95	—	[illegible]	—	—	1861

LES MONNAIES

US/F → 5,310 | US/DM ↘ 1,509 | US/¥ ↘ 97,250 | DM/F → 3,460 | £/F → 8,329

Retour au calme

L'ACCALMIE semble revenir sur les marchés de change. Le deutschemark a reflué vendredi 13 janvier et lundi 16 janvier face à l'ensemble des devises sur le marché européen, notamment face à la peseta, soutenue par des rumeurs de démission du chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez, et face à la lire qui profite d'espoirs de résolution rapide de la crise politique en Italie. Lundi 16 janvier, le mark se repliait à 3,4526 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4587 francs vendredi soir, à 86,46 pesetas contre 86,95 pesetas, et à 1 047,37 lires contre 1 054,76. Le dollar s'effritait à 5,3037 francs, et 98,42 yens.

	16/01	13/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,50
TOKYO : USD/Yens	103,65	97,25

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,0100	333	357
Ecu	6,5495	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,3095	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,7865	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,5900	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2725	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,7800	83	93
Irlande (1 iep)	8,2350	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3290	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2240	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,8500	66	76
Suisse (100 F)	412,0700	398	422
Norvège (100 k)	79,0300	74	83
Autriche (100 sch)	49,1710	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9750	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7473	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3756	5,1000	5,4500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,29	5,29	5,29	5,29
Yen (100)	5,35	5,36	5,37	5,37
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,46
Franc Suisse	4,12	4,13	4,13	4,13
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,32	8,33	8,32	8,30
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,78	16,79	16,78	16,80
Dollar Canadien	3,73	3,73	3,72	3,72

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,90	6,32	6,87
Eurodollar	6,12	6,66	7,37
Eurolivre	6,37	6,87	7,62
Eurodeutschemark	5	5,25	5,70

L'OR

	cours 13/01	cours 12/01
Or fin (k. barre)	64500	64500
Or fin (en lingot)	64750	64900
Once d'Or Londres	377,25	379,80
Pièce française(20f)	375	373
Pièce suisse (20f)	374	373
Pièce Union lat(20f)	373	374
Pièce 20 dollars us	2510	2600
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2410	2420

LE PÉTROLE

	cours 16/01	cours 13/01
WTI (New York)	16,20	16,20
Brent (Londres)	16,14	16,14
Crude Oil (New York)	17,44	17,44

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/01	13/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	183,96	183,96
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	3054
Cuivre à 3 mois	—	3040
Aluminium comptant	—	2044
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	6085
Etain	—	6165
Etain à 3 mois	—	1150
Zinc	—	1171
Zinc à 3 mois	—	9620
Nickel	—	9620

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,81	4,81
Platine	405,50	405,50
Palladium	157,75	157,75
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,21	1,21
Maïs (Chicago)	2,33	2,33
Grain. soja (Chicago)	5,51	5,51
Tourt. soja (Chicago)	154,40	154,40
P. de terre (Londres)	—	279,80
Orge (Londres)	105,50	105,50
Carc. porc (Chicago)	0,40	0,40
SOFTS		
Cacao (New York)	1380	1380
Café (Londres)	2782	2782
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2141,40
Sucre roux (Paris)	399	399
Coton (New York)	0,90	0,90
Jus d'orange (NY)	1,08	1,08

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 16 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+ 1,10 %
CAC 40 : 1874,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6240	6200	- 0,64	- 2,36
B.N.P. (T.P)	1014	1000	- 1,38	- 2,43
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	922	- 0,65	- 3,95
Renault (T.P.)	1810	1800	- 0,55	- 1,63
Rhone Poulenc(T.P)	1953	1931	- 1,13	- 1,02
Saint Gobain(T.P.)	1111	1111	—	- 3,39
Thomson S.A (T.P)	1085	1066	- 1,75	- 0,37
Accor 1	536	549	+ 2,43	- 5,34
Air Liquide 1	725	728	+ 0,41	+ 1,96
Alcatel Alsthom 1	460	465,70	+ 1,24	+ 2,12
Alcatel Cable 1	414	414	—	- 5,73
Alspi 1	355,10	—	—	—
AGF-Ass.Gen.France	192,30	195	+ 1,40	- 8,01
Axa 1	234	237	+ 1,28	- 4,20
Bail Invest. 1	885	900	+ 1,69	- 1,63
Bancaire (Cie) 1	505	514	+ 1,78	- 0,19
Bque Colbert C2#	106	105,50	- 0,47	- 1,86
Bazar Hot. Ville 2	530	—	—	—
Berger (M) 2	1416	1430	+ 0,99	+ 4
BIC 1	■ 675	678	+ 0,44	+ 1,04
BIS 1	322,90	319,50	- 1,05	- 1,08
B.N.P. 1	245	248,30	+ 1,35	[illegible]
Bollore Techno.1	469	471	+ 0,43	[illegible]
Bongrain 1	2835	2840	+ 0,18	[illegible]
Bon Marche (Au) 1	905	904	- 0,11	[illegible]
Bouygues 1	520	524	+ 0,77	[illegible]
Canal + 1	824	836	+ 1,46	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	163	162	- 0,61	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	187	187,70	+ 0,37	[illegible]
Carrefour 1	2075	2105	+ 1,45	[illegible]
Casino Guichard 1	139,40	138,70	- 0,50	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	120	119,10	- 0,75	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	698	717	+ 2,72	[illegible]
C.C.F. 1	199,70	205,40	+ 2,85	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	59,90	58,50	- 2,34	[illegible]
Cegid (Ly) 1	423,90	424	+ 0,02	[illegible]
CEP Communication1	443	440	- 0,68	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	86,80	87,40	+ 0,69	[illegible]
Cetelem 1	910	927	+ 1,87	[illegible]
CGIP 1	1057	1058	+ 0,09	- 9,57
Chargeurs 1	1113	1119	+ 0,54	- 4,03
Christian Dior 1	403,60	405	+ 0,35	- 3,11
Ciments Fr.Priv.B1	231	230	- 0,43	—
Clarins 1	413	409,50	- 0,85	- 6,07
Club Mediterranee1	411	409,10	- 0,46	- 8,47
Coflexip	242	242,50	+ 0,21	- 3,38
Colas 1	854	851	- 0,35	- 3,40
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	—

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
Comptoir Moder. 1	1307	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CPR Paris.Reesc. 1	335	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France 1	773	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Local Fce 1	380	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	394	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit National 1	387	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	343	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart 1	5570	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone (ex BSN) 1	742	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation1	438	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro 1	384,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich 1	2630	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Degremont 1	364,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	67,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	305	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Docks France 1	648	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction 1	136,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	495,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E.&F 1	900	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecco 1	595	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage 1	795	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine 1	369,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin 1	724	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl 1	738	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	480,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso 1	681	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance 1	1655	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney 1	10,35	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	540	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1 - 1	1500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel 1	26,65	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Filipacchi Medias1	887	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel 1	89	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille 1	445	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel 1	4556	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2150	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GAN 1	254	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne (B) 1	499	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
Unit.Technologie 1	337,50	338,30	+ 0,24	[illegible]
Vaal Reefs 1	439	[illegible]	- 2,73	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1433	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	108	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep 1	185	[illegible]	- 2,43	- 12,95
Yamanouchi 1	109,50	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Zambia Copper 1	3,83	[illegible]	+ 1,20	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,95	1,800
CEPME 8,5% 88 CA	103,10	4,634
CEPME 9% 89 CA#	103,55	3,699
CEPME 9% 92-06 TSR	101,55	5,104
CFD 9,7% 90 CB	108,20	9,168
CFD 8,6% 92 CB	—	8,011
CFF 10% 88-98 CA#	106,50	2,356 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	103,10	2,589
CFF 10,25% 90 CB#	109,39	8,621
CLF 8,9% 88 CA#	103,11	5,681
CLF 9%88-93/98 CA#	103,20	8,605 ↓
CNA 9% 4/92 CB	104,10	6,337
CRH 8,6%92-93-94CB	100,75	4,736 ↑
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,98	7,382 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,20	7,893 o
EDF 8,6% 92 CA#	102,30	6,644
Em.Etat10,26%86 CA	103,20	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,83	[illegible]
Finansder 9%91 CB#	104,26	[illegible]
Finansd.8,6%92 #CB	102,30	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	105,65	[illegible]
OAT 8,70%5/95 CA#	—	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,92	[illegible]
OAT 8,50% 6/97CA #	102,53	[illegible]
OAT 9,90%12/97 CA#	105,86	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,10	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,13	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,30	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	101,14	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	102,30	[illegible]
OAT 9/00 TRA CA	101,95	[illegible]
OAT 10% 5/00 CA#	108,50	[illegible]
OAT 01 TME CA	99	[illegible]
OAT 8,5%11/02 CA #	102,57	[illegible]
OAT 8,50% 19 CA #	100	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	99,80	[illegible]
PTT 11,2% 85 CB#	103,53	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	102,05	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	810	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	55,35	55,35
AFE 2 #	432	428
Aigle 2	245,50	250
Alain Manoukl(Ly)2#	97	97
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Altran Techno 1 #	470	469
Arnault Associes	450	449
Axime (ex.Segin)	260	257
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	625	616
Bque Sofirec (M)	485	485
Bque Tarneau (B)#	203,20	204
Bque Vernes ◆	672	672
Beneteau #	371	373
B I M P	100	105
Boiron (Ly) 1 #	440,50	440,10
Boisset (Ly)#	289	289,10
Brioche Pasq.(Ns)1	569	570
But S.A. 1	874	874
Cardif SA 1	666	652
CDA-Cie des Alpes2	167,80	165,50
C.E.E 2#	423	[illegible]
CEGEP #	165	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	336	[illegible]
CFJPE(exGAN part)2	91	[illegible]
CFPI ◆	255	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	700	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34401,69	34401,69
Actimonétaire D	30860,36	30860,36
Améri-gan	7888,84	7585,42
Amplia ◇	107690,28	107690,28
Amplitude Monde D	710,93	690,22
Antigone Trésorerie	792904	792904
Arbitr. Court Terme	8770,64	8770,64
Associa Première	34634,55	34634,55
Associc	1144,30	1144,30
Atout Amérique	100,43	97,98
Atout Asie	99,75	97,32
Atout Emergent ◆	860,80	835,73
Atout Futur C	522,26	509,52
Atout Futur D	507,87	495,48
Aurecic	1489,36	1445,98
Avenir Alizes	1841,99	1805,87
Axa Valeurs PER	146,54	142,27
Cadence 1	1017,98	1007,90
Cadence 2	1026,81	1016,64
Cadence 3	1014,48	1004,44
Capimonetaire	7497,65	7490,16
Capioblig	7329,82	7257,25
Capitacic	1517,27	1494,85
Cicamonde	1143,40	1110,10
Coexis	1550,66	1521,75
Comptavalor	4249,25	4242,89
Crédit Mutuel Capital	1455,11	1426,58
Thésora D	781,85	[illegible]
Trésor Plus	1535,74	[illegible]
Trésor Trimestriel	1001,37	[illegible]
Valreal	32172,41	32156,33
Winterthur St-Honoré	236,06	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

OPEN D'AUSTRALIE **Tenant du titre des Internationaux de tennis d'Australie et numéro un mondial, Pete Sampras est de retour à Melbourne, bien décidé à repousser les assauts de son dauphin Andre Agassi. *Le vainqueur de l'US Open* 1994 dispute pour la première fois ce tournoi, mais le tirage au sort l'avantage puisqu'il disputera ses deux premiers tours contre des joueurs issus des qualifications. Sampras, en revanche, pourrait retrouver sur son chemin le Péruvien Jaime Yzaga et le Suédois Magnus Larsson qui l'avaient battu respectivement à l'US Open et à la Coupe du Grand Chelem en 1994.**

● En l'absence de Steffi Graf, tenante du titre, blessée, le tournoi féminin pourrait se résumer à un duel entre Arantxa Sanchez-Vicaro et la Française Mary Pierce. Une victoire à Melbourne donnerait à l'Espagnole la première place mondiale.

Pete Sampras : « Mon vœu le plus cher est de gagner Roland-Garros »

Numéro un au classement mondial des joueurs de tennis, l'Américain entame aux Internationaux d'Australie une saison dont l'objectif majeur est une victoire sur la terre battue parisienne

MELBOURNE
correspondance

« Comment voyez-vous la saison qui s'ouvre avec les Internationaux d'Australie ?

– J'ai travaillé très dur en Floride avec mon préparateur physique, Pat Etcheberry, avant de venir. Mais mon voeu le plus cher est de gagner Roland-Garros. J'étais très déçu par la mauvaise qualité de mon jeu l'an passé. Et c'était la troisième année de suite que je parvenais en quarts de finale. De plus, gagner quatre tournois du Grand Chelem d'affilée aurait vraiment représenté quelque chose d'exceptionnel. Je veux gagner Roland-Garros au moins une fois.

– Vous sentez-vous toujours vulnérable sur terre battue ?

– Pas vraiment, car il m'est déjà arrivé de gagner, mais pas de manière assez convaincante, alors que, *sur d'autres surfaces, tout se* met en place de façon évidente. C'est devenu difficile pour moi d'accepter de ne pas pouvoir dicter le jeu d'entrée. Mais je m'améliore au fil des années. Cette saison, j'ai prévu de consacrer beaucoup plus de temps à la terre battue après Key-Biscayne : six ou sept semaines successives, ce que je n'ai jamais fait. Je prendrai aussi la semaine précédant Roland-Garros pour m'habituer aux courts et faire tout ce qu'il faut pour l'emporter là-bas. Je veux vraiment ce titre, c'est le seul que je n'ai pas.

– Pourquoi n'avoir joué aucun tournoi officiel avant l'Open d'Australie ?

– L'an dernier j'avais gagné à Sydney. Mais j'avais joué des matches durs cinq jours de suite. C'est en partie pour cela que j'ai si mal joué à Melbourne, notamment au premier tour contre Kafelnikov. J'étais épuisé. J'ai opté pour des exhibitions cette année afin de me mettre en jambes sans pression et de rester frais.

– Oubliés les bobos, les problèmes gastriques ?

– Les problèmes gastriques viennent des anti-inflammatoires que j'ai pris pour réduire les blessures. Je ne me suis pas ménagé suffisamment de temps libre. Au printemps dernier, j'ai passé deux mois en Europe avant de rentrer chez moi seulement cinq jours, pour retourner jouer contre les Pays-Bas. C'est pour cela que je ne joue pas le premier tour de Coupe Davis contre la France cette année. Je compte bien marcher en Australie, et ce calendrier imposerait un rythme de compétitions trop lourd pour mon organisme. On peut rester au top de sa forme physique toute la saison à condition de doser ses tournois. Cette année, j'ai prévu de ne jamais jouer plus de trois semaines d'affilée.

– Avez-vous le sentiment de continuer à progresser ?

– *Oui. J'ai vraiment atteint un ni*veau très élevé en 1994, surtout les quatre ou cinq premiers mois, où je me sentais imbattable après ma série de victoires. Le sommet a été Wimbledon, où j'ai joué sept matches excellents, c'est rare chez un joueur.

– Quand vous vous sentez si fort, comment cela se traduit-il sur le court et en dehors ?

– Je sens tellement bien la balle que, lorsque les moments cruciaux du match se présentent, je n'ai aucun doute sur le fait que je vais remporter le point, puis le match, quoi qu'il arrive. Les trois choses auxquelles je pense quand je rentre sur le court, c'est gagner, gagner et... gagner. C'est comme ça que j'ai gagné tous ces matches au premier semestre 1994, alors que je n'étais pas entièrement satisfait de mon jeu. En fait, j'ai mûri, au point de presque toujours pouvoir trouver la faille qui me permet de m'engouffrer vers la victoire.

– En 1994, avec toutes ces victoires, vous êtes-vous jamais



senti bien au-dessus du commun des joueurs de tennis ?

– Quand j'étais sur le court, oui ; mais je ne me baladais pas ensuite partout en apostrophant les autres avec des airs supérieurs. Je jouais bien et je n'étais pas blessé, alors *je me sentais vraiment difficile* à battre.

– L'avance quasi historique que vous vous êtes assurée au classement en 1994 vous oblige à défendre d'entrée de nombreux points ; cela vous effraie-t-il ?

– J'ai largement dépassé le stade de l'inquiétude des points à défendre. Je ne fais que ça depuis pas mal de temps. Mais Courier a prouvé qu'il pouvait être le meilleur au monde, notamment sous ces climats. Je ne sais pas trop ce qui lui est arrivé, je ne l'ai pas vu depuis un moment. Mais il travaille dur et il ne lui manque que la confiance perdue l'an dernier. Agassi représente une sérieuse menace, il ne s'est certainement pas déplacé pour rien. Il a l'air bien plus déterminé qu'avant. Il joue mieux, se déplace mieux sur le court, et il fascine les foules.

– Grâce à Brad Gilbert, son coach ?

– Tout le monde sait depuis longtemps de quel talent Andre est doué. Brad l'aide à jouer plus intelligemment, ne serait-ce qu'en *l'obligeant à s'entraîner davantage* et à mieux se préparer pour ses matches. L'influence de Brad est 100 % positive. Les résultats d'Andre depuis le début de leur collaboration en sont la meilleure preuve.

– Est-ce, entre vous, le début de la fameuse rivalité *qu'on pro*met au tennis mondial depuis l'US Open ?

– Je ne sais pas, mais ce serait bien. C'est exactement ce dont le tennis manque depuis deux ans. Andre est mon antithèse dans le jeu et dans la vie. Ça tomberait vraiment à pic pour relancer l'intérêt si l'on se retrouvait en finale d'un tournoi du Grand Chelem dans un combat acharné. Il a le jeu idéal pour contrer le mien.

» Il faut que je me méfie de lui et, en même temps, j'ai hâte que cette rivalité prenne corps. Et peu *importe si cela dépasse* le champ des courts de tennis. La personnalité d'Andre ne pourrait que dynamiser l'industrie du tennis qui s'est, paraît-il, un peu amollie.

– Qui d'autre qu'Agassi est réellement en mesure de vous inquiéter ?

– En 1994, j'ai réussi à battre les deux joueurs qui me posaient de sérieux problèmes dans des styles différents : Chang et Ivanisevic. Je n'ai donc plus de bête noire à proprement parler. En règle générale, je sais que je peux prendre n'importe quel match en main et dicter le jeu.

– *Considérez-vous le tennis* comme un sport mental où l'élaboration d'une *stratégie* pour écraser l'adversaire est un élément excitant ?

– Oui. Et plus la surface est lente, plus l'intelligence, l'esprit, jouent un rôle fondamental. Le jeu *sur gazon relève davantage du ré*flexe pur que de la pensée. La terre battue exige une construction systématique du point, depuis la ligne de fond de court jusqu'au filet.

– Quel match de tennis auquel vous ne participiez pas vous a particulièrement marqué en 1994 ?

– Euh... franchement aucun, je ne regarde jamais de match de tennis. C'est une bonne façon de ne pas se polariser. Mais la rencontre Lendl-Chang à Roland-Garros en 1989 m'avait particulièrement marqué. C'était un peu *comme... Samson et Dalila. Où* plutôt comme... Comment s'appelle le petit gars qui tue le géant ? David ? C'est ça, David. Chang était mené par deux sets à rien. Un vrai miracle.

– Que changerez-vous techniquement pour remporter Roland-Garros ?

– Je me déplace plutôt bien sur terre battue. Mais je pourrais mettre un peu plus de lift dans ma balle. J'ai tendance à oublier que, sur terre battue, la balle peut vous revenir une bonne dizaine de fois par échange. J'espère que tous les matches que je me prépare à jouer avant *Roland-Garros* m'imprégneront de cette théorie au point que je n'aurai plus à y penser.

» Je peux avoir des problèmes de concentration sur terre battue : mon esprit a toujours eu tendance à vagabonder, mais j'ai fait des progrès. Une chose est sûre, c'est *que, dans ce domaine, je ne serai* jamais un Jim Courier. Mon premier coach, Pete Fischer, s'en plaint encore aujourd'hui ; il est mon plus sévère critique, et il a raison. Mais je n'ai aucune intention d'aller consulter un psychologue pour combler mes lacunes de *concentration.*

– La France vous intéresse moins quand il s'agit de la rencontrer en Coupe Davis à deux pas de chez vous, en Floride, avec Yannick Noah pour capitaine ?

– Au contraire, son retour *m'avait fait* changer d'avis. J'avais dit depuis longtemps que je renonçais au premier tour à cause de l'Open d'Australie, mais, quand j'ai vu le tirage au sort et su que Yannick serait capitaine, j'y ai vraiment réfléchi à deux fois. J'en ai même parlé à Tom Gullikson, notre capitaine. J'ai toujours dans la bouche le goût amer de cette défaite qu'on n'aurait jamais dû essuyer en finale à Lyon en 1991. Ça m'a incroyablement fait ch..., et ça continue. J'essaie de ne pas y penser, parce que c'était une défaite contre nature, et le petit numéro de danse de Yannick sur le court avec *Saga Africa* n'a fait que remuer le couteau dans la plaie.

» Si j'avais joué cette année, je n'aurais pas craint les Français un seul instant. A Lyon, je ne me doutais que ça pourrait se passer comme ça. Aujourd'hui, j'ai participé à suffisamment de rencontres de Coupe Davis et j'aurais été prêt à recevoir ces « enfoirés » [rires]. »

Propos recueillis par
Patricia Jolly

Palmarès

Agé de vingt-quatre ans, Pete Sampras est classé numéro un mondial sans discontinuer depuis le 13 septembre 1993. Depuis 1990, il a gagné trente tournois dont cinq titres du Grand Chelem, les Internationaux des États-Unis (1990 et 1993), les championnats de Wimbledon (1993 et 1994) et les Internationaux d'Australie (1994). Sur les 85 matches disputés en 1994, il en a remporté 74. Après des débuts malheureux en Coupe Davis contre la France en 1991, il a contribué à la victoire américaine en 1992. Le montant de ses gains en compétition est de 11,8 millions de dollars depuis le début de sa carrière.

FOOTBALL

Les ballons de la solidarité

MONTPELLIER
de notre correspondant

C'est en tapant dans un bout de carton, du côté de la gare de Montpellier, que Peter, trente-cinq ans, s'est souvenu de l'époque où il était gardien de but en Belgique. Ce jour-là, avec son copain Pascal, comme lui sans domicile fixe depuis plusieurs années, il a imaginé qu'il pourrait former une équipe de sans-abri, disputer un match de foot, récolter un peu d'argent.

Encouragé par Philippe Sers, journaliste sportif montpelliérain, le projet de créer une association, SDF football, a alors vu le jour. Un premier match contre une équipe de journalistes a eu lieu. Largement relayé par la presse, il a suscité de multiples gestes de solidarité, de la part de clubs sportifs, de particuliers, d'institutions ou d'entreprises.

Une société d'Ivry-sur-Seine a envoyé coupes et maillots. Louis Nicollin, le président du club de football professionnel de Montpellier, a offert une partie de la recette de la rencontre opposant son équipe à celle de Saint-Étienne. Des dons qui, au total, ont permis de récolter 16 000 francs. Et, le soir de Noël, la bande de Peter s'est retrouvée dans une *salle des fêtes* pour un vrai réveillon.

RÉINSERTION EFFICACE

Un mois après sa création, soixante-quinze sans-abri, dont dix-sept femmes et vingt enfants, sont adhérents à SDF football. Certains, non sportifs, font ainsi simplement partie d'une nouvelle famille, mais d'autres poursuivent l'entraînement. Les propositions de matches ne manquent pas, dans l'Hérault ou au-delà. Les Restos du cœur de Paris les ont invités à leur tournoi annuel. Chaque rencontre est généralement l'occasion d'un repas, de *dons, et d'un peu de chaleur.*

Au-delà du sport, SDF football se révèle être aujourd'hui une démarche de réinsertion autogérée et efficace. Un entrepreneur de Montpellier veut mettre provisoirement à la disposition de ses membres quatre appartements *inoccupés.*

A charge pour eux de les rénover avec le matériel qu'il leur fournira. Une équipe d'ouvriers est ainsi en train de se constituer, chacun se souvenant de ses anciennes compétences pour les réactiver.

L'association a aussi permis d'acheter des couvertures de survie pour permettre à « ceux de la rue » de passer l'hiver. Elle a payé des timbres fiscaux pour régulariser les papiers d'identité de l'un d'entre eux, et avance de l'argent pour régler des frais médicaux. Tout n'est pas simple pour autant. *Des jalousies s'expriment* de la part de non-membres de l'association, qui regardent ces SDF comme de nouveaux « privilégiés ». Par ailleurs, la drogue, l'alcool, le froid et la misère faisant partie du quotidien du groupe, la tension monte vite, et les violences physiques sont fréquentes.

Qu'importe : Peter et ses copains ne désarment pas. Ils veulent maintenant organiser une course de VTT, un tournoi de pétanque et une course à pied. Pour se diversifier, ils envisagent même de monter une pièce de théâtre : un petit *conte que pourraient* interpréter des femmes et des enfants sans-abri pour les écoles de Montpellier. Histoire de mettre en scène un peu de la vie qu'ils rêvent.

Jacques Monin

SKI ALPIN

Luc Alphand récidive à Kitzbühel

Après sa double victoire, le skieur français a pris la tête de la Coupe du monde de descente

KITZBÜHEL
de notre envoyée spéciale

Il s'est ébroué et il est reparti si vite, avant même d'attendre cette victoire qui lui était enfin offerte. Luc Alphand se souvient maintenant, dans l'ivresse de cette deuxième victoire : *« J'avais un mal fou à me concentrer. J'étais tellement heureux. Et gagner à Kitzbühel ! Je me suis dit que je ne pourrais jamais faire une deuxième derrière. Quelques instants après, j'ai vu mon père. Il avait les yeux qui riaient. J'avais gagné. Et finalement. C'est dingue. Deux courses. Je suis en bas, et j'ai l'impression de n'avoir gagné qu'une fois. »*

A la faveur d'une programmation impensable – Kitzbühel se devait d'assurer le même jour l'organisation de la descente de San Anton annulée en décembre faute de neige – Luc Alphand a donc gommé en trois heures, huit années de poisse et de peurs. A vingt-neuf ans, il peut avouer le plus beau palmarès de l'infirmerie du ski international : une fracture du péroné et d'une vertèbre, la rupture d'un ligament de la cheville, et puis le poignet ou le pouce, le bassin fissuré à Garmisch-Partenkirchen, à la veille des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Et enfin cette rupture du ligament antérieur au genou en 1993.

« BÊTE DE COURSE »

Un casse-cou : *« Il ne donnait jamais à l'entraînement ce qu'il était capable de mettre en course*, explique François Sedan, entraîneur des descendeurs. *Comme c'est une bête de course, il n'avait pas la pratique, il se faisait mal en course. »* Luc Alphand a-t-il terminé une saison ? *« L'an dernier*, sourit l'intéressé. *Et c'est pour cela que je suis là aujourd'hui »*. Il est tombé sur presque toutes les descentes du monde, *« sauf Val-d'Isère ». « Quand on se blesse*, dit-il, *le plus difficile consiste à se remettre psychologiquement. Et si l'on ne fait que tomber, le samedi, c'est parfois extrêmement dur de repartir en descente le mardi suivant. »*

Il sait la précarité de son sport et celle de sa patience. En 1993, à l'hôpital où il soigne son genou, il est au bord de la retraite. Quelques semaines auparavant, aux championnats du monde de Morioka, au Japon, il a échoué à la quatrième place, pour un tout petit centième de seconde, ce rien qui vous écarte de la lumière des podiums. Et puis non. L'homme est un optimiste, cette joie chevillée au corps, quels que soient les coups pris, sans être rendus au destin par une victoire. Luc repart, au nom de cette blessure au genou, dit-il : *« C'est elle qui a tout déclenché. Je me suis dit que j'aimais encore le ski et la compétition. Et je suis reparti »*.

A Val-d'Isère, en décembre, il croit avoir enfin accrochée cette victoire dont il languissait. Il est prêt d'exulter quand un minot du Liechtenstein, parti avec le dossard 61, lui ravit sa promise. Il rit, bon joueur. Il sentait son heure toute proche. Pendant l'été, il s'était astreint, avec toute l'équipe de France, à un entraînement un rien différent, et surtout plus sérieux : *« Nous avions remarqué que les gros allaient plus vite que les minces. Alors nous avons mangé un peu plus »*. Du muscle ? Pas seulement : petites bouffes et double portion de dessert pendant l'hiver. En quelques mois, il a pris 8 kilos et annonce désormais 88 kilogrammes pour 1,82 mètres. Patrick Ortlieb, ancien champion olympique 1992 et deuxième derrière Alphand, samedi, dans la première course, fait son bon quintal.

JUSTE DOSAGE

Au poids, le Français ajoute la puissance : *« Les pressions, en course, sont de plus en plus fortes à mesure que les technologies du matériel s'accroissent*, explique Français Sedan. *Aujourd'hui, les descendeurs évoluent sur des skis presque aussi fins que ceux du slalom géant qui est une épreuve technique. Ceux-ci sont plus longs et ont une spatule de forme différente. Ainsi, les descendeurs peuvent amorcer leurs virages de façon plus serrée, sans se laisser glisser. Et ces skis sont capables de leur offrir un rayon plus fermé. »* Les descendeurs sont aussi deveus des coureurs plus agiles : *« Il ne faut pas en faire des haltérophiles qui perdent leurs sensations*, dit François Sedan. *Il faut trouver un juste dosage entre la vélocité et l'exécution. Luc est un coureur dynamique et doté d'une force générale importante. »* En fait d'agilité, Luc Alphand ne connaît que le surnom que lui ont donné ses coéquipiers, le « chat noir », pour la guigne qu'il semble leur porter. Tous ses copains de chambrée ont été blessés au cours de la saison. *« Je dois leur rejeter cette malchance dont je ne veux plus »*, plaisante-t-il. Il dors désormais seul. Félin, peut-être, mais pas trop. Il reste ce casse-cou au sourire d'éternel garnement. Aux descentes illustrées de courbes, pour oublier la vitesse après de trop nombreux accidents, il préfère celles de l'effroi, restée fidèles à leur tracé d'antan. Difficiles à conquérir.

Bénédicte Mathieu

Florence Masnada première à Garmisch

Stimulée par la victoire de son compatriote Luc Alphand à Kitzbuehel, la Française Florence Masnada a gagné samedi 14 janvier la première victoire de sa carrière en Coupe du monde dans le super-G de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne). Partie avec le dossard 30, la Française, sans cesse à l'attaque, possédait 18 centièmes d'avance à mi-course. Moins rapide sur la seconde partie du parcours, elle conservait néanmoins un avantage de 4 centièmes sur l'Américaine Picabo Street, et 7 centièmes sur sa compatriote Shannon Nobis.

Médaillée de bronze du combiné aux Jeux d'Albertville de 1992, Florence Masnada, âgée de vingt-six ans, s'était déjà illustrée en Coupe du monde avec une deuxième place dans la descente de Lake Louise (Canada) le 10 décembre 1994. Elle a su tirer le meilleur parti d'une piste rendue un peu plus lente par la neige fraîche de ces derniers jours. Le camp français peut aussi se réjouir de la bonne dixième place de Régine Cavagnoud. Aucun incident n'a perturbé la course, au grand soulagement des organisateurs, traumatisés par l'accident mortel de l'Autrichienne Ulrike Maier, en descente sur cette même piste du Kandahar, il y a douze mois.

Sous les jupes des voiliers de l'America les secrets sont bien gardés

Coques et appendices des nouveaux bateaux sont plus que jamais protégés des regards indiscrets jusqu'à la veille des finales

Les bases des sept challengers et des trois défenseurs de la Coupe de l'America sont presque aussi bien gardées que le trésor *américain à Fort-Knox. Les seuls butins* qu'elles renferment ne sont pourtant que les trésors d'ingéniosité des architectes navals et des équipes scientifiques chargés de tirer la quintessence de la formule de jauge des nouveaux class America. Devant l'espionnite qui avait sévi lors de la dernière édition, les dix syndicats ont dû s'engager sur l'honneur à ne plus se livrer à ces pratiques.

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Un document en onze points précise toutes les interdictions (observations par plongeur, satellite, avion ou *hélicoptère, saisies* d'enregistrements télémétriques, écoutes de conversations à distance, *usage de pistolets* lasers ou de radars pour analyser les performances d'un bateau en dehors des courses, navigation en parallèle à l'entraînement, etc.). Seuls sont autorisés les observations visuelles, photographiques ou vidéo depuis un navire de surface à une distance minimale de 200 mètres, les... bavardages de bar et la lecture d'articles de presse. Toutes ces mesures deviendront toutefois caduques le 15 avril, à la veille des finales des challengers et des défenseurs, où les jupes qui protègent les coques et les appendices des regards indiscrets dès que les class America sont hissés hors de l'eau, seront à leur tour interdites.

Par opposition aux 12 mètres JI, contrôlés par la jauge internationale de 1906, les class America, dont la jauge a été définie pour la coupe de 1992, ont été optimisés *pour la vitesse. Dans le cadre* strict de cette jauge, les architectes peuvent composer avec *une cinquantaine de références* variables concernant la coque, la quille, le safran, le gréement, les *voiles, le pont et les structures, en* sachant que toute modification de l'une entraîne des répercussions sur toutes les autres.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

Ainsi un architecte qui choisira de dessiner un bateau long doté d'une grande surface de voilure pour favoriser la vitesse, devra, en contrepartie, l'alourdir. Et vice versa. Par rapport à 1992, la silhouette des nouveaux class America a radicalement changé. La plupart étaient alors à la largeur maximale autorisée (5,50 mètres). *Un monocoque large, comme* ceux des courses autour du monde, bénéficie d'une stabilité *de formes* qui lui confère de la puissance pour traverser les vagues si le vent est soutenu. Sans vent, cette largeur, qui augmente la surface mouillée, devient un frein. Or le plan d'eau de San Diego est exposé à la houle du Pacifique, mais la moyenne des vents n'y dépasse pas 8-10 nœuds. Avec une largeur de 4,50 mètres et une étrave en forme de U, *America[3]* s'était avéré le bateau le mieux adapté à ces conditions car il offrait une moins grande résistance aux vagues.

Cette année, tous les bateaux utilisés pour le premier round Robin semblent sortir d'une cure d'amaigrissement. Le plus extrême est *Win-New-Zealand*, dessiné par Bruce Farr, qui a misé sur le tout petit temps avec une proue aiguisée *comme une dague* et une largeur qui ne dépasserait pas 3,95 mètres.

La règle de jauge des class America qui autorise deux appendices mobiles, avait permis aux *architectes de donner libre cours* à leur imagination. L'incidence de l'eau sur les appendices sous-ma*rins crée une traînée qui ralentit* le bateau et une portance qui lui permet de ne pas dériver sous *l'effet du vent sur les voiles. Pour* bien remonter au vent sur un bord de près, le but est de jouer *sur les formes et la mobilité des* appendices pour obtenir une portance maximale et une traînée minimale.

Comme les volets des ailes d'avion, le trimer, manœuvré comme un petit gouvernail accolé au plan antidérive de la quille, augmente la portance.

Cette portance peut aussi être améliorée en abaissant le centre de gravité du bulbe de quille qui contient les 15 à 20 tonnes de lest en plomb. Le tirant d'eau des class America est limité à 4 mètres, mais il peut être augmen*té artificiellement lorsque* le bateau gîte par l'adjonction d'ailettes qui n'entrent pas en compte pour la jauge. *Australia-II* les avait expérimenté avec succès en 1983.

Les différentes formes de quilles

Quille avec trimer
Trimer
Quille classique et canard mobile
Trimer
Quille tandem sans gouvernail
Trimer
Lest en plomb — Partie fixe — Partie mobile

ÉVOLUTION DES SYSTÈMES

Après avoir testé une quille à ailettes de 5,50 mètres de large sur *Défiant*, Bill Koch était revenu à des ailettes de 3,60 mètres sur *America[3]* en 1992. *Il-Moro-di-Venezia*, son dernier adversaire était également muni d'ailettes.

Nippon et *New-Zealand*, qui avaient été respectivement éliminés en demi-finale et en finale des challengers, étaient dotés de systèmes plus novateurs. Le bateau japonais disposait d'une quille fixe et de deux gouvernails, à l'avant et à l'arrière. *« Le rapport portance-traînée évolue favorablement lorsque les appendices sont déplacés vers l'avant,* explique Philippe Briand, directeur technique du Défi français. *Un safran à l'avant* (canard) *est donc un peu plus efficace et n'hypothèque rien au niveau de la manœuvrabilité. En revanche, ça pose des problèmes pour l'équilibre général du bateau car ça nécessite un plan de voilure très avancé afin que la force vélique soit en phase avec la force hydrodynamique. »*

La quille tandem, utilisée en 1992 par *New-Zealand* et *Spirit-of-Australia*, représente théoriquement la meilleure solution pour optimiser la vitesse pure. Rattachés aux deux extrémités du bulbe et non plus sur sa bosse centrale, les deux plans antidérive sont plus longs de quelque 25 centimètres et augmentent ainsi la portance.

En revanche, le bateau devient moins manœuvrant sur les virements de bord ou les cercles qui précèdent le départ car le safran arrière se trouve très avancé par rapport à un gouvernail classique. En 1992, Dennis Conner avait même brièvement testé sur *Stars-and-Stripes* une quille tandem avec les deux plans antidérives mobiles.

Faut-il attendre des nouveautés *dans ce domaine en 1995? « Toutes les solutions adoptées en 1995 ne peuvent être que des évolutions des systèmes expérimentés en 1992, puisque la jauge n'autorise que deux appendices mobiles,* répond Philippe Pallu de la Barrière, directeur du Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique de La Rochelle. *Je pense qu'il y aura une ou deux quilles tandem car leur mise au point a progressé. Il n'y aura pas de révolution, mais les systèmes seront mieux intégrés à l'architecture globale du bateau. Ça devrait se traduire par une belle progression des performances. »*

Gérard Albouy

Marc Pajot compte deux défaites après les deux premières régates

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Un spinnaker éclaté sur le dernier empannage à quelques dizaines de longueurs de la ligne d'arrivée a coûté à *France 2*, qui avait fait toute la course en tête devant *Sydney-95*, sa première victoire pour l'ouverture de la Coupe Louis-Vuitton des challengers, samedi 14 janvier. Bruno Jeanjean, l'équipier numéro un du bateau français, responsable de l'envoi des voiles d'avant, était au moment de l'incident en haut du mât, occupé à repérer les bancs d'algues et les moindres risées sur le plan d'eau, où le vent était tombé à moins de 5 nœuds. Le temps de redescendre aider à la manœuvre, et le bateau australien skippé par le Britannique Chris Law passait la ligne avec 20 s d'avance.

Si les vents, changeants et proches de 6 nœuds, n'avaient pas permis d'étalonner les vitesses des classeAmerica pour leurs premières régates, il n'en était pas de même dimanche, où une bonne brise de 15 nœuds balayait le plan d'eau de San Diego. Après une préparation perturbée par un problème de fixation de la grand-voile, *France 2* connaissait un nouvel ennui dans le premier bord de portant (vent arrière), où une attache du tangon de spinnaker, prévue pour résister à 2 tonnes de pression, se cassait. Le temps mis à changer l'attache a permis à *Team-New-Zealand* de creuser un écart de 1 min 12 s à la bouée sous le vent, mais la victoire du bateau skippé par Russell Coutts est surtout due à sa vitesse supérieure sur les trois bords de près (contre le vent).

PREMIÈRE JAPONAISE

Beaucoup plus que les petites avaries, presque inévitables sur un bateau dont la mise au point avait été très retardée par un accident de grue survenu le 7 décembre, le problème de vitesse au près qui était déjà le point faible de *Ville-de-Paris* en 1992 pourrait se révéler plus inquiétant à terme. *France 2* devrait être remplacé par *France 3* à partir du deuxième round Robin des éliminatoires. Selon Philippe Briand, directeur technique, le dernier bateau du défi a un potentiel de vitesse supérieur de 1 % au portant, ce qui permettrait un gain de quelque 30 secondes sur ces bords, mais des performances comparables au près.

Les premiers résultats montrent que les qualifications pour les demi-finales pourraient apparaître beaucoup plus serrées que prévu. L'Australien John Bertrand (*One Australia*) et le Néo-Zélandais Chris Dickson (*Win New-Zealand*), qui font figure de favoris avec Russell Coutts (*Team-New-Zealand*), ont tous deux perdu leur première régate contre le challenger japonais. Après le premier succès d'un équipage féminin, vendredi 13 janvier (*Le Monde* daté 15 et 16 janvier), la Coupe de l'America a donc vécu une nouvelle journée historique, samedi 14, avec la première victoire d'un skipper japonais, Makoto Namba.

G. A.

Deux équipes californiennes se disputeront le XXIXe Super Bowl

LE XXIXe SUPER BOWL, la finale du championnat professionnel de football américain, opposera pour la première fois deux équipes d'un même Etat, celui de Californie, le 29 janvier à Miami (Floride). Les Chargers de San Diego se sont en effet qualifiés, pour la première fois de leur histoire, en créant la surprise sur le terrain des Pittsburgh Steelers grâce à un essai à cinq minutes de la fin du match (17-13) dans la finale de la conférence américaine (AFC). La finale de la conférence nationale (NFC), traditionnellement beaucoup plus forte, a, elle, tourné à l'avantage des 49ers de San Francisco qui ont battu les Cowboys de Dallas (38-28), vainqueurs des deux dernières éditions. Menés par leur quarterback Steve Young, les 49ers seront les grands favoris d'un Super Bowl qu'ils ont déjà gagné à quatre reprises.

■ **FOOTBALL : les arbitres français** *sont en colère après* les diverses attaques dont ils ont été récemment l'objet. A l'issue d'une *réunion du bureau* de la Commission centrale de l'arbitrage (CCA), l'Union nationale des arbitres (UNAF) a affirmé, samedi 14 janvier dans un communiqué, que *« le corps arbitral ne supportera pas d'être continuellement la cible de dirigeants ou entraîneurs ne sachant pas trouver d'autres explications aux défaites que de les imputer aux arbitres ».* Pour sa part, la CCA a suspendu pour quatre matches Alain Sars, un arbitre qui avait tenu des propos déplacés à l'égard de Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur de Nantes, dans un entretien à *L'Est Républicain.*

■ **RALLYE-RAID : le Dakar 1995** a couronné les mêmes pilotes et la même écurie que l'édition 1994. L'équipage français, composé de Pierre Lartigue et Michel Périn sur Citroën ZX, a emporté l'épreuve autos devant trois Mitsubishi. Comme l'année dernière, le constructeur français l'a emporté sur son concurrent japonais, grâce à l'excellente fiabilité de la ZX de Lartigue et Périn. Le suspense était disparu depuis l'abandon de leur rival le plus dangereux, le Finlandais Ari Vatanen, dont la Citroën avait dû abandonner sur ennui mécanique, alors qu'il était en tête.

Dans la catégorie motos, Stéphane Peterhansel a renoué avec le succès. Le pilote Yamaha l'avait déjà emporté en 1991, 1992 et 1993. L'an dernier, il était absent en raison d'un désaccord de Yamaha-France avec l'organisation du rallye-raid.

■ **BASKET-BALL : Michel Gomez** n'entraîne plus l'équipe de France, qui doit disputer les championnats d'Europe à Athènes en juin 1995. Il a décidé de se consacrer exclusivement à son club, l'Elan béarnais de Pau-Orthez.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
2e tour retour

PSG-Racing-Lyon	71-64
Villeurbanne-Pau-Orthez	73-78
Antibes-Gravelines	82-76
Nancy-Strasbourg	65-75
Montpellier-Le Mans	86-70
Cholet-Levallois	82-75
Limoges-Dijon	80-63

Classement : 1. Antibes, 29 ; 2. Limoges et Pau-Orthez, 26 ; 4. Cholet et Dijon, 25 ; 6. Villeurbanne, 24 ; 7. PSG-Racing et Levallois, 22 ; 9. Gravelines, 21 ; 10. Lyon, 20 ; 11. Montpellier, Strasbourg et Le Mans, 19 ; 14. Nancy, 18.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
32e de finale
Les clubs qualifiés sont en gras

Division 1 entre eux	
Montpellier-Saint-Etienne	2-0
Paris SG-Rennes	3-1 (a. p.)
Division 1 contre Division 2	
Sochaux (D1)-Marseille (D2)	0-0 (4-5 t. a. b.)
Metz (D1)-Dunkerque (D2)	2-0
Martigues (D1)-Le Mans (D2)	1-0
Caen (D1)-Saint-Brieuc (D2)	1-3
Division 1 contre National 1	
Sète (N1)-Lille (D1)	0-2
Pau (N1)-Nice (D1)	1-2
Dijon (N1)-Bastia (D1)	0-1 (a. p.)
Louhans-Cuiseaux (N1)-Strasbourg (D1)	3-4
La Roche-sur-Yon (N1)-Auxerre (D1)	0-2
Division 1 contre National 2	
Château-Thierry (N2)-Le Havre (D1)	0-2
Trélissac (N2)-Lyon (D1)	0-4
Division 1 contre National 3	
Vitrolles (N3)-Lens (D1)	0-1
Forbach (N3)-Bordeaux (D1)	2-4
Cluses-Scionzier (N3)-Nantes (D1)	1-2
Division 1 contre Division d'honneur	
Saint-Louis (La Réunion/DH)-Cannes (D1)	0-2
Division 1 contre Promotion de ligue	
Vitré (L)-Monaco (D1)	0-5
Division 2 contre National 1	
Rouen(N1)-Châteauroux(D2)	0-0 (4-5 t. a. b.)
Red Star (D2)-Poitiers (N1)	0-1 (a. p.)
Division 2 contre National 2	
Cherbourg (N2)-Laval (D2)	3-1
Division 2 contre National 3	
Montauban (N3)-Beauvais (D2)	1-2
Châteaub.(N3)-Angers(D2)	1-1 (1-3 t. a. b.)
Ambert (N3)-Nancy (D2)	0-1
Division 2 contre Division d'honneur	
Cagnes-sur-Mer (DH)-Mulhouse (D2)	1-3
National 1 contre National 2	
Schiltigheim (N2)-Aubervilliers (N1)	0-3
Noisy-le-Sec (N1)-Saint-Priest (N2)	2-0 (a. p.)
Saint-Leu (N1)-Vaulx-en-Velin (N2)	3-0
Wasquehal (N2)-Fécamp (N1)	0-0 (1-4 t. a. b.)
Thouars (N1)-Vannes (N2)	0-0 (4-3 t. a. b.)
Saint-Lô (N2)-Brest (N1)	2-1
National 2 contre Division d'honneur	
Niort St-Lig. (DH)-Mont-de-Marsan (N2)	1-3

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
24e journée

Arsenal-Everton	1-1
Aston Villa-QPR	2-1
Blackburn-Nottingham Forest	3-0
Chelsea-Sheffield Wednesday	1-1
Crystal Palace-Leicester	2-0
Leeds-Southampton	0-0
Liverpool-Ipswich	0-1
Manchester City-Coventry	0-0
Norwich-Wimbledon	1-2
West Ham-Tottenham	1-2
Newcastle-Manchester United	1-1

Classement : 1. Blackburn, 55 ; 2. Manchester United, 50 ; 3. Liverpool, 45 ; 4. Nottingham Forest, 42 ; 5. Newcastle, 41 ; 6. Tottenham, 39 ; 7. Wimbledon, 35 ; 8. Leeds, 34 ; 9. Norwich, 33 ; 10. Sheffield Wednesday, 32 ; 11. Manchester City, 31 ; 12. Chelsea, 30 ; 13. Arsenal, 29 ; 14. Southampton, 28 ; 15. QPR, 27 ; 16. Crystal Palace, 26 ; 17. Coventry, 26 ; 18. Aston Villa, 25 ; 19. West Ham, 25 ; 20. Everton, 23 ; 21. Ipswich, 19 ; 22. Leicester, 15.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
18e journée

Lierse-Lommel	0-0
FC Malines-Charleroi	1-3
FC Bruges-RWD Molenbeek	3-1
Beveren-La Gantoise	4-0
Anderlecht-Cercle de Bruges	1-1
Saint-Trond-RC Liège	1-0
Antwerp-Standard de Liège	0-1
Seraing-Ostende	2-2
Alost-Ekeren	0-3

Classement : 1. Anderlecht et Standard de Liège, 26 ; 3. FC Bruges, 24 ; 4. Lierse, 21 ; 5. Seraing, 19 ; 6. Alost, 18 ; 7. Ekeren, 17 ; 8. FC Malines, 17 ; 9. Antwerp et Beveren, 16 ; 11. Cercle de Bruges et Lommel, 15 ; 13. RWD Molenbeek, 15 ; 14. Charleroi, 15 ; 15. Saint-Trond, 15 ; 16. La Gantoise, 13 ; 17. Ostende, 9 ; 18. RC Liège, 7.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
17e journée

Deportivo La Corogne-Real Madrid	0-0
Celta Vigo-Betis Séville	0-2
FC Barcelone-Logrones	3-0
Valladolid-Albacete	1-1
Oviedo-Athletic Bilbao	1-1
Real Sociedad-Sporting Gijon	2-2
Tenerife-Racing Santander	3-0
Valence-Espagnol Barcelone	0-0
Atletico Madrid-St-Jacques Compostelle	1-1
Séville-Saragosse	2-1

Classement : 1. Real Madrid, 26 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 23 ; 3. Saragosse, 23 ; 4. FC Barcelone, 22 ; 5. Betis Séville, 20 ; 6. Séville, 20 ; 7. Athletic Bilbao, 20 ; 8. Espagnol Barcelone, 19 ; 9. Tenerife, 17 ; 10. St Jacques Compostelle, 17 ; 11. Celta Vigo, 17 ; 12. Real Sociedad, 15 ; 13. Valence, 15 ; 14. Oviedo, 14 ; 15. Albacete, 14 ; 16. Sporting Gijon, 14 ; 17. Atletico Madrid, 13 ; 18. Racing Santander, 13 ; 19. Valladolid, 12 ; 20. Logrones, 6.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
16e journée

Cremonese-Brescia	0-0
Fiorentina-Parme	1-1
Gênes-Padoue	2-1
Inter de Milan-Sampdoria	2-0
Juventus-AS Roma	3-0
Lazio de Rome-Foggia	7-1
Naples-Cagliari	1-1
Reggiana-Torino	1-0
Bari-Milan AC	3-5

Classement : 1. Juventus Turin, 36 ; 2. Parme, 32 ; 3. Lazio Rome, 28 ; 4. AS Rome et Fiorentina, 27 ; 6. Milan AC , 25 ; 7. Sampdoria Gênes 24 ; 8. Bari, 22 ; 9. Foggia et Inter de Milan, 21 ; 11. Torino et Cagliari, 19 ; 13. Naples, 18 ; 14. Cremonese et Gênes, 16 ; 16. Padoue, 14 ; 17. Reggiana, 12 ; 18. Brescia 9.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
14e et dernière étape, Tambacounda-Dakar 533 km (dont 380 de spéciale)

Motos : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha) en 5 h 06 min 21 s ; 2. Arcarons (Esp/Cagiva), à 10 min 06 s ; 3. Orioli (Ita/Cagiva), à 16 min 05 s ; 4. Gil (Esp/KTM), à 16 min 54 ; 5. Mayer (All/KTM), à 20 min 45.

Classement général final : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha), en 80 h 35 min 15 s ; 2. Arcarons (Esp/Cagiva), à 23 min 16 s ; 3. Orioli (Ita/Cagiva), à 1 h 21 min 08 s ; 4. Méoni (Ita/Caviga), à 6 h 11 min 30 s ; 5. Brucy (Fra/Honda), à 9 h 32 min 05 s.

Autos : 1. Saby-Serleys (Fra/Mitsubishi), en 4 h 58 min 19 s ; 2. Shinozuka-Magne (Jap-Fra/Mitsubishi), à 2 min 48 s ; 3. Servia-Puig (Esp/Citroën), à 10 min 07 s ; 4. Lartigue-Perin (Fra/Citroën) à 12 min 06 s ; 5. Salonen-Gallagher (Fin-G-B/Citroën) à 16 min 09 s.

Classement général final : 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën) en 72 h 17 : 44 ; 2. Saby-Sérieys (Fra/Mitsubishi), à 3 h 24 min 53 s ; 3. Shinozuka-Magne (Jap-Fra/Mitsubishi), à 4 h 10 min 04 s ; 4. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 7 h 12 min 08 s ; 5. Salonen-Gallagher (Fin-G-B/Citroën), à 7 h 49 min 16.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE FÉMININE
Slalom de Garmisch-Partenkirchen
1. Martina Hertl (All) ; 2. Deborah Compagnoni (Ita) ; 3. Gabriela Zingre-Graf (Sui) ; 4. Elisabetta Biavaschi (Ita) ; 5. Kristina Andersson (Suè) ; 6. Patricia Chauvet (Fra).

Super-G de Garmisch (14 janvier)
1. Florence Masnada (Fra) ; 2. Picabo Street (E-U) ; 3. Shannon Nobis (E-U) ; 4. Andrine Flemmen (Nor) ; 5. Katja Seizinger (All).

Classement général provisoire de la Coupe du monde : 1. Heidi Zeller-Baehler (Sui), 659 pts ; 2. Katja Seizinger (All), 643 ; 3. Vreni Schneider (Sui), 582 ; 4. Martina Ertl (All), 490 ; 5. Pernilla Wiberg (Suè), 379.

COUPE DU MONDE MASCULINE
Slalom de Kitzbuehel
1. Alberto Tomba (Ita) ; 2. Jure Kosir (Slo) ; 3. Ole-Christian Furuseth (Nor) ; 4. Mario Reiter (Aut) ; 5. Michael Tritscher (Aut) ; 6. Sebastien Amiez (Fra).

1re descente de Kitzbuehel (14 janvier)
1. Luc Alphand (Fra) ; 2. Patrick Ortlieb (Aut) ; 3. Kristian Ghedina (Ita) ; 4. Edi Podivinsky (Can) ; 5. Hannes Trinkl (Aut).

2e descente de Kitzbuehel (14 janvier)
1. Luc Alphand (Fra) ; 2. Armin Assinger (Aut) ; 3. Werner Perathoner (Ita), 4. Alessandro Fattori (Ita) ; 5. Pietro Vitalini (Ita).

Classement général provisoire de la Coupe du monde : 1. Alberto Tomba (Ita), 850 pts ; 2. Jure Kosir (Slo), 430 ; 3. Kjetil-Andre Aamodt (Nor), 394 ; 4. Gunther Mader (Aut), 382 ; 5. Luc Alphand (Fra), 376.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple Messieurs (1er tour)
Lundi 16 janvier
Jim Courier (E-U/n. 9) bat David Rikl (RCA) 6-4, 6-0, 7-6 (7-2) ; Michaël Stich (All/n. 7) bat Jeff Tarango (E-U) 6-3, 6-1, 6-3 ; Tommy Ho (E-U) bat Kenny Thorne (E-U) 3-6, 6-1, 6-2, 6-4 ; Andréi Medvedev (Ukr/n. 13) bat Leander Paës (Ind) 6-1, 7-5, 7-6 (7-4) ; Stefano Pescosolido (Ita) bat Andrew Ilie (Aus) 7-6 (7-3), 6-2, 6-1 ; Jan Siemerink (P-B) bat Malivai Washington (E-U) 6-4, 7-5, 6-2 ; Lars Rehman (All) bat Luiz Mattar (Bré) 6-3, 6-4, 6-1 ; Magnus Larsson (Suè/n. 15) bat Brian MacPhie (USA) 7-6 (8-6), 7-6 (7-1), 6-4 ; David Wheaton (E-U) bat Joern Renzenbrink (All) 6-3, 7-5, 7-6 (8-6) ; Michaël Chang (E-U/n. 5) bat Paul Kilderry (Aus) 6-2, 6-4, 5-7, 6-2 ; Olivier Delaître (Fra) bat Ashley Naumann (Aus) 3-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; Cristiano Caratti (Ita) bat Lionel Roux (Fra) 6-3, 6-1, 6-1 ; Nicolas Pereira (Ven) bat Scott Draper (Aus) 6-2, 7-6 (7-4), 6-7 (8-10), 6-4 ; Martin Damm (Tch) bat Daniel Vacek (RCA) 5-7, 6-4, 6-4, 6-4 ; Jan Apell (Suè) bat Cédric Pioline (Fra) 7-6 (9-7), 6-1, 6-3 ; Pete Sampras (E-U/n. 1) bat Gianluca Pozzi (Ita) 6-3, 6-2, 6-0 ;

Simple Dames (1er tour)
Lundi 16 janvier
Mary Pierce (Fra/n. 4) bat Tina Krizan (Slo) 6-1, 6-0 ; Nicole Bradtke (Aus) bat Katarina Studenikova (Svq) 6-0, 6-1 ; Natalia Zvereva (Blr/n. 8) bat Alexandra Fusai (Fra) 6-4, 6-0 ; Patricia Tarabini (Arg) bat Nicole Pratt (Aus) 6-0, 6-1 ; Martina Hingis (Sui) bat Jolene Watanabe (E-U) 6-0, 7-6 (7-2) ; Brenda Schultz (P-B/n. 12) bat Karin Kschwendt (All) 6-3, 6-2 ; Sandrine Testud (Fra) bat Caroline Vis (P-B) 6-4, 6-0 ; Elna Reinach (Afs) bat Rachel McQuillan (Aus) 3-6, 6-0, 6-4 ; Silvia Farina (Ita) bat Gigi Fernandez (E-U) 7-5, 6-2 ; Yone Kamio (Jap) bat Katerina Maleeva (Bul) 7-6 (7-4), 6-1 ; Bettina Fulco-Villella (Arg) bat Noëlle Van Lottum (Fra) 6-1, 6-3.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Premier round Robin
Samedi 14 janvier
Coupe Louis-Vuitton : *Team New Zealand* bat *Rioja de Espana* de 10 mn 57 s ; *Sydney 95* bat *France 2* de 20 s ; *Nippon* bat *One Australia* de 1 mn 6 s.
Coupe Citizen : *Stars and Stripes* bat *America[3]* de 5 mn 47 s.

Dimanche 15 janvier
Coupe Louis-Vuitton : *Team New-Zealand* bat *France 2* de 2 mn 40 s ; *Nippon* bat *Win New-Zealand* de 57 s ; *Sydney 95* bat *Rioja de Espana* de 3 mn 43 s.
Coupe Citizen : *Young America* bat *America[3]* de 37 s.

Vers des médicaments plus naturels

Les substances végétales, essentielles pour comprendre les écosystèmes, intéressent l'industrie pharmaceutique

AVEC la fulgurante percée de la biologie moléculaire, les plantes, longtemps mal-aimées par les biologistes, ont conquis leurs lettres de noblesse. Notre espèce, *reconnaissante*, sait ce qu'elle leur doit : non seulement sa survie alimentaire, mais son existence même. Fabuleux réservoir de chlorophylle, les plantes sont en effet les seuls êtres vivants capables, à partir du gaz carbonique et de l'énergie lumineuse, de fabriquer les sucres grâce auxquels le règne animal a pu se développer. Sans oublier les multiples thérapeutiques qui, de tous temps, ont puisé à leur source, et dont il fut amplement question lors du colloque national qui vient de se tenir à Paris, du 10 au 13 janvier, sur *« les substances naturelles sécrétées chez les végétaux »*.

Combien sont-elles ? A quoi servent-elles ? Ce sont des huiles essentielles, employées depuis l'Antiquité pour les bains aromatiques ou l'embaumement des défunts, que l'on étudie aujourd'hui pour leurs propriétés antifongiques. C'est un alcaloïde extrait d'un arbre de la savane ouest-africaine, *Fagara zanthoxyloïdes*, dont l'activité antileucémique s'élucide peu à peu. Ce sont des dérivés caféiques, des tanins catéchiques et autres substances phénoliques... On pourrait multiplier les exemples, mais à quoi bon ? L'exhaustivité n'est ici pas de mise. Les substances sécrétées par les plantes sont aussi variées ou presque dans leur composition biochimique qu'il existe d'espèces différentes. Et toutes sont potentiellement utiles à la médecine, à l'agronomie... ou à la connaissance pure.

Des matières premières indispensables

Employées depuis des millénaires par les médecines traditionnelles du monde entier, les substances végétales représentent, aujourd'hui encore, l'une des principales matières premières de la pharmacopée industrielle. La codéine, extraite du pavot, reste le meilleur et le moins cher des antitussifs ; la digitaline est toujours employée pour le traitement prolongé des insuffisances cardiaques ; et la plupart des produits anticancéreux mis au point au cours des dernières décennies sont issus d'espèces végétales, parfois des plus innocentes telle la pervenche de Madagascar.

MILIEU TROPICAL

Omniprésents dans le monde tropical, où ils régissent la majeure partie des interactions entre plantes et animaux, ces composés organiques, à eux seuls, forment un univers. En voulant faire le point sur leurs rôles *« écologique, physiologique et appliqué »*, l'université Paris-VI et la Société botanique de France, organisateurs du colloque, avaient donc vu large. Trop large, peut-être. Passées les généralités d'usage, les chercheurs en furent réduits à éclairer, ici et là, quelques fragments épars d'une gigantesque mosaïque. Des éclats de vie qui n'en témoignent pas moins d'un champ de recherche en pleine effervescence, favorisé à la fois par la récente prise de conscience environnementaliste et par les avancées des biotechnologies.

« Que ce soit dans le secteur médical, agronomique ou cosmétologique, la mode est aujourd'hui aux substances naturelles. Il faut espérer que la science de l'écologie continuera d'en bénéficier ! », commente Monique Belin-Depoux. Directrice du laboratoire de biologie végétale tropicale de l'université Paris-VI, cette spécialiste de la forêt guyanaise y observe depuis près de dix ans les subtiles interactions qui se nouent, par l'intermédiaire des nectars, entre plantes tropicales et fourmis, ces relations dites de « mutualisme » dont bénéficient les deux partenaires et les espèces qui en dépendent. Un écosystème miniature qui illustre les richesses et les difficultés de cette science éminemment mouvante qu'est l'étude d'un milieu tropical, où *« tout peut changer d'une année sur l'autre »*.

Dans cette nature en constante évolution, les substances végétales sont un fil d'Ariane. Par l'analyse de leur composition et de leurs fonctions, les chercheurs recensent des écosystèmes similaires dans des régions opposées du globe, discernent des milieux distincts au sein d'une même parcelle forestière. C'est dire, à l'heure où la protection de la nature est devenue un enjeu planétaire, l'importance de cette voie de recherche fondamentale, et des moyens qui lui seront alloués. Des subsides qui émaneront pour partie du secteur industriel, pour lequel l'exploitation de cette manne biologique peut avoir des retombées non négligeables.

TESTS À GRANDE ÉCHELLE

Si les molécules émises par les plantes intéressent également les agronomistes, qui y trouvent un précieux réservoir naturel pour lutter contre les agents ravageurs des cultures, ce sont les firmes pharmaceutiques qui, à l'heure actuelle, restent les meilleures alliées des naturalistes. Les substances végétales constituent en effet une source irremplaçable de médicaments, dont seule une infime partie est en réalité exploitée. *« Au total, moins d'une centaine de substances végétales sont utilisées couramment pour la fabrication de molécules thérapeutiques »*, précise Louis Cosson, professeur de biologie végétale à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry.

La diversité inouïe de cet or vert n'en continue pas moins, au hasard des programmes de recherche médicale ou des explorations scientifiques, à ouvrir de nouvelles voies thérapeutiques. Un exemple parmi les plus célèbres : la découverte dans les années soixante des taxoïdes, extraits de l'if et puissants inhibiteurs de la division cellulaire, dont les propriétés antitumorales font actuellement l'objet d'une solide concurrence entre Bristol-Myers Squibb (Etats-Unis) et Rhône-Poulenc Rorer (France).

« Aujourd'hui, le « criblage pharmacologique » des substances naturelles tend à devenir pratique courante pour la plupart des grandes firmes pharmaceutiques », résume Louis Cosson. Pour un coût relativement minime, ces leaders mondiaux testent à grande échelle, sur des cellules en culture, les effets biologiques de centaines de composés végétaux. Persuadés de la rentabilité de la méthode, certains industriels vont même plus loin encore, et financent directement des programmes de recherche visant à recenser les espèces vivantes.

Ainsi le jeune Institut national de biodiversité du Costa-Rica vit-il pour l'essentiel des subsides du géant américain Merck and Co. En contrepartie, celui-ci s'octroie le droit de valoriser les ressources locales, pour en extraire, *peut-être*, les médicaments de demain. Une convergence d'intérêts qui pourrait se généraliser dans les années à venir, et dont les botanistes, souvent malmenés par la modicité des crédits de la recherche publics, seraient les premiers à bénéficier.

Catherine Vincent

Les Japonais développent des agendas électroniques pour les adolescentes

Les fabriquants nippons veulent séduire les jeunes filles avec de nouveaux gadgets à bas prix

Les jeunes Japonaises ont craqué pour les communicateurs personnels, calculatrices et agendas électroniques capables d'envoyer des messages par infrarouge. Les Américaines devraient suivre, à en croire la palette présentée lors de l'exposition annuelle de Las Vegas (États-Unis) consacrée à l'électronique grand public. En Europe, les ventes démarrent timidement, car les prix sont encore relativement élevés.

LE DERNIER SALON de l'électronique grand public (Consumer Electronic Show), qui s'est tenu à Las Vegas du 6 au 9 janvier, fut, comme chaque année, l'occasion de découvrir une nouvelle moisson de ces gadgets à la dénomination incertaine : faut-il dire agendas électroniques *(organizers)* ou encore PDA (Personal Digital Assistant) ? Destinés, dans un premier temps, aux cadres dynamiques et branchés, ils visent désormais aussi la clientèle des adolescentes.

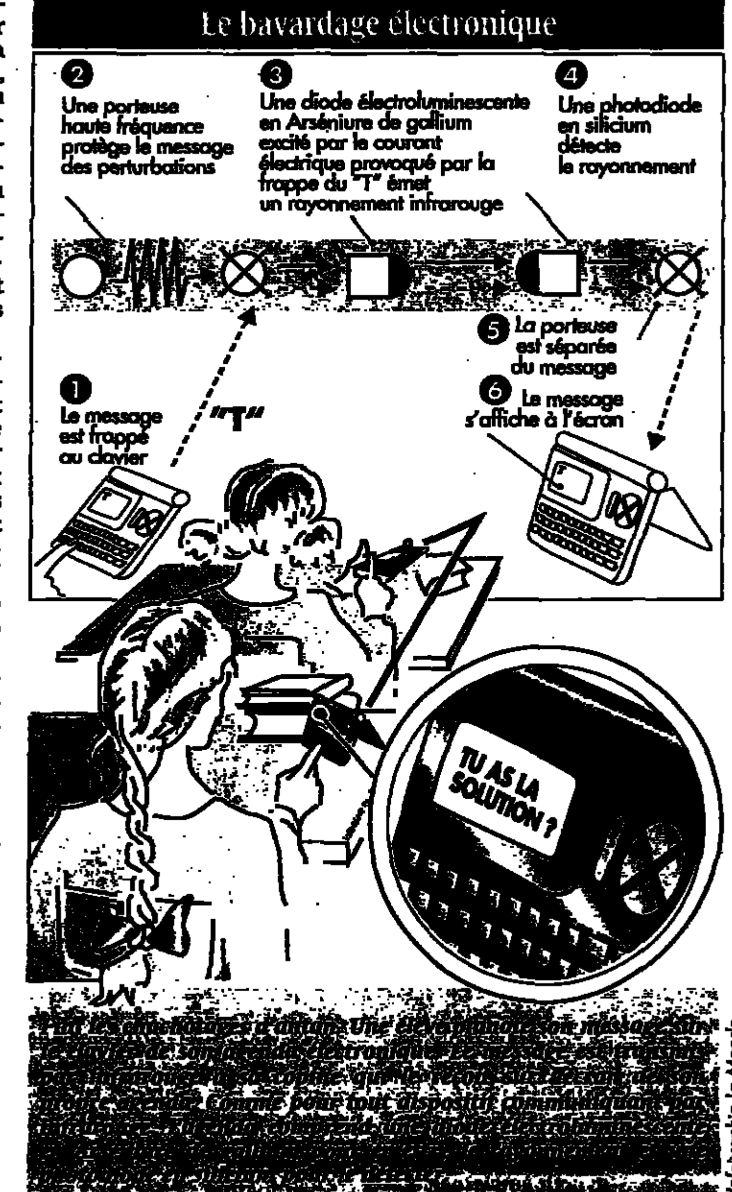
A Las Vegas, les *diaries* électroniques bleu et vert tendre que Casio présentait sur son stand furent particulièrement remarqués. Le Message Sender Diary, par exemple, qui sera proposé au prix catalogue de 50 dollars (260 francs), sait stocker le nom et le numéro de téléphone d'une centaine de petits copains, un emploi du temps et des rendez-vous, mais, en plus, il permet d'envoyer, par la magie des rayons infrarouges – et secrètement, insiste la brochure –, un message tapé au clavier jusqu'à l'autre bout de la classe (huit mètres, au maximum) vers un comparse doté de n'importe quel modèle de la gamme. En prime, ce petit monstre dit la *« bonne* [c'est promis] *aventure »* et va jusqu'à donner l'heure et effectuer les quatre opérations. *Diary*, c'est-à-dire agenda, mais aussi journal intime, il nécessite un mot de passe pour dévoiler ses secrets.

A ses côtés, Hoop Commander (80 dollars, environ 230 francs), tout noir avec quelques touches de couleurs vives, est clairement destiné aux petits « durs ». On y joue une sorte de basket contre un adversaire manipulant à distance un autre exemplaire du même modèle. Cela en plus des fonctions *« utilitaires »* d'agenda, répertoire, montre, calculette. Plus discrète, la montre Infra-Ceptor (70 dollars) permet de jouer à deux jeux simplistes et d'envoyer et de recevoir dix messages prédéfinis. La fonction de transmission par infrarouges, dont le coût de revient est devenu dérisoire, est en fait un axe qui relie un nombre étonnant de nouveaux produits présentés cette année par Casio.

Le concept a, semble-t-il, été largement validé au Japon avant de se présenter sur le continent américain. Les premiers modèles lancés par Casio avant les fêtes auraient obtenu un succès certain : le constructeur revendique 600 000 exemplaires vendus aux États-Unis et pense atteindre le million avec la seconde génération présentée à Las Vegas. D'autres constructeurs se sont lancés dans l'aventure, parmi lesquels Sharp, Sega et Tiger Electronics.

En Europe, seul Casio s'est véritablement fait connaître sur ce nouveau créneau. En France, la gamme Casio Club, commercialisée depuis Noël, est plutôt destinée aux garçons. Vendu 600 francs, avec l'option communication par infrarouge, elle comprend en effet des jeux sportifs ou guerriers. Les modèles présentés à la fin du mois au Salon du jouet seront de la même veine. Les chiffres de vente, 65 000 unités sur l'Hexagone, sont loin des scores obtenus outre-Atlantique ou outre-Pacifique. Mais il ne fait guère de doute que, la baisse des prix aidant, les enseignants de nos contrées auront aussi à guerroyer contre une nouvelle coqueluche dans les salles de classe : une épidémie... d'infra-rougeole.

Pierre Vandeginste



[illegible]

Infographie Le Monde

La communication, nouvelle application pour les infrarouges

EN AIDANT les adolescents à communiquer, les infrarouges trouvent là un nouveau champ d'application. Mais la technologie est éprouvée depuis longtemps. C'est grâce aux infrarouges que l'on peut zapper d'une chaîne de télévision à une autre, utiliser un clavier ou une souris sans fil pour actionner son micro-ordinateur, porter un casque, sans fil également, pour écouter un disque sans gêner son entourage, par exemple.

Invisible et insonore, la communication par infarouge présente en outre l'avantage d'être extrêmement bon marché à mettre en oeuvre. Elle ne nécessite en effet que des composants, très peu chers *« d'un prix de revient de l'ordre de quelques francs »*, explique Daniel Amingual, chef du département optronique du LETI (Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation du Commissariat à l'énergie atomique).

Le rayonnement infrarouge, comme son nom l'indique, se caractérise par sa longueur d'onde, supérieure à celle du rouge (0,8 micron), lui-même limite supérieure du spectre visible par l'oeil. Les infrarouges peuvent être utilisés pour des applications très diverses en fonction de leur longueur d'onde. Les télécommandes de télévision ou des communicateurs personnels fonctionne avec un rayon de 0,9 micron de longueur d'onde. Rien à voir donc avec les infrarouges utilisés par les militaires pour des systèmes de vision nocturne et qui décèlent des infrarouges de 5 à 10 microns, longueur d'onde du rayonnement émis par le corps humain.

Pour obtenir un rayonnement de 0,9 micron, les fabricants utilisent des diodes électroluminescentes en arseniure de gallium (AsGa). Ce matériau a en effet la particularité d'émettre une lumière de 0,9 micron de longueur d'onde lorsqu'on l'excite avec un courant électrique. Si ce courant est modulé, par la parole par exemple, la lumière émise varie comme la parole.

Pour recevoir et interpréter le message transmis, on utilise une photodiode en silicium, capable de détecter des longueurs d'onde comprises entre 0,3 et 1 micron. S'il ne s'agit pas d'échanger des messages oraux mais des informations codées (un texte frappé au clavier par exemple, ou des ordres donnés sur une télécommande), le principe est le même. Il suffit de coder chaque caractère : le « A » correspondra à un nombre donné d'impulsions, le « B » à un autre, etc.

En fait, pour éviter que le message transmis ne soit brouillé par un autre émetteur de lumière (comme un tube néon), on utilise une porteuse haute fréquence de quelques centaines de kilohertz. Les informations pertinentes modulent cette porteuse dont la fréquence est plusieurs fois supérieure à celle d'une lampe, ce qui met le message à l'abri de toute confusion.

A la différence des liaisons radio (utilisées pour les téléphones portables par exemple), la communication par infrarouge présente aussi la caractéristique de ne pouvoir franchir les obstacles. Ce qui peut être un inconvénient lorsqu'il s'agit de téléphoner sur de longues distances, mais présente en revanche un avantage pour les applications citées précédemment. L'onde émise se réfléchit sur les murs de la pièce et atteint donc sans problème son objectif même si on ne lui fait pas face. Dans une classe, un adolescent pourra ainsi communiquer par infrarouge avec son voisin situé deux rangs derrière sans avoir à se retourner !

En revanche, s'il ne trouve pas d'obstacle sur sa route, le rayonnement infrarouge peut parcourir de longue distance sans déperdition d'information. Des études seraient actuellement menées pour l'utiliser dans l'espace, entre deux satellites. Un faisceau laser infrarouge serait utilisé pour émettre le rayonnement, ce qui permet d'établir une communication très directive (à la différence des ondes radio) et préserve donc mieux le secret de la communication.

Ce qui est loin d'être le cas dans une salle de classe, où tout possesseur d'un communicateur pourra intercepter les messages. Attention aux médisances !

Annie Kahn

■ **INFORMATIQUE : les nouvelles puces Pentium doivent** être correctement refroidies. Les fabricants et distributeurs de micro-ordinateurs utilisant des puces Pentium s'inquiètent d'erreurs qui pourraient survenir lors du remplacement de puces défectueuses. Ces puces nécessitent d'être refroidies par un dispositif spécial. Mais, selon le *Wall Street Journal* du 9 janvier, il en existe de nombreux modèles et l'éventualité d'un mauvais branchement serait donc loin d'être négligeable.

■ **LEISHMANIOSE : des chercheurs français viennent d'ouvrir une piste sur cette grave maladie parasitaire.** L'équipe de Jean-Jacques Toulmé (INSERM, U 386) est parvenue à inhiber l'action du parasite *Leishmania* grâce à la stratégie moléculaire dite *« anti-sens »*, qui consiste à bloquer l'expression des gènes en les hybridant avec leur séquence complémentaire. Un espoir thérapeutique sérieux mais lointain, puisque ces résultats n'ont à ce jour été obtenus qu'*in vitro*.

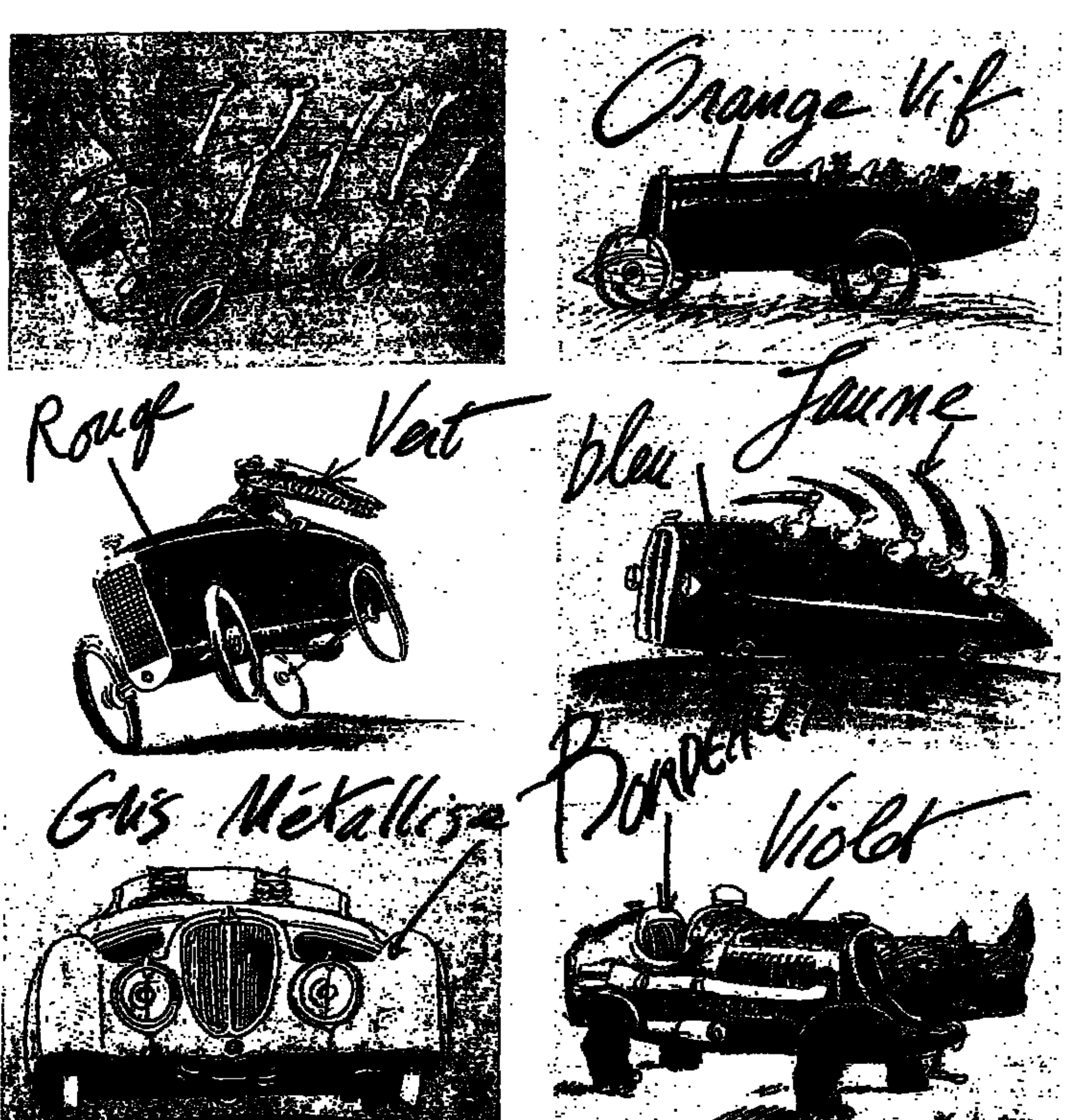
■ **ASTRONOMIE : l'étoile la plus brillante du ciel, autant dire Si**rius, serait accompagnée non pas d'une, mais de deux étoiles naines. La première, une naine blanche, est connue depuis 1862, en raison des variations périodiques d'orbite qu'elle provoque sur l'astre principal. La seconde, en revanche, est tellement minuscule que son existence vient tout juste d'être confirmée grâce à l'analyse minutieuse des observations accumulées depuis un siècle sur Sirius. Il s'agit sans doute d'une naine rouge, famille d'étoiles de très faible luminosité dont l'observation optique est particulièrement ardue.

La palette de couleurs des voitures s'élargit

Les constructeurs suivent la mode et offrent au consommateur une revanche sur la standardisation des formes des véhicules

IL Y A quelques années, Honda mit au point pour le marché américain une Civic dont la carrosserie changeait de couleur selon la température et l'ensoleillement. La firme japonaise n'escomptait pas se tailler un énorme succès commercial mais pensait tout de même créer un petit événement technologique. Mal lui en prit. Après une série de tests auprès de clients types, le projet fut rapidement abandonné. Pour peu que leur voiture caméléon ait changé de teinte, la plupart éprouvaient de sérieuses difficultés pour la retrouver sur le parking du *supermarket*...

Dans un univers où domine la grisaille du design assisté par ordinateur, la couleur offre une revanche sur la désespérante standardisation des formes automobiles. « *La palette* s'est *considérablement élargie. Il y a quatre ou cinq ans, il était impensable de recourir au rouge, à certains bleus et, surtout, au vert. Désormais, on cherche à se différencier tout en évitant le tape-à-l'œil, ce qui ne va pas toujours de soi* », souligne Charles Wassmer, du département études et stratégies du marketing de Citroën.



LE SUCCÈS DU VERT

Quitte à donner le tournis aux constructeurs, à coller des migraines aux vendeurs et à engendrer des brouilles familiales définitives, des tabous sont tombés. Certes, gris et blanc restent surreprésentés au sein du parc automobile français (46 % des Citroën vendues en France contre 20 % de celles vendues en Europe, 42 % des Xantia vendues en France, au lieu de 27 % de celles vendues en Europe) mais bleu et vert émergent de ce décor plutôt blafard. Le succès du vert mérite que l'on s'y arrête. « *Dans l'inconscient collectif, cette couleur a été longtemps maudite. Elle portait malheur. La superstition, désormais, n'a plus cours – sans doute la mode écolo a-t-elle un peu joué –, et les techniques ont permis de maîtriser ses diverses variantes. Le vert fait sérieux* », souligne Michel Pastoureau, historien des couleurs et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Gratter un peu la peinture, c'est faire apparaître les réalités culturelles des nations et des classes sociales. « *Tous les constructeurs* constatent *que l'Europe du Nord préfère les couleurs vives alors que l'Europe du Sud, particulièrement la France, privilégie les teintes plus sobres, hormis peut être l'Espagne. Impossible de vendre dans l'Hexagone une grosse berline rouge ou l'un de ces jaunes vifs très appréciés en Allemagne* », souligne Robert Dargis, responsable du marketing chez Opel France.

Sociologiquement, les préférences ne sont pas neutres. « *Regardez nos clients les plus jeunes, vous ne les séduirez pas avec du rose bonbon, il leur faut généralement du classique, noir ou gris métallisé de préférence. A travers la voiture, ils revendiquent une certaine respectabilité qui leur facilitera l'accès à un statut social de plus en plus difficile à obtenir. A l'opposé, les plus de trente-cinq ans sont les plus disposés à élargir leurs préférences, car ils cherchent davantage à exprimer leur personnalité* », insiste Charles Wassmer.

Le mouvement de diversification des coloris est également une conséquence de la féminisation croissante de la conduite automobile. En général, lorsqu'elle se trouve derrière son volant, la femme ne cherche pas autant à faire valoir un statut social. En revanche, les assureurs ne se disputent pas les hommes propriétaires d'une voiture un tantinet sportive et de couleur rouge. Au point qu'à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) on n'écarte pas l'idée d'inclure, à terme, la teinte des automobiles dans le calcul des primes.

DES RÉUSSITES POLYCHROMES

Pour autant, les Français ne sont pas devenus excentriques. La Twingo, qui proposait des teintes franchement excentriques lors de son lancement, fait davantage dans le distingué en 1995, avec des verts et des rouges plus francs, alors que le jaune moutarde est remplacé par le jaune citron.

Même si l'option est disponible pour les seuls véhicules de société, l'apparition du blanc sonne-t-elle un retour en arrière ? « *Pas du tout*, se défend Patrick Blain, directeur du marketing des produits chez Renault. *Nous restons dans le domaine des teintes audacieuses, mais il se trouve que la durée de vie des couleurs est de plus en plus courte. La difficulté,* ajoute-t-il, *vient du fait que les couleurs vieillissent plus vite que l'esthétique des voitures. Les constructeurs doivent donc faire preuve d'audace pour innover.* »

Inventer de nouvelles teintes ou en réhabiliter d'autres ? Pour cela, il faudra aussi prendre des risques commerciaux. La preuve : les plus belles réussites polychromes de ces derniers mois ont été remarquées sur les coupés Fiat et sur l'Opel Tigra.

Jean-Michel Normand

100 % tissu

par Claude Sarraute

Vous vous souvenez de *L'Homme au complet blanc*, ce vieux film anglais doux-amer, avec l'ineffable Alec Guinness, inventeur génial d'une flanelle insalissable, inusable et infroissable que les fabricants paniqués invitent fermement à aller se rhabiller. Vous êtes fou ou quoi ? Vous allez nous mettre dans de beaux draps ! Ça relevait de la science-fiction, à l'époque, l'époque des premiers bas nylon d'accord, mais bon, ça faisait sourire et... rêver. Eh bien, on y est à présent. Les tissus miracles sont arrivés. Je ne parle ni du polyester imitation laine ou soie, ni du Gore-Tex ou du Lycra, attention. Elles ne font plus un pli depuis belle lurette déjà, ces matières-là.

Non, ça va beaucoup plus loin. Plus besoin d'hésiter chaque matin devant sa penderie : Bon, alors, qu'est-ce que je mets ? Un gilet plus un blouson ? Un pull chaussette sous une liquette ? Un gilet sur un blouson ? Plus de bagarres au bureau autour des radiateurs et des porte-manteaux. *Doudounes et impers iront se faire pendre au musée Galliera, remplacés par des vestes-thermostat* et des chemisiers climatisés. S'agit de tissus caméléon. Ils passeront du clair au foncé, histoire de vous réchauffer ou de vous rafraîchir au gré des bulletins météo. Et ils changeront de couleur à vue de nez. Affreux, cet orange avec ce vert épinard, c'est d'un ringard ! Attends que je vire au jaune.

Des tissus nettoie-tout et tout-en-un. Vous savez en quoi elles seront, les cravates ? En Teflon. Des cravates repousse-taches. Et les dessous ? En Tactel. Des dessous éponge-sueur. En attendant les collants parfumés au Shangri-la et les bodys amincissants. Vous vous levez du pied gauche ? Qu'à cela ne tienne ! Suffira d'enfiler une combinaison chasse-stress ou un pantalon à bretelles remonte-moral pour bouffer du lion. Vous avez de la fièvre et des frissons ? Où est passé mon pyjama anti-grippe ? Des tissus intelligents : plus de naphtaline, plus d'antibiotiques, plus de lotions solaires... Nouvelles matières, nouvelles frontières interdites aux moustiques, aux microbes et aux méchants UV.

Remarquez, moi, je n'y crois pas trop. Non que je mette en doute leur QI, je ne suis pas raciste pour deux sous, simplement je ne vois pas comment elles arriveraient à s'imposer, aujourd'hui plus qu'hier, sur le marché du prêt-à-porter - prêt-à-jeter. *Femme actuelle*, qui consacre un article enthousiaste à ces fibres ultra-résistantes – la machine à laver, le fer à repasser, au revoir et merci ! – signe par là même leur condamnation à perpète. Réfléchissez ! Pas de lessive, pas de pub ; pas de pub, pas de télé... Pas de médicaments, pas de toubibs ; pas de toubibs, pas de laborantins. Ils ne peuvent pas se reconvertir tous dans le textile !

Et le reste à l'avenant. Des pans entiers de l'économie s'écrouleraient dans le fracas planétaire de cette troisième crise pétrolière. D'autant plus dévastatrice que l'industrie du vêtement, destiné à devenir une intemporelle seconde peau, tournerait au ralenti par définition : les superposés, les vieilles fringues usagées, les collections hiver été, fini, ça, terminé ! Et les chômeurs défileraient par dizaines de millions, de Taïwan *au Sentier, en brandissant des* pancartes assassines : Mort au veston blanc ! Vive le bleu de travail !

Climatomanie

APRÈS un été passé sous le soleil de Satan, la France, légitimement, se préparait à affronter un hiver d'Inuit. Les fourrures d'ours et les édredons chauffants rattraperaient l'abrutissement des hautes canicules et l'on glisserait, rassuré et en paix, vers un printemps de *début du monde. Mais* pour l'instant, rien encore de vraiment sérieux. La météo s'interroge, et nous avec.

Selon Bernard Shaw, « *le temps, tout le monde en parle, mais personne ne fait rien* ». Nés trempés, les Anglais ont toujours refusé de s'intéresser à ce subalterne que sont les avanies climatiques, considérant que leur île avait ses particularités propres et que c'était à eux, et à eux seuls, d'en expliquer les charmes ou de faire le silence là-dessus. Il en va différemment au pays des mille fromages, où chaque région, chaque terroir vit, prospère et souffre au rythme de ses brumes givrantes, de ses gelées tardives ou de ses éclats de chaleur. « *Toute lune est atroce et tout soleil amer* », hasardait Rimbaud, poète et météorologue.

Un pays, donc, résolument disposé à croire au ciel, à ses tonnerres, *à ses excès et à ses prédictions.* N'oublions pas les froids sans pitié de l'hiver 1788 sur lesquels l'Ancien Régime va sèchement venir s'éperonner. Une révolution chaude, née d'une regrettable chute barométrique. Ça marque. Du coup, voilà nos Gaulois tous assemblés, studieux, en branchement direct sur les prévisions météo.

Une drogue douce aux résulats parfois aléatoires, mais toujours prise à haute dose, tant il est vrai qu'aucun des hauts dignitaires sociologisants qui régissent la lecture télévisuelle n'aura jamais mis en garde la population dépendante contre un quelconque risque d'intoxication majeure. *Matin et soir,* soir et matin, heure après heure, tombent les informations sur l'évolution du temps et ce que nous devons en penser.

Prudents, mais vigilants à occuper le créneau, les journaux font plutôt sobre. Les radios, elles, depuis toujours, typent leurs données du jour par la personnalisation *de la voix du devin de service,* ce qui ne va pas sans risques quand l'homme traverse lui-même *des turbulences intérieures* qui ont vite fait de gauchir le propos. Gros efforts de mise en scène sur l'hertzien, qui ouvre le rideau rouge, soit pour faire passer la pilule, soit pour flatter la chaîne d'avoir à présenter des lendemains aussi radieux.

En climat tempéré, l'autochtone est souvent délicat à manier. Il conviendra de s'y prendre avec souplesse pour ne pas le froisser et toujours aller dans le sens des droits qui sont les siens. Si les nouvelles sont vraiment mauvaises – cyclone sur la Bretagne, neige sur Saint-Jean-Cap-Ferrat, fort vent d'est sur l'avenue de la Grande-Armée – toujours s'excuser. Impératif. Pour le reste, ils gobent et en redemandent.

PAS DE BLAGUE

La boulimie qui s'est emparée de ce gros public n'est peut-être pas le pire des symptômes dans l'arsenal des troubles qui nous agitent, mais son exotisme, son pittoresque, n'en *sont pas moins* inquiétants. La fin de la guerre froide nous ayant sensiblement éloignés des risques d'un « *hiver nucléaire* » – après le big-bang, végétaux et rescapés gèlent sur pied, les infrarouges ne parvenant que mal à traverser les nuages de poussière levés par le grand cataclysme –, il devait normalement faire moins frisquet sur notre planète.

Mais pas du tout. Jamais les déversoirs à nouvelles n'ont vomi tant de calamités ni d'incertitudes. Désormais la seule chose dont on soit à peu près sûr est le temps qu'il fera le lendemain sur le pays. Du coup, on s'y accroche. Sans rire. Pas de blague.

Si nos malheurs nous échappent, raison de plus pour ne pas laisser filer ce petit bout de rassurance et d'espoir, sans beaucoup d'intérêt, mais qui nous relie si finement à la réalité. La météo comme valeur-refuge dans la lutte antistress.

Jean-Pierre Quélin

Pluies à l'ouest éclaircies ailleurs

L'ANTICYCLONE *qui nous in*fluençait ces derniers jours s'efface progressivement vers l'Europe centrale, laissant le passage libre aux perturbations atlantiques.

Une première zone pluvieuse affecte en matinée les régions situées de l'est de la Bretagne et de la Vendée à la Normandie. Elles seront faibles et éparses. Ces pluies progresseront lentement vers l'est et gagneront, dans le courant de la journée, le littoral charentais, les *Pays de Loire*, l'ouest du Bassin parisien et le Pas-de-Calais. Ces régions auront encore connu quelques éclaircies en matinée.

Sur la pointe de Bretagne, après quelques éclaircies matinales, le ciel se couvrira de nouveau et des pluies parfois soutenues arriveront dans l'après-midi. De l'Aquitaine à l'ouest du Massif central, au Centre et à la région Champagne-Ardenne, la journée sera agréablement ensoleillée en dépit de l'apparition d'un voile nuageux s'épaississant progressivement.

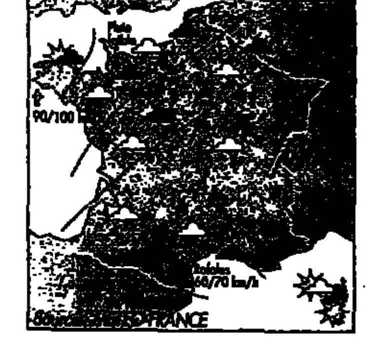
Les régions situées autour du golfe du Lion, jusqu'aux Cévennes, auront un ciel très nuageux toute la journée et il pourra pleuvoir faiblement sur le relief. Le vent marin soufflera en mer et en montagne ; le vent de sud-est atteindra 80 kilomètres/heure.

Sur le reste du pays, soit sur l'ouest du Midi-Pyrénées, la Provence, la Côte-d'Azur, la Corse, les Alpes, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine, il fera très beau. Seule la plaine d'Alsace pourrait pâtir d'une grisaille assez tenace.

Le vent du sud se renforcera sensiblement sur les côtes bretonnes atteignant 90, 100 voire 110 kilomètress/heure. Il atteindra 90 kilomètres/heure en Manche orientale, 70 kilomètres/heure sur le Pays basque.

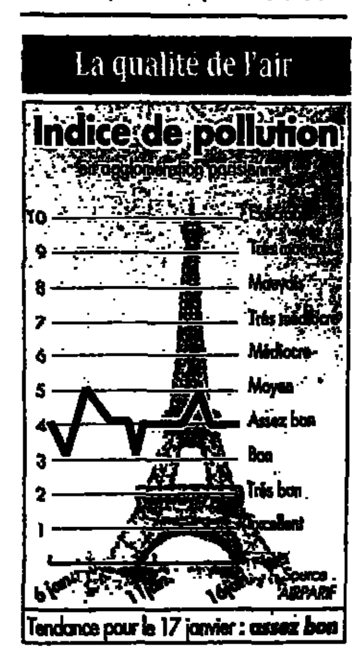
Les températures minimales seront fraîches sur les régions de l'Est avec des gelées pouvant atteindre -3 degrés en plaine. Du Nord aux Pyrénées, ainsi que dans le Sud-Est, elles varieront entre 1 et 6 degrés. Plus à l'ouest, elles atteindront 5 à 8 degrés. Les températures maximales ne dépasseront pas 5 degrés sur un quart nord-est. Ailleurs, elles seront comprises entre 6 et 10 degrés sur les régions centrales et entre 9 et 12 degrés de la façade atlantique aux régions méridionales, et jusqu'à 15 degrés sur le Pays basque.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

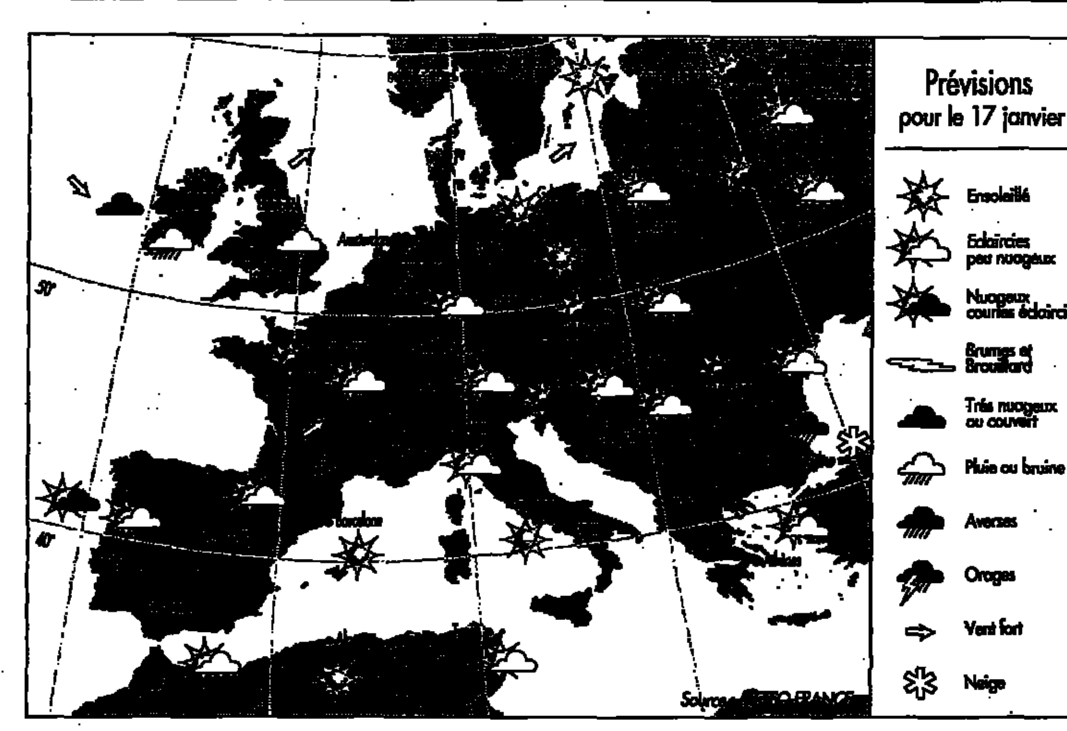


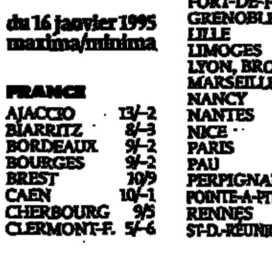
Prévisions pour le 17 janvier à 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 17 janvier : assez bon





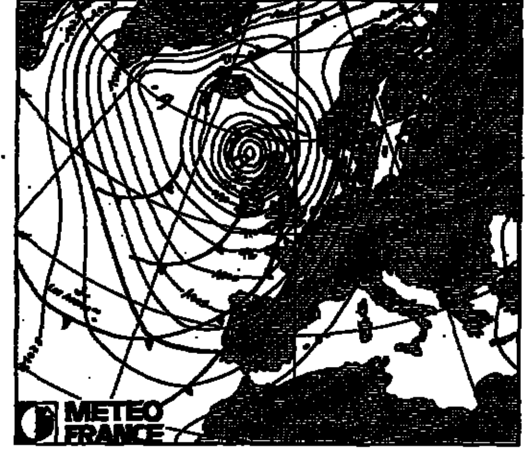


TEMPÉRATURES du 16 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE		DIJON	7/–3	ST-ETIENNE	1/–2	BRASILIA	29/17	KIEV	–6/–7	NEW DELHI	18/9
AJACCIO	13/–2	FORT-DE-FR.	29/20	STRASBOURG	2/0	BRUXELLES	8/4	KINSHASA	34/21	NEW YORK	18/13
BIARRITZ	8/–3	GRENOBLE	1/–8	TOULOUSE	6/–2	BUCAREST	–2/–15	LE CAIRE	17/6	PÉKIN	5/–6
BORDEAUX	9/–2	LILLE	9/2	TOURS	9/–2	BUENOS AI.	35/22	LIMA	27/22	PRAGUE	0/–4
BOURGES	9/–2	LIMOGES	7/–1			CARACAS	30/22	LISBONNE	15/3	PRETORIA	21/15
BREST	10/9	LYON, BRON	4/–3	**ÉTRANGER**		CHICAGO	2/–1	LONDRES	12/8	RIO DE JAN.	32/27
CAEN	10/–1	MARSEILLE	11/–2	ALGER	12/1	COPENHAGUE	5/–3	LOS ANGELES	16/11	ROME	9/–3
CHERBOURG	9/5	NANCY	5/0	AMSTERDAM	9/5	DAKAR	27/19	LUXEMBOURG	4/–1	SAN FRANC.	14/8
CLERMONT-F.	5/–6	NANTES	10/–2	ATHÈNES	8/4	DJAKARTA	29/24	MADRID	14/–4	SANTIAGO	31/17
		NICE	11/3	BANGKOK	33/22	DUBAI	29/14	MARRAKECH	18/6	ST-PETERSB.	–2/–4
		PARIS	10/1	BARCELONE	11/3	DUBLIN	11/9	MEXICO	22/7	STOCKHOLM	3/–5
		PAU	9/–2	BELGRADE	–4/–9	FRANCFORT	0/1	MILAN	7/–11	SYDNEY	27/20
		PERPIGNAN	14/–2	BERLIN	3/3	GENÈVE	2/–8	MONTRÉAL	11/1	TOKYO	8/1
		POINTE-A-PIT.	29/20	BOMBAY	29/18	HANOI	17/13	MOSCOU	–6/–9	TUNIS	10/5
		RENNES	10/1			ISTANBUL	6/1	MUNICH	1/–4	VARSOVIE	1/0
		ST-D.-RÉUNION	30/25			JÉRUSALEM	15/4	NAIROBI	25/13	VIENNE	2/–1



Situation le 16 janvier 1995



Prévision pour le 18 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les Russes, des Carpates au Niémen

L'OFFENSIVE d'hiver russe s'étend peu à peu à tout le front compris entre les Carpates et le Niémen. Aux offensives déclenchées en Pologne méridionale, en Prusse-Orientale et aux confins hungaro-slovaques sont venues en effet s'en ajouter d'autres, parties du cours de la Vistule entre Warka et Polawy (respectivement à 50 kilomètres et à 100 kilomètres au sud de Varsovie), du triangle Vistule-*Bug (au nord-ouest immédiat* de Varsovie), ainsi que de la tête de pont russe sur la Narew, de part et d'autre d'Ostroleka (à un peu plus de 90 kilomètres au nord et légèrement à l'est de la capitale polonaise).

Les forces russes engagées dans la bataille sont évaluées à un million et demi d'hommes. *Le matériel* dont elles disposent est considérable. La nouvelle offensive déclenchée dans le secteur d'Ostroleka vise manifestement l'embouchure de la Vistule et Dantzig. Elle se conjugue avec celle qui a été lancée à la frontière est de la Prusse-Orientale ; son succès amènerait l'isolement et la destruction des forces ennemies de Prusse-Orientale.

Plus au sud, il semble que la boucle de la Vistule doive être le théâtre d'une des plus grandes batailles de la guerre. L'objectif le plus rapproché du maréchal Rokossovski, qui commande sur ce front d'attaque, est vraisemblablement Lodz. L'avance profonde réalisée par le maréchal Koniev en Pologne méridionale peut lui permettre, soit d'appuyer l'offensive Rokossovski, soit de former la deuxième branche d'une tenaille – la première étant représentée par les armées Malinovski – *destinée à se refermer sur* l'Autriche et la Bohême (...)

(17 janvier 1945)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME n° 6477

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV		■				■			■
V			■						
VI						■			
VII					■			■	■
VIII				■					
IX									
X									
XI	■			■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Marmotter tout en fumant. – II. Qui concerne le trafic des faveurs. – III. Lieu de promenade pour Alfred de Musset. – IV. Dans une main où il n'y a pas de poil. Un vague sujet. – V. En France. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. – VI. Ne tient plus. Baie du Japon. – VII. C'est parfois se mettre à l'ouvrage. Démonstratif. – VIII. L'individu qui sert de référence. Ne laissas pas tout nu. – IX. Préparé comme un bouillon. – X. Quand on en met, il y a plus de chaleur. – XI. Deux cantons dans l'eau. Symbole. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Victimes d'un refroidissement. – 2. Cité antique. Traiter comme un contribuable. – 3. Ne voit pas le soleil. Un légume qui revient de loin. – 4. Dans la gueule du loup. Conjonction. – 5. Peut menacer ceux qui ne prennent pas de gants. Qui n'a pas été appelé. – 6. Refuse de se charger. Est parfois dans les choux. – 7. Digne d'un empereur. – 8. Utiles sur le billard. N'est pas belle à voir. – 9. *Crie comme* une bête. Pronom. Manches avec reprises.

SOLUTION DU N° 6476

HORIZONTALEMENT

I. Bouilleur. – II. Onctueuse. – III. Caisson. – IV. Réel ; na. – V. Rolin ; psi. – VI. Elle ; Ur. – VII. Léonines. – VIII. Nuitée. – IX. Eifel ; élu. – X. Roi ; éculé. – IX. Césures.

VERTICALEMENT

1. Bourreliers. – 2. On ; Eole ; Io. – 3. Uccello ; fic. – 4. Italienne. – 5. Lui ; iules. – 6. Lest ; uni ; cu. – 7. Eus ; prêteur. – 8. Usons ; selle. – 9. Renaix ; eues.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** Pour son programme d'été, qui prendra effet le 26 mars, Air France propose 55 vols hebdo*madaires et 37 vols long courrier* sans escale supplémentaire. Ainsi, la fréquence hebdomadaire passera de 9 à 10 vols sur Los Angeles, de 3 à 6 sur Mexico, de 3 à 7 sur Cayenne, de 6 à 7 sur Bangkok, de 5 à 7 sur Hongkong, de 2 à 3 sur Séoul et Bombay, de 3 à 4 sur Pékin. De même, Air France desservira Barcelone 31 fois par semaine (au lieu de 28), Rome 42 fois (au lieu de 35), Berlin 25 fois (au lieu de 19), Stockholm 18 fois (au lieu de 13) et Venise 20 fois (au lieu de 14). En contrepartie, la compagnie suspend ses liaisons avec Quito, Lima, Recife, Doha, Karthoum, Bahrein, Maputo, Windhoek, Bari et Glasgow.

■ **AMSTERDAM.** L'aéroport d'Amsterdam a enregistré une hausse de 11 % de son trafic passagers en 1994. Un résultat qui le place parmi les aéroports européens ayant la croissance la plus rapide.

■ **NAIROBI.** Les autorités de la République autoproclamée du Somaliland ont annoncé, le 12 janvier, la prise de l'aéroport international d'Hargeisa aux rebelles et sa prochaine réouverture après les opérations de déminage et la réfection des pistes.

■ **ANDORRE.** Depuis le 14 janvier, la principauté d'Andorre possède un plan de numérotation téléphonique autonome par rapport à la France et à l'Espagne. Pour appeler de France, il faut composer le 19 puis 376 et les 6 chiffres actuels du numéro.

■ **TOKYO.** Pour améliorer leur compétitivité, Japan Air System, troisième compagnie aérienne japonaise, qui assure 360 vols quotidiens sur 76 lignes intérieures, et Northwest Airlines, compagnie américaine qui dessert les aéroports de Tokyo, Osaka, Nagoya et Fukuoka, étudient la possibilité de connecter le réseau de JAS et les lignes de Northwest au départ de *l'aéroport de Kansai, près d'Osaka.*

■ **TOULOUSE.** A égalité avec celui de Lyon, devant ceux de Bordeaux et Marseille, l'aéroport de Toulouse a enregistré en 1994 une hausse de 6 % de son trafic voyageurs.

■ **FRANCE.** D'après un sondage réalisé par IPSOS du 16 au 19 décembre 1994 sur un échantillon représentatif de 1 000 personnes pour le bimensuel *Vocable*, 47 % des des Français parlent une langue étrangère. L'anglais vient en tête, suivi de l'espagnol et de l'allemand.

PARIS EN VISITE

Mardi 17 janvier

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : une œuvre à voir, *Les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : cycle XIXe siècle, le réalisme, Courbet, Daumier, 12 h 30 ; Faïences et porcelaines du XVIe au XXe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

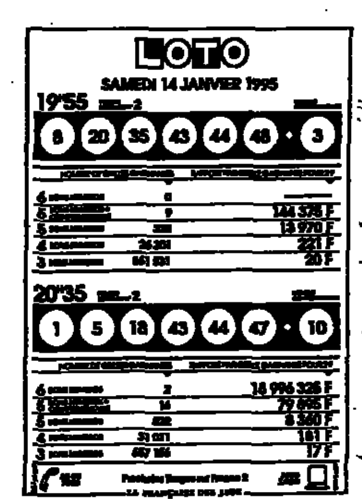
■ ***LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages* (50 F), 14 h 30, place de la Bastille, devant la FNAC (Christine Merle).

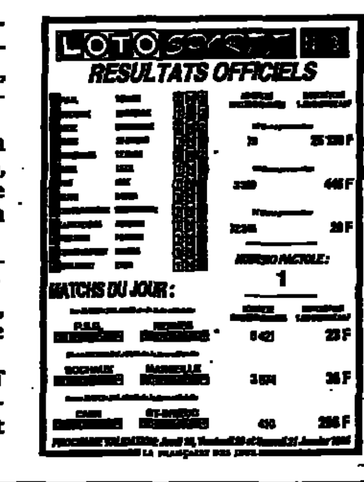
■ **ÉGLISE SAINT-SULPICE** : la sculpture du XVIIIe siècle (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : *menuisiers et ébénistes du XVIIIe* siècle (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

LES JEUX





LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays :
501MQ001

RÉCOMPENSE L'Équerre d'argent, l'une des plus prestigieuses récompenses architecturales, sera remise par le jury des éditions du Moniteur à ses lauréats, Bruno et Henri Gaudin, mercredi 25 janvier, sur les lieux mêmes qu'a primés le jury : le stade Charléty à Paris.

● **CETTE CÉRÉMONIE** aura lieu alors que l'architecture française semble entrer dans une période d'incertitude et de remise en cause, dont témoignent les diverses publications professionnelles. Le petit nombre d'élus consacrés par les jurés des Albums de l'architecture caractérise également ce trouble.

● **LA PÉRIODE** n'est certes pas des plus favorables, si l'on en juge par le choix de l'équipe Macary-Zublena pour le Grand Stade de Saint-Denis. Un nouveau sujet de polémiques, depuis que Jean Nouvel a demandé, mardi 10 janvier, à Edouard Balladur d'annuler son choix.

Incertitudes et repentirs de l'architecture d'aujourd'hui

Les polémiques survenues à l'occasion des choix pour le Grand Stade et la Bibliothèque de France révèlent le trouble d'une profession en manque de maîtres à penser

COMMENT mettre sur le même plan des ouvrages livrés en 1994, mais dessinés voici plus de dix ans comme la Cité de la musique, et d'autres sortis de terre en quelques mois ? C'est toute la difficulté des bilans annuels auxquels se livrent les revues. Car le premier constat est précisément que la possibilité d'une vision synthétique échappe au fur et à mesure que les pages défilent.

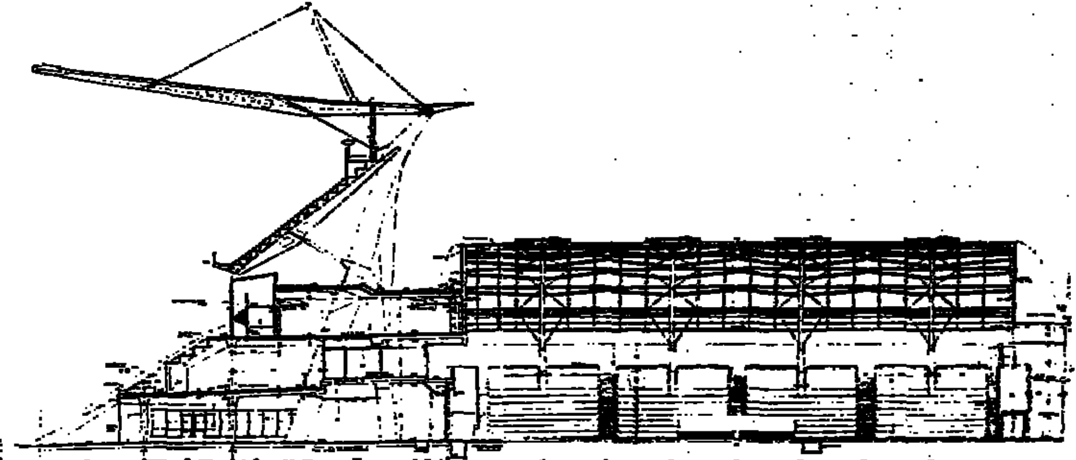
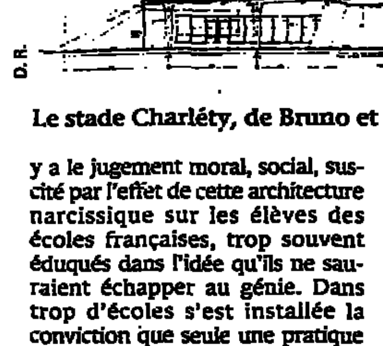
Le document de référence, en ce début 1995, est publié, comme chaque année, par *Le Moniteur d'architecture*. Les autres s'y sont mis comme *Techniques et Architectures* ou, de façon lapidaire, comme *D'Architectures*, la revue de l'ordre. En consacrant la totalité de sa nouvelle formule au travail de Jean Nouvel, seule *L'Architecture d'aujourd'hui* semble s'écarter de cette pratique pavlovienne. Si l'on en croit cependant Nouvel, qui se présente comme un « contextuel », le tout et le détail de l'architecture contemporaine devraient pouvoir se retrouver dans sa seule œuvre. Mais l'attitude est cohérente en ce qu'elle permet d'échapper au sentiment commun de désarroi.

Il y a trois ans, on pouvait encore parler d'éclectisme, saisir le grand courant de confrontation qui opposait les partisans du bâtiment comme objet solitaire, bidule métallique, œuvre d'art autonome et bien visible dans les villes ; ceux d'un renouveau du *modernisme s'obstinant à jouer au* cube avec les modèles de béton blanc légués par le patriarche Le Corbusier ; ceux enfin pour qui la continuité de la cité restait, au-delà des styles et des formules, une sorte d'impératif kantien. On classait Nouvel, Fuksas ou l'Anglais Alsop parmi les premiers ; Ciriani, Yves Lyon, ou leurs brillants émules parmi les seconds. Enfin, Gaudin, Portzamparc ou Grumbach formaient la tête de pont du troisième bataillon.

BIG BANG

Cette belle partition s'est déréglée. Il ne s'agit plus d'éclectisme, d'un conflit maîtrisé entre écoles de pensée, mais d'une sorte de big bang. A l'éclectisme a succédé l'hétéroclite. Et à force de se laisser bercer par le « chaos urbain », c'est en fait un véritable chaos formel qui émane de cette année 94.

La situation est telle qu'il semble impossible désormais de corriger *cet éparpillement de la pensée* pour retrouver une cohérence dans les choix, une hiérarchie minimale de valeurs. La perception même des bâtiments a fini par s'inverser. Par exemple, il est devenu conventionnel de considérer telle œuvre de Nouvel – la Fondation Cartier ou le Palais des congrès de Tours – comme les prototypes d'une avant-garde qui s'imposerait, dans l'incompréhension, face à un univers rétrograde. Appartiendraient à ce dernier ensemble, la Cité de la musique de Portzamparc, la rénovation du Muséum par Chémétov. C'est miracle si l'admirable stade Charléty, dû à Gaudin père et fils, est parvenu à échapper aux classifications arbitraires, pour imposer l'idée d'une architecture à l'état pur.

D.R.

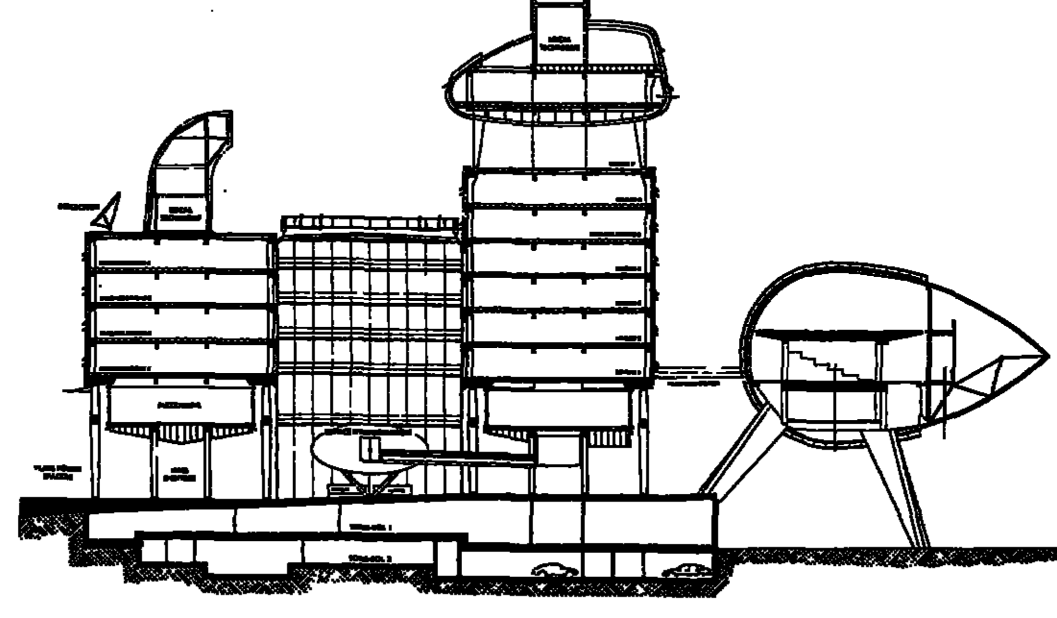
Le stade Charléty, de Bruno et Henri Gaudin (coupe sur la tribune d'honneur et le gymnase).

Si l'on veut bien écouter les réactions des citoyens ordinaires, le schéma s'inverse. La Cité de la musique s'impose comme le travail le plus radical. Et si elle ne fait l'objet d'aucun refus, c'est bien qu'elle constitue une entrée de ville accueillante, malgré sa force. Quand la Fondation Cartier, qui passe pour le *nec plus ultra* de l'inventivité, a certes d'indéniables qualités plastiques et spatiales, mais joue sur deux tableaux opposés à ceux de la Cité : la discontinuité dans la ville, une forme d'arrogance solitaire, et une esthétique banalisée par ses jeux classiques sur la transparence et l'emploi du métal.

Les architectes étrangers ont vite compris ce qu'ils pouvaient tirer de cette sorte de fascination naïve des maîtres d'ouvrage pour ce qu'ils pensent être la nouveauté. C'est ainsi qu'a vu le jour une des machines célibataires les plus stupéfiantes : l'hôtel du département de Marseille signé par William Alsop, prototype d'une architecture de bande dessinée qui semble devoir conserver le qualificatif générique d'architecture « zorglub ». Certes, il ne faut pas jeter le bébé Alsop avec le bain qu'il s'est offert dans le bassin méditerranéen.

Au-delà du jugement critique, il y a le jugement moral, social, suscité par l'effet de cette architecture narcissique sur les élèves des écoles françaises, trop souvent éduqués dans l'idée qu'ils ne sauraient échapper au génie. Dans trop d'écoles s'est installée la conviction que seule une pratique fondée sur la rupture, la surprise, la violence serait à même de faire émerger les jeunes architectes dans l'univers impitoyable de la commande publique.

Le même phénomène d'engouement, dépourvu de tout esprit critique, s'est développé à l'autre bout de la France, dans le quartier que Rem Koolhaas a dessiné d'un seul coup de crayon pour l'ensemble *Euralille*. La France paie là le développement d'une politique irraisonnée de concours. Renforcée par les mécanismes de la décentralisation, cette politique a accouché d'une production *hétéroclite qui ne fait pas précisément* le charme des villes. La crainte de la médiocrité est ce qui explique aussi la fascination de quelques maîtres d'ouvrages compétents et cultivés pour une *expérimentation multiforme* – peut-on penser une pratique architecturale qui ne s'appuierait pas sur une culture réelle ?



D.R.

L'hôtel du département des Bouches-du-Rhône par Alsop et Lyall.

RÉALISATIONS SPECTACULAIRES

On parle à juste titre de personnalités comme Michel Lombardini, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), l'un des maîtres d'ouvrage qui a donné à la recherche architecturale la possibilité de s'investir dans le réel et dans la ville. Cependant, qu'il s'agisse de cette personnalité forte et généreuse, ou de Jean-Pierre Lefèvre, directeur de la SODEDAT en Seine-Saint-Denis, sur un mode plus tourmenté, on sent que la tentation est grande de passer du rôle de maître d'ouvrage à celui de collectionneur. Quelle est, en effet, la continuité, entre les bâtiments que Lombardini fait construire au jeune Kagan et le travail qu'il confie à Fuksas ? L'îlot Candie dans le onzième arrondissement, étrange langue de zinc qui vient unifier un ensemble hétéroclite de logements et d'équipements sportifs. De la même manière, peut-on s'abstraire des interrogations des citoyens ? Où s'arrête l'éclectisme, où commence l'hétéroclite ? Jusqu'où peut-on aller sans blesser irrémédiablement la ville ?

Cette vision peut sembler pessimiste. Elle se trouve heureusement contredite par les réalisations spectaculaires que cette même année 1994 aura vu émerger : le stade Charléty, la gare de Roissy (Andreu et Duthilleul), la gare de Satolas (Calatrava), la Bibliothèque de France (Perrault) pratiquement achevée, l'université de Cergy-Pontoise (Michel Rémon) ou l'école dans la même ville nouvelle (Dusapin et Leclerq), mais aussi par des ouvrages de *moindre importance souvent impeccablement* dessinés. On ne retrouvera aucun de ces architectes dans les bilans des revues de ce mois de janvier.

Face à cette situation, l'inquiétude naît *chez ceux qui ont parfois* été les principaux propagandistes de cette pensée. Phénomène classique : la contradiction manifeste entre discours et réalisation chez ceux des architectes que démange *le prurit de l'écriture, outre celui* du dessin. Comment interpréter autrement cet adjectif « contextuel » que Nouvel s'applique à lui-même ? Comment expliquer autrement le douloureux catalogue d'interrogations et de déclarations enflammées que Dominique Lyon a publié au moment même où s'inaugurait sa médiathèque d'Orléans, peuplée à l'inverse de certitudes et de cynisme formels ?

Mais le plus surprenant, on le doit à l'entretien accordé par Joseph Belmont, ancien directeur de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), au *Moniteur d'architecture* (nº 56, novembre 1994). Celui-ci vient de prendre sa retraite. Il s'interroge sur les effets d'une politique des concours dont l'architecture-objet aura été le revers malheureux. Dans cet entretien révélateur, il dit : *« Je suis frappé de l'éparpillement actuel des visions sur la ville. Elles existent, certaines sont passionnantes et novatrices, mais elles s'expriment de façon terriblement fragmentaire. »* Ainsi s'éclaircit l'histoire de l'architecture contemporaine.

Frédéric Edelmann

Lucidité

Depuis plusieurs années, les analystes de l'architecture comme Joseph Rykwert s'inquiètent de l'absence de signification qui marque notamment la production américaine. Ses réflexions valent pour l'Europe : *« Il n'y a plus aujourd'hui de grands mouvements d'architecture. La situation actuelle est encore marquée par la rupture du postmodernisme. Cette réaction a été en grande partie stérile, car elle n'a absolument rien dit des problèmes fondamentaux qui se posent à l'architecture, des questions comme celles de la surface, de la structure, du rapport de l'architecture aux arts plastiques, à la ville, ont été complètement ignorés. Si l'on compare les dix années qu'a duré le postmodernisme aux dix années de l'art nouveau, on réalise l'incroyable futilité de la période récente. (...) La moisson n'est pas vraiment glorieuse. Le déconstructivisme semble plus superficiel encore, même si l'on compte au sein de ce prétendu mouvement de très bons architectes. »*

(Entretien publié dans *Le Moniteur de l'architecture* en mars 1993.)

Les prix 1994

L'ANNÉE architecturale est ponctuée par les résultats des grands concours : ceux-ci peuvent masquer la réalité d'une production multiforme et les difficultés innombrables que rencontrent les architectes pour s'imposer. Elle est également rythmée par un système de prix et de récompenses qui distinguent les œuvres d'architectes accomplis. Le Grand Prix national appartient à cette catégorie. Son jury se réunit de façon aléatoire : le lauréat 1994 n'a pas été encore désigné.

L'Équerre d'argent, organisée par les éditions du Moniteur, qui détiennent, il est vrai, une situation de quasi-monopole dans l'édition, apparaît comme un prix mieux structuré et moins susceptible d'injustice. Elle n'est pas décernée à un architecte mais à une réalisation, autrement dit au commanditaire, à l'artiste, au dessinateur et à l'entrepreneur. Elle se double d'un prix de la première œuvre qui ouvre de bonnes perspectives d'avenir aux architectes choisis.

A l'échelon international, deux prix se disputent la notion de Nobel de l'architecture : le Pritzker Price et le prix Carlsberg. Le premier est décerné par la Fondation Hyatt depuis plus de dix ans. Le second, qui vient d'être créé par la célèbre marque de bière, voudrait ravir la vedette au Pritzker en dotant sa récompense d'une somme plus importante.

La jeune architecture est, depuis de longues années, soutenue, en France, par deux récompenses. D'une part, les Albums de la jeune architecture qui permettent, grâce à l'édition annuelle de plaquettes, de faire découvrir le talent ou l'inventivité d'architectes qui n'ont que peu ou pas encore construits. Le Programme architecture nouvelle (PAN) jouait un rôle à peu près similaire aux Albums, jusqu'à ce que ces promoteurs lui *confèrent une dimension internationale* pour en faire l'Europan. Cette année, un thème, « Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat », et cinquante-trois sites étaient proposés à plus de deux *mille candidats de toute* l'Europe. Quatre-vingts projets lauréats ou mentionnés ont été exposés à Rotterdam, au cours d'un forum dont il paraît inutile de souligner l'importance et l'intérêt deux ans après Maastricht.

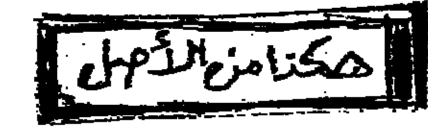
PALMARÈS :

Prix Pritzker : Christian de Portzamparc.

Prix du Moniteur : Equerre d'argent, le stade Charléty (Bruno et Henri Gaudin avec OTH pour l'ingénierie) ; Mention, immeubles pour postiers, rue de l'Ourcq (Philippe Gazeau, SA d'HLM Toit et Joie, maître-d'ouvrage) ; prix de la première œuvre, résidence pour travailleurs de la rue Poyenne à Bordeaux (Marzelle, Manescau, Steeg, architectes, Sonocatra maître d'ouvrage) ; mention, école de langue basque à Biarritz (Leibar et Seigneurin, architectes, ville de Biarritz maître d'ouvrage).

Prix Albums de la jeune architecture : Jean-François Blassel, Jean Lelay et Olivier Touraine, Paris ; Tania Concko et Pierre Gautier, Paris ; Reine Sagnes et Jean-Marie Pettes, Toulouse ; Daniel Fanzutti, Avignon.

★ Les Albums de la jeune architecture (14e session) sont exposés, du 17 janvier au 25 février, à la Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 40-70-01-65.



Tout le théâtre est un mensonge

Jean-Marie Villégier propose une mise en scène raffinée et féerique dans son adaptation du « Menteur » de Corneille

LE MENTEUR, de Pierre Corneille.
Mise en scène de Jean-Marie Villégier. Avec Frédéric Laurent, François Frapier, Anne Claire, Candy Saulnier...
THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris (9e). Tél. : 47-42-67-27. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Mardi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. De 95 F à 150 F. Jusqu'au 19 février.

De toutes les pièces de Corneille, sa comédie *Le Menteur* est celle qui a été le plus souvent jouée à la Comédie-Française. C'est aussi celle qui suscite la joie le plus vive du public. Et Corneille est vraiment un dramaturge très rusé, car les mérites et la gaieté de cette pièce ne sont pas évidents. Corneille reconnaît d'ailleurs qu'il a écrit *Le Menteur* un peu à la paresseuse, parce qu'il venait de se donner un mal de chien pour sculpter les vers de *Pompée*.

Le propos du *Menteur*, que Corneille avoue avoir carrément copié sur un écrivain espagnol, est une manivelle rebattue de quiproquos : un grand dadais croit être amoureux d'une donzelle, mais en fait il s'agit d'une autre. Et même pas : le malentendu joue sur les prénoms, plus que sur les personnes. La seule nouveauté est que le jeune premier est un menteur, mais c'est presque une clause de style, car, ce menteur, Corneille ne lui donne aucune raison d'être. Cette pièce, dès le soir de la création, *« fit un triomphe »*, au point que les producteurs commandèrent aussitôt à Corneille une deuxième pièce, *La Suite du Menteur*. Et Corneille de s'exécuter : il écrivit un chef-d'œuvre, qui n'eut pas de succès.

Jean-Marie Villégier met en scène *Le Menteur*. Villégier est un « visuel » d'un extrême raffinement. Le décor – agrandissement géant d'un retable – est de toute beauté. D'abord fermé, il est sombre, mystérieux, comme une architecture diabolique et secrète. Puis il s'ouvrira sur un paysage de savane d'un horizon infini, désertique (le décorateur est Eric Talmant). Tout cela est d'une présence aiguë, fait peser sur la soirée un climat d'inquiétude, de vices inavoués, puis de mirages. Comme si l'action de la pièce, ses paroles, étaient une manière de « cacher son jeu », de truquer la vie. Et Villégier plonge les acteurs, vêtus comme des princes de contes, dans une lumière d'or (costumes de Patrice Cauchetier, lumières de Bruno Boyer). Villégier module une féerie, c'est tout le théâtre qui est un mensonge, un luxe imaginaire de faux-semblants somptueux dans le gouffre duquel les mensonges pauvrets du jeune homme de Corneille prennent un « acide » particulier.

L'interprétation obéit à un parti pris de jeu traditionnel, affecté, presque machinal. Comme si les femmes et les hommes, ou plutôt leurs substituts, n'étaient, dans cette fantasmagorie de décorations et de prosodie, que des figurants pour la forme. Ces jeunes comédiens : Frédéric Laurent, François Frapier, Anne Claire, Candy Saulnier, et leurs camarades exécutent parfaitement leur service de fantômes. Jean-Marie Villégier est un dangereux sorcier des planches, qui transmue le grand Corneille en une divine poudre aux yeux, un enchanteur-assassin, mais quel charme !

Michel Cournot

Le carré magique d'André Kertész

Pendant les cinq ans qui ont précédé sa mort, le photographe avait pris des images autour de Notre-Dame, à Paris. Une galerie parisienne présente ces épreuves

André Kertész (1894-1985) est un des plus grands photographes du XXe siècle. D'origine hongroise, d'abord employé de banque à Budapest, il arrive à Paris en 1925, fréquente Montparnasse et prend des photographies pour la presse illustrée (*Vu, Minotaure*). Son travail se situe à mi-chemin entre le reportage dans la rue et les recherches d'avant-garde (nus féminins distordus, natures mortes). On retrouve cette *double obsession dans les dernières photographies* que cet amoureux de Paris, installé à New York à partir de 1936, a prises dans le quartier autour de l'île Saint-Louis. Sa galeriste française de toujours expose ce travail pendant plus d'un mois.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du pont Louis-Philippe, Paris (4e). Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 25 février.

Les fameuses photographies originales – et inédites – que l'on attendait d'André Kertész, les voilà, chez Agathe Gaillard, la galeriste française qu'il aimait tant. Celui que l'on considère comme l'un des plus grands artistes du siècle quittait, chaque hiver entre 1980 et 1984, sa résidence new-yorkaise pour retrouver Paris. Pas n'importe quel Paris, un carré défini par l'île Saint-Louis, Notre-Dame, le square Saint-Séverin. *« Il s'en éloignait rarement »*, explique Agathe Gaillard, dont la galerie, située rue du pont Louis-Philippe, sera le point de rendez-vous des balades du photographe. Pendant quatre ans.

« André avait entre quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-dix ans, mais il était en pleine forme, raconte Agathe Gaillard. *Il sortait avec son imperméable et son chapeau, trottinait dans les rues, grimpait en haut de Notre-Dame, longeait les quais, prenait des photos de sa chambre. Puis il venait s'assoupir sur le radiateur de la galerie, attendait la bonne lumière. Il disait que je trouverais les photos banales, mais qu'un habitant de New York ne pouvait penser qu'à ce Paris-là. »*

Kertész descendait au début à l'hôtel Esméralda, à deux pas de la cathédrale, puis a logé dans un petit appartement, juste au-dessus de la galerie. De retour à New York, il triait ses images, donnait quelques tirages à faire à Igor (son tireur fétiche, d'origine hongroise comme lui). *« Je recevais les photographies par petits lots, avec des commentaires. Comme des cadeaux. »*

Après la mort de Kertész, en 1985, la cinquantaine de photographies ont dormi quelques années dans la galerie. Pourquoi les montrer – et les vendre – maintenant ?

On vient de célébrer le centième anniversaire de la naissance du photographe. *« J'ai surtout attendu qu'un grand musée ou une institution s'intéresse à ces images, qui auraient trouvé leur place dans une rétrospective de tirages originaux. J'attends toujours. »* En fait, seul Paris-Audiovisuel (Ville de Paris) a acheté deux photos. *« Et puis une autre exposition a été annulée au dernier moment. J'ai sauté sur l'occasion. »* Cet accrochage est, enfin, un pied de nez à une rétrospective particulièrement médiocre – constituée de retirages et d'images que le photographe n'avait pas voulu montrer de son vivant – présentée en novembre et décembre 1994 par la Mission du patrimoine photographique, au Pavillon des Arts, dans le cadre du Mois de la photo à Paris (*Le Monde* du 3 novembre).

Kertész est donc de retour *« chez Agathe »*. Des tulipes rouges et blanches accueillent le visiteur dans une galerie qui fête son vingtième anniversaire. Kertész y a été montré pour la première fois en 1975, puis en 1981. Ce n'est pas le meilleur Kertész que l'on voit aujourd'hui, et les inconditionnels de *L'Atelier de Mondrian*, des tirages cartes postales des années 20 ou des distorsions de corps féminins pourraient être déçus. Ce serait dommage. Car quel plaisir de retrouver cet œil libre ! De tomber sur des images qui traduisent sa jubilation d'être simplement là. De voir des épreuves jamais vues, des tirages de qualité, aux gris doux et lumineux.

Ces images sont une déclaration d'amour à Paris, la ville qui a fait rêver ce Hongrois toute son enfance, et où il a habité de 1925 à 1936 avant de gagner New York. C'est un Paris de l'hiver que l'on voit, avec ses arbres secs, sa lumière rasante et subtile, la neige qui transforme les lieux et les choses. C'est d'abord la lumière qui le captive. *« Un jour*, raconte Agathe Gaillard, *il me montre une façade au loin, sur le pont Louis-Philippe : « Ça, je veux photographier, mais dans une heure. » Quand on est revenu, la façade était lumineuse, plus blanche. »* La lumière surgit aussi d'étonnants décors nocturnes : façades vétustes et affiches arrachées, ombres et reflets, premiers plans envahissants, comme des collages. Cet arbre noir de Saint-Séverin *« est toujours dans le shadow* [ombre] *»*, disait Kertész. Il le mettra en lumière par la reverbération de la neige.

ABSTRACTION

Le Kertész vieillissant a un regard libre. Certains cadrages surplombent les quais, ailleurs le mouvement gagne les branches acérées par le froid. C'est encore une série subtile prise du haut de Notre-Dame, avec ses gargouilles. Ou encore les vues limpides de sa chambre – ombres de fenêtres sur le lit, lunettes sur la table. Il y a l'humour, enfin, avec ces statues qui semblent flotter au-dessus des toits de Notre-Dame, ou ce titre déniché dans *Le Figaro* : *« André Kertész-Agathe Gaillard : une rencontre au sommet. »*

Reste un dernier Kertész, le plus troublant, celui qui flirte avec l'abstraction. On retiendra les branches qui tracent autant de lignes embrouillées et surtout cette image prise dans la pénombre de Notre-Dame : des cierges qui s'élèvent comme des gratte-ciel new-yorkais. Derrière ces traces de lumière, il y a tout un langage des signes cher à un photographe qui, en revenant sans cesse à Paris, retrouvait le regard d'une jeunesse heureuse.

Michel Guerrin

Agathe Gaillard se souvient...

André Kertész a été *« ma plus grande rencontre »*, raconte Agathe Gaillard. *« A Paris, André ne voulait pas voir ses vieux amis, sauf Cartier-Bresson, qu'il admirait. Sinon, il préférait être seul ou s'entourer de jeunes. Il parlait avec deux cents mots, pas plus, mélange bizarre de français et d'anglais. Mais il avait un tel sens de la formule. Il disait :* « La photographie, c'est facile, on appuie, c'est tout. C'est jamais pareil. » *Sinon, il parlait peu, il était sourd – ça lui permettait d'abréger une discussion fastidieuse. Les gens qui passaient à la galerie le considéraient comme un gourou. D'autres lui montraient leurs photos. Il était sévère.* « On ne dérange pas les gens pour montrer ça », *disait-il. Il avait toujours son appareil sur lui, la marque lui importait peu, d'ailleurs il aurait pu utiliser un appareil d'amateur. Il prenait peu de vues, rappelait souvent :* « On va voir si ça donne. » *Ou alors :* « C'est la première, la mieux. » *Quand il aimait une image, il la jugeait* « touching » (touchante) *ou* « very amusing ». *Il était sensible aux lumières. Avec le grand âge, ses yeux étaient devenus opaques. Et, comme il tremblait un peu, il me disait :* « Hold me ! » (Tiens-moi !) ». *Je bloquais son corps, et il déclenchait, comme en apnée. Il se souvenait de toutes ses images, de leur date et des circonstances de la prise de vue.*

***Kertész est le seul artiste à avoir toujours conservé son regard de photographe. Il m'a dit qu'entre six ans et dix-huit ans, âge où il a enfin pu s'acheter un appareil photo, il a regardé les choses comme s'il les photographiait. Et, trois semaines avant sa mort, à Buenos Aires où il avait une exposition, il m'a dit :* « Tant que je peux voir quelque chose et le photographier, je suis heureux ».**

Louis Arti, en simple « petit blanc »

EL HALIA, de Louis Arti. Par la troupe de Jean-Louis Hourdin. Avec Louis Arti, Gérard Guillaumat et la Fanfare du Loup.
MAISON DE LA CULTURE, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Métro : Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 48-30-60-56. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. 50 F à 130 F. Jusqu'au 5 février.

Assis sur une chaise, Louis Arti, auteur-compositeur de chansons, habitué des cabarets, observe le déroulement d'une existence d'enfant, heureuse comme une macaronade en bord de mer. *Le petit garçon, c'est lui*, Arti, *qui* deviendra poète pour échapper au cataclysme qui s'abat, un jour d'août 1955, sur le village d'El Halia, un village de prolétaires, de « petits blancs », pieds-noirs oubliés des puissances d'argent, indifférents aux enjeux de la « colonie », que l'armée française oubliera de protéger quand les *fellaghas* décideront de les massacrer, tous.

Louis Arti n'en a gardé aucune rancœur, au contraire. Il dit la révolution algérienne qui lui a pris son père, boulanger qui aimait ses pains, la plage, les sentiers odorants, l'amitié de la petite Josette ; une révolution qui, sa vie durant, l'empêchera de répondre à la question : d'où venez-vous ? *« Les mûriers sous le blanc soleil et sa couleur chaude ouvraient de larges feuilles vertes. Les mûres étaient blanches et charnues d'un sucre fade. »* Louis Arti a écrit un texte superbe, généreux. Il dépeint l'exubérance, l'humour, la douceur de vivre, les engueulades et les coups de frime des habitants d'El Halia.

Louis Arti est assis dans un décor simplement oriental, aux couleurs méditerranéennes, rideau orné de palmiers-dattiers, de sable et de lune, douceur de l'Est algérien en temps de paix. Sous les yeux de l'auteur, l'acteur Gérard Guillaumat est à sa table, feuilletant le manuscrit d'*El Halia, dix ans du matin* – drames, joies, plaisirs. Guillaumat est un formidable lecteur, et le petit théâtre incongru de *Louis Arti se mue peu à peu en* une fabuleuse galaxie du bonheur et du malheur des hommes. En quatre chansons, Louis Arti crée une étrange connivence avec le public tandis que la Fanfare du loup accompagne les souvenirs de départs à la mer en Citroën P 45 *ou celui de la mère*, le souffle court, cachée avec son bébé dans une cabane de jardinier pour échapper aux couteaux anonymes.

L'an passé, le metteur en scène Jean-Louis Hourdin et sa troupe avaient chanté Boby Lapointe à la faveur d'une joyeuse sarabande qui avait commencé, elle aussi, à la Maison de la culture de Bobigny.

Livrer ainsi, en lecture et en fanfare, la vision d'un ex-Français d'Algérie au moment où ce pays s'enfonce dans le chaos était une gageure. Arti, Guillaumat, Hourdin sont des démocrates. Pour eux, un poignard est un poignard. Ils abattent, d'un revers de mots foudroyant, l'arrogance d'un soldat obéissant, dénoncent la violence d'une guerre incompréhensible.

Véronique Mortaigne

★ De Louis Arti : Album : *Louis Arti chante en public, le Maladroit de l'homme*, 1 CD Scalen Disc. Poésie : *Quand je sors de chez moi, je rentre à l'étranger*, Editions K'A André Robert, Marseille, 128 p., 80 F.

Pour le « rock bastringue », la menace s'éloigne

Harcelés pour tapage nocturne, les patrons de « cafés-musique » sont parvenus à un accord

IL Y A QUELQUES MOIS, l'association Life Live in the Bar promettait de remplir l'Olympia, lundi 16 janvier, en y présentant des groupes peu connus, mais qui sont à l'origine d'un renouveau musical dans les cafés parisiens : des groupes de « rock bastringue » comme Yan & les Abeilles, Las Patatas espantadas, Les Voleurs de poules, MC Relou Experience (*Le Monde* du 24 septembre 1994). Cette soirée devait être l'apothéose d'un étonnant phénomène : plus de mille concerts ont en effet été donnés, en 1994, dans une cinquantaine de bars de la capitale.

Mais cette grande fête a failli se transformer en veillée funèbre. Au cours de l'automne 1994, plusieurs « bistrots à musique », hauts lieux de la nouvelle scène parisienne, étaient condamnés à des amendes, voire menacés de fermeture pour tapage nocturne et normes de sécurité non respectées. Ce fut le cas notamment du Wait & See, de L'Oreille cassée, du Limonaire, du Baron rouge, de La Belle Epoque, de L'Eléphant du Nil, de La Folie en tête... Plus de cent cinquante concerts ont été annulés en quelques jours. Coïncidence ou volonté politique d'entraver le développement de ces lieux festifs ? Life Live in the Bar, association coordinatrice de la plupart de ces soirées, s'en inquiète. Julien Bassouls, son président, alerte les médias, milite pour la *« spécificité »* des « cafés chantants ». Il interroge les autorités sur la réalité des nuisances.

« Nous avons toujours pris garde d'adapter ces concerts aux contraintes des lieux, s'étonne Julien Bassouls. *La grande majorité des artistes qui s'y produisent jouent en formation acoustique et terminent avant 22 heures. Quant à la sécurité, une rue noire et déserte est probablement moins rassurante qu'une rue animée d'un bar. »*

DE PLUS EN PLUS SENSIBLES

A la préfecture de police, on dément toute machination contre les bars à musique. Mais pour le directeur de la protection du public, André Reboul, *« les Parisiens sont de plus en plus sensibles au bruit ». « En 1994*, dit-il, *sur 5 000 plaintes pour tapage nocturne, 1 000 concernaient des débits de boissons. Mais nous nous assurons de la réalité de la nuisance avant d'avertir l'établissement, de dresser un procès-verbal ou de décider la fermeture. »* Le 20 décembre 1994, en réponse à une lettre que lui avait adressée l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, pour le sensibiliser aux difficultés rencontrées par ces lieux de musique, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, précisait que la politique menée à l'égard des débitants de boissons était *« bien évidemment exempte de toute volonté négative »*. Il demandait à ses services de recevoir les responsables de Life Live in the Bar. Ce qui fut fait.

L'avenir des bars à musique peut désormais être envisagé avec un relatif optimisme. La préfecture de police a promis de rendre plus accessible une information préventive. Après beaucoup d'hésitations, la Mairie de Paris a confié à Philippe Lothiaux, son responsable pour la jeunesse, le suivi du dossier. La direction de la musique et de la danse du ministère de la culture a reçu également l'association Life Live en affirmant qu'*« un statut intermédiaire entre le musicien amateur et professionnel était à l'étude »* afin de faciliter la gestion des rémunérations des artistes dans les bars à musique.

Cette bonne volonté est partagée par la SACEM. Et les bistrots eux-mêmes ont rédigé une charte où, sous le label « B'Arts et Essais », les signataires s'engagent à respecter un code de bonne conduite.

Stéphane Davet

★ Concert : Yan et les Abeilles, Las Patatas espantadas, Tarace Boulba, MC Relou Experience, Les Voleurs de poules, The Shanakies, L'Embardée : lundi 16 janvier à partir de 17 h 30, à l'Olympia, 28, bd des Capucines 75009 Paris. Tél : 47-42-25-49. Entrée : 70 F.

Bal mystique à Versailles

Les « Leçons des ténèbres » reconstituées dans la chapelle du château sont privées de leur fonction liturgique

LEÇONS DE TÉNÈBRES, de *François Couperin*
Mise en scène Philippe Beaussant, avec Agnès Mellon, Delphine Collot (sopranos), chœur et plain-chant, les Talents lyriques, Christophe Rousset (clavecin, direction).
CHAPELLE ROYALE, château de Versailles. *Tél. : 69-02-30-00.* Prochain programme : *Purcell* : Harmonia sacra.
Jennifer Lane (mezzo-soprano). Capriccio stravagante, Skip Sempé (direction). Le 21, à 17 h 30. Location FNAC. De 100 F à 130 F.

La chapelle du château de Versailles est dans la pénombre ; quelques projecteurs simulent la faible lueur des bougies. Pour l'heure, celles fichées dans les candélabres *attendent la flamme qu'une officiante*, toute de crêpe vêtue, viendra leur présenter. Quinze cierges, un orgue positif couvert d'un suaire noir décoré par Thierry Bosquet.

La grande porte de la chapelle grince, les bougies ne veulent pas s'allumer, une partie du public applaudit lorsque les musiciens montent sur scène, en costumes d'époque, les autres spectateurs réclament le silence. Le rituel imaginé par Philippe Beaussant, le conseiller artistique du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), résiste mal aux intempéries.

La crèche de la mairie de Paris à peine démontée, le CMBV célèbre déjà Pâques en ouverture de sa belle et riche saison 1995. Il est vrai que les Leçons de ténèbres de François Couperin font courir les foules. Celles-ci couraient déjà en leur temps, contraignant certain ecclésiastique à prier les mondains privés d'opéra à reprendre corps et âme avec la *« saincte et salutaire tristesse »* qui sied aux jours précédant Pâques.

Philippe Beaussant avait organisé, voici quinze ans déjà, une première tentative de cérémonie, dans l'église Saint-Gervais à Paris. Les chanteuses s'appelaient Judith Nelson et Emma Kirkby ; elles ne disaient pas encore le latin *« à la française »*, leur style était pur mais glacé, à cent lieues des premières versions du cycle – celle d'Hugues Cuénod, que Stravinsky *aimait* tant, et celle de Nadine Sautereau et Jeanine Collard, qu'Erato vient de rééditer. Depuis, la génération Arts florissants dont sont issues les deux *« dessus »*, Agnès Mellon et Delphine Collot, entourées de Christophe Rousset (orgue) et d'Anne-Marie Lasla (*viole de gambe*), *sait ce que rhé*torique et déclamation veulent dire.

TOMBEAU SANS DÉFUNT

Au loin, derrière la tribune, des moniales font entendre des répons en plain-chant baroque ; les bougies s'éteignent une à une au fil des versets. Agnès Mellon et Delphine Collot chantent du mieux qu'elles peuvent ; ni l'une ni l'autre n'était, samedi 7 janvier, en grande forme : la première chantait un peu bas, la seconde, qui doit attaquer un *fa* dièse après trente minutes d'attente dans le froid, cherchait un peu ses aigus. Plus ennuyeux : *leurs deux voix ne s'as*sortissaient pas le moins du monde dans la *Troisième Leçon* à deux voix, où les entrelacs doivent parvenir à l'illusion d'une voix *dédoublée*.

Privée de sa fonction liturgique et, qui plus est, sans charme purement sonore, que reste-t-il d'une telle reconstitution, vide comme un tombeau sans défunt ? L'illusion un peu vaine d'une cérémonie privée de son objet fondamental, la *« saincte et salutaire tristesse »*. Demeurent la surface du sentiment, la « sensation religieuse » d'un bal mystique du samedi soir.

Renaud Machart

Grande et petite histoire du lit

Le Musée des arts décoratifs propose une visite des alcôves modestes ou célèbres en racontant l'histoire de ce meuble-miroir du goût, des croyances et des mœurs

Avec l'exposition « Rêves d'alcôves », le Musée des arts décoratifs de Paris raconte – à rebours – l'histoire du lit, depuis la chambre techno-ludique des années 90 jusqu'à la pièce seigneuriale du XVe siècle. Entre les deux, le visiteur déambule dans la chambre de Dalí, celle de la mahharani d'Indore, découvre un ensemble Majorelle (Art nouveau) ou le lit de Valtesse de La Bigne dont Zola s'est inspiré pour *Nana*. Le parti-pris théâtral de l'exposition séduit, il permet de comprendre comment le XVIIe siècle, avec *l'évolution du confort*, a inventé le lit accueillant. Il permet aussi de cerner un peu mieux le mystère d'un meuble – miroir du goût et des mœurs – sur lequel plane parfois l'ombre de Feydeau.

RÊVES D'ALCÔVES. Musée des arts décoratifs. 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 44-55-57-50. Du mercredi au samedi de 12 h 30 à *18 heures* (à partir de 12 heures le dimanche). Entrée : 30 francs. Jusqu'au 30 avril 1995.

Un voyage en chambre en remontant le temps : tel est le pari du Musée des arts décoratifs, dont la nef a été découpée en onze ensembles, à l'occasion de l'exposition « rêves d'alcôves ». Celle-ci commence par la chambre techno-ludique des années 90, signée par le designer *Dennis Santacchiara* : porte-fruits clignotant, cône diffusant une fumée odoriférante, gadgets à distraire l'homme pressé qui plonge sous sa couette pour disparaître.

Le parcours *s'achève* par une chambre seigneuriale du XVe siècle. Entre les deux, le public découvre la chambre de Dalí, créée par Jean Royère en 1954, un ensemble tout en rondeurs, de l'applique jet d'eau, à la table basse rognon. En face, la chambre de la *mahharani* d'Indore, conçue dans les années 30 par l'architecte berlinois Muthesius : un palais presque irréel, tout de verre et d'acier, où les verts estompés se *confondent avec la moustiquaire* de mousseline. Plus loin, un ensemble Majorelle, dont les marquetteries illustrent de façon monumentale les stylisations de l'art *nouveau*.

Reste, au cœur de ce labyrinthe plongé dans la pénombre, la pièce maîtresse, le lit de Valtesse de La Bigne, dont Zola s'inspira pour décrire la chambre de Nana. Cette lionne Second Empire s'adressa à *l'architecte Edouard Lièvre* pour aménager sa chambre. Autel de la volupté, son lit s'organise en un flot de draperies bleu ciel, de colonnes, de feuillages bachiques et de masques coiffés de plumes. Elle n'hésita pas à placer celui-ci sous le signe du faune, qu'elle appelait *« le petit dieu malin »*, avant de le léguer dans son testament, au musée.

Pour Pierre Arrizoli-Clémentel, nouveau conservateur général, cette exposition, qui regroupe les collections du musée, est le prélude à leur nouvelle présentation, dans le cadre du Grand Louvre. D'où le soin particulier apporté par les commissaires de l'exposition, Nadine Gasc et Odile Nouvel (toutes deux conservateurs du musée) au choix et à la présentation des meubles : 100 mètres de velours de soie ont été spécialement tissés à Lyon pour rhabiller le lit de Valtesse de La Bigne ; les fournisseurs ont joué les mécènes, Tréca offrant ses matelas, Porthault, de somptueuses parures, avec des dessins assortis à ceux d'une marquetterie de fleurs *(Majorelle), ou* des broderies et des dentelles.

Coiffeuses, flacons et déshabillés pour Mme Broc, sacoche et plume d'oie pour Monsieur. On ne *peut qu'être séduit, au départ, par* le parti pris théâtral : multipliant les effets de mise en scène, le jeu des lumières, deux décorateurs spécialisés, Alain Chambon et Jean-Louis Benoît, flattent le goût du visiteur. Ce faisant, ils exaltent le mystère de ce meuble-miroir du goût, des croyances et des mœurs.

« Alcôve » : le mot vient de l'espagnol *alcoba*, lequel viendrait de l'arabe *elcaus*, qui signifie simplement un cabinet, un lieu où l'on dort, ou encore d'*elcobat*, « tente », notent Diderot et d'Alembert dans *l'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers* (1751). Rempart contre le froid, ou refuge de l'intimité *conjugale, l'apparition du lit insé*ré dans un ensemble de menuiserie date du XVe siècle.

L'OMBRE DE FEYDEAU

C'est au XVIIe siècle, avec l'évolution du confort, que le lit se fait plus accueillant : la paillasse est remplacée par un sommier de crin ou de mousse séchée au soleil. Soyeux, brodeurs, passementiers, tapissiers vont apporter leur savoir-faire aux lits d'apparat, dont l'un des plus extravagants reste celui que fait construire le Roi-Soleil pour Mme de Montespan : *« Le bois enrichi de sculptures portait un grand miroir à son chevet. Le ciel était soutenu par des amourés dorés et les draperies étaient de taffetas bleu... »* Le XVIIIe siècle marque la disparition de la chambre de parade, lieu de réception, *au profit d'un lieu plus in*time, et l'avènement d'un mobilier amoureux, *sofa*, ottomane, commode, paravents, bonheurs-du-jour, secrétaires pour rédiger les billets doux...

« Le lit est tout le mariage », annonce Balzac en 1834 : sept ans plus tard, c'est avec Louis-Philippe, « le roi bourgeois », que naît le principe de la chambre commune, qu'il partage avec Marie-Amélie, annulant la tradition du « cabinet du roi », et de la « chambre de la reine »... Ce siècle n'a pas *fini de marquer* les consciences contemporaines : au point que parfois, au cours de l'exposition, à force de secrets entrevus par la lorgnette, d'architecture par trop intimiste, l'ombre de Feydeau et du trio bourgeois époux-amant-femme, semblent planer en permanence, annulant les différences entre les époques.

Par ailleurs, si le plaisir de la visite est là, il y a comme un décalage entre le catalogue, richement illustré et dont les textes abordent l'Histoire d'une manière très spécialisée, et la mise en scène, assez vulgarisée, inspirée de la belle image « déco », piochée dans les magazines. *Entre les hommes de* savoir, et ceux de la communication, le dialogue reste à poursuivre.

Laurence Benaïm

★ Catalogue : collectif, coédité par l'Union centrale des arts décoratifs et la Réunion des musées nationaux. *240 pages, 163 illustrations*, 350 francs.

La vente Noureev rapporte plus de 40 millions de francs

274 000 francs pour la tunique du chorégraphe dans « Giselle » en 1962

LA VENTE des biens (meubles, objets d'art, bijoux et costumes) appartenant au danseur et chorégraphe Rudolf Noureev, qui a eu lieu jeudi 12 et vendredi 13 janvier à New York, a rapporté plus de 7,9 millions de dollars (42 millions de francs), soit environ le double des estimations.

Chaque paire de chaussons de danse – ils étaient devenus gris à force d'usure et de transpiration – était estimée 40 dollars (212 francs) mais a été vendue 9 200 dollars en moyenne (48 000 francs). Ainsi, la centaine de lots de chaussons, dont certains portent le nom de Noureev gravé dans la semelle, a trouvé acquéreur à dix ou cent fois la valeur estimée.

PRIX FARAMINEUX

La simplissime tunique de laine brune portée par Noureev dans le premier acte de *Giselle*, en 1962, lors de ses débuts avec le Royal Ballet de Londres, deux *ans après son spectaculaire passage* à l'Ouest, a atteint un record : 51 750 dollars (274 000 francs). Un tutu du *Lac des cygnes* (1963) a trouvé preneur à 29 900 dollars (158 000 francs), et un costume de *Don Quichotte* (1979) à 32 000 dollars (170 000 francs).

Ces *prix témoignent de « l'immense admiration du public pour cet artiste »*, commentait David Llewelyn, directeur de Christie's Londres et superviseur de la vente. Une file de plusieurs centaines de mètres – public et acheteurs – s'étirait chaque jour devant la salle des ventes, deux heures avant l'ouverture, comme pour rendre hommage au danseur, mort du sida le 6 janvier 1993. Un millier de personnes se sont entassées dans trois salles pour suivre les enchères, en direct ou sur un écran de télévision. Jeunes danseurs et très vieilles Russes enturbannées cotoyaient quelques habitués et collectionneurs.

Les prix faramineux atteints par les souvenirs ont déçu nombre d'acheteurs qui pensaient pouvoir *« ramener quelque chose »*, commentait une admiratrice, à défaut de pouvoir acheter le mobilier et les œuvres d'art – primitifs italiens, tapis luxueux, statues antiques – qui décoraient l'appartement new-yorkais du danseur, dans le Dakota Building, sur Central Park ouest.

Le produit de ces enchères doit être partagé entre deux fondations créées par Noureev peu avant sa mort, la Noureev Dance Foundation de Chicago (Etats-Unis) et la Ballet Promotion Foundation de Zurich (Suisse). *Après avoir vendu pour 1,8 million de* dollars (près de 10 millions de francs) l'appartement du danseur, la fondation américaine a affirmé *« ne mettre en vente que les biens du danseur aux Etats-Unis »*.

La *succession* Noureev, estimée à 30 millions de dollars (160 millions de francs) est l'enjeu d'une bataille juridique entre les fondations et la famille du chorégraphe, qui a contesté le testament (*Le Monde* du 11 janvier). L'affaire doit être jugée sur le fond le 25 février.

La Cité de la musique accueille les « musiques du monde »

SI ELLE N'AVAIT PAS, dès ses *premiers jours, ouvert ses portes* aux « autres musiques », la Cité de la musique aurait « raté le coche ». Après avoir sacrifié au rite de la soirée officielle (*Le Monde* du 14 janvier), *il lui restait à donner* la preuve qu'elle n'était pas seulement symboliquement *« ouverte à tous les publics »* – y compris ceux du quartier, où les communautés d'origine étrangère sont nombreuses. *« C'est au contact des voix populaires que l'ouïe devient savante »*, déclarait en préambule la compagnie ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire) – dix-sept musiciens, un cuisinier et des artistes associés –, à laquelle la Cité de la musique avait passé commande de la soirée du samedi 14 janvier, dédiée au jazz et aux musiques du monde. L'ARFI avait pour tâche de distraire le public, as*sez peu mélangé dans sa composi*tion sociale ce soir-là, tout en lui faisant découvrir la salle modulable, ses abords, ses capacités acoustiques. Dans la « rue musicale » – la grande courbe qui cerne la salle –, un tapis rouge avait été déroulé afin de permettre la circulation de musiciens « à voix », de fanfares et de tambours, entraînant dans leur sillage des groupes de spectateurs, pour un concert qui se déroulait à l'intérieur de la salle. *Philippe Veniel, joueur de feuille de* lierre, trônait sur la passerelle supérieure.

A ce petit jeu de la découverte, il y eut des perdants. Des victimes d'une acoustique encore mystérieuse. Parfaits à l'essayage, quand les galeries étaient encore vides des bavardages du samedi soir, ils étaient inaudibles une fois la foule venue : le Breton Erik Marchand et Almas Amatov, un remarquable chanteur du Kazakhstan, dont les chants modulés *a capella* se perdaient dans les limbes. Rien n'aurait pu, en revanche, arrêter les femmes corses du groupe de polyphonie Donnisulana. Jackie Micaelli en tête, elles ont traité la rue musicale – ses courbes méticuleusement étudiées, ses élégantes hauteurs de plafond – comme un vulgaire co*teau de la Balagne, et ont triomphé* là où Breton et Kazakh avaient chuté.

Le lieu, à vrai dire, est plus propice aux démonstrations en force : les tambours tonitruants de Baron Samedi, les cuivres de l'Avant-garde républicaine, fanfare iconoclaste, adepte du tuba, de la grosse caisse, mais aussi du tuyau en plastique, des épaulettes en bois et des collages musicaux sur fond de marches militaires. Pris dans ce foisonnement, on aurait bien fait la fête, mais on n'avait guère le temps : le beau livre d'images du monde, tout en quadrichromie, se feuilletait impeccablement. Le *spectacle avait été rodé, la qualité* musicale était irréprochable. Nulle attente, commune aux concerts-marathons, nulle rupture « philosophique » entre les dissidents du quartet Apollo (*le joueur de vielle à* roue Patrick Bouffard est époustouflant), les joyeux lurons du grand orchestre de la Marmite infernale, ou les scats ironiques de Bernard Lubat et André Minvielle.

Dans cet ensemble trop convenable, il fallait bien un peu de désordre. Le Sénégalais Doudou N'Daye Rose et ses vingt tambourinaires arrivent en scène en rang d'oignons, mais ils ont toujours un je-ne-sais-quoi d'anarchique. Le maître tambour a l'esprit de la fête. Il connaît les secrètes recettes de la musique des rues et des forêts. Il sait que la raison ne suffit pas à dompter les forces environnantes, surtout quand elles sont occultes. Le tambour les oblige à se dévoiler. Et l'on se sent soulagé, même si l'on ne sait pas très exactement de quoi.

Véronique Mortaigne

La maison d'Armand Carrel à Saint-Mandé va être détruite

VENANT de Paris par l'avenue Courteline, espace informe entre le boulevard des Maréchaux et le périphérique est, on tombe sur l'avenue *Victor-Hugo*, à l'entrée de Saint-Mandé, la ville dont Robert-André Vivien (RPR) est le député-maire. A gauche de l'avenue, l'hospice Saint-Michel, beau bâtiment Restauration, *en cours de rénovation*. En face, une construction carrée de proportions agréables, à peine plus ancienne (1802), avec d'élégants pilastres qui encadrent des fenêtres surmontées de linteaux sculptés.

La maison a encore belle allure. Armand Carrel (1800-1836) y vécut. Ce journaliste, libéral sous la Restauration (il fonde *Le National*), passé à l'opposition républicaine sous la monarchie de Juillet, ami de Chateaubriand, fut tué en duel par un autre journaliste, Emile de Girardin.

Sa demeure, devenue propriété de la municipalité, va être détruite. Ses ouvertures sont bouchées. Sur l'ensemble de la parcelle triangulaire, d'un peu moins de 3 000 m², vont s'élever un hôtel de 106 chambres et deux immeubles de six étages avec un parking de 140 places. *« La superstructure* [du bâtiment] *reprend en réponse en marquage d'entrée de ville le principe d'une couverture galbée répondant à l'immeuble vis-à-vis »*, nous dit, dans son jargon administratif, le permis de construire. Celui de l'hospice Saint-Michel ? Certes pas. Celui de la résidence Lenoir-Jousseau, vilaine bâtisse en fausse pierre de taille, vaguement post-moderne. Le voisin immédiat de ladite résidence, un petit immeuble presque rural, de la fin du XIXe siècle, *est également condamné*. C'est ainsi que la mémoire de cette ville dont l'urbanisme et l'architecture témoignaient du règne de Napoléon III et du début de la IIIe République *disparaît, rongée par la* banalité et la médiocrité.

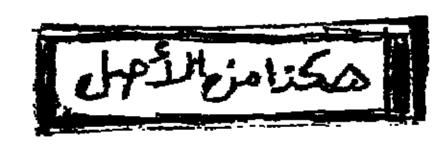
Emmanuel de Roux

■ **CÉSARS : « La Reine Margot », *de Patrice Chéreau, arrive en tête* (douze citations) des nominations pour les vingtièmes Césars du cinéma devant *Les Roseaux sauvages*,** d'André Téchiné (huit citations). La liste dévoilée, dimanche 15 janvier, au deuxième Festival du film français d'Avoriaz par Daniel Toscan du *Plantier et Georges* Cravenne, président et secrétaire général de l'Académie des arts et techniques du cinéma, comprend dix-huit prix, auxquels il faut ajouter un *César exceptionnel du film-document*, à la demande du réalisateur Marcel Ophuls (*Le Monde* du 11 janvier). La catégorie « meilleur film français » comprend, *outre les films de Patrice Chéreau* et d'André Téchiné, *Léon*, de Luc Besson, *Rouge*, de Krzysztof Kieslowski, et *Le Fils préféré*, de Nicole Garcia. La cérémonie, retransmise *par Canal Plus, aura lieu le 25 fé*vrier au Palais des Congrès à Paris. Elle s'ouvrira, à l'occasion du centenaire du cinéma, avec l'évocation des pionniers Lumière, Léon *Gaumont et Charles Pathé*.

■ **PUBLICATION : un nouveau magazine de cinéma, *Cinémascope*,** est apparu dans les kiosques. Le numéro 2 de ce bimestriel *confirme ses parti pris* : beaucoup d'illustrations, un grand éclectisme dans les choix et une grande indépendance à l'égard de l'actualité des sorties. Si celle de *Jour de fête en couleur fait la* une et l'objet d'un dossier, on n'y trouve pas les critiques des films récents. Pour 29 francs, *Cinémascope* propose, en revanche, des reportages et *des entretiens*, consacrés à Welles ou à Ford, mais aussi aux Rolling Stones à l'écran.

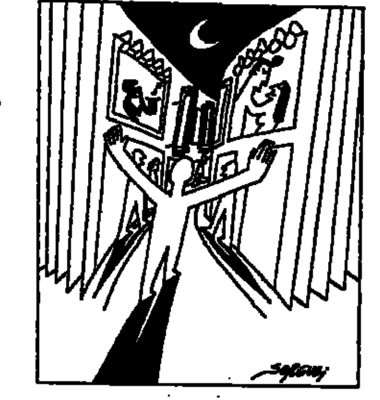
■ **CINÉMA : faible fréquentation** en 1994, selon l'hebdomadaire professionnel *Le Film français, qui* révise à la baisse les estimations déjà pessimistes du Centre national du cinéma. Selon les calculs effectués par cet hebdomadaire, le nombre d'entrées dans les cinémas se serait élevé, en 1994, à 120 millions seulement, soit une chute de 11 % par rapport à 1993. Avec 26,9 %, la part de marché des films français serait également inférieure aux prévisions.

■ **ART : vingt-cinq œuvres de *Julius Bissier*** (1893-1965), en *dépôt* au Musée d'Unterlinden de Colmar. Il s'agit d'encres de Chine et de temperas, réalisées par l'artiste allemand entre 1930 et 1965. Elles *ont été confiées à l'établissement* alsacien par le Kunstammlung Nordrhein-Westfalen de Düsseldorf.



Qasimov, la voix d'or azérie

Le chanteur illustre la liberté d'une musique savante et délicate



TIMIDE, Alim Qasimov s'impose sur la scène internationale comme un des grands chanteurs du temps. Cet homme d'apparence frêle est né en 1957, à Shamakha, en République d'Azerbaïdjan.

Découvert il y a quelques années à la Maison des cultures du monde, invité en 1992 et en 1993 par le Théâtre de la Ville, Qasimov n'a cessé de progresser dans la connaissance du répertoire classique azéri. Avec deux accompagnateurs, les frères Mansurov (Malik au luth, Elshan à la vièle), armé de son tambourin *daf* dont il joue à merveille, Alim Qasimov explore tous les méandres des *muqam*, les modes héritées de la tradition arabo-persane.

Cette musique d'une extrême finesse est douée d'une étrange force rythmique. Alim Qasimov s'y meut avec la liberté des maîtres.

★ **Le 16, à 20 h 30, Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris (1er). Mº Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Nelson Freire
Du pianiste Nelson Freire, on pourrait affirmer qu'il est l'un des derniers représentants de la grande tradition romantique du piano, qu'il est un héritier de l'école de Franz Liszt. En réalité, il est un artiste qui échappe, comme tout artiste, à ses classifications ineptes. L'écouter laisse de grands souvenirs. Son récital Beethoven, Schumann, Chopin, Prokofiev et Rachmaninov bénéficie de l'opération « prenez une place, venez à deux ».
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie (Mº Miromesnil), 20 h 30, le 17. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

Quatre soirées pour la Fondation Abbé Pierre
S'étonnera-t-on que les musiques les plus contestataires, que les rythmes les plus métissés manifestent les premiers leur solidarité ? Quelques-uns des plus virulents porte-parole du rap, du raï, du rock et du raggamuffin chantent, dansent leur indignation, et rendent hommage aux actions de l'abbé Pierre.
Les 16, 17, 18 et 19 janvier. Ouverture des portes, à 18 h 30. Elysée Montmartre, 72, bd de Rochechouart (18e), Mº Anvers. Tél. : 44-92-45-45. 60 F et 100 F.

Joe Jackson
L'ancien « jeune homme en colère » de la new wave anglaise s'est forgé, au fil des ans, une image de musicien respectable, épris de jazz et de musique symphonique. Pas toujours à la hauteur de ses prétentions.
Les 16, 17 et 18 janvier, à 20 heures. Casino de Paris, 16, rue de Clichy (9e). Mº Trinité. Tél. : 49-55-99-99. 160 F et 180 F.

CLASSIQUE

PARIS-ILE-DE-FRANCE

LUNDI 16 JANVIER

Ilya Itin
Chopin : Polonaise-Fantaisie, Nocturnes op. 27. *Prokofiev :* Sonate op. 84. *Ilya Itin (piano). Maison de Radio-France, 19 heures, le 16. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.*

Quatuor Britten
Hindemith : Sonate pour alto solo, Quatuor à corde. *Brahms :* Quintettes à cordes opp. 88 et 111. *Gérard Caussé (alto), Quatuor Britten. Auditorium du Louvre, 20 heures, le 16. Tél. : 40-20-52-29. Location Fnac. De 50 F à 130 F (*).*

Florent Boffard, Roger Muraro
Xenakis : Psappha. *Bartok :* Contrastes, Sonate pour deux pianos et percussion. *Ligeti :* Pièces pour pianos.
Jérôme Julien-Lafferrière (clarinette), Laurent Korcia (violon), Florent Jodelet, Pascal Zavaro (percussions), Florent Boffard, Roger Muraro (piano).
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun (Mº Gambetta), 20 heures, le 16. Tél. : 44-62-52-52. 100 F (*).

MARDI 17 JANVIER

Nathalie Stutzmann
Schumann : Dichterliebe. *Mélodies de Debussy. Poulenc :* Les Fiançailles pour rire.
Nathalie Stuzmann (contralto), Inger Södergren (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau), 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 470 F (*).

Ensemble orchestral de Paris
Gershwin : Berceuse. *Bernstein :* Serenade. *Barber :* Adagio pour cordes op. 11. *Haydn :* Symphonie nº 45.
Vadim Repin (violon), Ensemble orchestral de Paris, Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (Mº Ternes), 20 h 30, le 17. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 190 F (*).

MERCREDI 18 JANVIER

Le Festival Pablo Casals de Prades pour trois soirées à Paris
Brahms : Sextuor op. 18, Quintette pour piano et cordes op. 34.
Régis Pasquier, Jean-Jacques Kantorow (violon), Alexander Rudin, Alain Meunier (violoncelle), Bruno Pasquier, Vladimir Mendelssohn (alto), Jean-Claude Pennetier (piano) et les solistes du Festival de Prades.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau), 20 h 30, le 18. Le 20, soirée Beethoven. Le 21, soirée Mozart. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC. De 100 F à 290 F (*).

Orchestre de Paris
Weber : Der Freischütz, *ouverture. Mozart :* Concerto pour piano et orchestre KV 271. *Brahms :* Symphonie nº 4.
Jasminka Stancul (piano), Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (Mº Ternes), 20 h 30, les 18 et 19 ; 16 h 30, le 21. Tél. : 45-61-53-00. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F (*).

JEUDI 19 JANVIER

Boris Berezovsky
Hindemith : Suite 1922 pour piano op. 26. *Brahms :* Klavierstücke op. 118, Intermezzi pour piano op. 117.
Boris Berezovsky (piano).
Auditorium du Louvre, entrée par la Pyramide (Mº Palais-Royal), 12 h 30, le 19. Tél. : 40-20-52-29. De 35 F à 50 F (*).

Wolfgang Holzmair, Gérard Wyss
Schumann : Dichterliebe op. 48. *Mélodies de Fauré.*
Wolfgang Holzmair (baryton), Gérard Wyss (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Mº Bellechasse), 20 heures, le 19. Tél. : 40-49-47-17. 130 F. (*)

Orchestre national de France
Ravel : Rhapsodie espagnole. *Lalo :* Symphonie espagnole. *Stravinsky :* L'Oiseau de feu.
Sarah Chang (violon), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau), 20 heures, le 19. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F (*).

VENDREDI 20 JANVIER

Orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : Symphonie en trois mouvements. *Mozart :* Concerto pour violon et orchestre KV 218. *Brahms :* Symphonie nº 3.
Maxim Vengerov (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (Mº Ternes), 20 heures, le 20. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F (*).

Le Festival de Prades à Paris
Beethoven : transcription de la Septième Symphonie et Septuor (Voir le lundi 18 janvier).

SAMEDI 21 JANVIER

Il Seminario Musicale
Scarlatti : Cantates. *Bach :* Sonate pour violon et basse continue BWV 1021. *Vivaldi :* Sonate pour violon et basse continue nº 3. Cantate pour contralto, deux violons, alto et continuo.
Gérard Lesne (alto), Il Seminario Musicale.
Théâtre de la Ville, place et Mº Châtelet, 18 heures, le 21. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. (*)

Le Festival de Prades à Paris
Mozart : Divertissement pour trio à cordes KV 563, Quintette pour clarinette et cordes KV 581.
(Voir le lundi 18 janvier).

DIMANCHE 22 JANVIER

Quatuor Talich
Mozart : Quatuor à cordes KV 421. *Smetana :* Quatuor à cordes nº 1.
Quatuor Talich.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau), 11 heures, le 22. Tél. : 49-52-50-50. 90 F (*)

Spectacle de l'Arfi
Du vent dans les feuilles ; *création.*
Christine Buri-Hersher (plasticienne), Jean-Luc Cappozzo (instruments à vent), Patrick Charbonnier (trombone).
Alfortville (94). Péniche Sons d'hiver, Port de Mortville, face au 36, quai Blanqui, 15 heures, le 22. Tél. : 46-87-31-31. 50 F.

Opéra de Claude Prey, création
Prey : Sommaire soleil, *création.*
Anne Barbier (chant), Erika Guiomar (celesta), Claude Lavoix (orgue), Muriel Beckouche (clavecin), Pascal Delage (synthétiseur), Mireille Larroche (mise en scène).
Alfortville (94). Péniche Sons d'hiver, Port de Mortville, face au 36, quai Blanqui, 21 heures, le 22. Tél. : 46-87-31-31. 50 F.

(*) Ce concert bénéficie de l'opération « Achetez une place, venez à deux ».

PLACES À RÉSERVER

Alfred Brendel continue, pour Piano quatre étoiles, son intégrale des sonates pour piano de Beethoven. Prochains récitals, les 14 février et 13 juin, Salle Pleyel, à Paris. **Radu Lupu** ne s'use pas davantage en courant le monde qu'il n'use le public en jouant trop souvent et en publiant un disque par mois. Ce pianiste sera, à Paris, pour un récital Bartok-Schumann, le 11 avril. **Krystian Zimerman** s'est vite imposé, après son prix au Concours Chopin de Varsovie, en 1970, comme l'un des artistes les plus attachants du moment. Claudio Arrau disait de lui : *« Il n'a aucun défaut. »* Il donnera un unique récital parisien, le 22 mai. **Murray Perahia**, après s'être retiré de la scène et des studios pendant deux années à cause d'un problème à la main, revient. Il vient de publier un disque Chopin (Sony) et sera à Paris, le 7 juin, pour un récital Haendel-Schumann-Chopin. **Maurizio Pollini** est tenu par certain pour « le » pianiste de son temps. Dire qu'aucune de ses apparitions ne laisse indifférent paraît suffisant. Le 19 juin, il donne un récital dont il n'a pas encore communiqué le programme.
Piano quatre étoiles, Salle Pleyel. De 120 F à 370 F. Tél. : 45-61-06-30, paiement par Carte bleue. Ou aux caisses de Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e). Les jours ouvrables, de 11 heures à 18 heures.

DANSE

PARIS-ILE DE FRANCE

Ballet de l'Opéra de Paris
Opéra de Pékin
Les Troubles dans le palais du roi des dragons. Le Bracelet de jade. A la sortie des temples. Le Mont Yan-Dang. Massy (91). RER Les Baconnets. Opéra-théâtre, 20 h 30, le 16. Tél. : 60-13-13-13. De 135 F à 155 F.

The Doug Elkins Company
Narcoleptics Lovers.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 46-97-98-10. Location FNAC. 130 F. Et à Ris-Orangis. Centre Robert-Desnos, 17 heures, le 22. Tél. : 69-06-72-72. De 80 F à 110 F.

Sélections mode d'emploi

Lundi (daté mardi) : musique classique, danse et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
Mardi : théâtre et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
Mercredi : jazz, rock, chanson, musique du monde, à Paris et en Ile-de-France ;
Jeudi : arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
Vendredi : musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art, en régions.
Samedi : cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité.

NOUVEAUX FILMS

Coups de feu sur Broadway
Film américain de Woody Allen. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein
Film britannique de Kenneth Branagh. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
Film américain de Rose Troche. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kabloonak
Film franco-canadien de Claude Massot. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Péril jeune
Film français de Cédric Klapisch. Gaumont les Halles, handicapés (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Le Petit Garçon
Film français de Pierre Granier-Deferre. Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi de Paris
Film franco-britannique de Dominique Maillet. Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sofie
Film de Suède-Danemark-Norvège de Liv Ullmann. VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Sombras en una batalla
Film espagnol de Mario Camus. VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Surprise
Film américain de Richard Benjamin. VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Swoon
Film américain de Tom Kalin. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Tous les jours dimanche
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella. Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Zadoc et le bonheur
Film français de Pierre-Henry Salfati. Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Zéro patience
Film canadien de John Greyson. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SÉLECTION

Bab El-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Miéville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20). Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Priscilla, folle du désert
de Stephan Elliott, avec Terence Stamp, Hugo Weaving, Guy Pearce, Bill Hunter, Sarah Chadwick, Mark Holmes.
Australien (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U.G.C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Pulp Fiction
de Quentin Tarantino, avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman, Samuel L. Jackson, Harvey Keitel, Ving Rhames.
Américain (2 h 29).
Interdit-12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

4 mariages et 1 enterrement
de Mike Newell, avec Hugh Grant, Andie MacDowell, Kristin Scott Thomas, Simon Callow, James Fleet, John Hannah.
Britannique (1 h 57).
VO : U. G. C. Triomphe, 8e (38-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

La Reine Margot
de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).
U. G. C. Triomphe, dolby, 8e (38-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Le Roi lion
de Roger Allers,
Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Les Roseaux sauvages
d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Tiens ton foulard, Tatiana
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Matti Pellonpaä, Kirsi Tikkylainen, Mato Valtonen.
Finlandais, noir et blanc (1 h 05).
VO : Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Un Indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls. Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

Allez coucher ailleurs
de Howard Hawks, avec Cary Grant, Ann Sheridan, Marion Marshall, Lester Sharpe, Randy Stuart, Eugene Gericke.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Désirs humains
de Fritz Lang, avec Glenn Ford, Gloria Grahame, Broderick Crawford, Edgar Buchanan.
Américain, 1954, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Triomphe, 8e (38-68-45-47).

■ **CUISINE A L'ÉCRAN : le premier Festival de la télé gourmande** réunira, du 26 au 31 mars, à Deauville (Calvados), une quarantaine de télévisions représentant la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Algérie, l'Ukraine, la Turquie, etc., en plus de celles de quasiment tous les pays européens. Le principe de ce festival international, qui devrait être annuel, est de réunir une sélection d'émissions culinaires de la planète avec leurs présentateurs habituels et d'élire la meilleure d'entre elles. Maïté et Micheline (« La cuisine des mousquetaires », France 3) seront notamment présentes pour représenter la France. Plusieurs jurys (présentateurs, chefs, critiques gastronomiques et journalistes spécialisés) français et étrangers récompenseront les émissions en compétition, chaque pays devant présenter une recette, et la durée de l'émission devant varier de six minutes à une heure.

■ **TÉLÉVISION : la CFDT et le SNJ** (Syndicat national des journalistes, autonome) de France 3 ont déposé, jeudi 12 janvier, un préavis de grève à durée indéterminée à compter du 14 février à 0 heure pour *« l'ensemble des personnels »* de la chaîne. En matière d'emploi, les syndicats demandent pour les journalistes l'engagement *« immédiat »* de négociations pour *« adapter aux conditions de France 3 les accords de résorption des disparités conclus à Radio France et RFI, sans préjudice des travaux en cours avec l'Association des employeurs de l'audiovisuel public sur la révision de grilles de fonction »* et précisent que *« le dossier des disparités internes devra également être réglé dans un délai d'un mois »*. Les syndicats demandent *« la résorption des disparités avec France 2 »*.

L'humour du « Zérorama » fait grincer les dents

Engagé par Canal Plus comme amuseur, Karl Zéro joue les moralistes décapants

« **NOUS SOMMES** *le 24 décembre 1994, il est 18 h 40 et la droite n'a toujours pas de candidat unique. Il faut enrayer la machine à perdre. Pour cela, une seule solution : Balladurama* ».

D'emblée, le ton est donné. Le « Zérorama », émission quotidienne proposée par Karl Zéro dans l'émission « Nulle part ailleurs » a choisi l'humour grincant pour mieux décrypter et stigmatiser les messages des principaux hommes politiques, candidats déclarés ou présumés à l'élection présidentielle de mai 1995.

Chaque soir, dans une séquence de deux à trois minutes, allouée au « Zérorama », les téléspectateurs sont invités à *« faire un voyage dans l'histoire de la télévision »*. « De brèves saynètes aux scénarios drôlatiques, des fausses pubs, des pastiches de chansons d'époque, ou des bandes d'actualités détournées viennent renforcer ce voyage dans le temps. Les « Zérorama » consacrés au premier ministre le montrent dans une France pétainiste grise et triste.

Pour accentuer la vraisemblance, les images, contemporaines, ont été retraitées en noir et blanc et artificiellement vieillies par l'ajout de défauts techniques – zébrures intermitenttes, altérations récurrentes des constrastes.

MORALE EN NOIR ET BLANC

Selon Karl Zéro, l'idée est le résultat d'un heureux hasard : *« Un jour, je regardais les informations à la télévision et j'ai enlevé la couleur. Je me suis alors aperçu que les couleurs, les costumes et même les intérieurs des ministres n'avaient pas changé : on se serait cru dans les années 40. Il n'y a pas une si grande différence que cela avec notre quotidien. »*

A cela, Karl Zéro a ajouté sa propre grille de lecture de l'actualité politique. Selon lui, le premier ministre ne pouvait échapper au pétainisme. *« A l'arrivée de M. Balladur à Matignon, il a parlé de « redressement national »*, une expression qui, pour l'animateur, faisait écho à la *« révolution nationale »* prônée par le maréchal Pétain.

Sans pratiquer l'amalgame, entre le promoteur de la collaboration avec les nazis et l'actuel premier ministre, le créateur du « Zérorama » croit toutefois discerner une connivence de génération. *« Tous les candidats à la présidence de la République ont soixante ans ou plus. Donc ce qui les a fasciné à vingt ans, c'est cet univers-là »* – les années 40 et 50. Plus cinglant encore, Karl Zéro prête à cette génération d'hommes politiques *« une morale en noir et blanc, des valeurs en noir et blanc et un univers en noir et blanc »*.

Heureusement, pour lui, le personnel politique ne se confond pas totalement avec cette période noire de l'histoire de France : *« Je ne dis pas qu'ils sont antisémites, mais si on les cuisinait à propos de la déclaration de Pétain – «* la terre, elle, ne ment pas *» – tous seraient d'accord avec cette phrase. »* Sa relative jeunesse – trente-trois ans – n'est sans doute pas étrangère à la violence de son réquisitoire : *« On nous bassine avec l'an 2 000, mais à cette époque le président de la République sera quelqu'un né pendant la guerre ou dans l'immédiat après-guerre. »*

CE SONT DES IMAGES D'ARCHIVES OU DE LA SCIENCE-FICTION ?

« UN ASPECT PÉDAGOGIQUE »

Armé d'un Balladur croqué en maréchal-bis, d'un Chirac engoncé, en couleur, dans les années 50, de socialistes vibrionnants, en noir et blanc, situés dans les années 60 et de centristes, colorisés, perdus entre babas cool et flower power, le « Zérorama » *« se fait le porte-parole d'une époque ou d'un candidat »*. Un relais dont les candidats à la magistrature suprême se passeraient volontiers. De fait, le traitement corrosif imposé par le *« Zérorama »* met à nu le message des hommes politiques.

A l'aune de Karl Zéro, les correspondances entre le maréchal Pétain et Edouard Balladur sont nombreuses et la référence à la terre répétitive. *« Balladur ne va que dans endroits riches de sens »* insiste Karl Zéro en évoquant les escapades du premier ministre dans son pied-à-terre de Chamonix.

Homme de télévision, Karl Zéro table sur le rire pour porter son discours et apprendre aux téléspectateurs à aller voir au-delà de la surface des images. *« Il y a un aspect pédagogique »* concède-t-il. Il précise que *« l'humour c'est la couleur qui enrobe le médicament. Mais c'est un médicament »*. Pour Canal Plus, la potion administrée par Karl Zéro a été dure à avaler. *« Au départ, j'ai été engagé par la chaîne pour faire des sketches drôles. Puis j'en ai fait des pas drôles et puis des pas drôles du tout. Ils croyaient avoir embauché un comique et ils se sont retrouvés avec un moraliste. »*

REPRÉSAILLES BUDGÉTAIRES

Pour justifier cette imposture, l'animateur marque son refus *« d'être juste là pour gagner de l'argent et faire le con »*. Poil à gratter de la chaîne cryptée, il assure n'avoir jamais été victime d'interventions de Canal Plus. Karl Zéro pourrait toutefois avoir mangé son pain blanc. Inquiet pour son « Zérorama », il tire par avance, les conséquences de l'élection d'Edouard Balladur à l'Elysée. Sans craindre un licenciement sec, l'animateur songe à des représailles budgétaires : *« On commencera par dire qu'il y a moins d'argent »*, prédit-il, voulant croire que face à l'adversité, les « Guignols de l'info », les « Nuls » et le « Zérorama » sauront faire front commun.

Guy Dutheil

★ Du lundi au vendredi, à 19 h 20, sur Canal Plus . « Tellement mieux », sélection des meilleurs moments, chaque samedi, à 18 h 40.

LUNDI 16 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.30 Série : Superboy.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et a 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Série : Navarro.
A l'ami, à la mort, de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin, Sam Karmann.

22.25 Série : Columbo.
Attente, de Norman Lloyd, avec Peter Falk.
23.45 Magazine : Ex libris.
Indignations. Invités : Bernard Kouchner *(Ce que je crois)* ; Jean Boissonnat *(Mes rendez-vous avec l'Histoire)* ; Lydia Perreal *(J'ai vingt ans et je couche dehors)* ; André Pernet *(le Passeur du Gué, un prêtre chez les drogués)* ; Marie - Attali *(Cœur lapidé)*.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Robert Hue (rediff.).
1.55 TF 1 nuit (et à 3.00, 4.10).
2.05 Programmes de nuit.
Peter Ströhm : 3.10, Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 4.20, Intrigues ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50).
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Seconde B.
17.50 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne ! (et à 2.50)
18.55 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.55 Résumé de l'America's Cup
19.59 Journal et Météo.

20.55 Documentaire : Contre l'oubli.
De William Karel. Dans le cadre des commémorations du 50e anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz.

22.25 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Créateurs et créatures de mode.
23.35 Journal, météo et Journal des courses.
0.05 Le Cercle de minuit.
Invités : Mohamed Rouabhi, auteur-acteur, Gildas Bourdet et Georges Lavaudant, metteurs en scène ; Jean-Christophe Bailly, comédien ; Orhan Pamuk, écrivain ; Musique : François Cotinaud.
1.35 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 1.50, Oztotl ; 2.20, Le Temps du retour ; 3.20, 24 heures d'info ; 4.10, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.40 Nuit blanche ; 5.45 Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (3e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Dynastie Rothschild, de Herbert R. Lottman.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Les Patates. ■■
Film français de Claude Autant-Lara (1969). Avec Pierre Perret, Henri Virlojeux, Bérangère Dautun.
22.35 Météo et Journal.
23.00 Cinéma : Transit. ■■
Film français de René Allio (1990). Avec Sébastian Koch, Claudia Messner, Rüdiger Vogler.

M 6

13.30 Téléfilm : Tendre Choc.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Flash d'informations.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ciné 6.
Présenté par Laurent Weil.

20.50 Cinéma : Calendrier meurtrier. ■
Film américain de Pat O'Connor (1988). Avec Kevin Kline, Susan Sarandon, Mary Elizabeth Mastrantonio.

22.30 ▶ Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain. A qui profite le jeu ? Rediff. du dimanche 15.
0.00 Magazine : Culture pub.
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
0.30 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. 1. Sonny Rollins.
Première partie du concert donné par le saxophoniste américain Sonny Rollins dans le théâtre antique de Vienne (Isère) en juillet 1994.
2.20 Rediffusions.
Coup de griffes (Karl Lagerfeld) ; 2.45, Sports et découverte (4) ; 3.40, La Mémoire du peuple noir (Rêve africain) ; 4.35, Fréquenstar ; 5.30, E = M 6.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Téléfilm : L'Annamite.
15.15 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.10 Surprises (et à 17.55).
16.35 Cinéma : La Soif de l'or. ■■
Film français de Gérard Oury (1992). Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob.
18.00 Canaille peluche.

EN CLAIR JUSQU'A 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Feu sur la glace (The Cutting Edge). □
Film américain de Paul Michael Glaser (1993). Avec D.B. Sweeney, Moira Kelly, Roy Dotrice.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.

22.25 Cinéma : Henri le Vert. ■
Film franco-germano-suisse de Thomas Koerfer (1993). Avec Thibault de Montalembert, Florence Darel, Andréas Schmidt.
0.15 Le Journal du hard.
0.25 Cinéma : La Double Vie de Cendrillon.
Film américain, classé X, de Paul Thomas (1992). Avec Savannah, Randy Spears, Britt Morgan.
2.00 Série : Le Juge de la nuit.
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
Elle exerce un métier d'homme.
14.00 Documentaire : A tous vents.
Et au milieu coule le Gulf Stream (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Enfants prématurés.
18.30 Le Monde des animaux.
Nid de coucous.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : La Légende du sport.
La saga des exploits sportifs : moments exceptionnels, matchs spectaculaires, records, champions d'hier et d'aujourd'hui...
19.55 Magazine : Actuel.
Corrida en haute mer.
La pêche au thon au large du détroit de Gibraltar. Harald Jung et Gerhardt Engelhardt ont filmé la pratique ancestrale, les bateaux disposés en cercle autour d'un filet aux mailles serrées, où les thons sont pris au piège avant que des hommes ne sautent par-dessus bord pour les achever.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Le Crabe-tambour. ■■
Film français de Pierre Schoendoerffer (1977). Avec Jean Rochefort, Claude Rich, Jacques Perrin, Jacques Dufilho, Odile Versois.

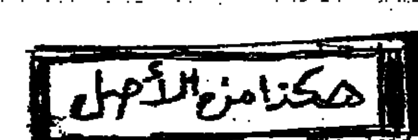
22.40 Cinéma : Rien que pour toi. ■
Film tchécoslovaque de Zuzana Hojdova (1988). Avec Jana Krausova, Jan Kraus, Frantisek Stanek (v.o.).
0.10 Courts métrages : Court-circuit.
Act Naturally, court métrage norvégien de Harald Zwart (29 min).
A 0.40 Bande d'emmerdeurs, court métrage allemand de Klaus Stawecki (14 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.25). 19.00 Paris lumières. La vie culturelle parisienne. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55 min). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. Rediff. de la télévision québécoise. La revue de l'actualité 1944 (2/2). 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 13 janvier. 22.35 Documentaire : URSS. 2. 1939-1953 : le triomphe du tyran, de Jean-Paul Thomas et Krzysztof Talczewski. 23.30 Montagne. Rediff. de France 3. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.35 Portés disparus. De Daniel Roussel et Jean-Yves Cauchard. 20.30 Nylons Blues. De Françoise Levie. (Lire notre article p. 11.) 21.20 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 6. Une Europe tricolore. 22.20 Dinosaures. De Kathy White (2/4). 23.15 Les Iles aux trésors. De Dafydo Williams. 5. Le Graal de Caldey. 23.40 Irak, 5 000 ans et 6 semaines. D'Annie Tresgot (65 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10 min). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Buzz (et 22.40). 21.00 Violette et François. ■■ Film français de Jacques Rouffio (1976). 23.05 Paula Abdul. Concert. Under My Spell (65 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish Police ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, A vos marque pages ; à 19.00, Regarde le monde ; à 19.15, Les animaux super stars ; à 19.20, Rébus (95 min). 19.30 Série : Les Nouvelles Aventuresdes Intrépides (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : M. A. S. H. 20.30 Souvenir. Joe Dassin. Emission diffusée pour la première fois le 2 juillet 1977. 21.35 Série : New York Police Blues. 22.20 Chronique de la combine. 22.25 M. A. S. H. ■■ Film américain de Robert Altman (1969). 0.20 Géants du rock'n roll. Concert. Un film live avec B.B. King, Little Richard, Jerry Lee Lewis, Fats Domino, James Brown, Ray Charles et Bo Diddley (65 min).
SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Wolff, Police criminelle (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (45 min).
MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Passion pub. 21.30 MCM Rock Legends. Bon Jovi. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Autour du groove. Histoire du groove : les chanteurs de bars. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. (25 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Paul Simon Unplugged. Concert enregistré à New York, en mars 1992. 22.00 Série : The Real World 3. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. L'actualité sportive du jour. 20.00 Stock car. Les Hooter's 500 d'Atlanta. 20.00 Speedworld. Sports mécaniques. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 23.00 Eurogoals. 0.30 Golf. Johnny Walker World Championship à Montego Bay (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.40 L'Esclave du gang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1950, N., v.o.). 20.30 ▶ La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. ■■ Film muet français de Marc de Gastyne (1929, N.). 22.35 Maître après Dieu. ■■ Film français de Louis Daquin (1950, N.). 0.15 Le Corbeau. ■■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1943, N.).
CINÉ CINÉMAS 18.50 La Semaine du sphinx. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1991, v.o.). 20.30 Au-delà de la peur. ■ Film français de Yannick Andreï (1974). 22.00 Dans les griffesdu dragon rouge. □ Film américain de Mark Lester (1991, v.o.). 23.20 Stan the Flasher. ■ Film français de Serge Gainsbourg (1989). 0.30 L'Œil du maître. Téléfilm français de Stéphane Kurc (90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.45 Mise au point. Le statut des femmes en France, 1985-1995. Avec Hélène Gisserot, procureur auprès de la Cour des comptes. 19.00 Agora. Marc Sautet, à propos du Cabinet de philosophie. 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 1. Les formes spatiales. Avec François Dagognet. 20.00 Le Rythme et la Raison. Une génération entre deux feux, les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 1. Poètes du silence, voix censurées, les premiers enfants de notre temps. 20.30 Le Grand Débat. Politique étrangère et bons sentiments. Avec Guy Sorman, Rony Brauman, Bernard-Henri Lévy. 21.30 Fiction. Les bonheurs (1). 22.40 Accès direct. Avec Raymond Hains, peintre. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Dufour (Des collectionneurs tel André Breton). 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (1).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Frédéric Vitoux, journaliste, écrivain. 20.00 Concert En hommage à György Cziffra. Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Bartok ; Deux légendes pour piano, de Liszt ; Transcription pour piano à quatre mains de la cinquième danse hongroise de Johannes Brahms, de Cziffra ; œuvres de Liszt. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano K 526, de Mozart, Arthur Grumiaux, violon. 22.30 Musique pluriel. Par Anne-Charlotte Rémond. Go pour bande, de Vinao ; Extensions II, de Gibson ; Reflets pour bande, de Malec. 23.05 Ainsi la nuit. Par Violaine Anger. Préludes de choral de Bach, de Busoni ; Quintette pour piano et cordes op. 34, de Brahms. 0.00 La Rose des vents. Par Caroline Bourgine. Musique algérienne (concert donné le 9 décembre 1994 à l'Institut du monde arabe) : Les Ouled Baba Merzoug, dir. Miloudi Hamadi.



■ **TENNIS : les internationaux d'Australie sur Eurosport et France 2.** Souvent oublié ou mal retransmis parce qu'il se situe aux antipodes, le tournoi de tennis des Internationaux d'Australie bénéficie cette année d'une promotion exceptionnelle. La chaîne Eurosport France, diffusée par câble et par satellite, a choisi de vivre à l'heure de Melbourne pendant la durée des épreuves. Le premier tournoi de la saison du Grand Chelem va aussi bénéficier des faveurs du service public puisque quatre retransmissions exceptionnelles sont prévues sur France 2. Les demi-finales seront diffusées après le Cercle de minuit, jeudi 26 janvier à 1 h 35 pour les dames, et vendredi 27 à 2 h 15 pour hommes. Lionel Chamoulaud et Jean-Paul Loth donneront aussi leurs commentaires et leurs points de vue pour les finales dames et hommes.

■ **TF1 : Jean-Claude Narcy assurera l'interim du « 20 heures ».** Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, a confirmé, vendredi 13 janvier, le remplacement de Patrick Poivre d'Arvor par Jean-Claude Narcy, au journal de 20 heures, à partir du 13 février et pendant toute la durée du procès de l'industriel lyonnais Pierre Botton. Selon M. Mougeotte, le présentateur vedette de TF 1 *« n'est pas seulement un honnête homme, c'est un homme profondément honnête »*. Ainsi, d'après une étude d'image, Patrick Poivre d'Arvor bénéficierait de *« plus de sympathie pour lui depuis qu'il a affronté cette épreuve. Le public l'aime plus encore qu'il y a six mois »*. Outre cet intérim, assuré par Jean-Claude Narcy, TF 1 complète son dispositif pour l'élection présidentielle avec « Face à la Une », une émission politique proposée à partir du 16 janvier, à 20 h 15.

Le bon Samaritain des « années partage »

Une émission de France-Inter présente, chaque matin, l'activité d'une association qui prend en charge les problèmes de société

CHAQUE MATIN, sur France-Inter, Emmanuel Moreau présente dans son émission intitulée « 1901 », du nom de la loi du 1er juillet 1901 qui régit les associations à but non lucratif, l'activité de l'une d'entre elles.

En quelques mots – la chronique dure trois minutes –, il expose le projet, puis interroge un des bénévoles travaillant sur le terrain et termine en donnant l'adresse où on peut la joindre. Une dizaine d'auditeurs, en moyenne, téléphonent dans la journée pour en savoir plus.

Cette chronique, créée le 1er septembre 1994, suivie seulement par les lève-tôt, ceux qui sont déjà debout à 5 h 45, semble déjà une réussite.

Au fil des jours, les auditeurs ont pu découvrir diverses associations plus inventives les unes que les autres : Rire-Médecin (groupe de clowns professionnels travaillant dans les hôpitaux pour enfants), Puzzle (qui se consacre à l'amélioration des relations parents-enfants dans les familles éclatées), Saint-Vincent (des vignerons bourguignons qui s'entraident en cas de maladie), ou les Débiteurs anonymes (association d'assistance aux personnes surendettées).

« Je m'intéresse aux associations qui prennent en charge les problèmes de société oubliés par les pouvoirs publics, explique Emmanuel Moreau. *Le monde associatif est un creuset d'idées pour les années à venir. Les gens, les femmes surtout, voulant participer à la vie de la collectivité inventent des solutions incroyables de générosité pour pallier l'exclusion, la solitude ou la détresse. D'autres imaginent des échanges constructifs entre habitants d'un même quartier. »*

« Les gens inventent des solutions incroyables de générosité »

L'association qui a suscité le plus de réactions positives est sans conteste celle baptisée Réseaux d'échange de savoirs. A l'origine, une idée simple : mettre en rapport des personnes compétentes dans différents domaines. Ainsi, une couturière a appris à une informaticienne à faire des ourlets en échange de leçons de gestion comptable sur ordinateur.

L'émission dispose de peu de moyens et doit se contenter de deux personnes seulement, le journaliste et son assistante, Gaëlle de Rauglaudre, spécialiste du monde associatif.

Emmanuel Moreau est un peu le bon Samaritain de Radio-France. Outre « 1901 », il anime, depuis un an déjà, Radio-Urgences, la station de Radio-France qui indique aux sans-abri où trouver gîte, nourriture et soins gratuits à Paris (« Le Monde Radio-Télévision » daté 8-9 janvier). Profitant de ses contacts, il organise, vendredi 20 et samedi 21 janvier, un « Forum du bénévolat » au profit des SDF. Plus de trente associations installées dans le hall de la Maison de la radio doivent présenter leurs activités aux visiteurs désireux d'y participer. Il ne leur sera pas demandé de dons en argent mais en heures de bénévolat. Le temps ainsi offert aux associations sera comptabilisé grâce à un *« compteur d'heures »* que les organisateurs pensent voir *« exploser »* : *« Car,* affirme-t-ils, *les années à venir seront des années partage. »*

Armelle Cressard

★ France-Inter, « 1901 », du lundi au vendredi, 5 h 45 (FM Paris : 87,8). « Forum du bénévolat », hall de la Maison de la radio les 20 et 21 janvier 1995.

■ **SÉRIE : « Albert le cinquième mousquetaire »,** série animée de 26 épisodes, est de nouveau diffusé sur France 3 dans les « Minikeums » tous les mercredis à 9 heures depuis le 11 janvier. Ce dessin animé de cape et d'épée est la première œuvre de réalisation 100 % française, avec une coproduction franco-canadienne, France Animation, Cinar en association avec Ravensbuger et BBC International, France 3 et Canal Plus. Cette série a déjà été diffusée par dix-sept pays.

Sans diocèse fixe

par Daniel Schneidermann

Aux foules chrétiennes qui envahirent les journaux télévisés pendant tout le week-end, protestant contre la révocation de l'ex-évêque d'Evreux Jacques Gaillot, c'est l'exclusion qui semblait avant tout insupportable. Quelle exclusion ? De qui ? Par qui ? Pour quels motifs ? Peu importe. L'idée seule de l'exclusion, de toute exclusion, suscite d'emblée l'horreur, et d'abord dans les têtes chrétiennes. Jacques Gaillot n'apparut pas d'abord comme un ministre révoqué, mais comme un homme seul, broyé sans autre forme de procès par une invisible machine. Sans diocèse fixe (SDF), comme le résumait une banderole aperçue dans un des rassemblements de soutien. Ainsi ces rassemblements consacrèrent-ils son installation, dans l'imaginaire social, à la place sacrée entre toutes, indélogeable, de l'« exclu ».

Le voici en gros plan, dimanche matin. Alors que toutes les chaînes l'attendaient, où se trouvait-il ? Chez les plus exclus des exclus, précisément, dans une prison du diocèse, où il venait de célébrer la messe à l'abri de nos regards. Il sort. Les caméras l'attendent. Derrière lui, les portes de la prison sont bleues, presque guillerettes, des portes d'une toute neuve prison de ville nouvelle. La prison porte un nom de station du RER, on la devine construite au milieu de nulle part, et il en sort d'un pas si naturel que l'on devine qu'il y va souvent, le dimanche, prier avec les prisonniers.

Aux quatre coins du pays, le peuple chrétien lui apporte son soutien. Familles à la révolte plutôt joyeuse, banderoles, humbles et ordinaires paroissiens. Sur le parvis de la cathédrale de Lille, un curé et un aumônier s'époumonent. A leurs côtés, muet – un peu effrayé ? – l'évêque du lieu apporte sa caution. D'autres évêques, un peu partout, renchérissent. Sont-ils unanimes ? Non. Le président de la Conférence épiscopale, Mgr Joseph Duval, lui, soutient la mesure de révocation. Il n'est d'ailleurs pas filmé parmi ses ouailles, dans la rue, mais dans la solitude de son bureau, à l'écart de l'élan populaire. La veille, en l'évêché d'Evreux, nous avions aperçu Jacques Gaillot accueillant ses paroissiens une cafetière à la main. Point de cafetière chez Mgr Duval. Rien d'autre qu'un bureau, et un dossier.

Encore la veille, on avait entrevu l'archevêque de Paris, paternel et implacable, justifiant lui aussi la mesure vaticane. Il se trouvait à Manille, en compagnie de Jean Paul II, au milieu d'une foule immense, que nous montra longuement la télévision. Une foule fervente elle aussi, mais mille fois plus nombreuse que les rassemblements français. Aucun enseignement n'était sans doute à tirer de la comparaison de ces deux images. On ne veut pas penser que le Vatican, se lançant comme n'importe quel gouvernement dans une savante « stratégie du 20 heures », ait profité du voyage philippin pour annoncer la révocation d'Evreux, espérant qu'elle passerait ainsi inaperçue. Il n'empêche : les manifestations françaises en apparurent, d'un seul coup, étrangement clairsemées.

MARDI 17 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.30 Série : Superboy.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et la Météo.

20.45 Cinéma : Hudson Hawk, Gentleman et cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991). Avec Bruce Willis, Danny Aiello, Andie McDowell.
22.35 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids lourds-légers en direct du palais des sports de Levallois : Norbert Ekassi (France)-Alexander Gurov (Ukraine).
0.10 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : le père Jacques Perotti, Alain Minc. Débat avec Pierre Mazeaud et Patrick Balkany.
1.20 Journal et Météo.
1.35 Magazine : Reportages. (rediff.).
1.55 TF 1 nuit (et à 3.00, 4.00, 4.35).
2.05 Programmes de nuit. Un couple dans la maladie ; 3.10, Histoires naturelles ; 4.10, Passions ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Les voix d'or.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.13 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 2.50).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.55 Résumé de l'América's Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Tout feu, tout flamme. ■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981). Avec Yves Montand, Isabelle Adjani, Lauren Hutton.
22.35 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Créateurs et créatures de mode.
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Le Cercle de minuit. Invités : Bernard Kouchner, Jean-Christophe Rufin, Nicolas Frize, Gérard Miller, Musique : Bevinda.
1.45 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.10, Okavongo ; 3.20, 24 heures d'info ; 4.10, Ecume des nuits ; 4.25, Trou de fer ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invitée : Mimie Mathy.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (4e épisode) ; Denver ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Mort nue*, de Geva Caban.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Jeu : Spécial Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers. Avec Alain Duault, Vincent Perrot, Florence Klein, Pierre Rousselet-Blanc, Olivier Minne, Laurent Romejko, Christian Spitz, Pascal Brunner, Daniel Bilalian, François-Henri de Virieux.
22.25 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous. Programme des télévisions régionales.

M 6

13.30 Téléfilm : Le Serment du sang. De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Le monde perdu. Squales.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. L'Enlèvement. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *Le docteur Quinn est prisonnière des Indiens.*
22.35 Téléfilm : Le Secret d'Amélia. De Randa Haines, avec Glenn Close, Ted Danson. *Amélia confie à son institutrice que son père abuse d'elle.*
0.15 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Le Monde des hélicoptères (2) ; 4.45, Portrait des passions françaises (La joie) ; 5.10, Fax'O ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Henri le Vert. ■ Film franco-germano-suisse de Thomas Kœrfer (1993). Avec Thibault de Montalembert, Florence Darel, Andréas Schmidt.
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Robocop 3. □ Film américain de Fred Dekker (1992). Avec Robert Burke, Nancy Allen, Jill Hennessy.
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □ Film américain de Randal Kleiser (1992). Avec Rick Moranis, Marcia Strassman, Robert Oliveri.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Aux petits bonheurs. ■ Film français de Michel Deville (1993). Avec Anémone, André Dussollier, François Marthouret.
23.50 Cinéma : Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982). Avec Bruce Campbell, Ellen Sandweiss, Betsy Baker (v.o.).
1.10 Cinéma : La Place d'un autre. ■ Film français de René Féret (1993). Avec Samuel Le Bihan, Cécile Bois, Philippe Clévenot.
2.25 Surprises (35 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Elle a inventé un métier.
14.00 ▶ Le Sens de l'Histoire. Le monde en guerre : génocide (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Continent retrouvé.
18.30 Le Monde des animaux. Mort d'un zèbre.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.35 Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Qu'est-ce qu'une mélodie ? Avec l'Orchestre philharmonique de New-York.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Les Petits Mozart, documentaire de Gilles de Maistre. Invité : Daniel Barenboïm.

21.45 ▶ Soirée thématique : A la lumière de Pasteur. Soirée proposée par Igor Barrère.
21.46 Cinéma : Pasteur. ■■ Film français de Sacha Guitry (1935). Avec Sacha Guitry, Jean Perrier, José Squinquel.
23.00 Documentaire : Sur les traces de Pasteur. Du microbe aux thérapies géniques, d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Intervenants : François Jacob, Prix Nobel de médecine, Luc Montagnier, virologue, découvreur du virus du sida, Jean-François Bach, immuno-hématologue, Piotr Slonimski, du Centre génétique moléculaire, Philippe Kourilsky, du département de thérapie génique de l'Institut Pasteur, Axel Kahn, généticien, Arnaud Marty-Lavauzelle, président de Aides fédération nationale, Patrice Maronni, directeur du département de thérapie génique de l'Institut Paoli-Calmette, Alain Fischer, directeur de l'unité INSERM U132.
0.05 Fiction documentaire : L'Œuvre scientifique de Pasteur. De Jean Painlevé et Georges Rouquier, avec Roland Tirat (33 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35). 19.00 Paris lumières. Invitée : Françoise Giroud. 19.25 La Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du du 13 janvier. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 12 janvier. 23.10 Le Cheval d'orgueil. ■ Film français de Claude Chabrol (1980).

PLANÈTE 19.35 L'Effet de serre en question. D'Hilary Lawson (55 min). 20.30 L'Epopée du rail. De Peter Crimsdale et Peter Bate. 3. Le chemin du pouvoir. 21.20 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 6. Alfred Eisenstaedt. 21.55 Portés disparus. De Daniel Roussel et Jean-Yves Cauchard. 22.50 ▶ Nylons Blues. De Françoise Levie. 23.45 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 6. Une Europe tricolore (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.50). 19.15 Tout Paris. (et 20.30, 0.25). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. Le théâtre et ses auteurs. 22.20 Accatone. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish Police ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Cinéma ; à 19.00, Atomes crochus ; à 19.15, Cinéma ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides. 20.00 Calou. Invité : Jean-Louis Etienne, rediff. du 11 janvier (60 min.).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Somme, août 1916. 23.20 Cambouis. Proposé par Jacques Potherat. 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Lois et Clark. 23.05 Le Club. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 MCM Rock Legends. Bon Jovi. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Passion pub. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 A Body of Work. Emission spéciale consacrée à Madonna. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Athletic Magazine. 21.00 Euroski. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie à Melbourne. 23.00 Boxe. En direct. Championnat du monde WBO. Poids moyens : Paul Busby (E-U)-Warren Stowe (G-B). 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Encore. ■ Film britannique de Pat Jackson, Anthony Pelissier et Harold French (1951, N., v.o.). 20.30 Maître après Dieu. ■■ Film français de Louis Daquin (1950, N.). 22.05 Swing au cœur. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1942, N., v.o.). 23.25 Les Lys des champs. ■ Film américain de Ralph Nelson (1963).

CINÉ CINÉMAS 18.25 La Rose noire. ■■ Film américain de Henry Hathaway (1950, v.o.). 20.30 Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français de Jean Yanne (1972). 22.15 Bob Roberts. ■■ Film américain de Tim Robbins (1992, v.o.). 23.55 L'Elu. ■■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1981).

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.45 Mise au point. Mitterrand et les Françaises, un rendez-vous manqué. Avec Mariette Sineau, chargée de recherche au CNRS. 19.00 Agora. Henri Chabas (Regards sur Charleval. Chronique d'un village de Provence de 1900 à 1940). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 2. Les formes sonores. Avec Michèle Castellengo. 20.00 Le Rythme et la Raison. Une génération entre deux feux : Les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 2. Couleurs du désert, la foi et l'enclume. 20.30 Archipel médecine. Voir un enfant pleurer. 21.32 Profils perdus. Pierre Bourdan (1909-1948), le printemps de la France (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Cinémathèques : La Cinémathèque de Toulouse. Avec Raymond Borde, Jean-Paul Gorce, Guy-Claude Rochemond, Franck Priot et Françoise Courtiade. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Paul Manganaro (Le Baroque et l'Ingénieur. Essai sur l'écriture de Carlo Emilio Gadda). 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (2).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert (donné le 17 octobre 1994 à l'Auditorium des Halles dans le cadre de Musique nouvelle en liberté) : Œuvres de Arvo Pärt, Girard, Stravinski, Zavarro, Glass, Zygel, Chostakovitch, Connesson, par l'Ensemble Phoenix. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano nº 40 K. 454, Arthur Grumiaux, violon. 22.30 Musique pluriel. Borges y el Espejo pour soprano et ordinateur, de Vinao, Frances Lynch, soprano ; Korwar pour clavecin et bande, de Mâche, Elisabeth Chojnacka, clavecin. 23.05 Ainsi la nuit. Œuvres de Scriabine, Fauré, Schoenberg. 0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal. Œuvres de Albeniz (Grande-Bretagne), traditionnelle (Argentine) et Ramirez, Tarrega (Etats-Unis), Stotzem (Allemagne), Torres (Andalousie), Le Roux-Obradovic (France).

Le Monde

LE MONDE / MARDI 17 JANVIER 1995

L'évêque des sables

par Pierre Georges

Dans l'armée autrefois, lorsqu'un officier ou un soldat avait commis quelque fait de nature à entacher sa réputation ou contraire à la discipline qui fait la force de la susdite, il était muté d'autorité en Afrique. Sa carrière, orientée vers les *« bat' d'Af »*, y prenait un tour nouveau, disciplinaire et exotique.

L'Eglise vient d'inventer ou de réinventer les « diocèses d'Af ». Et Mgr Gaillot, subitement promu évêque titulaire d'un diocèse fantôme, perdu dans les sables et les mémoires, une sorte de désert des Tartares, vient d'en prendre pour quelques années d'évangélisation disciplinaire.

Il fallait le ressusciter, ce diocèse de Partenia ! *Le Monde* qui fait ordinairement son miel de ces précisions-là expliquait hier que cet évêché avait disparu, corps et mitre, aux environs du VIIe siècle sous la poussée de l'islam. Et il précisait que les évêques titulaires, qui sont tout sauf titulaires, étaient connus aussi sous le nom d'évêques *in partibus infedilium.* C'est- à-dire *« dans les contrées des infidèles »*.

On ne saurait mieux qualifier la *fatwa* vaticane et l'estime en laquelle le Vatican tient son serviteur indiscipliné. Le pape est en Papouasie. Mgr Gaillot ira à Partenia. Et ainsi les fidèles seront-ils bien gardés.

Pour autant, la mesure offre des perspectives radieuses à tout corps social, politique, religieux ou autre, désirant se débarrasser à tout jamais de ses fâcheux ou de ses importuns. Nous irons tous à Partenia. Nous sommes tous sous la menace, un jour ou l'autre, d'être promu, nommé, muté en un *« diocèse mystique »*, plus vulgairement appelé *« placard »*.

Une chronique de travers, et crac, Partenia à faire des pâtés de sable ! Une candidature non souhaitée à la présidentielle, hop, Partenia à bourrer les urnes. Une qualification manquée à l'America Cup, en route pour la Partenia Cup comme vaisseau du désert ! Et ainsi de suite. Les structures d'accueil étant ce qu'elles sont et les ressources du pays infinies, il devrait y avoir de la place pour tout le monde, pour les rebelles, les insoumis, les déviants, les enfants terribles et leurs enfants, les non-conformes et les anticonformistes.

Cela pourrait même être leur chanson de ralliement au titre engageant : *« J'aimerais tant voir Partenia. »* Et un camp de vacances, façon Club Med, avec garderie, gentils oubliés et aumônier. Cela pourrait devenir la citadelle des maudits, et heureux de l'être, vivant le reste de leur âge à ne point regretter le paradis perdu.

Hélas, Partenia n'existe pas, ou plus. Pas même sur les dictionnaires. Partenia est, *horrosco referens*, ce lieu suffisamment diabolique pour que l'Eglise y expédie ses mutins, précipités à tout jamais dans une manière de purgatoire. Partenia est une fiction, une réalité virtuelle pour prélat médiatique, l'ultime tourment imaginé par les préposés à la question des caves vaticanes.

Nous n'irons pas à Partenia. Pas plus que Mgr Gaillot ne semble devoir aller à Canossa. N'étant désormais chez lui nulle part, l'évêque des sables devrait donc l'être partout. Chargé de rien et libre de tout. Il n'est donc pas certain que l'Eglise du silence dans les rangs ait résolu au mieux son problème.

Le pouvoir mexicain renoue le dialogue avec la guérilla

Un pas décisif a été franchi dans les négociations entre le gouvernement et les « zapatistes »

MEXICO
de notre correspondant

En se rendant, dimanche 15 janvier, dans la zone contrôlée par les rebelles zapatistes pour y rencontrer leur chef, le sous-commandant Marcos, le ministre mexicain de l'intérieur, Esteban Moctezuma, a fait un pas décisif en direction de la réouverture des négociations avec la guérilla du Chiapas. Selon le bref communiqué officiel faisant état de la rencontre, il s'agit d'un événement *« positif »* qui s'inscrit dans la recherche d'une solution au conflit déclenché le 1er janvier 1994 dans la région frontalière avec le Guatemala. Pour éviter la présence de la presse, M. Moctezuma s'est déplacé à bord d'un hélicoptère qui, selon des sources locales, l'aurait transporté jusqu'au village de Guadalupe-Tepeyac, au cœur de la forêt lacandone où se trouve le poste de commandement de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). La rencontre aurait eu lieu dans l'hôpital abandonné par les autorités depuis plus d'un an et partiellement occupé par une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui participe à la surveillance du cessez-le-feu en vigueur depuis le 12 janvier 1994.

L'évêque de San Cristobal de Las Casas, Mgr Samuel Ruiz, qui joue le rôle de médiateur dans le conflit, accompagnait le ministre. Il a qualifié le climat de la réunion (qui a duré trois heures), de *« très franc et cordial, comme si les deux hommes se connaissaient depuis longtemps »*. Officiellement, les autorités ignorent l'identité réelle de « Marcos », qui protège son anonymat derrière un passe-montagne comme tous les autres dirigeants zapatistes et la plupart des combattants. Les services de renseignement connaîtraient depuis longtemps le nom du chef de l'EZLN, mais, pour des raisons tactiques, auraient décidé de ne pas le rendre public.

Les zapatistes ont posé plusieurs conditions à la réouverture des négociations, interrompues le 8 octobre 1994. Ils exigent notamment la révision des résultats électoraux dans deux Etats du sud mexicain (Tabasco et Veracruz) et la reconnaissance de la victoire de leur candidat, Amado Avendano, lors du scrutin organisé au Chiapas le 21 août dernier pour le poste de gouverneur. Selon Mgr Ruiz, il est improbable que le dialogue reprenne durablement *« tant qu'il n'y aura pas un accord politique »* sur ces trois dossiers.

La décision du président Ernesto Zedillo de reprendre l'initiative au Chiapas et d'ouvrir le dialogue avec l'opposition de gauche (il a reçu, vendredi, les dirigeants du Parti de la révolution démocratique) intervient au moment où le Mexique est secoué par une grave crise financière à la suite de la dévaluation décrétée le 20 décembre dernier. En choisissant la négociation, le chef de l'Etat semble envoyer un message à certains secteurs de sa propre formation, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui prônent de plus en plus ouvertement la confrontation militaire *« pour en terminer une fois pour toutes »* avec l'EZLN, rendue responsable de toutes les difficultés du pays.

Bertrand de la Grange

Le programme économique de M. Chirac s'inspire des propositions de M. Madelin

L'ENTRETIEN accordé par Jacques Chirac, lundi 16 janvier, aux *Echos* donne partiellement raison à Robert Hue, secrétaire national du PCF, et à Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste, qui avaient, la veille, revendiqué une partie de la paternité du programme présidentiel chiraquien. Sinon dans les pistes de réformes, du moins dans certains des diagnostics.

M. Chirac trouve, en effet, des formulations que la gauche ne renierait pas, mais il révèle, également, une série de suggestions de tonalité très libérale qui sont reprises intégralement des propositions du ministre des entreprises, Alain Madelin.

« Depuis près de quinze ans, dit-il, *le fonctionnement du système conduit à privilégier la spéculation, les placements sans risques, les rentes de situation au détriment du travail. (...) On a sacrifié l'économie réelle au profit de l'économie financière, ne cherchez pas ailleurs la cause principale du chômage. »* Dans le même temps, il suggère que l'on entreprenne *« une grande réforme fiscale qui favorise l'initiative »*, avec, pour première priorité, *« la réduction de l'impôt sur le revenu »*.

« L'allègement des charges, ajoute-t-il, *doit également permettre l'augmentation des salaires directs »*. Il préconise aussi *« la mise en place de fonds de pension »*. *« Je pensais que le gouvernement le ferait, je ne vous cache pas que j'ai été un peu déçu »*, dit-il. Enfin, M. Chirac souhaite que l'on ne baisse pas uniformément tous les droits de succession mais seulement les droits de mutation des entreprises : *« Il s'agit de définir un statut dérogatoire prévoyant un abattement sur la valeur imposable des entreprises transmises. »*

Par ailleurs, Michel Giraud, ministre (RPR) du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, président de la région Ile-de-France, annonce, dans un entretien au *Parisien* publié lundi 16 janvier, qu'il soutiendra la candidature présidentielle d'Edouard Balladur. Celui-ci l'avait soutenu en mars 1994, pendant le mouvement de protestation contre le projet de contrat d'insertion professionnelle, (CIP) qui fut, finalement, retiré. *« Dans cette affaire difficile et inconfortable, j'ai été particulièrement sensible à cette solidarité »*, nous a déclaré M. Giraud.

A la tête d'une majorité relative au conseil régional, M. Giraud devra probablement faire face à la fronde d'une partie des élus RPR. Après avoir adressé, samedi, une lettre explicative à M. Chirac, il a participé, lundi, en compagnie des autres ministres RPR qui soutiennent la candidature de M. Balladur, à un petit déjeuner à l'hôtel Matignon avec le premier ministre.

L'opposition remporte les élections législatives au Niger

L'OPPOSITION nigérienne a remporté une – courte – victoire aux élections législatives du 12 janvier, avec 42 élus sur 83 sièges à l'Assemblée nationale. Selon les résultats publiés dimanche 15 janvier par la commission nationale électorale, qui devront être validés par la Cour suprême, la mouvance présidentielle a obtenu 40 sièges. Le 83e siège revient au Parti progressiste nigérien (PPN-RDA), qui a quitté la coalition au pouvoir et annoncé son ralliement à l'opposition.

La principale formation d'opposition, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD), reste le premier parti du pays (29 élus).

Il est suivi par la Convention démocratique et sociale (CDS) du président Mahamane Ousmane (24 députés), le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, opposition) de l'ancien Premier ministre Mahamadou Issouffou (12 élus) et l'Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès (ANDP, mouvance présidentielle, 9 sièges). Derrière viennent : le Parti nigérien pour l'unité et la démocratie (PUND, mouvance présidentielle, 3 sièges), le Parti social-démocrate nigérien (PSDN, mouvance présidentielle, 2 sièges), l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, mouvance présidentielle, 2 sièges), l'Union des patriotes et démocrates progressistes (UPDP, opposition, 1 siège) et enfin le PPN-RDA (1 élu).

Mahamane Ousmane, premier président nigérien démocratiquement élu, va devoir cohabiter avec un premier ministre issu d'une coalition dominée par l'ex-parti unique, le MNSD, qui a dirigé le pays pendant dix-sept ans. – *(AFP, Reuter.)*

■ ALGÉRIE : un collaborateur de l'agence de presse italienne ANSA à Alger a été arrêté dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 janvier, ont annoncé, lundi matin, les services de sécurité algériens. Il s'agit de Mohamed Zaaf, de nationalité algérienne, soupçonné d'avoir hébergé chez lui un islamiste armé qui était activement recherché. Deux des fils de Mohamed Zaaf ont été également arrêtés. – *(AFP, Reuter.)*

DANS LA PRESSE

La révocation de Mgr Gaillot

LE FIGARO

« En termes idéologiques, des groupes de gauche souhaitent maintenant que l'Eglise leur accorde certains privilèges que Rome n'a pas refusés aux dissidents du mouvement de Mgr Lefebvre. Demanderont-ils eux aussi qu'un statut spécial leur permettant de construire l'Eglise qu'ils souhaitent leur soit donné ? (...) L'Eglise de France saura-t-elle dominer ses vieux démons à l'heure où à Manille s'amorce une réconciliation entre catholiques chinois de toutes tendances ?

Joseph Vandrisse

L'HUMANITÉ

« L'événement pénible dont l'évêque d'Evreux est le centre retentit de quelques-unes des grandes questions qui assaillent le monde à la fin de ce siècle. La question de la parole d'abord – la parole à laquelle chacun a légitimement droit, fût-elle la plus singulière – autrement dit la question de la démocratie : la pratique de l'interdit et du bâillon n'est plus de notre temps. La question, ensuite, de l'organisation de la planète en général et de l'organisation des sociétés en particulier – dont la nôtre – qui jette des millions d'hommes dans le dénuement. »

Claude Cabanes

LIBÉRATION

« Pour spectaculaire qu'il soit, le limogeage de Jacques Gaillot s'inscrit dans une froide logique vaticane : celle qui, au nom d'une foi intégraliste, comptable devant Dieu seul, s'arc-boute sur un centralisme autoritaire et cassant pour tenir ensemble les morceaux du puzzle. Après avoir fini de décrocher de la classe ouvrière, l'Eglise semble aujourd'hui réduire inexorablement sa base sociale. »

François Devinat

RTL

« Si Jean-Paul II se pliait aux principes démocratiques, à la loi du plus grand nombre, sans doute aurait-il changé d'attitude par exemple en ce qui concerne l'usage des préservatifs, mais ce pape, même au soir de son existence, reste tel qu'en lui-même les cardinaux l'ont élu, un pape de combat venu du froid, qui a toujours refusé les compromissions. »

Philippe Alexandre

■ EXPULSION. Les forces de l'ordre ont expulsé, lundi matin 16 janvier, la quinzaine de personnes sans domicile fixe qui occupaient depuis le 4 janvier une maison de retraite désaffectée de Tours (Indre-et-Loire). Vendredi, le tribunal de grande instance de la ville avait ordonné leur expulsion, à la demande du maire (divers droite) Jean Royer. Samedi, soutenus par plusieurs associations, des SDF avaient occupé pendant une heure l'hôtel de ville pour protester contre ce jugement.

SOMMAIRE

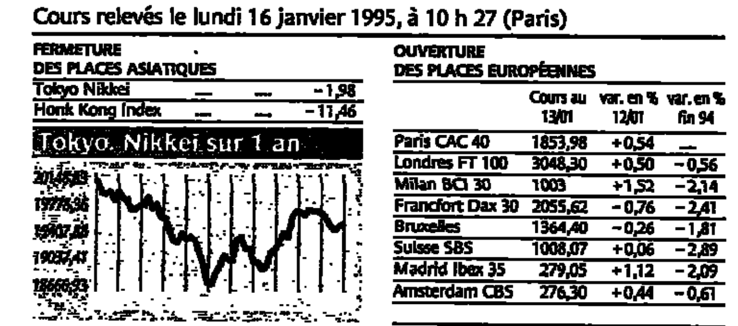
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 16 janvier 1995, à 10 h 27 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	-1,98
Honk Kong Index	—	—	-11,46



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/01	var. en % 12/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1853,98	+0,54	—
Londres FT 100	3048,30	+0,50	-0,56
Milan BCI 30	1003	+1,52	-2,14
Francfort Dax 30	2055,62	-0,76	-2,41
Bruxelles	1364,40	-0,26	-1,81
Suisse SBS	1008,07	+0,06	-2,89
Madrid Ibex 35	279,05	+1,12	-2,09
Amsterdam CBS	276,30	+0,44	-0,61

DEMAIN dans « Le Monde »

L'ASCENSION DE JACQUES SANTER : Le Parlement européen doit se prononcer le 18 janvier sur l'investiture du Luxembourgeois Jacques Santer, choisi par les gouvernements européens pour présider la commission de Bruxelles.

Tirage du *Monde* daté dimanche 15-lundi 16 janvier : 640 696 exemplaires

